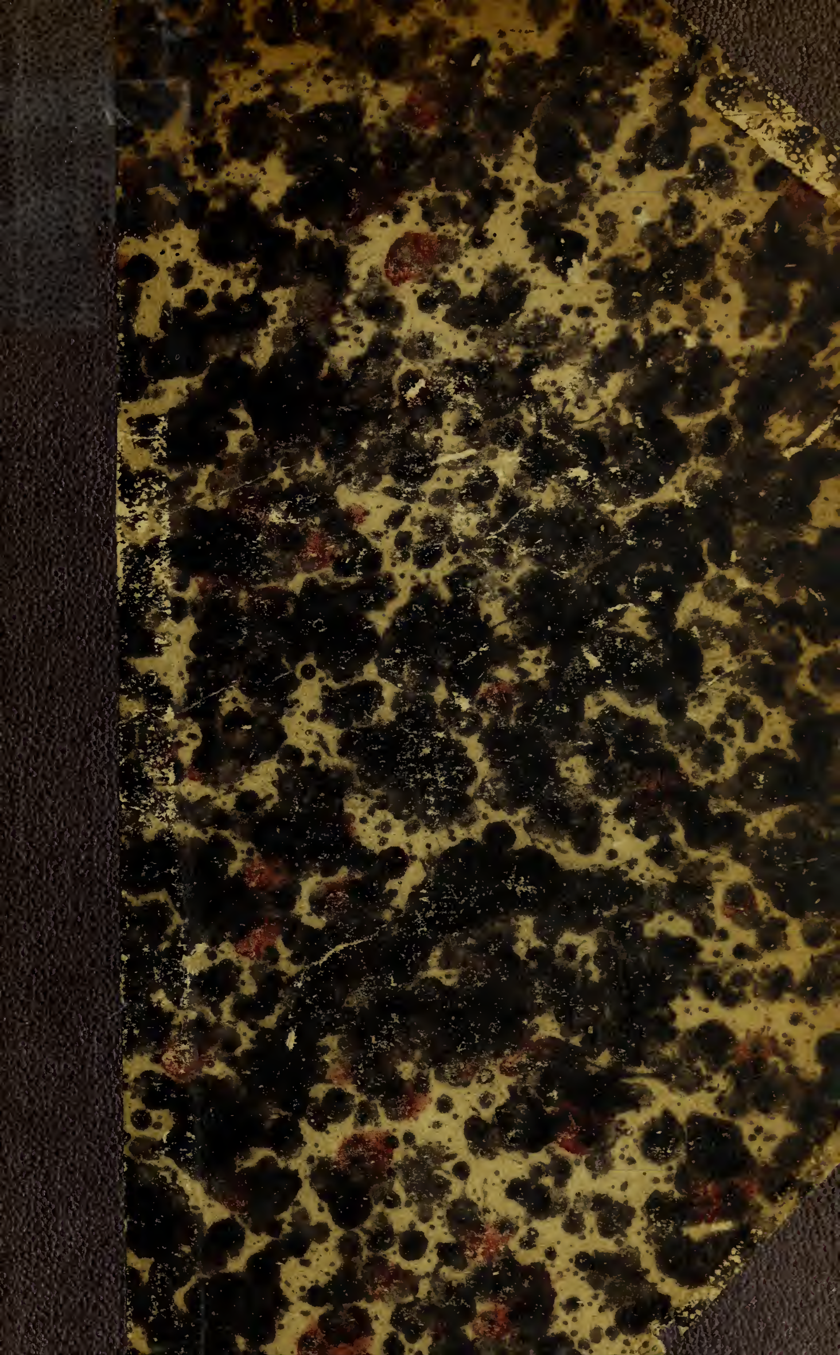


ANDRÉ VAN HASSELT

SA VIE ET SES TRAVAUX.

ANDRÉ
VAN HASSELT
SA VIE
ET SES TRAVAUX

ÉTUDE

PAR L. ALVIN

Conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique.

BRUXELLES

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT

MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS

Libraires de la Cour et de S. A. R. le Comte de Flandres

Même maison à Leipzig

—

1877

CHAPITRE PREMIER.

ENFANCE, ÉDUCATION, PREMIÈRES ARMES.

> Pourtant hier, cinglant sur la mer calme et blonde,
> Je me laissais aller aux caprices de l'onde,
> Le cœur libre et joyeux.
>
> *Les Primevères*, page 58.

CHAPITRE PREMIER.

—

ENFANCE, ÉDUCATION, PREMIÈRES ARMES.

—

SOMMAIRE : *Déclaration de l'auteur au lecteur. — Discours prononcé sur la tombe de* VAN HASSELT *par le Président de l'Académie. — Éducation première. — Athénée de Maestricht. — Universités de Liége et de Gand. — Collaboration à* la Sentinelle des Pays-Bas. — *Voyage à Paris. — Relations avec Victor Hugo. — Traduction du poëme d'Helmers*, la Nation hollandaise. — *L'Annuaire de la littérature et des beaux-arts. — Premier sonnet*, la Jeune Malade. — *Épitre à Béranger. — Différent avec l'éditeur de* l'Annuaire.—*Opinion de Ch. Froment.*

Je prie le lecteur de ne pas oublier que la vie dont j'entreprends de retracer les traits principaux est celle d'un ami de plus de quarante années. Que pendant ce long espace — qui excède la moyenne de l'existence de l'homme, — je me suis associé de cœur à tous ses succès, j'ai pris ma part de ses ennuis. Quelques-uns trouveront que ce n'est point là une situation favorable à l'impartialité. Je crois, au contraire, que pour bien exprimer un sentiment, pour rapporter fidèlement un fait, il n'est point mauvais d'avoir

partagé le sentiment, d'avoir été témoin du fait : et si, dans les jugements à porter sur ce sentiment et sur ce fait, il y a quelque apparence que le biographe pourra être entraîné par son affection, je n'y vois pas grand mal, du moment qu'il demeure sincère. Dans la critique littéraire, telle qu'on la pratique dans notre pays, on s'applique plus à rechercher les défauts d'un ouvrage qu'à en signaler les beautés. Je le dis franchement, en commençant cette étude, je suivrai la voie inverse ; c'est à rendre éclatant aux yeux de la Belgique entière le mérite des œuvres du grand poëte qu'elle a perdu que je m'attacherai avant tout, et, en faisant cela, je ne démentirai point mes habitudes et mes précédents. Toutefois, me défiant de la valeur de mes propres jugements et surtout du crédit qu'ils pourraient rencontrer dans le public belge, je m'efforcerai de les appuyer en invoquant des autorités moins contestables.

La vie d'André Van Hasselt est toute dans ses travaux, les événements qui l'ont remplie sont peu variés. Ils ont été heureusement résumés dans le discours que le président de l'Académie a prononcé devant son cercueil. Ce discours sera comme le sommaire de ce travail.

Voici en quels termes s'exprimait M. De Keyer, le 3 décembre 1874. La situation de l'orateur vis-à-vis du défunt était identiquement la mienne ;

l'amitié qui l'unissait à André, était née à peu près à la même date que la nôtre; c'est pour cette raison que je crois pouvoir, sans me faire accuser de plagiat, sinon m'approprier son discours, du moins m'associer entièrement à l'expression de ses sentiments en me servant de ses paroles.

» Devant la dépouille mortelle de cet ami de ma jeunesse, dont la sincère affection ne s'est jamais démentie, il m'est bien difficile de me rappeler que je dois prendre la parole au nom d'une compagnie savante et d'approprier mon langage aux convenances académiques. Mon rôle naturel, dans cette triste conjoncture, celui que m'indiquait mon cœur, c'était bien plutôt de venir mêler mes larmes à celles d'une famille désolée, apporter sinon des consolations, du moins une sympathique communion de regrets à cette veuve qui perd l'époux qui faisait la gloire de sa vie, à cette jeune orpheline qui a vu s'éteindre la brillante étoile, son phare et son guide!

» La perte que viennent d'éprouver les lettres belges est grande aussi, Messieurs, l'art divin de la poésie n'avait point, parmi nous, de plus illustre représentant que celui que nous allons conduire à sa dernière demeure. Il était du petit nombre de nos écrivains dont la renommée a franchi les étroites frontières du pays : mieux

connu même et mieux apprécié des meilleurs juges de l'étranger que de ses propres concitoyens.

» Comme tous ceux qui travaillent à sortir de l'ornière où se traîne la multitude, il a été souvent et vivement discuté, et quand il a eu la bonne fortune de rencontrer des esprits mieux disposés, il n'a été que timidement encouragé. Mais il disparaît de la scène : l'impartiale postérité va commencer pour lui. J'ai pleine confiance dans son jugement ; elle placera notre confrère au rang des grands poëtes qui ont illustré la terre de Belgique.

» André-Henri-Constant Van Hasselt est né à Maestricht le 5 janvier 1806. Après avoir fait, à l'athénée de sa ville natale, de fortes études d'humanités, il suivit les cours de philosophie et lettres et de droit à l'université de Liége. Il venait de passer, d'une manière brillante, l'examen de docteur dans la faculté de droit lorsque éclata la révolution de 1830. Pendant les événements qui ont amené la dissolution du royaume des Pays-Bas, André se trouva enfermé, comme tous les bourgeois de sa ville, dans l'enceinte des remparts que gardait l'armée hollandaise et dont le sort ne fut définitivement fixé que neuf ans plus tard. Toutefois, il n'attendit point cette échéance, et dès le printemps de 1833, il quitta la forteresse

qui devait être retranchée de la Belgique et vint rejoindre, pour ne les plus quitter, ceux qu'il avait toujours regardés comme ses compatriotes. Arrivé à Bruxelles, il fut d'abord attaché à la bibliothèque de Bourgogne, en qualité d'auxiliaire du conservateur en titre. Plus tard, en 1843, il entra dans l'administration de l'instruction publique, d'abord comme inspecteur provincial de l'enseignement primaire, ensuite comme inspecteur général des écoles normales, poste qu'il a occupé jusqu'à son dernier jour. Mais si sa carrière administrative a été utile et féconde en heureux résultats, ce n'est cependant que le petit côté de son existence. C'est comme écrivain, c'est comme poëte surtout qu'il a fourni une brillante carrière, et c'est dans celle-là qu'il s'est acquis des titres ineffaçables.

» Dès son extrême jeunesse, il avait cultivé la poésie avec passion, se servant de préférence de la langue française, bien qu'il ne fût pas moins initié à l'autre idiome parlé dans les Pays-Bas. La connaissance approfondie qu'il avait des langues du Nord l'avait familiarisé de bonne heure avec les littératures étrangères; c'est à cela qu'il doit d'avoir su apporter dans l'expression des pensées et des sentiments propres à la civilisation des peuples d'origine germanique la précision et la clarté que réclame la langue française.

» En 1834, il rassembla en un volume, auquel il donna le titre de *Primevères*, les poésies lyriques qu'il avait jusque-là semées dans les journaux et les recueils littéraires. C'était son cadeau de bienvenue, la pierre qu'il apportait pour les assises de l'édifice que les arts et les lettres s'apprêtaient à élever en l'honneur de la patrie ressuscitée. Ce volume fut très remarqué et donna d'emblée à Van Hasselt le premier rang parmi les poëtes belges.

» Depuis lors, il n'a cessé de produire avec une prodigieuse fécondité, et chacune de ses productions a marqué un progrès de son talent. La liste de ses œuvres serait longue à lire ; je me bornerai à mentionner celle qui a été le couronnement de toutes les autres, son chef-d'œuvre : *les Quatre incarnations du Christ*, poëme épique dans lequel il a déployé toutes les richesses d'une brillante imagination fécondée par une érudition solide et étendue.

» Je ne parlerai point des distinctions dont il a été l'objet : l'énumération que j'en pourrais faire ne balancerait point l'éclat des œuvres qui les lui ont méritées.

» C'est dans les rangs des littérateurs de l'Académie que l'on cherchera naturellement son nom ; il a appartenu, en effet, à la classe des lettres, à titre de correspondant ; mais, lorsque celle des

beaux-arts a été créée, en 1845, les travaux importants qu'il avait publiés, tant sur l'histoire de l'art que sur l'archéologie, avaient signalé Van Hasselt au ministre éminent qui a réorganisé l'Académie. Un siége lui fut donné dans la section des lettres et des sciences dans leur rapport avec les beaux-arts. Sa place était bien là : la poésie n'est-elle pas l'art par excellence ?

» Adieu, cher ami, digne confrère ; pendant plus de quarante ans, j'ai été à même d'apprécier tes grandes qualités et toutes les bontés de ton cœur. Aussi t'ai-je aimé comme un frère ; j'ai connu tes joies, toujours courtes, et tes douleurs, trop souvent répétées. Celle-ci t'ont souvent visité dans ce monde, que tu viens de quitter ; la foi me dit qu'il t'en sera tenu compte là-haut et que la divine bonté t'accordera des compensations dans un monde meilleur. »

La langue hollandaise est celle qui se parle à Maestricht ; André n'en entendait point d'autre dans sa famille. Il avait douze ans lorsqu'on lui apprit à lire dans un livre français. Ses études d'humanités, commencées sous la direction d'un pasteur protestant, qui lui enseigna le grec ancien, se poursuivirent à l'athénée de sa ville natale, excellente institution où tous les cours se donnaient, alors comme aujourd'hui, dans la

langue néerlandaise. Il suivit ensuite, aux universités de Liége et de Gand, les cours des facultés de philosophie et de droit. Son enfance avait été à la fois rêveuse et studieuse. Il ne connut point les jeux qui remplissent la grande part des journées des autres enfants. Sa jeunesse ne se permit aussi que bien peu de distractions. Comment aurait-il pu suffire aux études qu'il s'était imposées ? Ses loisirs, il les partageait entre la culture de la poésie et le délassement de la musique. Pour un jeune homme élevé dans le milieu où vivait André, se rendre maître, comme il sut le faire, d'une langue étrangère telle que le français, n'était pas une facile entreprise.

Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il fut quelque temps sans se décider touchant la carrière qu'il embrasserait. Il se trouvait la constitution trop faible pour s'exposer aux fatigues du barreau ou de l'enseignement public, professions où il est besoin d'avoir à sa disposition des poumons solides. Il se livra, en attendant des occupations plus positives, à des études et à des travaux particulièrement historiques et littéraires, lisant beaucoup et jetant dans le moule des vers les impressions de sa mélancolique adolescence.

C'est durant les années qui précédèrent la révolution de 1830 que Van Hasselt devint, — pour la poésie exclusivement, — le collaborateur de

Charles Froment et de Louis Baré, dans *la Sentinelle des Pays-Bas*. Il y débuta en 1826, par un chant hellénique en l'honneur de *Canaris*. C'est une versification facile et correcte, de style classique, rappelant les *Messéniennes* de Casimir Delavigne. La Grèce fournissait alors le thème de presque toute la poésie des débutants.

Lord Byron avait donné le branle et l'Europe entière prêtait une attention émue au mouvement patriotique de cette petite nation luttant avec une indomptable énergie contre un puissant opresseur. Ce chant hellénique fut suivi de dix autres qui mériteraient d'être reproduits. Comme ils n'ont point trouvé place dans la publication des œuvres de Van Hasselt dont cette notice est en quelque sorte la préface, j'en indiquerai les titres, afin que les curieux de ces sortes de raretés puissent les aller chercher où elles sont.

Canaris se trouve à la page 309 du volume de 1826 (mois de mars); viennent ensuite *le Chant de la Parganiote* (page 46 du volume de 1827); *l'Ombre du Souliote* (page 117 même année); *Pâques* (page 357 ibid.); *Fabvier* (page 406 ibid.); *les Funérailles de Normann* (page 429 ibid.); *la Jeune captive* (page 471 ibid.); *le Rêve* (page 941 ibid.); *le Pirate* (page 985 ibid.); *la Mère* (page 1005 ibid.) et enfin *la Tombe du Fiancé* (page 50 du volume de 1828). Indépendamment des chants helléniques

la Sentinelle des Pays-Bas a publié une dizaine d'odes, treize ballades et dix romances. A partir de l'année 1829, le style du poëte se modifie sous l'influence des nouveaux principes préconisés par l'*enfant sublime*. Cependant il ne faudrait point croire que les pièces antérieures de Van Hasselt manquassent de valeur. Bien qu'il n'en ait reproduit aucune dans les recueils qu'il a publiés après 1830, il en est plusieurs qui mériteraient d'être conservées. Je signalerai particulièrement *le Retour* (volume de 1827, page 962 de *la Sentinelle) :* l'étudiant muni de son diplôme rentre au foyer paternel. Cette pièce, malgré quelques taches, est charmante et pleine de sentiment, de même que *le Récit du foyer*, huit strophes adressées à son ami Ferdinand Poncin. *Une Fête à Byzance*, ode qu'il dédia à un autre de ses amis, Ad. Mathieu, se compose de quatorze strophes excellentes d'une facture irréprochable et où se montre déjà cet éclat oriental qu'on retrouvera si fréquemment dans les poëmes appartenant à une autre période de son talent. *Guillaume le Taciturne* est un fort bon morceau qu'on trouve à la page 227 du volume de l'année 1828 et dont l'auteur a utilisé quelques strophes dans une ode des *Primevères*. Citons encore *la Dernière soirée*, ode composée de neuf strophes pleines de poésie.

Les ballades et les romances de cette époque

ne dépareraient point l'ensemble de celles qui ont été publiées depuis. Les seules poésies qui aient trouvé grâce devant l'auteur converti au romantisme, ce sont celles qui ont paru durant l'année 1825. *Les Larmes* (Primevères, p. 67), *le Hautbois* (ibid., 347), *Amour* (ibid., p. 205), *A mon ami Ferdinand Poncin* (ibid., p. 7). On peut trouver que ce père s'est montré trop sévère à l'égard de ce que l'on pourrait appeler ses enfants du premier lit. Je viens de relire toutes ces premières productions de sa veine et je suis persuadé qu'il se fût montré plus indulgent quinze ou vingt ans plus tard, lorsque lui-même, quelque peu revenu de son engouement romantique, se montra beaucoup plus sobre dans le choix de ses images et de ses expressions. Le développement du talent d'André présente en effet trois phases distinctes. Dans les travaux de sa première jeunesse, qu'on pourrait intituler : *les Perce-neige*, ces fleurs de mars, précurseurs des *Primevères*, il suit la pente du temps dans le choix des sujets, et le style ainsi que les pensées restent dans la voie tracée par les maîtres classiques. Dès qu'il a pu lire les *Odes et Ballades* et les *Orientales* de Victor Hugo, un nouvel horizon s'ouvre devant lui. Il n'éprouve plus que du dégoût pour les timidités prescrites par le législateur du Parnasse français. Un voyage qu'il fait à Paris, en mai 1830, achève de le

convertir. L'âge, l'étude, la réflexion calment peu à peu cet enthousiasme, il se dépouille de ce que son faire avait d'exagéré et ne conserve de la réforme que ce qui est véritablement un progrès. Maître enfin de l'instrument, qu'il manie avec autant d'aisance que d'énergie, il atteint la plénitude du talent que nous avons connu et admiré dans les dernières années de sa vie.

Mes rapports avec Van Hasselt, avant 1830, avaient été peu fréquents. Nous nous trouvions en même temps à l'université de Liége. Le jeune poëte dont j'avais lu les premiers essais insérés dans *la Sentinelle des Pays-Bas* et dans les *Almanachs* ou *Annuaires* de la Société littéraire de Bruxelles, était reçu, comme je l'étais moi-même, chez les parents du jeune comte Napoléon de Lannoy-Clervaux, qui fut depuis prince de Rheina-Wolbeck. C'est là que nous nous sommes rencontrés pour la première fois; mais nos relations n'eurent alors rien d'intime et furent bientôt interrompues. Une petite émeute que produisit, dans la population universitaire, l'émission d'un nouveau règlement d'une sévérité jugée trop draconienne par les étudiants, détermina le départ de quelques-uns de ces jeunes gens; André fut du nombre de ceux qui quittèrent l'université de Liége; il alla achever son cours de droit et prendre le grade de docteur à Gand. Il subit cette épreuve

le 6 juillet 1827 et revint immédiatement à Liége prêter serment devant la cour d'appel. Il eut pour parrain à cette solennité le célèbre avocat Teste, qui termina si misérablement sa carrière vers la fin du règne de Louis-Philippe, dont il avait été ministre.

Les premiers vers que j'avais lus de Van Hasselt se trouvent dans l'*Almanach belge* de 1826, publié à Bruxelles chez Tarlier. C'est d'abord un morceau intitulé *le Rhin*, fragment d'une traduction du second chant de la *Nation hollandaise* d'Helmers. Ces vers n'ont été reproduits dans aucune publication postérieure. Il n'est pas sans intérêt de les placer ici comme point de départ et de comparaison, afin qu'on puisse juger des progrès accomplis plus tard.

Sur le sommet glacé des Alpes orageuses,
Le Rhin s'arrache aux flancs des roches sourcilleuses,
D'abord humble ruisseau, dans son cours incertain,
Il se traîne sans nom de ravin en ravin;
Mais accru tout à coup, sur la rive élargie,
Il fait bondir le poids de ses flots en furie,
Et du haut de Lauffen, terrible et menaçant,
Dans l'abime assourdi s'élance en mugissant.
Il crie, il hurle, il tonne, et couronné d'écume,
S'élève à gros bouillons dans le gouffre qui fume,
Arrache les rochers qui tremblent à ses cris,
Et, comme un grain de sable, emporte leurs débris.
La terre au loin frémit sous les vagues qui grondent
Et des monts ébranlés les échos leur répondent.

Plus loin, du sol germain fertilisant les bords,
Dans un lit plus tranquille il verse ses trésors,
Caresse avec amour les montagnes vineuses,
Qui tremblent au miroir de ses eaux sinueuses,
Et, du haut des rochers, frappé de son aspect,
Le voyageur au loin le suit avec respect.
Mais aux bords du Katwyk cherchez ses fières ondes !
Il se traîne, il se mêle à des marais immondes,
Et disparaît enfin dans un limon impur.
Voilà ce fleuve altier dont les vagues d'azur
Frappaient si fièrement les remparts de Coblence...
L'étranger le revoit, le contemple en silence,
Et détournant les yeux, où des pleurs vont surgir,
Pense au sort de Carthage et pousse un long soupir...
O sol trois fois chéri ! dans cette triste image,
De ton sort à venir ai-je vu le présage ?
D'abord faible, et sans nom, à tes bords incertains,
Aucun peuple n'osa confier ses destins ;
Bientôt de tes marais des cités s'élevèrent,
Et de l'or des moissons tes plaines se dorèrent ;
Sur les flots étonnés foudroyant les tyrans,
Terrible, tu brisas le joug des Castillans,
Et les yeux de l'Europe, ouverts sur ta victoire,
Cherchaient, sans le trouver, le terme de ta gloire.
Hélas ! comme ce fleuve, iras-tu sans honneur,
Mépris des nations, dépouiller ta grandeur ?
Non, non ; de nos aieux le courage et la gloire
Des siècles à venir ont conquis la mémoire,
Et leurs noms, adoptés par l'immortalité,
Vivront dans tous les cœurs, comme la liberté.

Le même recueil contient aussi une romance du jeune Maestrichtois. C'est un genre dans lequel, plus tard, André Van Hasselt a atteint,

on peut le dire hardiment, la perfection. Il est intéressant de constater ce qu'une pièce, d'ailleurs assez médiocre, peut contenir de promesse. *La fleur cueillie*, est encore une imitation d'un poëte hollandais, Tollens; c'est une raison de plus pour me décider à la conserver. Les idées d'André sur le rhythme n'avaient pas encore surgi dans son esprit et fait l'objet de ses méditations; il ne se préoccupait guère de la quantité des syllabes, et, pourvu que le nombre y fût, il s'inquiétait peu des brèves et des longues. Voici cette pièce :

Tendre fleur, quelle main cruelle
T'arrache, si jeune et si belle
Aux baisers des zéphirs jaloux?
Par degrés ton carmin s'efface,
Dans un instant la beauté passe;
Chère Lise, le voyez-vous?

Pauvre fleur! ce matin encore,
Glissaient les rayons de l'aurore
Sur ton calice aérien;
Et le souffle de la tempête
Frappe déjà ta jeune tête....
O Lise! remarquez-le bien.

Pauvre fleur! des zéphirs aimée,
Dans ta retraite parfumée,
Tu leur prodiguais tes appas,
Et quand l'autan détruit tes charmes,
Nul zéphir ne verse des larmes —,
O Lise, ne l'oubliez pas.

Pauvre fleur à jamais flétrie !
Sur le sable tu dors sans vie ;
Plus d'amants pour toi désormais ;
Plus de parfum qui les invite...
Ah ! qu'une fleur se fane vite !
Lise, ne l'oubliez jamais !

La Sentinelle et les almanachs poétiques ne recevaient point seuls les communications de l'apprenti poëte. La *Revue explicative des principes fondamentaux et des beautés de la langue néerlandaise*, publication qui paraissait chez W. I. Luneman, à Bruxelles, vers 1826, a aussi donné quelques essais de la muse belge tant en français qu'en hollandais. La pièce qu'on vient de lire s'y trouve à la page 214 du tome 1er. Elle est signée : A. Van Hasselt, étudiant à l'université de Liége. Le même volume donne encore, à la page 313, une pièce en langue hollandaise signée du même nom, ayant pour titre : NEDERLANDSCHE MATROZENZANG, *Voor Vorst en Vaderland*, douze strophes de grands vers. Les éditeurs du recueil l'ont accompagnée de la note suivante qui offre assez d'intérêt pour être ici reproduite. Elle démontre, qu'à cette époque, le poëte n'avait pas encore fait choix de celui des deux idiomes de son pays qu'il cultiverait de préférence.

« Nous nous empressons d'insérer cette pièce qui nous a été communiquée par l'auteur. Ce

jeune littérateur qui se distingue si avantageusement par un noble zèle à propager notre littérature nationale qu'il cultive avec succès, nous a paru mériter cette prédilection sur maintes excellentes productions poétiques qui se présentent en foule et auxquelles cet essai doit assurément céder le pas. Nous tenons beaucoup à encourager les talents naissants tels que celui de M. Van Hasselt, lequel, né dans les provinces méridionales, a dû surmonter bien des difficultés avant que d'être en état de composer la pièce suivante. Toute critique, fut-elle judicieuse, serait très déplacée ici, et nous aimons mieux rendre justice aux sentiments patriotiques de ce jeune belge, exprimés avec chaleur et en des vers assez bien faits. Tous les littérateurs de ces provinces qui suivront l'exemple de Van Hasselt et qui voudront nous communiquer le fruit de leur travail, nous trouveront toujours disposés à le rendre public par la voie de ce journal. »

A la page 295 du même recueil, le jeune étudiant a fait insérer une traduction en hollandais de la belle ode de M. Ch. de Chènedollé, *le Gladiateur mourant*. A la page suivante, deux petites pièces, savoir : *A un enfant aveugle*, imitée de Bilderdijck, *le Défaut de ma Chloris*, imitée de Bellamy, et un peu plus loin, pag. 440-441 une ode intitulée *le Vésuve*, dans les deux langues. Ces dernières ne

portent point de signature, bien qu'elles soient l'une et l'autre de Van Hasselt. J'ai remarqué dans le 2e volume une pièce, également en hollandais, d'un autre poëte limbourgeois, Th. Weustenraad qui s'est fait plus tard en Belgique, un nom dans la poésie française. Cette pièce est à la page 74 et porte pour titre : CELINA EN CORIDON, *Vervolg en slot.*

Vers la fin de 1829, ayant appris par Monsieur Ph. Lesbroussart qu'il ne serait point publié d'annuaire poétique à Bruxelles pour l'année 1830, je conçus avec M. Pocholle, refugié français qui habitait Liége, le projet de fonder un *Annuaire de la littérature et des beaux-arts.* Je m'adressai, pour la partie littéraire, à tous les écrivains qui avaient l'habitude d'envoyer leurs productions à l'*Annuaire belge* de Bruxelles. Van Hasselt m'envoya trois pièces. L'ode *A mon ami J. V. A.*, qui a passé dans *les Primevères*, sous ce titre, *A mon ami Léon R.* (Renoz) :

Léon, si dans ma nuit de quelque douce étoile

et la petite pièce, *A une jeune fille*, commençant par ce vers :

Jeune fille que j'ai vue (*Primevères*, p. 247),

et enfin un sonnet que je reproduis ici, parce qu'on ne le trouve dans aucune des publications postérieures du poëte.

A Madame M...

Jeune femme aux grands yeux, aux yeux noyés de pleurs,
O ! que vous manque-t-il ? Avez-vous la migraine ?
Ou sommes-nous restés trop dans la nuit sereine
A regarder la lune en vous tressant des fleurs ?

Avez-vous du soleil trop bravé les chaleurs ?
Ou le beau perroquet qui vous nommait sa reine,
Est-il mort ne pouvant plus picoter sa graine ?
Ou quelque souvenir cause-t-il vos pâleurs ?

Quel regret, dites-nous, vient de blesser votre âme ?
Quelle main a froissé la blanche et belle trame
D'amour et de bonheur que tissait votre main ?

Jeune femme aux grands yeux, aux yeux noyés de larmes,
Ecartez ces cheveux qu'embaume le jasmin,
Pour que dans vos regards nous lisions vos alarmes.

Indépendamment de ces trois pièces que le poëte m'avait adressées directement, j'en avais reçu deux autres qui m'avaient été remises par M. Lesbroussart et qui dataient de 1823. Ayant chargé un ami commun, M. Ferdinand Poncin, de Houffalize, de prévenir Van Hasselt, je me crus autorisé à insérer dans l'*Annuaire* les deux pièces que je crois aussi devoir reproduire ici. Elles contrastent en effet, par le style, avec les trois autres qui marquent le moment où le poëte opéra sa conversion aux idées romantiques. C'est d'abord une élégie, *le Jeune malade*. Elle est

entièrement conçue et exécutée dans la donnée classique.

Déjà l'aimable avant-courrière
Du mois des fleurs et des amours
M'annonce par sa voix légère,
La renaissance des beaux jours.
Les jeunes roses que Zéphire
Couvre de ses baisers si doux,
L'onde, les cieux, tout semble dire :
« Encore des beaux jours pour nous !

Et moi, je n'aime plus la lyre,
Ni l'ombre tranquille des bois,
Le soleil n'a plus de sourire,
Et le printemps n'a plus de voix.
Je n'aime plus le doux murmure
Des saules qui semblent gémir :
Car rien n'est beau dans la nature
Pour le regard qui va mourir

Ni la fontaine qui soupire
Ni la danse sur les gazons
Ni la bergère au doux sourire,
Chaste reine de nos vallons :
Plus rien pour mon cœur n'a de charme ;
Sans avenir et sans amour,
Il ne me reste qu'une larme
Pour pleurer mon dernier beau jour.

Assurément cette pièce ne sort guère du cercle banal où nous nous traînions tous à cette époque; mais on y voit déjà le soin de la mélodie qui a été la constante préoccupation du poëte.

L'autre pièce est un fragment d'une épître à

Béranger. C'est donc un genre tout différent, nous y remarquerons comment le jeune homme de dix-sept ans, qui ne se servait de la langue française que depuis cinq années au plus, était parvenu à traiter l'alexandrin. C'est encore le vieux moule, il est vrai, mais pas trop mal rempli.

Ministre révéré d'un culte que j'honore,
Pardonne si ma muse un peu novice encore,
Comme un écho faibli de tes nobles accents,
Ose encore, après toi, tonner sur les tyrans.
Belge, et fier de ce nom dont la grandeur m'inspire
A tes mâles accords j'accoutume ma lyre,
Et, plein du nom sacré que ta voix a jeté,
Comme le tien, mon cœur aime la liberté,
Mais non la liberté, comme on la vit en France,
Se déchaîner pareille à l'infâme licence,
Confondre ses enfants avec ses ennemis,
Déchirer leurs lambeaux, marcher sur leurs débris,
Une hâche à la main, parcourir la patrie,
Du nom d'égalité décorer sa furie,
Du haut des échafauds laisser tomber sa voix,
Se placer sous un dais souillé du sang des rois,

. . . .

Abattre tour à tour et relever l'autel,
Tour à tour reconnaître et nier l'Eternel,
S'orner de ses forfaits comme d'un diadême....
Non, non, ce n'est pas là la liberté que j'aime;
Non, si mon cœur brûlant bat pour la liberté,
Une liberté sage est ma divinité!
Je l'aime bienfaisante, assise sur le trône,
Bornant les droits du peuple à ceux de la couronne,
Non pas funeste aux rois, mais fatale aux tyrans,
Comme tu la dépeins dans tes sublimes chants,

Comme elle se montra du haut de Salamine,
Quand, sur les Grecs tremblants secouant la ruine,
Des chaînes à la main, du bord de ses vaisseaux
Le Perse menaça la terre des héros;
Je l'aime s'élançant sur les flots du Bosphore
Et, pareil aux lueurs d'une sanglante aurore,
Assise avec la mort sur des esquifs brulants,
Avec le cri de guerre abordant ses tyrans;
Je l'aime réveillée aux accords de Tyrtée,
Terrible s'élevant dans les champs de Platée,
Ou comme elle apparut sur les rives du Nord
Détournant de nos fronts les ailes de la mort,
Quand le brave Nassau secoua nos entraves,
Du joug des Castillans délivra les Bataves
Et de son nom fameux remplissant l'avenir
Imprima la terreur aux Nérons à venir.

Il ne manque pas, encore aujourd'hui, de jeunes poëtes qui seraient fort heureux de faire de tels vers. Lesbroussart et moi nous les avions acceptés avec empressement, et certes, ils tenaient fort bien leur place à côté de ceux d'Adolphe Mathieu, de Marcellis, de Reiffenberg, d'Edouard Smits et de tant d'autres qui avaient été jusque-là les pourvoyeurs des almanachs poétiques belges. Aussi je ne fus pas peu surpris, quelques jours après l'apparition du volume de recevoir l'épître suivante datée de Maestricht, le 4 janvier 1830.

« Monsieur, vous avez bien voulu insérer dans votre annuaire les trois morceaux de poésie que j'ai pris la liberté de vous adresser. Je vous en remercie. A mon grand étonnement, j'ai lu dans

le même recueil deux pièces sur l'insertion desquelles j'eusse désiré que vous m'eussiez consulté. Elles furent composées en 1823 et appartiennent ainsi à mon enfance. Je les envoyais en 1825, à M. Lesbroussart pour l'annuaire de Bruxelles, et j'eusse été charmé de les y voir placées. Aujourd'hui que, grâce à des études plus sérieuses sur quelques parties de l'art, je suis parvenu à comprendre un peu mieux ce que c'est que la poésie, je n'en aurais pas permis la publication, parce que je les crois fort peu dignes d'être dédiées (voir le titre de votre annuaire) *Aux littérateurs des Pays-Bas*, par un homme qui ne cherche dans la poésie française qu'un moyen de distraction et n'écrit que pour apprendre une langue qui n'est pas sa langue maternelle. Ce qui m'eût fait plaisir en 1825 me paraît un guet-apens en 1830. J'ose croire, Monsieur, que vous m'y avez poussé sans penser à mal. De mon côté, j'aurai soin à l'avenir de n'y plus tomber.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération. A. VAN HASSELT, avocat. »

Fort contrarié de la manière dont le poëte avait pris la chose; et très affligé de voir rompre si tôt des relations auxquelles j'attachais beaucoup de prix, je fournis mes explications qui n'eurent point de réponse. En plaçant ici cette lettre, je veux faire comprendre quelle était

l'extrême susceptibilité du poëte, susceptibilité qui prenait sa source dans la sincérité de ses convictions que j'étais loin alors de partager. Ce qu'on lira dans le chapitre suivant, montrera aussi avec quelle loyauté il savait reconnaître ses torts quand il avait eu le malheur de s'en donner.

J'ai fait remarquer plus haut que les dernières pièces, publiées par *la Sentinelle*, en 1829, se ressentaient déjà de l'influence du romantisme. Les réformes que Victor Hugo s'efforcait d'introduire dans la poésie française, étaient loin de rencontrer chez nous un assentiment unanime; les meilleurs esprits, au contraire, affectaient d'y rester étrangers. Lorsque parut l'*Annuaire* de 1830, Charles Froment en fit la critique dans son Journal et saisit l'occasion de reprendre le jeune poëte belge à propos de sa tendance à imiter les romantiques.

Il s'exprime ainsi :

« M. Van Hasselt devrait étudier le romantisme dans ses doctrines, au lieu d'aller trouver les romantiques dans leurs ouvrages. Au reste, — à part une tendance un peu trop forte à imiter certaines formes, au lieu de faire comme les maîtres : bien regarder en soi et autour de soi (ce qui avec de la grammaire, de la logique et de l'oreille, constitue toute la poésie), — M. Van Hasselt a un beau talent à cultiver, une belle

carrière à remplir. *Il a pu renier dans le temps nos opinions politiques.* Nous ne nierons pas pour cela nos propres opinions sur son mérite littéraire, nous laissons l'intolérance aux sots. »

Ces paroles nous apprennent que Van Hasselt avait cru devoir rompre avec le rédacteur en chef de *la Sentinelle des Pays-Bas*, qui soutenait la politique du ministre Van Maanen et insultait hebdomadairement les hommes de l'opposition, mais Froment qui était un excellent juge en matière littéraire, se plaisait à rendre justice même à un adversaire politique.

CHAPITRE II.

DANS LA FORTERESSE DE MAESTRICHT.

Oui, le temps est mauvais ; et ma barque égarée
Vire et flotte au hasard, toute désemparée,
Sur l'abîme mouvement. . . .
. . . . Mais qu'importe
Le vent, le flot amer ?
Car, hélas ! je n'ai pas à sauver, dans l'orage,
Ma Luciade aussi de ce double naufrage,
Les siècles et la mer !

Les Primevères, p. 57 et 59.

CHAPITRE II.

—

DANS LA FORTERESSE DE MAESTRICHT.

—

SOMMAIRE : *Origine de ma correspondance avec* VAN HASSELT. — *Dix lettres écrites de la forteresse de Maestricht, du* 24 *mars* 1832 *au* 4 *mai* 1833.

Depuis deux ans, mes relations avec Van Hasselt étaient interrompues, à mon grand regret. La révolution belge avait eu lieu; Maestricht était demeuré aux mains des Hollandais, notre poëte s'y trouvait enfermé et n'entrevoyait pas encore le moyen d'en sortir pour venir rejoindre ses frères de Belgique. Je reçus de lui une lettre datée du 28 février 1832, il me demandait de lui faire connaître les conditions des grands concours de l'académie d'Anvers pour le prix de Rome. Il désirait savoir si un jeune peintre de Maestricht, — Alex. Schaepkens, je suppose, — pourrait y être admis. Telle fut l'origine d'une étroite amitié qui se noua à cette occasion et ne fit que se

resserrer avec les années. Il s'en suivit, entre nous, un échange de lettres. J'ai conservé les siennes avec un soin pieux et je suis heureux de les retrouver. Les œuvres d'André Van Hasselt, qui se publient en ce moment, ne contenant point une partie spécialement consacrée à sa correspondance, le chapitre qu'on va lire comblera cette lacune. Je reproduis donc ici intégralement ces lettres ; elles jettent un jour très précieux sur la situation d'esprit, sur les sentiments intimes et sur les travaux du poëte à cette époque si décisive pour son avenir ; elles sont d'ailleurs, ainsi que tout ce qui tombait de la plume d'André, soignées dans leurs moindres détails, comme si elles étaient préparées pour paraître devant le public. Bien que les miennes, à l'exception de la dernière, fassent défaut, cette correspondance sera, je l'espère, suffisamment intelligible.

En répondant à la demande de renseignement qu'il m'avait adressée, j'exprimai à Van Hasselt le regret que m'avait fait éprouver l'interruption de nos relations et le malentendu qui en avait été la cause, lui témoignant mon désir d'obtenir son amitié en échange de la mienne. Il me répondit sans tarder. Cette correspondance intéressant à à un haut degré l'histoire littéraire de l'époque, je ferai précéder chaque lettre d'un court sommaire.

I. — LETTRE DU 24 MARS 1832.

Détails rétrospectifs. — Situation actuelle. — Travaux en projet. — Obstacles qui s'opposent à leur continuation.

Rien, Monsieur, ne pouvait m'être plus agréable que l'offre que vous me faites de votre amitié. Je l'accepte du fond de mon cœur et vous prie d'accepter la mienne en échange. Depuis longtemps, je désirais faire votre connaissance. A Liége, je n'eus qu'une fois ou deux l'avantage de vous voir. En 1830, se mit entre nous le tort que j'eus de vous accuser d'une manière plus qu'inconvenante, d'avoir voulu me faire du déplaisir en insérant, à mon insu, dans l'annuaire de Dela Veux de méchantes poésies qui appartiennent à mon enfance. M. Poncin cependant, comme je l'appris plus tard, avait été chargé par vous de me consulter sur cette insertion. Aussi il doit m'avoir excusé auprès de vous, comme je l'ai prié instamment de le faire. Je passai à Bruxelles au commencement de mai 1830, je n'y suis resté qu'une heure. A mon retour de Paris, juin, j'avais le projet de m'arrêter quelques jours dans votre ville, lorsqu'il me prit tout-à-coup fantaisie, à Mons, de passer par Namur pour voir les rives de la Meuse qui sont si pittoresques jusqu'à Liége. La révolution éclata fort peu de temps après et nous voici nous tendant la main

par dessus la frontière qui sépare ma patrie de la vôtre.

Les succès de mes compatriotes dans les beaux arts furent toujours pour moi un triomphe. Depuis longtemps, ce fut aussi mon rêve de voir plus d'union entre les littérateurs belges. Bien que placé dans un cercle bien étroit, j'ai frappé, depuis cinq ans, à toutes les âmes où je croyais qu'un écho de poésie pût répondre. Weustenraad, Mathieu, Materne et tant d'autres moins forts, j'ai tout appelé sous les armes; et, quoique un des plus humbles, j'ai excité les uns, j'ai éveillé les autres. Mais aussi j'ai été le premier peut-être à laisser tomber le courage, non point par défaut de persévérance, mais à cause de la position désavantageuse dans laquelle je vivais ici. Mes parents possèdent une fortune qui, à Maestricht, me met fort à mon aise et me procure mon entière indépendance, mais qui, dans une ville comme Bruxelles, ne me permettrait plus de m'abandonner aussi librement à mes caprices. Or, pour qui s'occupe de littérature, et surtout du genre auquel je me serais adonné de préférence, le roman historique et le drame, il faut une grande ville où l'on ait à sa disposition de grandes bibliothèques. Car on a cent recherches à faire, cent ouvrages à feuilleter qu'on ne pourrait se procurer ailleurs, même en y dépensant tout une fortune. Aussi plusieurs

hommes influents, désirant me voir vivre dans la capitale, travaillèrent, même à mon insu, à m'en ouvrir le chemin. Trois mois avant la révolution, il me fut proposé de la part du gouvernement, par l'organe de M. le baron de Beekman, gouverneur de la province que j'habite, d'entrer dans un des départements du ministère de l'intérieur, avec le choix de la partie qui s'accordât le plus avec mes goûts. Mon choix fait, je me rends à Paris, pour y voir, avant de me lier, Victor Hugo et quelques autres hommes distingués avec lesquels j'avais depuis longtemps des relations. Peu de semaines après mon retour, la révolution souffle sur mon château de cartes. Alors, drame, roman, force me fut de tout ajourner. Cependant j'avais le projet de composer une série de romans sur l'histoire du pays. Le premier, *l'Homme aux bas rouges* ou *le Festin de Warfusée*, Liége, 1637, était presque achevé. Les autres, *Jean de Harchies* ou *le Tribunal des vingt-deux*, *Artevelde*, chronique gantoise, *les Linfars*, chronique du 14[me] siècle, *Marie de Bourgogne*, auraient été successivement publiés. Un drame tiré des annales de la révolution du 16[e] siècle, et dont deux actes étaient déjà terminés, eût été présenté au théâtre de Bruxelles. Avant tout, mon recueil de poésies — odes, romances, ballades — aurait dû paraître en novembre 1830. Victor Hugo, qui l'a lu, voulait

que je le publiasse à Paris. J'y ai fait de nombreuses corrections depuis. On n'y eût retrouvé que sept ou huit pièces de tout ce qui a jamais été publié de moi, et encore les y eût-on vues changées à n'être presque pas reconnaissables. Beaucoup de pièces nouvelles sur les événements politiques dont l'Europe est le théâtre depuis vingt mois, ont pris place dans le manuscrit. Mais le recueil ne pourra pas paraître, à cause de cela même ; parce que j'aurais moins de regret à anéantir le volume entier, qu'à retrancher les poésies politiques que je regarde comme ce que j'ai fait de moins mauvais jusqu'à ce jour. De cette manière, tout avenir littéraire est désormais fermé ici pour moi. Car, tout bien pesé, la jouissance qui, pour l'écrivain, résulte de la composition même d'une œuvre d'art, est assez largement expiée par les ennuis que la critique lui donne, pour que je quitte cette vie aisée que je puis mener ici et que j'aille me mettre mal à mon aise à Bruxelles. D'ailleurs, Maestricht est un trou tellement anti-littéraire; on s'y trouve si bien sequestré de tout ce qui a nom d'écrivain (j'excepte Clavareau, mais Clavareau!!), et privé de tout ce qu'une œuvre historique ou dramatique exigerait de documents, que ma position même ici me rendra ma résolution peu difficile à tenir. Une autre raison qui fait que je m'accommoderais

assez facilement de ma destinée, c'est que, dans notre situation politique, je devrais de moi-même renoncer à faire de la littérature française pour ne pas être taxé de *Gallomanie* ou de *Belgomanie*, accusation qui, déjà dès à présent, commence à être sérieuse. Au reste, toutes mes tribulations dont je vous demande pardon, Monsieur, de vous avoir si longtemps entretenu, n'auront, à coup sûr, d'autre conséquence que de laisser quelques rayons vides dans l'arrière magasin d'un honnête libraire.

II. — LETTRE DU 27 MAI 1832.

Découragement. — Il met au feu plusieurs de ses écrits. — Opinions sur Shakspeare et Racine.

Si j'ai tardé si longtemps à vous répondre, c'est parce que je n'ai pu trouver jusqu'à présent le moyen de faire sortir une lettre de nos murs avec l'assurance qu'elle vous parvînt. Une occasion se présente aujourd'hui; je m'empresse d'en profiter, pour causer quelques instants avec vous.

D'abord, je vous remercie bien vivement des sentiments que vous m'avez voués et vous prie de nouveau de croire à la réciprocité de ma part. J'ignorais la perte que vous avez soufferte. De tels coups ne se réparent point. Il n'y a que le temps qui puisse, non pas éteindre, mais adoucir de telles douleurs. Aussi, je comprends ce besoin

que vous avez d'autres attachements et me je félicite de ce que ce soit moi, qui me trouve le premier sur votre route. D'autant plus que, depuis longtemps, j'éprouvais aussi le besoin d'une étroite amitié; ce qui ne vous sera pas difficile à concevoir. Confiné à Maestricht, — où l'on peut, à la vérité, se donner tous ces frivoles plaisirs qu'offrent les petites villes, mais où manquent à celui qui s'occupe de littérature d'abord l'émulation et les conseils, puis le secours de bibliothèques propres à faciliter les mille recherches qu'on est obligé de faire et qui sont déjà si ennuyeuses par elles-mêmes, — j'ai toujours vécu dans l'isolement, allant, pour toute distraction, m'ébattre huit à quinze jours à la campagne, visitant quelques rares connaissances, m'étourdissant par intervalle dans le bruit d'une grande ville, Liége, Paris, pour retomber ensuite plus profondément dans la solitude, et là, me redire à moi-même, en quelques méchants vers, ce que j'avais vu, entendu, senti. Voilà ma vie jusqu'à ce jour; vie de lecture et de rêverie, vie pleine de bonheur souvent, mais souvent aussi pleine d'ennuis et de dégoûts. Depuis deux ans, je ne serais plus à Maestricht si la révolution n'avait éclaté. Maintenant, force me sera d'accepter ma destinée. L'année passée, j'ai consulté M. Lesbroussart sur les chances de réussite

qu'aurait pu avoir une demande que j'avais l'intention d'adresser au ministre de l'intérieur à l'effet d'être attaché au département de l'instruction publique ou à l'inspection des études. M. Lebroussart n'a répondu à aucune de mes deux lettres, sans doute parce qu'il n'avait rien de favorable à me dire, ou peut être aussi sa réponse a-t-elle été interceptée à nos portes. A cette époque, j'espérais que les Belges n'eussent pas si facilement renoncé aux droits incontestables qu'ils avaient sur ma ville natale. Aujourd'hui, je ne serai plus qu'un étranger en Belgique, et, si je continuais ici à cultiver la littérature française, je serais bientôt la bête noire des *aboyeurs nationaux*. Aussi, depuis la fin de novembre passé, j'ai cessé tout travail. J'ai mis au feu une composition dramatique, *la Comtesse de Beaufort* et un roman, *l'Homme aux bas rouges* ou *le Festin de Warfusée* dont je n'ai gardé que les deux premiers et les trois derniers chapitres. Je ne sais encore trop de quelle manière remplir le temps que je donnais à la culture des lettres. Mon frère me propose de fonder ici en commun, un établissement industriel dont les chances de succès seraient d'autant plus nombreuses que notre province n'en possède pas encore de ce genre, et que, par les droits dont on frappera les manufactures belges, nos produits seraient d'un débit

sûr. Plusieurs de mes amis aimeraient me voir assis dans un fauteuil de juge. Mais ce serait toujours à Maestricht. Et puis, un juge qui a de la petite poésie à imprimer et qui a voulu faire des romans, des drames, que sais-je? ce serait une chose vraiment drôle, et, après la carrière de l'enseignement, rien ne me plaisait moins que celle du barreau.

Vous me conseillez de me fixer en Belgique. Ceci s'accorderait mieux avec mes goûts, si j'étais sûr d'y être mis dans une position qui touchât par quelque côté à la littérature, ou qui me procurât du moins la facilité de me livrer à mes études de prédilection. Croyez-vous que ce ne soit pas impossible? Et quelles démarches jugez-vous à propos que je fasse pour cela?

Depuis longtemps je serais venu visiter Bruxelles, si j'avais pu obtenir la permission de sortir d'ici pour quelques jours. Une fois hors de la ville sans la permission expresse du commandant en chef, je ne pourrais plus y rentrer. Le désir de revoir votre capitale me revient d'autant plus vif aujourd'hui que je voudrais vous y serrer la main et lire votre *Sardanapale*. Cette composition de Byron m'a toujours frappé, le dénouement surtout, qui est dramatique et original. Vous avez aujourd'hui le projet de transporter sur la scène ce grand épisode de l'histoire romaine dont Spar-

tacus fut le héros; et, cette fois, Shakespeare sera votre modèle. Bien, Shakespeare est, à mon avis, la plus grande tête tragique des âges modernes. Déduisez la part des concessions qu'il a dû faire au mauvais goût de son siècle, et dites si aucun poëte dramatique jusqu'à nos jours a plus de *naturel vrai* que lui. C'est à la fois Molière et Dante, Corneille et Calderon. Où rencontrer ailleurs quelque chose qui ressemble à Falstaff, à Juliette, à Desdemone? Où trouver une création aussi aérienne qu'Ariel, aussi puissante qu'Othello?

On a l'habitude d'opposer Racine au poëte anglais. Sans doute, Racine a un langage toujours pur, toujours élevé, toujours correct; son style est toujours poétique, son dessin toujours sévère. Mais convenons que ce qu'il intitule *tragédie*, ne sont que d'admirables poëmes, coupés en actes et en scènes, que c'est toujours lui, le grand poëte, qui parle; qu'il ne s'efface jamais dans ses personnages; que presque tout dans ses tragédies est *nature de convention;* qu'enfin tous ses héros sont des types de sa création et non des hommes comme le monde peut les avoir vus. Voyez Shakespeare (toujours en tenant compte des défauts qui sont essentiellement de son siècle); quelle touche large! Quelle observation! Quelle franchise! Quoi de plus frais que la deuxième

scène du deuxième acte de Roméo et Juliette ? Quoi de plus charmant que ce dialogue.

— Believe me, love, it was the nightingale,
— It was the lark, the herald of the morn,
No nightingale.

Quoi de mieux senti que la cinquième scène du quatrième acte de Macbeth et la sixième scène du cinquième acte d'Othello ? Voilà le vrai comme je le comprends au théâtre. A d'autres, je n'eusse pas osé dire si franchement mon opinion sur Racine, de crainte d'être accusé de *lèse classicisme*. Mais vous n'êtes pas un de ces hommes qui jugent par tradition et ne voient dans les œuvres des tragiques anglais que des *farces monstrueuses*, comme dit Voltaire dans la préface de *l'Orphelin de la Chine*, mot que beaucoup de personnes répètent parce que c'est Voltaire qui l'a dit.... Emile Deschamps n'a pas tort d'avancer, dans la belle préface de ses *Etudes françaises et étrangères*, que « *Les maîtres de notre scène sont loin de l'égaler pour la création des caractères, l'invention des fables, le langage de la passion et la poésie du style* ».

Dans votre dernière lettre vous me demandez quelques-unes de mes poésies. Vous en trouverez cinq dans le paquet que je vous envoie aujourd'hui ; vous m'obligerez en ne les laissant pas sortir de vos mains. Les quatre premières sont prises au hasard dans mon portefeuille. Ce

sont des pensées fugitives qui ne valaient peut-être pas la peine d'être jetées sur le papier. Je vous eusse copié quelques pièces plus étendues et moins pâles ; mais le paquet eût acquis par là trop de volume. L'ode intitulée *Découragement* fut composée après la lecture de votre lettre. C'est à vous que je l'adresse (1). Je regrette qu'elle ne soit pas meilleure ; je n'ai pas eu le cœur de la retoucher. Vous voudrez donc bien la juger avec indulgence, et me pardonner d'aussi médiocres vers en faveur de l'intention que j'avais de vous écrire quelque chose qui fût plus digne de vous.

III. — LETTRE DU 25 AOUT 1832.

Surveillance dont il est l'objet de la part de l'autorité militaire — Difficultés de la correspondance. — Il accuse la réception de l'ode en réponse à la sienne intitulée Découragement. — *Il se reprend à l'espérance et à la poésie.*

Voici deux mois passés depuis que j'ai reçu votre dernière lettre. Deux mois ! et ne vous avoir pas répondu ! Je serais bien coupable en vérité, si le silence si long que j'ai gardé n'avait été un silence forcé. Car il m'a été impossible de vous faire parvenir quelques lignes plus tôt. On devient de plus en plus sévère aux portes de la

(1) J'ai répondu à cette ode par une pièce qui se trouve à la page 69 des *Souvenirs de ma vie littéraire*. On retrouvera les deux odes au chapitre XI de ce livre.

ville. Personne ne peut sortir pour plus d'un jour, et encore, pour obtenir cette grâce, faut-il qu'on soit bien noté de la police militaire. A qui donc confier des lettres? On pourrait en charger les habitants de la campagne qui, aux jours de marché, viennent vendre ici leurs légumes; mais ils gardent l'argent qu'on leur donne pour aller à Tongres, et brûlent ou déchirent les lettres. Est-ce donc trop de deux mois pour trouver une personne de confiance? J'ai eu le bonheur de rencontrer aujourd'hui quelqu'un sur lequel je puis compter: je lui remets ce paquet qui, j'espère, vous parviendra par la voie accoutumée.

Maintenant, me voici à votre lettre.

D'abord recevez mes sincères remercîments des beaux vers que vous avez bien voulu m'envoyer. Quoique je n'accepte pas les strophes 6 et 7 de votre ode, j'ai lu les deux premières avec le plus vif plaisir, et je les conserve comme un monument de votre amitié et de votre talent. L'impression qu'elles m'ont faite a été d'autant plus profonde, que rien ne pourrait mieux faire sentir la poésie que le prosaïsme de tout ce qui m'entoure. Un tiède rayon de soleil après une rude nuit de février, réjouit merveilleusement l'âme. Vos vers ont été pour moi ce rayon inattendu. Que vous dirai-je de l'effet que vos lettres ont produit sur moi? Si je n'avais pas vu s'évanouir

tant d'illusions, par vous je me serais repris à l'espérance et je serais sorti un jour de la position où la révolution m'a jeté ici. Mais je compte si peu réussir en cela, que j'ai peur de me créer de nouvelles chimères. Vivre ici, abandonner tant d'ouvrages commencés ou projetés, dire adieu à la littérature française que j'affectionne et à laquelle les hommes qui m'entourent promettent tant de persécutions, enfin me voir forcé, si je veux continuer mes études littéraires, à écrire dans une langue que je n'aime pas; ou vivre au milieu de gens pour lesquels seuls je me sens de la sympathie, et trouver là le moyen de me livrer avec fruit aux mille recherches que réclame le genre de travail auquel je voudrais me consacrer de préférence: voilà l'alternative qui me reste. S'il ne tenait qu'à moi de choisir, le choix ne serait pas douteux. Mais, inconnu en Belgique, ne sachant personne qui puisse m'ouvrir la route de Bruxelles, je crois qu'il est inutile de faire des démarches pour parvenir à un des emplois que vous m'avez indiqués. D'ailleurs, je n'ai pas la poitrine assez forte pour parler du haut d'une chaire, et il serait peut-être trop difficile d'entrer comme auditeur au conseil d'État, emploi qui, au reste, me plairait beaucoup. Il faudra donc que je me résigne à rester ici et à me contenter d'une vie désoccupée, animale, à moins que je ne veuille, pour trouver de l'appli-

cation à mon activité, m'associer au commerce de mon frère, comme il le désire.

D'après votre conseil, j'ai essayé de reprendre mes travaux abandonnés. J'ai tenté de recomposer quelques scènes de mon premier roman; mais je n'y ai pas réussi; je ne m'en rappelle plus rien, peut-ètre parce que j'ai la tête moins libre que jamais au milieu des mille petites persécutions qu'on me fait essuyer chaque jour ici; de manière que j'ai de nouveau tout abandonné. A peine si, depuis plusieurs mois, j'ai mis la plume sur le papier. Il n'a fallu rien moins que l'émeute républicaine du 5 juin (à Paris) et le départ de Lamartine pour me faire sortir de mon apathie; encore me suis-je borné à quelques strophes que je n'achèverai pas (1). Vous ririez, si je vous disais que j'ai mis six semaines à lier quatre stances qu'une jeune dame m'a demandées pour son album.

Pour satisfaire au désir que vous m'avez manifesté, je joins à ma lettre six morceaux de vers (2). J'aurais voulu vous envoyer quelque chose de moins pâle, mais tous mes papiers se trouvent dans un tel désordre, que je n'ai guère le courage de les débrouiller. J'ai vainement cherché deux

(1) Que sont devenues ces strophes?

(2) Toutes les pièces qu'André m'a envoyées de Maestricht ont été insérées par lui-même dans le recueil des *Primevères*.

pièces dont j'étais assez satisfait il y a quelques mois et dont l'une est adressée à Lafayette, l'autre au sculpteur G. Geefs, d'Anvers. Cette fois, il faudra donc vous contenter de la fortune du pot, comme on dit.

N'auriez-vous pas quelque petit morceau inédit pour l'album dont je vous ai parlé tantôt ? Mais il faudrait qu'il fût signé de votre nom en toutes lettres. Si j'osais, je vous prierais d'engager M. Lesbroussart à me donner une copie du *Spartiate mourant*, signé de son nom. Ne croyez-vous pas qu'il y ait de l'indiscrétion à lui demander cela ?

IV. — LETTRE DU 5 NOVEMBRE 1832.

Un mot à propos de Sardanapale. — *Napoléon de Lannoy. — Ferdinand Poncin. — Adolphe Mathieu. — Traduction de deux drames de Schiller en hollandais. — Projet de publication d'un volume de poésies chez un éditeur à La Haye.*

Le long silence gardé par vous commençait à me faire croire que ma lettre du mois d'août ne vous était point parvenue. J'allais vous en écrire une seconde, lorsque, le 18 octobre, on m'envoya de Tongres un paquet qui y était arrivé à mon adresse le même jour. Ce paquet était le vôtre. La joie que j'éprouvai en recevant enfin de vos nouvelles, était d'autant plus vive que j'en avais été plus longtemps sevré. Car deux mois, c'est si long !

J'espère que la fièvre intermittente qui vous affligeait encore au moment où vous m'écrivîtes, a depuis longtemps pris congé de vous. Aussi je m'attends à recevoir, avec votre prochaine lettre, un certificat de bonne santé. Car c'est le moment de se porter bien de corps et d'âme, quand on est prêt à se lancer dans les orages de la scène; et, comme vous me le dites, vous êtes sur le point de présenter votre Sardanapale au théâtre. Les rôles à distribuer, la mise en scène à soigner, les répétitions à entendre pour voir si l'acteur a bien saisi toutes les couleurs, toutes les nuances, tous les reflets de votre pensée; les uns à stimuler, les autres à reprendre; puis ces inquiétudes et ces doutes qui s'emparent toujours de l'auteur au moment décisif où il va constituer un public, souvent prévenu ou à demi attentif, juge d'une œuvre lentement élaborée dans le silence; certes, voilà plus qu'il ne faudrait pour troubler même la tête de qui ferait parfaitement sa digestion et aurait le pouls battant avec une scrupuleuse régularité.

Aussi je regrette vivement de n'être pas à Bruxelles en ce moment, et de ne pouvoir m'offrir à vous aider dans la partie matérielle de ce travail si rebutant qui précède la représentation d'une composition dramatique. Cela me peine d'autant plus que j'augure bien de votre ouvrage à le juger

d'après la manière franche et large dont vous avez rendu les deux scènes que vous m'avez envoyées. J'aurais bien voulu voir quelque fragment plus étendu, pour me faire une idée plus précise de l'ensemble. J'aime beaucoup ces vers :

Et que le pavillon dont son cours nous sépare,
Pour un joyeux banquet soit orné. — Qu'on prépare
La galère et que rien n'y manque. — Allez.

Qu'il marche en conquérant vers ces murs ; — tes sujets.....

Ton héros féminin s'enfuit honteusement
Presque seul et revint laissant......

Au lieu d'en augmenter le nombre. — L'homme juge...

Vous avez parfaitement bien saisi la manière de rompre la monotonie de l'ancien vers classique, en rendant la césure mobile, sans heurter pour cela l'harmonie. Les vers que je viens de citer ne sont pas de ces alexandrins en corset comme l'école de Boileau exige qu'on les fasse. C'est le véritable vers dramatique comme Molière, et, après lui, Hugo, Dumas, Deschamps et de Vigny l'ont créé. Mais voici deux observations qui vont vous paraître bien mesquines. Ne trouvez-vous pas que la première moitié de ce vers

N'y pouvant que gagner, serviront tes projets,

est un peu faible ? Et, quelques lignes plus loin, le 2me hémistiche du vers suivant :

Ce zèle fatigant qui ne sait qu'affliger

n'est-il pas inutile après l'épithète *fatigant ?* On pourrait, ce me semble, dire :

> Aux pieds de ces remparts que son épée ait lui,
> Tu verras tous les tiens t'abandonner pour lui.

et

> Ce zèle qui s'obstine à toujours m'assiéger

ou quelque chose d'approchant.

Ce n'est pas dans le dessein de vétiller que je vous soumets ces observations. N'attribuez ma franchise qu'à la sincérité de l'amitié que j'ai pour vous.

Vous me dites que vous avez vu De Lannoy à Liége. Il y a bien longtemps qu'il ne m'a donné de ses nouvelles ; pourtant c'est moi qui lui ai écrit le dernier. Ne pourriez-vous m'indiquer la rue et le numéro de sa demeure ? Car il se pourrait que j'eusse d'ici à quelque temps l'occasion de lui faire parvenir quelques lignes.

Vous avez aussi vu Poncin. J'ai reçu de lui trois lettres à la fois dont l'une, datée du 25 août, la deuxième du 31 août et la troisième du 1 septembre. D'après la contexture même de ces lettres, il est évident qu'il ne m'a pas écrit un mot (quoi qu'il dise le contraire) depuis le 9 septembre 1831 jusqu'au 25 août 1832, bien que je l'eusse prié plusieurs fois d'adresser à des maisons de Tongres ou d'Aix-la-Chapelle, que je lui indiquai, tout ce qu'il voudrait me faire parvenir. Il

y a quelque chose de singulier dans sa conduite à mon égard. Il m'écrivit, au mois de septembre 1831, qu'un personnage éminent lui avait fait demander s'il ne connaissait pas un moyen sûr de me faire parvenir une lettre à Maestricht. Je priai tout de suite Poncin de me faire connaître le nom de ce personnage parce que la communication qu'il avait à me faire pouvait avoir de l'importance pour moi ou pour d'autres. Point de réponse. Je répétai ma demande huit fois; je sais que Poncin a reçu toutes mes lettres; il a continué à faire le muet, et nous voici en novembre 1832. Expliquez-vous cela si vous pouvez; moi je me rends.

Ne pourriez-vous me dire si Adolphe Mathieu se trouve à Bruxelles? La dernière lettre que j'aie reçue de lui est de juin 1830; il m'y annonçait son mariage avec Melle Taintenier d'Ath. Depuis, je n'ai plus rien appris de lui; et j'aimerai lui faire parvenir quelques mots. J'ai lu plusieurs pièces de lui dans *Méphistophélès;* voilà ce qui m'a fait supposer qu'il est à Bruxelles.

Je joins à ma lettre quelques poésies que vous ne connaissez pas encore. Je vous en eusse envoyé un plus grand nombre, si je n'eusse voulu vous écrire tout de suite, car le temps ne me manque pas, quoique la nécessité que mes projets d'industrie me font de me remettre à l'étude de la langue

hollandaise, dont je ne m'occupais plus depuis tantôt six ans, me prenne une bonne partie de la journée. Depuis ma dernière lettre, j'ai déjà traduit en hollandais le drame de Schiller, *die Verschwörung des Fiesko zu Genetta* (la Conjuration de Fiesque à Gênes) et composé une assez grosse quantité de poésies nouvelles. J'ai comme repris goût au travail et je donne aux lettres les derniers mois qui me restent parce que je crois que les circonstances politiques où nous nous trouvons tirent à leur fin ; et alors la littérature cessera d'être pour moi un but, comme par le passé, et même un délassement, car, dans le pays où la destinée me condamne à vivre, jamais la haine contre tout ce qui sent la France, n'a été aussi profonde qu'aujourd'hui, et dans cette position faites-moi de la poésie française !....

Un de mes amis vient de me mettre en relation avec un éditeur de La Haye, pour l'impression de mon recueil. Ce sera un volume d'environ 325 pages. Les conditions qu'on me propose sont assez avantageuses ; mais nos arrangements ne sont pas encore conclus, parce que ce libraire imbécile veut que j'élimine de mon livre ou que je change en *poésies helléniques (!!!)* les pièces politiques écrites dans le cours de ces deux dernières années. Quoique, pour ce qui concerne mes intérêts personnels, je sois bien loin d'avoir

à me louer de la révolution belge, c'est là un travail que je n'aborderais qu'avec une extrême répugnance. Aussi j'hésite encore sur ce que je ferai.

Dans ma prochaine lettre, je vous enverrai une ode que j'adressai hier à Sainte-Beuve et quelques autres pièces nouvelles. J'espère que, de votre côté, vous m'enverrez aussi quelque chose. Veuillez ne pas oublier ce que vous m'avez promis pour l'album de la jolie dame dont je vous parlai la dernière fois. Je suis enchanté de ce que M. Lesbroussart se donne la peine de me copier sa belle ode.

Je vous ai parlé deux ou trois fois de M. Giron. Est-il toujours à Bruxelles ? Vous ne m'avez rien dit de lui. N'y aurait-il pas de l'indiscrétion à lui demander quelques lignes de sa traduction du siége de Corinthe, écrites et signées de sa main ? L'apparition de Francesca à son amant est si bien rendue.

V. — LETTRE DU 28 JANVIER 1833.

Idées sur l'harmonie poétique et le rhythme dans la poésie française. Il s'occupe d'un drame intitulé Barneveldt *et d'un autre sur* Philippe-Egalité.

Bien que vous m'eussiez dit, dans votre lettre du 1[er] décembre, que vous m'en adresseriez une seconde dans les dix jours, je vous aurais écrit

si mille petits empêchements, tous également insignifiants à être énumérés, ne me fussent survenus de jour en jour, et ne m'eussent amené moi-même au 27 janvier, jour où je reçus votre dernière. Combien de remercîments ne vous dois-je pas pour toutes les belles choses que vous y avez jointes. Des vers de vous, de M. Lesbroussart et de M. Giron. En vérité, vous me gâtez en une fois. Je connaissais depuis longtemps *le Spartiate mourant*, c'est à mon avis, une des plus belles pièces du recueil de votre beau-frère. Les vers de Giron sont délicieux. Je n'ai encore rien vu de lui qui soit si délicat (il s'agit de l'ode à l'abbé de Lamennais). Remerciez-le bien des fois de ma part de la peine qu'il a bien voulu se donner pour moi. Quant à votre *Baigneuse du lac de Némi*, c'est une composition charmante. Je regrette que vous ayez choisi, pour cette pièce, le rhythme de *Sara la baigneuse*, dont le sujet appelle déjà, comme vous le dites, la comparaison avec votre ballade. Mais n'importe, votre morceau m'a fait le plus grand plaisir. Il repose déjà dans un joli album, à côté de quelques poésies de Béranger, d'Hugo, de Lamartine, de Sainte-Beuve, et de plusieurs dessins de Verboeckhoven, de Monnier, de Wappers, de Marinus, etc., etc.

Comme vous, je trouve fort gracieux le rhythme de *Sara*. Mais je ne crois pas qu'Hugo, ou même

Ronsard, l'ait bien compris. Ouvrez le deuxième volume de l'ouvrage de Sainte-Beuve, sur la poésie française au 16[me] siècle, à la page 44, vous y trouverez une pièce intitulée : *Chanson*, lisez le premier couplet.

Quand ce beau printemps je voy,
J'aperçoy
Rajeunir la terre et l'onde,
Et me semble que le jour
Et l'Amour
Comme enfans, naissent au monde.

Rien dans ces vers, ne blesse l'oreille; tout est coulant et harmonieux. Et pourquoi? Parce que partout la 3[e] syllabe du vers de 7 syllabes est longue; et cela doit être; c'est une règle de la prosodie allemande, règle fondée sur l'harmonie. Lisez le 2[e] couplet, et, voyez si tout ce couplet n'est pas saccadé, disloqué à l'exception du 4[e] et du 6[e] vers.

Le jour, qui plus beau se fait,
Nous refait
Plus belle et verte la terre,
Et l'Amour, armé de traits
Et d'attraits
En nos cœurs nous fait la guerre.

J'ai eu l'occasion, lors de mon voyage à Paris, de faire cette observation à Hugo en lui montrant une pièce de mon recueil dans laquelle le vers de

7 syllabes a toujours la 3e longue. Je regrette qu'elle ait trop d'étendue pour que je puisse la transcrire ici; vous la recevrez avec ma prochaine lettre. En attendant, voici une barcarolle composée sur le même rhythme, d'après mon système prosodique

Jeune fille qui reposes
Sur les roses. . . . . (1).

J'ai recueilli beaucoup d'idées neuves sur la poésie française et sur l'harmonie, que j'avais promis de développer dans plusieurs lettres au Globe; mais les évènements politiques survenus depuis m'en ont empêché. Aujourd'hui, cela ne vaut plus la peine; car me voilà hollandais, grâce aux 24 articles.

Comme je vous l'ai dit, j'ai été sur le point de prendre des arrangements avec un libraire de La Haye, pour la publication de mon recueil de poésies. Quoique ses propositions fussent très favorables, nos négociations sont rompues depuis le mois passé. Mon homme devenait si exigeant, et manifestait si ouvertement l'intention de m'exploiter, que je l'ai envoyé planter ses choux. Croiriez-vous qu'il lui fallait des vers sur Van Speyk et sur *la glorieuse campagne de dix jours*. Il est possible que, malgré tous, je me fasse

(1) Voir les *Primevères*, page 289.

imprimer à Bruxelles; là, j'aurai du moins l'avantage de pouvoir laisser dans mon recueil tout ce que j'ai écrit sur les Polonais, et ce sont les pièces les moins mauvaises de mon livre. Quant aux morceaux inspirés par la révolution belge, je les ai retranchés de moi-même; parce qu'il m'a paru que, même dans la position où je me trouve, ce serait une impardonnable ingratitude de ma part de mettre au jour tous ces iambes pleins de colère contre le roi Guillaume. Guillaume ne m'a pas fait de mal, au contraire, il me voulait du bien, et, s'il ne m'en a pas fait, c'est que les évènements de 1830 l'en ont empêché.

Je joins à la présente quatre romances que vous pouvez donner à quelque compositeur pour les mettre en musique. On pourra y attacher mon nom.

VI. — LETTRE DU 11 FEVRIER 1833.

Publication de quelques poésies dans les journaux belges. — L'Indépendant *et M. Faure. —* Le Courrier *et M. Jottrand. — Il veut écrire son drame de Barneveldt en français et en hollandais. — L'histoire de la Belgique est une mine inépuisable de sujets dramatiques.*

Avec ma prochaine lettre, je vous enverrai quelques fragments de mon drame *Barneveldt* et quelques scènes d'un drame qui aura pour titre *Philippe-Égalité.*

[Van Hasselt ne m'a envoyé qu'un seul de ces fragments. Je le reproduis ici :

FRAGMENT DU DERNIER ACTE DE BARNEVELDT.

(Une place publique. A droite, un échafaud dont le spectateur ne voit que les degrés.)

LA FOULE.

1re *voix.*

— On dirait un pavé d'hommes, pavé mobile,
Flottant comme une mer.

2e *voix.*

— Il serait bien habile
Celui qui compterait toutes ces têtes-là.

3e *voix.*

Voisin, connaissez-vous ces hommes que voilà ;
De la prison ensemble ils sortaient tout à l'heure.

4e *voix.*

C'est le juge qui rit et le bourreau qui pleure.
Le juge sous sa toge à l'abri du remord,
Dans son code jamais ne lit qu'un mot, *la mort !*
Jefferys accouru du fond de sa province,
Il vend tous les six mois sa conscience au prince ;
Et, sans doute, Maurice à bon marché l'obtient.

1re *voix.*

C'est bien sûr ; car l'avare à ses écus d'or tient
Comme maître Satan à l'âme d'un vieux moine.

2e *voix.*

Plût au ciel que le diable eût dans son patrimoine
Notre illustre seigneur !

4e *voix.*

Et l'autre, le bourreau,
Aimerait mieux laisser son épée au fourreau ;
Mais le Maurice a peur qu'elle n'y rouille.

3e *voix*.

— Infâme

1e *voix*.

Soldat au bras de fer.

2e *voix*.

Jaloux comme une femme.

4e *voix*.

Il veut de l'oranger faire un chêne puissant.

3e *voix*.

Pour le faire pousser, il l'arrose de sang.]

C'était hier mon jour de spleen, j'étais dans une de ces crises morales où je tombe si fréquemment depuis deux ans, lorsque je reçus votre lettre du 5 de ce mois. Elle n'aurait pu venir mieux à propos. Ce fut comme une médecine intellectuelle qui ne tarda pas à me remettre dans mon assiette accoutumée. Je vous en remercie bien. Ce que vous me dites de M. Faure m'étonne singulièrement. Je viens de relire les trois strophes dont il est question, et, foi de rimeur, je ne sais ce qu'on pourrait y trouver d'obscur. Peut-être la licence que je me suis permise, de faire déborder une idée du moule d'une strophe dans celui de la suivante, paraît-elle trop romantique à M. Faure. Mais accuser de classicisme le directeur d'un journal qui a le titre d'INDÉPENDANT, je ne l'oserais. Je pense donc qu'il est plus naturel de croire que M. Faure a été effrayé du nom de Napoléon, et n'a pas voulu se compromettre vis-

à-vis de ses patrons en se rendant complice d'un homme qui ne voit que des nains et des Thersites dans les rois, mesurés au mêtre de l'homme d'Austerlitz.

Je vous prie de remettre à M. Jottrand, que je connais très bien, le fragment intitulé *l'Empereur*, et l'ode ci-jointe, *le Calme;* il pourra en faire usage pour LE COURRIER. Présentez à M. Campan, pour LE LIBÉRAL, le *Découragement* et l'ode que je vous envoie, *Poésie.* — Il n'y a pas de danger pour moi à signer tout cela de mon nom, pourvu qu'on n'ajoute pas que ces pièces ont été envoyées par moi; qu'on dise seulement qu'elles font partie d'un recueil de mes poésies qui doit paraître bientôt...

Toute ma journée est pour ainsi dire absorbée par l'étude de ma langue natale que j'ai dû reprendre. Puis, outre cela, il me faut du temps pour me tirer à toutes les recherches que nécessitent mon *Barneveldt* et mon *Philippe-Égalité*, pour feuilleter de vieux livres, lire des pamphlets, écrémer enfin cette double mine historique de 1618 et de 1789. J'écrirai ces deux drames en hollandais et en français. La difficulté me tente; et puis, si je réussis à trouver quelques bonnes scènes, ce sera une chose curieuse que de laisser à deviner à la critique dans quelle langue ces ouvrages ont été conçus.

Je suis content que mon ode à Sainte-Beuve ait eu le don de vous plaire. J'ai adopté le changement proposé par M. Lesbroussart, et mis *Torquato* au lieu de *Et Tasse*, car, en effet le vers acquiert par là plus de nombre.

Vous me disiez dans votre avant-dernière lettre que vous avez le projet de traiter, à la manière de Shakespeare quelques sujets historiques puisés dans l'histoire de Belgique, mais que nous devrions travailler ensemble à cela. Ce projet me sourirait beaucoup, si nous n'étions pas si éloignés l'un de l'autre et s'il ne se trouvait pas une frontière entre nous. L'histoire de Belgique est une mine féconde et vierge encore. Lisez l'ouvrage de De Barante, tout y est presque sujet de drame. Parcourez les annales de Liége, de Gand, de Bruges, depuis le 12[e] siècle jusqu'au 17[e], vous ne pourrez faire un pas sans vous heurter contre quelque héros de théâtre. Tout cela m'avait tellement frappé, dans le temps, que j'avais résolu de traduire en roman plusieurs épisodes de l'histoire de Belgique. Mais cela nécessiterait des recherches que le manque de livres, ne me permet pas de faire ici; la bibliothèque de Maestricht ne renferme que ce que les Français ont bien voulu nous laisser des riches collections qu'ils ont enlevées à nos couvents.

Je voudrais qu'il me fût possible de réaliser le

désir que vous témoignez de me voir à Liége ou à Bruxelles. Il me serait fort agréable et je me fais une fête de vous serrer la main. Peut-être pourrai-je, sous peu, obtenir de sortir pour quelques jours de ma cage; je vous en informerai : mais ce serait à Liége que je préférerais vous voir; car je m'étais arrangé si belle la vie d'art et de travail que le gouvernement du roi Guillaume m'offrait à Bruxelles, avant la révolution, que je n'oserais plus y aller, de peur d'en revenir ici avec trop de regrets dans l'âme, et je m'applique à oublier les beaux rêves de 1830.

VII. — LETTRE DU 1er MARS 1833.

Romances à mettre en musique. — Albert Grisar et la Folle. — *Chollet. — Béranger et la littérature politique. — Aug. Barbier. — Les derniers drames de Victor Hugo,* le Roi s'amuse *et* Lucrèce Borgia. — *De Barante et Capefigue.*

Depuis plusieurs jours, je vous eusse expédié une lettre, si je n'avais jugé à propos d'attendre le journal que vous m'annonciez dans votre lettre du 19 février. Comme il ne m'est pas encore parvenu, je ne veux pas différer de vous remercier des peines que vous avez bien voulu vous donner pour moi. Je regrette que ma précédente lettre vous soit parvenue trop tard pour que vous ayez pu rétablir les vers que j'avais mal copiés, mais il n'y a pas de remède à cela. L'impression de *Découragement*

et de *l'Empereur*, était assez soignée. Seulement le correcteur n'a pas fait attention aux tirets que j'ai mis dans plusieurs strophes et dont l'absence rend quelques phrases obscures.

Pourquoi L'INDÉPENDANT dans les lignes placées en tête de ces deux pièces, dit-il : *Un jeune homme de notre pays?* Le journaliste a-t-il perdu la tête, ou ne sait-il pas qu'il y a un traité du mois de novembre 1831 qui me déclare Hollandais?

.... Les journaux belges peuvent, comme je vous l'ai déjà dit, attacher, sans qu'ils aient à craindre de me compromettre ici, mon nom aux morceaux que je vous envoie, pourvu qu'ils ne disent pas que c'est moi qui les leur ai fait remettre. Je suis charmé que vous ayez donné deux de mes romances à M. Grisar, et les deux autres à M. Chollet. Je connais *la Folle;* c'est une musique délicieuse. J'ai lu ces jours derniers dans LE LIBÉRAL qu'un opéra de M. Grisar, *le Mariage impossible*, doit être représenté cette semaine à Bruxelles.... Je me souviens d'avoir vu quelques romances de Chollet; son genre me plaît beaucoup. Pour satisfaire au désir que vous manifestez dans votre dernière lettre voici trois pièces qui compléteront la demi douzaine avec la barcarolle que vous avez.

Je n'ai pas encore le nouveau volume de Béranger dont vous parlez. Mon libraire l'attend depuis plusieurs jours. Je suis bien de votre avis

sur la littérature politique. Non, le rôle qu'elle est appelée à jouer n'a pas reçu la moindre atteinte de la révolution de juillet. Avant 1830, la littérature politique était le boulet qui renverse, aujourd'hui elle doit être la bombe qui aplanit et déblaie la brêche; demain ou dans un siècle, elle sera la truelle qui servira à rebâtir, à la place de l'ancien édifice, un édifice plus beau et plus solide. Son rôle serait fini? En vérité, on n'y pense pas! La peur qu'on a eue de *Némésis* prouve assez que la littérature politique est redoutable encore. Il est bon qu'elle se tienne redoutable longtemps; car, dites-moi, est-on beaucoup plus avancé en 1833 qu'en 1829? Deux révolutions, qu'ont-elles rapporté aux peuples qui les ont faites, si ce n'est quelques phrases sur un chiffon de papier appelé *Charte*. Pour réaliser ce qui, dès à présent, est possible et applicable en fait de théories constitutionnelles, il faudra encore bien des luttes, bien des combats à outrance. La tâche de la plume et de l'épée est grande encore. De 1815 à 1830, Béranger fut un rude jouteur. A la fin de 1831, les journaux annoncèrent qu'il avait embrassé la doctrine de Saint-Simon. Voilà, qu'aujourd'hui, comme vous me l'écrivez, il va essayer de rendre populaires des idées pour lesquelles le monde n'est pas mûr encore. Ne croyez-vous pas qu'en cela le grand homme se fourvoie? Il me semble que le temps

n'est pas encore venu de parler d'association universelle, de prêcher l'abolition de la guerre. Jetons les yeux autour de nous; le présent est encore si peu sûr que c'est folie de s'occuper à semer dans le peuple des idées qui peut-être mettrons mille ans à germer. J'en suis fâché pour Béranger, mais je n'ai pas foi aux utopies saint-simoniennes. Quoiqu'il en soit, je lirai avec plaisir ses nouvelles poésies. On m'a recommandé la lecture d'un nouveau recueil d'Auguste Barbier, intitulé *il Pianto*, et que je recevrai avec le Béranger. J'ai lu *le Roi s'amuse* et *Lucrèce Borgia;* à mon avis ces ouvrages ne valent pas *Hernani*, ni même *Marion Delorme.*

Vous aimez bien De Barante, dites-vous. C'est un de mes auteurs favoris. Lui et Capefigue sont les seuls qui aient compris la véritable manière d'écrire l'histoire. Quelle étude consciencieuse de tous les écrits contemporains! Comme les récits sont animés et pittoresques! Que de naïveté dans les détails! Que de vérité dans les tableaux! Comme la Marie de Bourgogne que De Barante nous montre ressemble peu à celle d'Édouard Smits! Aussi bien, celle de ce dernier ne ressemble à rien et ressemble à tout. Marie de Bourgogne est à refaire pour le théâtre. N'y avez-vous jamais pensé? C'était, il y a trois ans, un de mes rêves de jeter cette belle figure dans un roman

historique lorsque je songeais encore à faire des romans historiques. Si la baguette de quelque bonne fée me transporte un jour à Bruxelles, Marie de Bourgogne sera le premier drame que je vous proposerai de faire en commun.

VIII. — LETTRE DU 29 MARS 1833.

Le dernier recueil de Béranger. — Sainte-Beuve. — Il reprend le projet de se fixer à Bruxelles. — Tableau de l'existence qu'il mène à Maestricht. — Projet d'une association avec son frère pour une exploitation industrielle. — Un temps d'arrêt dans l'exécution du drame de Barleveldt. — Poésies d'Auguste Giron.

Voilà quinze jours que j'ai sur ma table votre dernière lettre. Quinze jours, et ne vous avoir pas répondu! En vérité, vous auriez raison de m'accuser de négligence, moi qui suis en reste avec vous de toutes les peines que vous voulez bien vous donner pour moi auprès de MM. Jottrand, Campan et Faure. Vous auriez raison aussi de redemander à ce dernier l'ode *à Sainte-Beuve* et le *Spleen*, pour les donner au *Libéral*. Priez bien M. Campan de faire soigner la correction. Qu'on fasse attention à la ponctuation et aux *tirets* que je place souvent à la tête et à la queue des phrases incidentes.

Vous m'annonçâtes dernièrement une ode adressée par vous à M. Grisar; vous vous proposiez de la faire imprimer dans *le Libéral*. Je ne

l'ai pas encore vue. Auriez-vous la bonté de m'en faire tenir un exemplaire? Vous pouriez me faire envoyer le numéro du journal dans lequel elle paraîtra, à l'adresse de *M. Bury, libraire à Maestricht, poste restante à Tongres.* Priez MM. Jottrand et Faure (ou Campan, si c'est lui qui insère l'ode *à Sainte-Beuve* et le *Spleen*) de me faire tenir deux exemplaires du numéro de leur journal qui donnera mes vers, de la manière indiquée ci-dessus.

J'ai lu *il Pianto*. J'y ai trouvé de très beaux vers. Mais, en général, la poésie de Barbier me paraît dure et peu harmonieuse. Et puis, je n'aime pas cette manière crue, parfois même cynique, de dire les choses, oserais-je vous communiquer ce que je pense du pseudonyme Auguste Barbier? Je crois que lui et Sainte-Beuve ne font qu'une seule et même personne.

Un livre qui m'a fait plus de plaisir, c'est le nouveau recueil de Béranger. Que de belles choses dans ce volume! *Jacques, le Suicide, le Vieux Vagabond, les Quatre Ages* et tant d'autres pièces ont déjà pris place dans ma mémoire auprès de ce qui s'y trouve déjà inscrit de Béranger.

J'ai écrit, la semaine dernière, à Hugo et à Sainte-Beuve. Ce dernier m'avait demandé quelques-unes de mes poésies; je les lui ai envoyées.

Vous me faites un tableau si riant de la vie heureuse qu'on peut mener à Bruxelles, que je

regrette de plus en plus de ne pouvoir m'y fixer, car c'est là un rêve que je caresse depuis bien longtemps. Je crois vous avoir dit que, avant la révolution, le roi Guillaume me fit proposer, par l'organe de M. de la Coste, ministre de l'intérieur, et de M. de Beeckman, gouverneur du Limbourg, le choix d'une division au ministère de l'intérieur, et que j'acceptai uniquement pour pousser mes travaux littéraires avec le secours des bibliothèques de Bruxelles. Les évènements de 1830 renversèrent alors mes projets de drames, de romans, que sais-je ? Depuis lors, j'écrivis plusieurs fois à des personnes que je croyais en position de m'être utiles et qui ne répondirent pas à mes lettres. Et, fatigué de faire des démarches qui n'aboutissaient à rien, me voici resté à Maestricht. Quoique ma vie soit horriblement monotone ici, je la passe avec une exemplaire résignation. Voici comment je fais. Je me lève tard, je fume toute la journée des cigares espagnols, je passe plusieurs heures au café, je lis ou j'écris si je m'y sens disposé, je vais voir un ami ou une connaissance si la fantaisie m'en vient, et le reste du temps, s'il m'en reste, je m'occupe de musique. Souvent le spleen me fait visite ; mais je le conjure par la lecture de *René*, d'*Édouard* ou du *Lépreux de la cité d'Aoste*, livres que j'aime depuis mon extrême jeunesse et que je relis toujours. Souvent je pense à l'avenir

que je me promettais, à toutes les espérances que la révolution a fait avorter, et j'ai des jours de profond abattement. Ce qui me manque, c'est une occupation fixe. Aussi il est fort possible que je me décide à prendre la direction d'une fabrique de savons durs et mous que mon frère va établir ici et dans laquelle il me propose de me donner la moitié. Cela vaudra peut-être mieux que d'écrire des vers. Aussi je sens plus que jamais l'impossibilité de m'occuper de littérature dans une ville où je ne puis avoir recours à aucune bibliothèque, vu qu'il n'y en a pas. Je vous parlai, il y a quelque temps, d'un drame intitulé *Barneveldt*. Je croyais pouvoir me tenir à l'œuvre, après avoir noué l'intrigue, coupé les actes et les scènes, et me voilà arrêté tout court, parce qu'il me manque l'ouvrage de Sébastien Brandt, *Geschiedenis van het proces van Barneveldt, Grotius en Hogerberts*. Tout cela me fait vivement désirer d'être à Bruxelles, mais je n'ose plus l'espérer, moi qui n'y ai personne qui puisse m'en faciliter l'accès.

Vous parlez d'un journal scientifique et littéraire que vous allez fonder en votre ville. Vous me ferez plaisir en me donnant quelques détails sur cette entreprise.

Je regrette de ne pouvoir assister à vos proverbes. Ici, nous jouons le vaudeville depuis quelques mois. Nous avons un petit théâtre dans

les bâtiments du *spectacle*, où l'on représente, tous les quinze jours, deux pièces que j'arrange, parce qu'il n'y a pas de femmes qui jouent. Un petit orchestre exécute de beaux morceaux de musique avant chaque vaudeville. On s'occupe de former un chœur de chanteurs. Le 9 du mois prochain, on donnera le 1er acte du *Barbier de Séville*, de Rossini. C'est du grand, n'est-ce pas?

La demoiselle, pour l'album de laquelle je vous avais demandé des vers, a été à Bruxelles dans le cours du mois passé. Elle m'a dit qu'elle y a vu Melle Lesbroussart qui lui a parlé de ces vers. Comment Melle Lesbroussart a-t-elle pu soupçonner qu'ils fussent précisément pour la personne pour laquelle je vous les demandai? Ayez la bonté de vous informer, *sans avoir l'air de vous informer*, de tout ce qui a été dit, à cette occasion, entre Melle Lesbroussart et ma compatriote, et écrivez-moi cela un peu en détail. Mais *motus!*

Un confrère en Apollon fait imprimer, en ce moment, à Maestricht, un poëme traduit du hollandais de Spandaw et intitulé *les Femmes*. Cette publication se fait au profit des malades et des blessés de la citadelle d'Anvers. Après m'avoir poursuivi depuis six ans, ...

. . . . l'infatigable traducteur vient enfin de se mettre à ma merci. Il

me fit prier, il y a une quinzaine de jours, par un de nos amis communs, de jeter un coup-d'œil sur son manuscrit. Je l'ai lu, son manuscrit; mais quel gâchis! quel débordement de choses triviales! Chaque vers, pour ne parler que de la forme, aurait besoin d'être refait. Des idées, je n'en parle pas; je suis encore occupé à les chercher. Il m'a fallu du courage pour lire ses 150 pages.

On m'a fait espérer que pour me récompenser du service rendu au *poëte* gantois, celui-ci tâcherait d'obtenir pour moi du général en chef Dibbets, dont il est le factotum, la permission de sortir pour cinq ou six semaines de la ville. Si on ne me refuse pas cela, je me rendrai d'ici à Liége, où je resterai quelques jours, et d'où j'irai voir les ruines du château de Franchimont. De-là peut-être j'irai à Bruxelles, ou visiter les bords du Rhin, où j'aimerais bien que vous pussiez nous accompagner, un de mes amis et moi.

Rien de tout cela n'aura lieu avant la mi-avril. En attendant, écrivez-moi une longue lettre.

Au moment où j'allais clore cette épître, je reçois la lettre de Giron que vous avez la bonté de m'envoyer. Elle me fait le plus grand plaisir. Je lui écrirai dans quelques jours et lui enverrai des vers. Son ode à Léopold me plaît beaucoup sous le rapport littéraire. Dites-lui que je suis charmé de l'occasion qu'il me donne de renouveler notre

ancienne connaissance, et que, si nous nous sommes, depuis trop longtemps, perdus de vue, l'amitié que je lui ai toujours portée, n'a reçu aucune atteinte. Donnez-lui une bonne poignée de main.

P. S. daté du 30 mars.

Une jeune personne qui se connaît assez en fait de poésie, et qui me prit vos vers sur l'anniversaire de votre Elisa, au moment où je les reçus, vient de me les rendre. Je n'avais pu que les lire à la hâte. Je viens de les relire; ils m'ont fait beaucoup de plaisir. J'espère que vous m'enverrez encore quelque chose avec votre prochaine lettre. Je joins à la mienne une pièce intitulée *Rêves*. J'ai cinq ou six odes sur le métier; depuis quelques semaines, je n'ai écrit aucun vers. Celui qui a inventé la paresse, mérite qu'on lui retire son brevet.

IX. — LETTRE DU 26 AVRIL 1833.

Alfred de Musset. — Le Recueil encyclopédique belge.

Vous m'aviez promis de m'écrire une longue lettre avant votre départ pour Dunkerque. J'envoyai avant-hier quelqu'un à Tongres pour voir s'il n'y avait rien pour moi; mais rien.

J'ai écrit à Giron le 12 de ce mois. Aura-il reçu ma lettre? Car je crois avoir mal écrit l'adresse.

La permission de sortir de la ville pour une quinzaine de jours ne m'a pas encore été accordée.

On me fait espérer de l'obtenir d'ici à trois ou quatre jours. Si cela réussit, je partirai le 2 mai (jeudi). Je passerai le 3 à Liége et je serai à Bruxelles le 4 au soir.

Je viens de voir dans *le Libéral* les deux odes. *L'Indépendant* a donc fait des difficultés? N'importe, j'aime mieux que *le Libéral* les ait données. La correction est assez soignée.

Je joins à ce peu de lignes une ode que je viens d'envoyer à un mien oncle, vieux soldat de la République et de l'Empire.

Quand donc me donnerez-vous quelque chose de votre *Sardanapale?* Il y a si longtemps que vous promettez et vous ne tenez jamais. En vérité, je suis tenté de vous croire plus paresseux encore que moi. Peut-être ai-je eu tort de vous dire que je le suis et de vous porter ainsi à vous attribuer le même défaut; car on m'a dit que vous êtes très actif.

Avez-vous lu le dernier ouvrage de Musset (*Un spectacle dans un fauteuil*)? Que de belles choses dans ce volume! n'est-ce pas? Quels progrès il a faits depuis la publication des *Contes d'Espagne et d'Italie.* Bien que le Frank soit calqué sur le Manfred de Byron et sur le Faust de Göethe, quelle originalité dans le caractère de ce personnage! Suivant moi, c'est un talent de premier ordre qui se révèle là.

J'ai reçu depuis quelques jours un recueil de poëmes dramatiques d'Ernest Legouvé, *les Morts bizarres.* Il y a de très belles choses aussi dans ce livre; je vous l'apporterai la semaine prochaine.

Si vous pouviez m'écrire une bonne et longue épître dimanche ou lundi prochain, et que vous pussiez me la faire parvenir à Tongres, mardi ou mercredi au plus tard, je vous aurais beaucoup d'obligation.

Comment va le *Recueil encyclopédique belge?* J'ai prié Giron de vous dire que je m'inscris comme souscripteur à ce recueil.

Je n'ajoute pas un mot à cette courte lettre, parce que vous ne m'avez écrit que quelques lignes seulement en m'envoyant la circulaire de M. Lesbroussart.

X. — LETTRE DU 4 MAI 1833.

Le refus de général Dibbets de le laisser rentrer à Maestricht s'il s'avise d'en sortir. — Démarches de M. Lesbroussart auprès du ministre Ch. Rogier.

Dans ma dernière lettre, je vous disais que je comptais être ce soir à Bruxelles. Cet espoir que je nourrissais avec tant de joie vient de s'évanouir. Malgré toutes ses démarches pour qu'on m'accordât la permission de sortir d'ici pour une quinzaine de jours, le confrère dont je vous ai déjà parlé n'a pas réussi. Je ne puis vous dire combien cela me désespère. Enfermé depuis deux

ans et demie dans la grande cage de pierre qu'on nomme Maestricht, je comptais aller refaire un peu ma vie dans votre pays, et voici qu'on me le défend. Craint-on que, après avoir, là-bas› serré la main à vous tous que j'aime, je me sente plus révolté encore du despotisme qui nous accable? Le lieutenant-général, commandant de la forteresse, a répondu : *qu'il était fâché de devoir refuser mais qu'il y avait des raisons plus que suffisantes pour m'empêcher non pas de sortir de la ville, mais d'y rentrer.* Que faire donc? Je serais bien tenté d'accepter ce dernier parti et de quitter définitivement nos foyers; mais combien de temps encore dureront les circonstances qui alors me sépareront de ma famille? Car je vis ici avec mes parents, et il faudrait que je leur demandasse une pension pour vivre à Bruxelles. Si je pouvais prévoir quelle sera l'issue des démarches que M. Lesbroussart se proposait, comme vous me le disiez, de faire auprès de M. Rogier, je n'hésiterais pas et j'irais me fixer en Belgique et invoquer le bénéfice du traité de novembre 1831, qui reconnaît comme citoyens belges tous les habitants de la partie du Limbourg cédée à la Hollande. Si vous croyez qu'il y ait quelque chose à espérer de ce côté, écrivez-moi aussitôt que vous le pourrez et je prendrai une décision définitive. Mais il serait bon que tout cela restât secret pour

tout autre que vous et moi, afin que, en cas de non réussite, je ne sois pas exposé ici à des poursuites.

J'ai lu, avec le plus grand plaisir, votre ode à Grisar. C'est une des meilleures pièces que j'aie vues de vous. La versification en est extrêmement facile. Je suis curieux de voir votre *Orme de Vaurus* et vos strophes à Verboeckhoven dont Giron me parle avec éloge.

En relisant hier vos vers sur l'anniversaire de votre petite Elisa, l'idée m'est venue de tracer quelques stances que je vous adresse pour elle (1). Je vous enverrai, avec ma prochaine lettre, l'ode à Wappers, dont je vous ai parlé dernièrement, et une autre pièce intitulée *Colère*.

J'ai plusieurs odes sur le métier; mais je ne me sens pas disposé au travail à cause de toutes les tracasseries qu'on me fait ici où je suis, pour ainsi dire, gardé à vue par les limiers de la police militaire. J'ai commencé une ode intitulée *la Croisade*, une autre sur Isaïe, puis il me reste à achever celle que je destine à Geefs et plusieurs autres pièces : *Pompeïa*, *Prière*, *Isolement*, dont je vous donnerai une copie lorsqu'elles seront terminées.

(1) Cette pièce a paru dans *les Primevères* sous le titre : *A un enfant*. Elle commence par ce vers :

Jeune enfant, qu'il est beau le rêve de votre âge,

P. S. Je n'ai pas reçu les n^os du *Libéral* que vous me promîtes la semaine passée. J'ai lu cependant mes deux pièces imprimées. Mais quelle horreur, bon Dieu ! *parvis* au lieu de *parois*, et puis : *on se tord dans des vœux* au lieu de *on se tord dans ses vœux*.

Pensez aux renseignements, que vous m'avez promis sur ma compatriote.

Numérotez vos lettres, afin que je voie si on en intercepte.

—

Cette recommandation était inutile. Notre correspondance ne devait point se prolonger davantage. La lettre du 4 mai était la dernière qu'André devait m'écrire de Maestricht. De toutes celles que je lui avais adressées, pendant son séjour forcé dans la forteresse, une seule a été conservée ; elle ne porte point de date ; mais elle doit avoir été écrite vers le 8 mai. Comme elle a exercé une grande influence sur la destinée du poëte, je la transcris telle quelle. On y reconnaîtra la trace d'une grande précipitation causée pár l'émotion et par l'empressement de faire connaître à un ami une solution longtemps attendue.

» J'ai reçu ce matin, à mon retour d'une course

à l'abbaye de Villers, (course dont nous avions espéré que vous profiteriez) votre lettre du 4 courant. J'y vois vos regrets et je les partage. Mais j'y remarque aussi que la dernière lettre que je vous avais adressée, le 25 avril, à mon retour de Dunkerque et que celle du surlendemain ne vous sont pas parvenues. Je les ai pourtant fait tenir au commissaire de district de Tongres. Sans parler davantage, occupons-nous de l'affaire la plus importante pour nous, de celle qui fait que je vous écris à la hâte ce petit billet.

J'avais, ce matin, à dix heures, rendez-vous chez M. le ministre de l'Intérieur pour une affaire qui m'est personnelle. J'en ai profité pour arranger la vôtre. Le ministre me charge de vous écrire, (et il le ferait lui-même sans la crainte de vous compromettre) pour vous dire : que vous pouvez arriver au plus tôt à Bruxelles; que vous y trouverez, en arrivant, un emploi qui ne vous donnera presque pas de besogne, plutôt un simulacre d'emploi qui vous procurera d'abord douze à quinze cents francs jusqu'à ce que, avec l'aide du gouvernement, vous ayez publié votre recueil. Alors, aussitôt une *pension d'encouragement* vous sera allouée. M. Rogier a tellement à cœur de terminer promptement cette affaire, que voici ses propres paroles : « Qu'il vienne tout de suite, je lui assure une place, dussé-je le rétribuer sur mes appointe-

ments en l'attachant à mon cabinet, c'est-à-dire, en lui laissant le temps d'écrire à son aise. » Il m'a du reste donné mission d'aviser au moyen de vous attacher à l'administration de l'instruction publique. Je ne vous en dirai pas davantage. Arrivez bien vite, il n'y a pas de temps à perdre; quoique je pense que le ministère actuel subsistera, il est prudent d'assurer votre nomination avant la réunion des chambres, le 6 juin, réunion dont le résultat pourrait être un changement de cabinet.

Je ne vous recommande pas d'avoir de l'indulgence pour mon griffonnage; d'abord, je suis pressé; et ensuite, je vous avoue que cette décision du ministre m'a fait tant de plaisir que j'en éprouve une sorte de tremblement convulsif; pour moi, votre arrivée ici est une question vitale. »

CHAPITRE III.

LES PRIMEVÈRES.

1834-1852.

O mes fleurs que j'ai rassemblées,
Moi, l'obscur glaneur de chansons,
Soit au bord des sources voilées,
Soit au pied des humbles buissons !

Nouvelles poésies, page 307.

CHAPITRE III.

LES PRIMEVÈRES.

SOMMAIRE : *Installation à Bruxelles. — Cénacle de la rue des Douze Apôtres. — Collaboration au* Recueil encyclopédique *et à l'*Artiste, journal du progrès. Mephistophélès *mystifié.— Publication des* Primevères. *— Article de Mr J. B. Vautier. — Occupations temporaires à la Bibliothèque de Bourgogne. —* Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique. *— Élu correspondant de l'Académie. — Collaboration à la* Revue de Bruxelles, *à la* Revue belge, *de Liége. — Rédacteur en chef de* la Renaissance. *— Premier fragment du poëme des* Quatre incarnations. *— Publications diverses par la maison Alex. Jamar. —* La Belgique et la Hollande. *— Fêtes de Liége pour l'inauguration de la statue de Grétry. — Conférence de Mr Em. Deschanel. — Membre de la classe des beaux-arts. Mariage. Mort de son fils aîné. — Ode sur la mort de la reine Louise Marie. — Opinions religieuses et politiques.*

Ma lettre décida André. Je n'oublierai de ma vie la date de son arrivée à Bruxelles, car le lendemain 26 mai fut une journée bien douloureuse pour moi. Une fièvre cérébrale m'enlevait, en quelques heures, la plus jeune de mes deux filles. Au nombre des consolations qui me furent offertes dans ces cruelles circonstances, nulle ne me fut plus sensible que celles que je trouvai dans l'ami-

tié d'André et d'un autre ami, un jeune artiste liégeois avec qui je venais de renouer connaissance, à son retour de Rome où il avait étudié la sculpture sous la direction de Thorwaldsen et de Kessel, en qualité de pensionnaire de la fondation d'Archis. Louis Jéhotte, André Van Hasselt et moi nous prîmes un appartement, rue des Douze Apôtres, nous avions chacun notre chambre à coucher, le salon était commum. Nous y vécûmes en frères, jusqu'au moment où le mariage d'André d'abord, puis celui de Jéhotte rompirent l'association sans rompre des liens d'amitié qui ne devaient être dissous que par la mort.

Notre petit salon devint le centre d'une réunion où se rencontraient artistes et gens de lettres. Ph. Lesbroussart, notre aîné à tous, appartenant par son âge et par ses travaux à la génération précédente, mais se mêlant volontiers à la jeunesse dont il savait encourager les talents; Giron, son beau-fils, connu déjà par quelques poésies qui avaient été remarquées; Eugène Robin qui faisait son premier début par la lecture de son drame *Égoïsme*; Albert Grisar qui venait de se révêler au monde musical par sa romance *la Folle*, dont le succès avait été universel; Melle Zoé de Gamond qui préludait à ses sérieux travaux par une étude sur le poëte Alfiéri; Eugénie Poulet, jeune poëte, enlevée, peu de

temps après, au culte des lettres; Eugène Verboeckhoven, déjà célèbre; Gustave Wappers qui avait opéré dans l'art de son pays une révolution aussi profonde que celle qui venait de s'accomplir dans la politique; Henri Leys qui cherchait encore la voie qu'il devait parcourir triomphalement; puis tous les collaborateurs du *Recueil encyclopédique*, publication mensuelle qui en était à la seconde année d'une existence qui n'a guère duré; et enfin ceux qui allaient créer *l'Artiste*, feuille hebdomadaire ayant fourni une carrière un peu moins éphémère, mais qui a aussi succombé sous l'indifférence du public belge. Le pays n'était pas encore sorti de la crise politique; la vie littéraire, qui n'a jamais été bien active à Bruxelles, commençait à se réveiller. Le petit cénacle de la rue des Douze Apôtres peut revendiquer sa part de cette renaissance. Il fut l'embryon d'où sortit plus tard une association qui s'est largement développée sous le titre de *Cercle artistique et littéraire*. C'est dans ce milieu qu'André préparait la publication de son recueil de poésies auquel il donna le titre de *Primevères*, ces avant-coureurs du printemps. Il en donnait la primeur tantôt au *Recueil encyclopédique*, tantôt à *l'Artiste*, André avait alors vingt-sept ans; il y en avait dix qu'il écrivait en vers français. *Le Recueil encyclopédique* reçut encore de notre poëte des

communications en prose. On trouve dans la 3e livraison du tome III la traduction de deux ballades de Bürger, *Lénore* et *la Fille du pasteur de Taubenheim*. Dans la 1re livraison du tome IV, un conte noir intitulé *le Cœur truffé;* dans la livraison suivante, la traduction de deux autres ballades de Bürger, *le Chasseur sauvage* et *l'Enlèvement.*

Sa collaboration à *l'Artiste, journal du progrès,* fut plus longue et plus importante. Indépendamment d'une foule de poésies, il donna à cette publication les contes et les nouvelles dont voici l'indication : *le Bal masqué*, conte fantastique, signé seulement de son prénom André (tome 1er, pag. 16) ; *la Fin du monde*, conte fantastique, signé A. (même tome, p. 262). Au tome III on trouve : *Léonardo et Blandine; le Comte Waller*, signés A ; *Jehan de Boistfort* et *la Boîte d'acajou*, ainsi que *le Nain du roi Christian; la Juive de Bruges*, et enfin *le Sire de Fauquemont.* Dans le même tome III, deux articles littéraires, l'un *sur la poésie arabe*, l'autre *sur la poésie allemande.* Une analyse du tableau de G. Wappers, représentant le Christ au tombeau, suivie d'un sonnet adressé à l'artiste. Un fragment d'un *Voyage pittoresque dans l'ancienne Belgique*, et en dernier lieu une lettre adressée au peintre Bossuet *sur une maison d'Ypres et une maison de Malines..* Au

tome IV, un article sur le poëte Théodore Koerner dans lequel se trouve la traduction en vers de *la Chasse de Lutzow*, ainsi que la traductiou en prose de *la Chanson du saule ;* cet article est signé T. Un autre sur les légendes et chansons populaires; *les Ralünkes*, extraits d'une des légendes de l'histoire des îles de la Baltique; *la Croisade des enfants de Thuringe*, plusieurs légendes allemandes et suédoises.

Ici se place un petit épisode de ma vie littéraire, épisode dans lequel André eut aussi son rôle. C'est le 11 janvier 1834 que fut représenté sur le théâtre de la *Monnaie*, le malencontreux drame de *Sardanapale*, imitation libre de celui de lord Byron. On sait quel en fut le succès. Je suis loin de m'inscrire contre le jugement sévère que prononça le public à la seconde réprésentation. Mais il n'est peut-être pas hors de propos d'indiquer certaines causes qui ont eu leur part dans ce résultat. Trois mois au moins avant la représentation, d'aimables écrivains anonymes, qui ne pouvaient pas connaître un seul vers de l'ouvrage, ouvrirent, sur la seule annonce de la mise du drame à l'étude, un feu continu contre l'auteur. Il se publiait alors à Bruxelles, un journal intitulé *Méphistophélès*, qui s'est rendu célèbre par l'insolence de ses rédacteurs; c'est dans ses colonnes que, chaque dimanche, paraissaient contre moi

quelques boutades qui avaient pris un caractère de personnalité grossière. Un soir du mois de novembre 1833, Van Hasselt et moi prenions le thé dans notre petit salon de la rue des Douze Apôtres, quand l'idée nous vint de mystifier ces folliculaires anonymes. Nous rimâmes ensemble une scène burlesque entre Sardanapale et sa favorite et l'envoyâmes au *Méphistophélès* en l'accompagnant d'une lettre dans laquelle, gardant nous-mêmes l'anonyme, nous lui disions que nous étions parvenus à nous procurer cette copie de la IVe scène du 2e acte du drame annoncé déjà depuis plusieurs mois. A cette scène était jointe une pièce en vers à échos que nous avions aussi fabriquée à nous deux. Voici cette pièce.

A M. Louis Alvin,

Lorsque je t'aperçois, pauvre poëte Alvin
vain,
Déroulant les feuillets de ton Sardanapale
pâle
Je fuis, pour n'ouïr point tes monotones vers,
vers
Quelque asile à l'abri de l'ennui que j'évite
vite.
Au lieu de te produire, ah! demeure à l'écart :
car
Vainement ton esprit à fourbir sa merveille
veille.
Tu n'atteindras jamais au céleste parvis.
vis

Pour boire et pour manger, à régler ta dépense
pense.
Brosse ton manteau gris qu'un jour j'ai vu, morbleu !
bleu.
Rajuste ton vieux frac, équarris ta casquette;
quête
Pour les réfugiés ou des sous ou des francs,
rends
A lord Byron l'honneur que menace ton drame ;
rame,
Ru' d'Assaut, tout le jour, comme un galérien ;
rien
Moins que l'art de Hugo ne convient à la taille;
taille
Ta plume pour bâcler des rapports. Au surplus,
plus
Tu fais de vers et plus le public t'est hostile.
Style
Poétique crois-moi, mon cher, ne te va point
•

La mystification ayant eu son plein succès et *Méphystophélès* ayant inséré la scène que nous lui avions envoyée, je lui écrivis le 5 décembre 1833, une petite lettre signée, dans laquelle en le remerciant ironiquement de sa bienveillance, je lui faisais savoir que le démon, dans sa personne, s'était encore une fois laissé jouer (1).

(1) Je viens de lire, dans la chronique de *l'Artiste*, par Pierre Dax. « On causait, vers 1833, d'habiletés poétiques avec Théophile Gautier, L'Hôte, Houssaye, Beauvoir et les autres. Chacun disait son mot. Mais des propos, on passa bientôt aux expériences. Les morceaux les plus drôles furent ainsi écrits. » Et comme l'échantillon le mieux réussi des produits de ce concours,

On pense bien que les sentiments des rédacteurs, de ce que l'on appelait la *sale feuille* n'en furent pas rendus meilleurs. On me le fit bien voir. Il ne fallut pour les forcer à cesser les articles dénigrants qui s'adressaient à la personne plus encore qu'à l'écrivain, rien moins que l'échange de deux balles dans une allée du bois de la Cambre.

Je n'aurais point rappelé ce petit épisode, s'il ne servait à donner une idée de ce qu'était à cette époque la critique littéraire à Bruxelles, et surtout si un confrère, trop jeune pour avoir connu la chose *de visu*, n'avait pris la peine de la rappeler, en l'altérant, quelques trente ans plus tard.

Le correspondant bruxellois du journal d'Anvers *le Précurseur*, rendant compte d'une séance de l'Académie, eut la bienveillante idée de faire remarquer que celui qui occupait le fauteuil, entre Fr. Fétis et Ad. Quetelet, était l'auteur de ce

le chroniqueur donne une pièce, en rimes à échos, commençant par ces mots :

Plus d'un jeune écrivain
vain.

Et finissant par ce vers

Crois-moi, mon cher Houssaye,
Essaye.

« Ces vers, ajoute M. P. Dax, sont de Louis Bergeron ; l'écrivain le plus spirituel du siècle, celui qui fut accusé d'avoir tiré sur le roi Louis-Philippe, lui qui n'aurait pas tué une mouche. »

Est-il besoin de déclarer que ni Van Hasselt ni moi nous n'avions aucune connaissance de cette facétie quand nous avons écrit notre boutade.

Sardanapale, si conspué, où se rencontrait, disait-il, ce vers ridicule :

Le sceptre dans ma main n'est pas un petit pois.

C'était une facétie ramassée dans un autre journal, rédigé aussi par un de nos confrères en Apollon. Le correspondant du *Précurseur* attribuait dans la même lettre les vers à écho cités plus haut à Eugène Robin. C'était calomnier l'auteur d'*Égoïsme* que de lui attribuer une action qui eût été peu honnête et pouvait même être taxée d'ingratitude. J'ai raconté ailleurs (1) mes rapports avec Eugène Robin. Il était incapable d'un pareille action. Il s'est toujours rappelé avec reconnaissance que c'est moi que lui ai procuré le moyen de se produire. Rien n'était d'ailleurs plus éloigné de son caractère que le genre de plaisanterie auquel nous nous étions livrés, Van Hasselt et moi. Revenons aux *Primevères*.

Pour la formation du recueil dont il méditait la publication, André fit un choix où se manifestent les opinions un peu exclusives qu'il professait alors en matière littéraire. Laissant de côté tout ce qui avait précédé son chemin de Damas, l'instant de sa conversion, il compléta néanmoins un volume de 360 pages assez compactes auquel il

(1) Voir, dans la collection intitulée *Galerie de contemporains*, le volume ayant pour titre : *Eugène Robin poëte, critique et publiciste*, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1867.

joignit une préface de deux pages seulement. Il avait choisi pour ce livre le titre de *Primevères*, « humbles fleurs d'avril, peu odorantes, peu durables. » « Après ceci, dit-il, l'auteur espère donner quelque chose de moins médiocre. D'abord un recueil de satires, sous le titre de *Hommes politiques et hommes littéraires en Belgique*, puis deux drames et un roman dont les sujets sont pris dans notre histoire. » Ce recueil de satires n'a jamais vu le jour; l'auteur leur a adressé une ode que je trouve imprimée dans le volume, publié en 1852, et qui commence par ce vers :

Silence, mes lions, ô mes tigres, silence!

Je n'ai point trouvé de trace de ce recueil dans les papiers qui m'ont été remis après la mort d'André. L'aurait-il détruit? Pour ce qui est des drames et des romans, je ne pense pas qu'il ait achevé aucun drame. Ce n'était point sa vocation; sa manière essentiellement lyrique se prêtait difficilement aux scènes de la vie réelle. Toutefois, il en a lui-même soumis deux échantillons au public. Le premier tableau du premier acte du *Siège d'Anvers en* 1585, qui se trouve à la page 170 du tome II du journal *la Renaissance*, et le 2e acte des *Barons des Oreades*, dans le volume de 1857. Le premier acte de ce drame se trouve parmi les poésies inédites où l'on rencontre encore, à l'état fragmentaire, quelques scènes d'autres essais dra-

matiques, tels que *Artevelde*, *Charlemagne*, *Jacqueline* et *Barneveldt*. En fait de romans historiques, je ne connais de lui que *les Gueux de Mer*.

La publication des *Primevères* produisit une certaine sensation. La critique toutefois ne l'accueillit point avec beaucoup de bienveillance. Quelques-uns n'y voulurent voir qu'un reflet des poésies de Victor Hugo. Ceux que la nouvelle école avait séduits affectaient de ne trouver aucune originalité chez celui en qui ils ne voyaient qu'un imitateur. Les autres, et c'était le plus grand nombre, fidèles aux traditions classiques, daignaient à peine s'en occuper. Je ne me rappelle qu'une appréciation tout-à-fait loyale : elle est d'un écrivain qui toute sa vie s'est montré scrupuleux observateur des principes de l'école classique, mais qui était capable de sentir le beau partout et sous quelque forme qu'il se manifestât. M. J. B. Vautier a publié dans *l'Artiste* deux articles sur les *Primevères*. Voici un extrait du premier :

« Comme il (M. Van Hasselt) appartient à l'école moderne, et qu'il écrit visiblement sous l'influence du chef de cette école, son livre se ressent un peu de l'admiration qu'il professe pour le peintre novateur qui nous a donné *les Orientales* et *les Feuilles d'Automne*. Pas une page des *Primevères* qui n'en rappelle la touche vigoureuse et l'exagération de coloris : avec l'inter-

valle, s'entend, qui sépare le maître du disciple, l'original de la copie. Des deux côtés, la même ardeur d'hyperboles, la même soif d'énumération, le même désir de briller, même aux dépens du bon sens et de la vraisemblance. Ce n'est pas, je le dis encore, que je prétende ne voir dans la poésie de M. Van Hasselt qu'une contrefaçon de celle de Victor Hugo, ni que je croie notre compatriote blâmable des efforts qu'il a tentés pour échauffer son esprit au foyer de l'astre le plus éclatant de notre horizon poétique; mais M. Van Hasselt avec ses ressources et son habileté à manier le vers français, ne doit pas craindre de marcher dans sa force et dans sa liberté. Sa lyre est harmonieuse; les cordes n'en sauraient être rebelles sous ses doigts....

« La versification de M. Van Hasselt est de bon aloi; sa poésie n'est pas du plâtrage. Elle a de la verve et une brusquerie de forme, qui l'emporte de beaucoup à mes yeux sur la circonspection de quelques rimeurs à principes. Mais il faut surveiller cette verve qui pourrait devenir indocile et jouer de mauvais tours à l'auteur; il faut faire disparaître cette brusquerie, préférable au début à une timidité maladroite.

« Il y a dans ce volume, et je l'avoue volontiers, quelque chose qui vous charme et vous entraîne, à la première lecture. Le vocabulaire de l'écrivain

est abondant et harmonieux. Son imagination prodigue les couleurs, et ne prétend reculer devant aucune hardiesse, dès qu'il y a de l'effet à produire.

L'auteur frappe souvent fort et quelquefois juste. On rencontre dans son livre bon nombre de traits brillants et de pensées nobles et délicates, c'est une voix de poëte qui s'essaie, un peu à l'aventure, il est vrai, mais du moins avec cette confiance de soi-même que donne l'âge et le talent.

« J'ai pu parcourir à mon aise, et sans fatigue aucune, la collection des *Primevères* de M. Van Hasselt. Cette revue a été pour moi comme un voyage de plaisir, accompli sans aucun regret du temps et de l'attention que j'y ai donnés ; et j'en rapporte des impressions dont le souvenir n'a rien que d'agréable, je vous assure. »

L'auteur de cet article, homme respectable à tous égards, classique sincère et éclairé, en consacre un second à relever les défauts et les fautes de l'auteur. Il le fait en conscience, et quoique je sois très éloigné de m'associer a tous ses jugements, je reconnais qu'il n'y apporte aucune malveillance et qu'il est sincère quand il s'exprime ainsi en terminant :

« Ce n'est point par plaisir que j'ai repris l'auteur, c'est un droit que j'ai exercé, c'est un devoir que j'ai rempli, plutôt en admirateur qu'en

juge du talent de M. Van Hasselt. J'ai vu, dans son œuvre, une œuvre nationale, mélangée d'imperfections et de beautés, à vrai dire; mais supérieure, comparaison faite, à tous les recueils de vers, sans exception, qui ont paru chez nous depuis quelques années. J'ai cru que cette œuvre nous appartenait à tous; que tous avaient intérêt à voir se perfectionner un talent qui s'annonce sous d'aussi heureux auspices. »

Il me sera permis, après plus de quarante trois ans, de signaler quelques expressions condamnées par le critique de 1834, et que les lecteurs de 1877 absoudraient chez un poëte. Ainsi, pourquoi proscrire l'épithète de *blonde*, appliquée à la mer, surtout quand on veut montrer en quoi diffèrent des vagues de la mer du nord, déferlant sur nos plages sablonneuses, celles de la baie de Naples, N'était-il pas permis de se servir de mots *bleus remparts* en parlant des forteresses de Mons et de Charleroy, qui étaient revêtues de pierres de taille de cette couleur? Le *râle du tocsin* n'est pas une image tout-à-fait sans justesse. Les mots *carrés épiques*, appliqués aux bataillons qui se sont immortalisés dans les guerres de la république et de l'empire, ne sont pas indignes de figurer dans le vocabulaire de la poésie. De même que l'on dit très bien un *linceul de neige*, on peut tout ainsi bien dire, en parlant de la cendre volcanique qui

recouvre les vieilles cités d'Herculanum et de Pompéi, *une robe de cendre*. La légende très populaire du feu follet, qu'on présente comme un enfant mort-né demandant le baptême, peut assurément trouver place dans une ballade. M. Vautier relève comme une faute cette image que, pour ma part, je trouve aussi poétique que pittoresque surtout dans une ode pindarique : *les flots échevelés qui dressent leur poitrail* autour du vaisseau battu par la tempête, et *la mer qui s'enroue à crier dans le vent;* ces deux images sont, à mon sens, bien plus voisines de la réalité que *Neptune en courroux qui gourmande les flots*. Je ne comprends pas qu'un homme d'autant de goût que M. J. B. Vautier n'ait pas senti ce qu'a de vraiment poétique cette expression *la poussière olympique baignant les essieux* du char du vainqueur des jeux. Mais on ressentait encore, à cette époque, une excessive timidité et l'on n'accordait pas plus de priviléges à la poésie qu'à la prose. Je passe d'ailleurs très volontiers condamnation sur la plupart des autres observations du critique. L'abus de l'énumération, de la répétition, de l'emploi des mots scientifiques, dont la seule consonnance justifie la place qu'ils occupent au bout du vers pour former une rime; tels que *le frais des ronniers*, le *Vaisseau Naglefare*, les *fleurs de Xéranthème* ou de *Chrysanthème*, une *aile de Spargane*. Du reste, on peut voir, par la

suite de ses ouvrages, que Van Hasselt a tenu compte de celles de ces critiques qui étaient réellement fondées.

Je ne saurais dire si la maison Hauman, qui édita les *Primevères*, en retira quelque profit ; la chose serait assez surprenante : car, suivant l'exemple de tous ses confrères en poësie, l'auteur, qui avait obtenu du gouvernement un subside pour couvrir les frais d'impression, donna plus d'exemplaires de son livre qu'il n'en fut vendu. Parmi ceux à qui le volume a été adressé *ex dono auctoris*, M. le baron de Stassart figure en première ligne. L'exemplaire qui lui fut offert, et qui se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de l'Académie, porte, sur le feuillet de garde, le sixain suivant :

A Monsieur le baron de Stassart,

Ces humbles fleurs d'avril, ces pâles primevères,
Ecloses sous des cieux et sous des vents contraires,
Ne les accueillez pas avez trop de dédain.
Donnez-leur pour abri vos pénates fidèles,
Vous qui ne cultivez dans votre frais jardin
D'autres fleurs que les immortelles.

Notre illustre fabuliste a répondu par la petite pièce que voici. On la trouve écrite de sa main sur la même page du livre.

Que tu possèdes bien l'heureux secret de plaire !
Que j'aime tes charmantes fleurs !
L'immortelle à la primevère

S'unit pour couronner tes talents enchanteurs.
Ta gloire n'est point éphémère,
Et la postérité, quoique toujours sévère,
Comme l'âge présent, t'offrira des lecteurs.

Les intentions bienveillantes que M. Charles Rogier avait témoignées en faveur du poëte ne se purent réaliser immédiatement après l'arrivée de ce dernier à Bruxelles. C'est seulement par un arrêté du 27 août 1833 que le ministre de l'Intérieur lui donna une position quasi-officielle, bien qu'encore absolument gratuite. Il le chargea, conjointement avec M. le chevalier Marchal, conservateur de la bibliothèque de Bourgogne, de former le catalogue provisoire de cette célèbre collection. Lors de la publication des *Primevères*, l'auteur obtint un subside qui servit à payer les frais d'impression. Enfin, le 12 mai 1834, une indemnité, qui pouvait se monter annuellement à 1500 francs, lui fut allouée à charge de rechercher, dans les archives du royaume et dans les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, les documents intéressant les lettres, les sciences et les arts, et d'en faire, chaque trimestre, un rapport au ministre de l'Intérieur. Un autre arrêté, du 31 juillet de la même année, circonscrit le champ de ses opérations. D'après ces nouvelles dispositions, Van Hasselt doit extraire des documents reposant dans les dépôts indiqués plus haut, les

pièces de poésie flamande ou française d'anciens auteurs belges qui seraient propres à entrer dans un ou deux recueils dont la publication, suivant les intentions de M. Charles Rogier, *devait avoir lieu par les soins du ministère de l'Intérieur.* Un arrêté royal du 22 du même mois venait de créer la Commission royale d'histoire. L'idée, dont le germe se trouve dans l'arrêté ministériel du 31, fut reprise et développée plus tard par M. Van de Weyer, lorsque, par les arrêtés royaux du 1 décembre 1845, ce ministre procéda à la réorganisation de l'Académie des sciences, des lettres et des beaux-arts, et fit décréter, entre autres, la publication d'une collection des grands écrivains du pays ainsi que des anciens monuments de la littérature flamande.

La situation officielle d'André Van Hasselt, ne fut point modifiée; il ne reçut ni nouvelle mission, ni allocation de traitement fixe avant le mois de novembre 1842, époque où le ministre J. B. Nothomb procédait à l'organisation de l'inspection des écoles primaires en vertu de la loi du 23 septembre.

Les travaux que le poëte accomplit durant le temps qu'il fut attaché à la bibliothèque de Bourgogne, ont eu pour résultat la composition d'un mémoire couronné en 1838 par l'académie sous le titre de: *Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique.*

La classe des lettres de cette compagnie l'élut membre correspondant dans la séance du 15 décembre 1837, après avoir admis et inséré, dans le tome III de ses bulletins, sa notice sur le ménestrel flamand Louis Van Vaelbeke. J'ai parlé plus haut des opuscules qu'André a semés à cette époque dans les divers journaux quotidiens et autres ; citons encore, comme production de cette période, le *Voyage aux bords de la Meuse, légendes, récits et traditions, avec des dessins par Paul Lauters*, Bruxelles, Société des beaux-arts.

De 1837 à 1840, Van Hasselt a prêté une active collaboration à la *Revue de Bruxelles*. Sans parler des poésies qui, plus tard, ont trouvé place dans les recueils dont il sera question au chapitre suivant, plusieurs des travaux en prose, publiés par lui dans cette revue, méritent d'être rappelés.

Dans la livraison d'août 1837, un article sur le livre de Baudouin, comte de Flandre, publié par MM. C. P. Serrure et Voisin ; dans celle de janvier 1838, *Au coucher du soleil*, souvenir de la vie d'étudiant ; de décembre, *Albert Durer*, *Lettre à Olympio ;* de février 1840, *Sur l'architecture ancienne en Belgique*, à propos de l'*Histoire de l'architecture*, de Ch. Hope, traduite de l'anglais, par A. Baron ; en juin, *Histoire de la vie et des ouvrages de Pierre-Paul Rubens*. A la même poque, il envoyait aussi son tribut à la *Revue*

belge, qui s'imprimait à Liège. On trouve au tome X, 1838, page 195. Une étude philosophique et historique belge, intitulée : *Theophilus*, *poëme*, et *Jean d'Esmorée*, drame flamand du seizième siècle. Au tome XI, *les Gueux de Mer*, chronique belge du même siècle. Au tome XII, un article sur les travaux historiques en Belgique. Aux tomes XVI, et XVII, cinq longs articles, intitulés : *Étude sur les causes des soulèvements et des guerres de paysans du moyen-âge.*

A dater de 1839, Van Hasselt devint le rédacteur en chef de *la Renaissance illustrée*, position qu'il conserva jusqu'en 1845. Comme le prouve une note de son successeur, M. Luthereau, inscrite à la page 20 du tome XII de ce recueil. On y lit : « M. Van Hasselt peut, à bon droit, être considéré comme le père de *la Renaissance*. Il a été pendant six ans le rédacteur en chef de cette feuille, et aujourd'hui encore, entre les loisirs fort courts que lui laissent ses fonctions administratives et académiques, il y apporte souvent le tribut de ses travaux et de recherches scientifiques fort importantes. »

Là encore, Van Hasselt montre une grande fécondité : sa prose et ses vers enrichissent presque chaque livraison. On se rappellera que ce recueil servait d'organe à une société qui s'était constituée à Bruxelles, en vue de favoriser les beaux-

arts, de veiller à la conservation des monuments, d'encourager les jeunes peintres, architectes et sculpteurs. Le prince de Ligne en était le président. J'aurai, un peu plus loin, l'occasion de citer un rapport en vers, dans lequel Van Hasselt, le secrétaire de l'association, en expose le but et nomme les principaux membres qui en font partie. Parmi les productions en prose que Van Hasselt a données à *la Renaissance*, je citerai un article, intitulé : *Rectification d'un épisode de la vie de Van Dyck* (tome V., p. 170) ; *Histoire et aventures de Pierre Schlemil* (tome VI, p. 336) ; *les Lettres sur le peintre Roger Van der Weyden*, adressées au docteur Hotho (tome IX et X) ; un grand nombre d'articles sous la rubrique : *Curiosités et anecdotes pour servir à l'histoire de l'art en Belgique ;* sur la collection de tableaux de Marie de Hongrie, à Malines ; une introduction à l'histoire des maîtres de l'école flamande (au tome XV). C'est dans ce même recueil qu'il fit paraître pour la première fois des fragments de son poëme *les Quatre Incarnations du Christ*, œuvre capitale à laquelle il n'a cessé de travailler pendant la plus belle partie de sa vie.

Durant la période décennale, comprise entre les années 1843 et 1853, Van Hasselt sut mener de front des travaux administratifs importants et des études littéraires, historiques, archéologiques.

Indépendamment de sa collaboration aux divers recueils périodiques, dont il vient d'être rendu compte, il a fourni un contingent très considérable à plusieurs grandes publications de la librairie nationale de M. Alexandre Jamar : *les Belges illustres*, trois volumes grand in-8°; *la Belgique monumentale*, un volume même format, 1844-1845; *les Rois contemporains* et la *Biographie nationale*, 1853. Il ne faut pas confondre cette biographie nationale avec la grande publication, portant le même titre, qui se poursuit, sous la direction d'une commission de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts. Van Hasselt écrivit, pour *les Belges illustres*, six notices, une dans le premier volume : Jean I[er], duc de Brabant, et cinq dans le 2[e] volume : les frères Hubert et Jean Van Eyck, Bernard Van Orley, Carel van Mander, Erasme Quellyn et le très contestable Gérard de Saint-Trond. Peu convaincu, sans doute, du droit que ce prétendu architecte de la cathédrale de Cologne pouvait avoir à une place dans le Panthéon belge, il ne l'a point traité comme les autres; il lui consacre une sorte de légende dithyrambique. Du moins le mérite littéraire de la poésie balance le manque d'authenticité du personnage. Il donna à *la Belgique monumentale*, 1844, trois articles : *Malines*, *Turnhout* et *Lierre*. *Les Rois contemporains*, autre

publication entreprise et non achevée par la maison Jamar, contenait dans ses premières livraisons deux articles de Van Hasselt, ceux du roi Léopold Ier et de la reine Victoria.

Les deux volumes de la *Biographie nationale*, de M. Alex. Jamar parurent seulement en 1853. C'est en quelque sorte une édition nouvelle des *Belges illustres*, remaniée, augmentée, mise dans un ordre systématique. Van Hasselt eut la direction de cette publication dont il rédigea l'introduction, et à laquelle il donna, outre les articles qui avaient déjà figuré dans *les Belges illustres*, les notices suivantes : au tome Ier, *Boduognat et Ambiorix*, *Magnence. Les Mérovingiens*, *Pepin de Landen*, *Pepin d'Herstal*, *Charlemagne*, *Baudouin bras-de-fer*, *Regnier au-long-col*, *Robert II, comte de Flandre*, *Charles-le-Bon*, *Jean l'Aveugle*, *Philippe-le-Bon*, *Jacqueline de Hainaut*, *Albert et Isabelle*, *Jean Tilly et Charles de Buquoy*, *Clerfayt*, *les Premiers missionnaires belges*, *Saint Lambert et Saint Hubert*, *les Derniers missionnaires*.

Au tome II, l'*introduction; chroniqueurs*, *historiens*, *biographes*, *voyageurs et géographes;* les *naturalistes*, les *médecins* et les *anatomistes*, *mathématiciens et mécaniciens;* les *lettrés*, *poëtes latins*, *flamands et français;* les *imprimeurs*, les *architectes*, les *sculpteurs*, les *peintres*, *Quentin Metsys*, les *graveurs* et les *musiciens*.

En 1849 commença la grande entreprise de la même maison, la *Bibliothèque nationale*, formant une sorte d'encyclopédie populaire, écrite exclusivement au point de vue belge. Chargé de diriger la 2me série de cette publication, les volumes traitant de l'éducation, j'obtins de Van Hasselt un concours aussi actif que éclairé. Lui-même écrivit, pour la série historique, quatre volumes qui sont reproduits dans l'édition posthume de ses œuvres. C'est d'abord *les Belges aux croisades*, récit animé et pittoresque, qui se prêtait merveilleusement au style poétique de l'auteur. Les deux volumes de l'*Histoire des Belges* sont d'une lecture moins attachante. L'auteur remonte aussi haut qu'il était alors possible de remonter dans la nuit des temps; il multiplie tellement les détails que le deuxième volume, qui n'a pas eu de continuation, s'arrête à l'invasion des Gaules par Jules César. On croirait que, préoccupé du soin d'éviter le reproche de plagiat, il a voulu citer, sans en oublier un, les ouvrages par lui consultés; presque chaque phrase est appuyée d'une note donnant l'indication de l'auteur et de l'endroit rappelé. Ce luxe d'érudition rend la lecture du livre fatigante, mais lui donne une vérité et une valeur scientifique dont la plupart de nos historiens ne se sont guère piqués. Van Hasselt semble s'être attaché à montrer qu'il savait puiser aux vraies

sources, répondant ainsi indirectement aux critiques dont il avait été l'objet à l'occasion d'un autre volume faisant partie de *l'Univers pittoresque* de la maison Didot de Paris, *la Belgique et la Hollande*. Ce livre, écrit avec trop de précipitation, et qui était plutôt une compilation avouée qu'une œuvre originale, lui avait valu une attaque peu mesurée, bien qu'elle fût en vers et en prose, de la part d'un écrivain de talent, mais qui se serait volontiers attribué le monopole de l'histoire des lettres et des arts de la Belgique. Dans cette circonstance, André avait trouvé un vaillant défenseur, Charles Hen, qui croisa bravement, non le fer, mais la brochure avec l'adversaire de son ami.

En juillet 1842, l'inauguration de la statue de Grétry, à Liége, fut pour Van Hasselt l'occasion d'un grand succès. Il lut, dans la séance de la Société d'émulation, l'ode magnifique qui ouvre le volume de 1852, *la Belgique.*

Plusieurs écrivains français, qui assistaient à la fête en qualité de représentants de leur pays, firent à André une chaleureuse ovation et le proclamèrent grand poëte. Ses concitoyens, pour cette fois, entraînés par l'exemple de l'étranger, exemple tout puissant chez nous, s'associèrent à cette ovation et lui prodiguèrent l'éloge et les marques de sympathie : Lesbroussart, Van Hulst,

Jammes l'acclamèrent au banquet officiel; un splendide bouquet fut placé sur son assiette. Son pays d'ailleurs, ne fut point prodigue envers lui de ses manifestations enthousiastes. Il en obtint encore une un peu plus tard, mais elle fut en quelque sorte une surprise.

Bruxelles a conservé le meilleur souvenir d'un aimable et très sympathique conférencier qui, pendant de longues années, a charmé le Cercle artistique et littéraire par sa parole si claire, si simple, si pénétrante, avec un grain de malice bien apprécié de ceux et particulièrement de celles qui l'écoutaient. Ce conférencier eut un jour l'idée de mystifier, d'une façon bien innocente d'ailleurs, l'auditoire dont il s'était assuré la bienveillance. Il annonça une conférence sur un poëte inconnu et, durant près de deux heures, il tint l'assemblée sous le charme de sa parole, en lisant des poésies qui furent vivement applaudies. Il y avait bien trois personnes dans la salle qui en reconnurent l'auteur; mais les autres éprouvèrent un sentiment de stupéfaction mêlé d'un peu de honte lorsque M. Emile Deschanel, s'adressant au public, comme un régisseur à la fin d'une première représentation, prononça ces paroles sacramentelles : « Mesdames et Messieurs, l'auteur des pièces que j'ai eu l'honneur de vous lire est M. André Van Hasselt, votre compatriote ». Ce qui prouve en

effet, que le public belge pourrait applaudir les œuvres nationales, même en fait de littérature, s'il se rencontrait des journaux, des critiques ou des éditeurs pour en faire parvenir la connaissance jusqu'à lui.

André s'était marié en 1837. Il avait épousé la fille de M. Héris, le savant expert du musée de peinture. Toutes les convenances se rencontraient dans cette union qui n'était ni un mariage de convenance ni un mariage d'argent ; c'était le résultat d'une affection mutuelle dont il ne serait pas bien difficile de retrouver la trace poétique. De cette union sont nés trois enfants, deux fils et une fille. L'enfant qui arrive dans un jeune ménage y apporte la joie, resserre les liens qui unissent les parents ; c'est une diversion aux ennuis et aux labeurs de chaque jour, car la vie de l'homme supérieur n'est jamais exempte d'ennuis. Il faut qu'il lutte sans cesse et rien n'est plus propre à soutenir le courage que le bonheur domestique. L'aîné des fils était venu au monde au mois de septembre 1843, deux ans plus tard la famille s'augmentait d'un second fils. Les jours de ces deux enfants étaient comptés.

Charles, le plus jeune, fut enlevé, à l'âge de 5 ans, à l'affection de ses parents. Ce fut la première grande douleur que le ciel réservait à ce père. Hélas ! ce n'était pas la dernière ! Le sou-

venir de ce cher petit, de sa mort prématurée ne l'a jamais quitté, ce fut la tache de feu qu'il conserva toujours devant les yeux. Qu'on lise les pièces qui datent de ce triste évènement, on y reconnaîtra le trace d'un chagrin qui ne veut pas être consolé. *L'Etoile couchée, la Tache de feu, Première neige, la Fleur de l'oubli, le Livre fermé* en sont l'expression immédiate. A partir de ce jour, presque toutes les productions du poëte revètent un caractère de profonde mélancolie. Dans les *Primevères*, le sentiment vient surtout de l'imagination; c'est un jeune homme qui n'a encore eu rien de bien précieux à regretter, qui s'étant forgé un bonheur chimérique, pleure ses illusions déçues : Maintenant c'est un père qui exhale sa plainte. Il a possédé un objet réel sur lequel il avait placé toutes ses affections présentes et ses espérances d'avenir. Cet objet si cher lui a été enlevé par un malheur irréparable.

Pendant cette même année 1850, la Belgique avait aussi fait une perte irréparable dans la personne de sa sainte et bien aimée reine. Tous les poëtes belges payèrent un tribut de regret sur la tombe royale. Van Hasselt ne fut point le dernier; l'ode splendide qu'il écrivit devant la sépulture de Laeken restera comme un des plus beaux morceaux que la muse française ait inspirés à une poëte belge. Ceux qui ont refusé obstiné-

ment à l'auteur le prix quinquennal de poésie, ne trouveront point d'excuse devant la postérité lorsqu'elle s'occupera de l'histoire littéraire de notre époque.

Esprit éclairé et indépendant, Van Hasselt appartenait par ses opinions à ce libéralisme tolérant qui abandonne à l'unique juridiction du for intérieur les croyances et les dogmes. Il se trouvait donc, à l'égard du libéralisme militant dans une situation analogue à celle qu'avait prise le comte de Montalembert, dans ses dernières années, vis-à-vis du catholicisme romain. Ami de la liberté de pensée, croyant aux progrès de l'humanité, à un progrès sage, mesuré, n'avançant qu'avec circonspection, il ne témoignait pas moins de répulsion aux intransigeants de l'ultramontanisme qu'à ceux qui chantent : *Plus de dogmes, plus de messies*. Cette situation explique bien des mécomptes de l'écrivain qui, poëte avant tout, s'éprenait de belle passion pour toute idée qui s'offrait à son esprit avec un caractère de générosité, de dévouement, de grandeur, d'abnégation. La violence, l'oppression, de quelque part qu'elles vinssent, et l'obscurantisme lui inspiraient une haine instinctive (1). Les exagérés des deux

(1) M. Pierre Dax, dans la chronique de *l'Artiste* (octobre 1876), attribue à Victor Hugo cette pensée : « Etre de tous les » partis par leur côté généreux, n'être d'aucun par leur côté » mauvais ; telle est la voie que doit suivre le poëte au milieu des

partis pouvaient seuls trouver sa conduite inconséquente ; elle n'était que logique et correcte, du point de vue où il s'était placé, et où il s'est toujours maintenu. Il ne faudrait point faire de longues recherches pour exhumer quelques poésies de lui qui n'ont pas été agréables aux catholiques. Quant aux libéraux, ils n'ont pas négligé de signaler et de reprendre, dans ses écrits, les passages empreints, à leur avis, d'un sentiment trop religieux.

Van Hasselt a eu des relations intimes dans les deux camps, mais ayant eu plus à se louer des unes que des autres, il a pu paraître, surtout vers la fin de sa vie, pencher plus vers la droite que vers la gauche. Ses adversaires lui ont reproché ses préférences pour les catholiques : la sympathie que lui témoignaient quelques hommes d'État éminents appartenant à cette opinion explique suffisamment les sentiments de reconnaissance que l'écrivain leur avait voués. Il n'avait guère trouvé d'appui dans l'autre opinion ; il pouvait donc attribuer, en partie du moins, à cette influence ses échecs devant les jurys des prix quinquennaux ainsi que les tracasseries et les injures auxquelles il fut en butte à l'occasion de sa nomination de chevalier de la Légion d'honneur; mais,

» passions politiques. » Telle est bien la voie que suivait Van Hasselt.

cela ne l'empêchait point de proclamer hautement les principes d'un sage libéralisme. Comme fonctionnaire, il eut souvent à défendre les intérêts de l'enseignement de l'État. Si l'on cherchait bien dans les archives du département de l'instruction publique, on y trouverait peut-être l'indication des causes premières qui déterminèrent son passage du poste d'inspecteur provincial à celui d'inspecteur des écoles normales. De fait, ce fut pour lui un avancement; mais ce n'était pas pour lui faire plaisir que certaines puissance avaient réclamé son changement.

CHAPITRE IV.

—

LA LÉGION D'HONNEUR.

—

Loin du pays natal que votre aile s'exile !
Vous trouverez là-bas plus d'un charmant asile,
Plus d'un bel arbre en fleur,
Vous trouverez là-bas des tours hospitalières,
Où vous pourrez cacher vos nids parmi les lierres,
Sans craindre l'oiseleur.

Epilogue a mes vers, poésies (1852) p. 352.

CHAPITRE IV.

—

LA LÉGION D'HONNEUR.

—

SOMMAIRE : *Relations intimes avec Victor Hugo. — Vers adressés par ce poëte au fils de Van Hasselt. — Lettre du même à propos d'un canapé. — Autres lettres datées de Jersey. — Relations avec Alexandre Dumas, père. — Le chant de* Mignon. — *Dumas raconte comment il a fait la connaissance de Van Hasselt. — Décoré de la Légion d'honneur. — Article de* la Nation *de Bruxelles. — Difficultés que rencontre l'autorisation de porter les insignes. — Lettre d'Alexandre Dumas à une altesse impériale.*

Durant le séjour qu'il avait fait à Paris, aux mois de mai et de juin 1830, André était entré en relations avec les principaux maîtres de l'école romantique qui étaient alors dans toute la ferveur du prosélytisme. La fréquentation de Victor Hugo, de Sainte-Beuve, d'Emile Deschamps l'avait confirmé dans les doctrines auxquelles la lecture des *Odes et ballades* et des *Orientales* l'avait récemment converti. On en a signalé l'influence dans le volume des *Primevères*. Les relations avec ces poëtes français s'étaient poursuivies, par voie de correspondance, et lorsque le coup d'état amena

Victor Hugo à Bruxelles, elles prirent avec ce dernier un caractère plus intime. C'est alors que le prince des poëtes français inscrivit sur l'album de Madame Van Hasselt les gracieuses strophes que voici :

Au fils d'André Van Hasselt.

Ce que Dieu nous donne il nous l'ôte,
Adieu patrie ! Adieu Sion !
Le proscrit n'est pas même un hôte,
Enfant, c'est une vision.

Il entre, il s'assied, puis se lève,
Reprend son bâton et s'en va,
Sa vie erre de grève en grève,
Sous le souffle de Jéhovah.

Il fuit sur les vagues profondes,
Sans repos, toujours en avant.
Qu'importe ce qu'en font les ondes !
Qu'importe ce qu'en fait le vent !

Garde, enfant, dans ta jeune tête,
Ce souvenir mystérieux,
Tu l'as vu dans une tempête,
Passer comme l'éclair des cieux.

Son âme, aux chocs habituée,
Traversait l'orage et le bruit.
D'où sortait-il ? de la nuée,
Où s'enfonçait-il ? dans la nuit.

Enfant, laisse aux mers inquiètes
Le naufragé, tribun ou roi.
Laisse s'en aller les poëtes !
La poésie est près de toi.

Elle t'éclaire, elle t'inspire,
O cher enfant, doux alcyon,
Car ta mère en est le sourire
Et ton père en est le rayon.

Bruxelles, 16 juillet 1852. VICTOR HUGO.

L'enfant à qui s'adressaient ces vers charmants a passé lui-même comme une ombre dans la vie de ses parents auxquels il n'a laissé qu'un souvenir douloureux.

L'intimité entre Van Hasselt et la famille de Victor Hugo était devenue assez étroite. Le poëte belge avait même, à l'arrivée du proscrit, aidé son confrère à meubler l'espèce de halle où le tribun recevait ses coreligionnaires politiques, sur la grand' place de Bruxelles. Le remercîment du poëte français vaut la peine d'être reproduit.

16 janvier 1852.

« Vous me comblez, monsieur et cher confrère, je devrais même dire, vous me meublez. Vous m'envoyez un canapé à Bruxelles, à moi qui ne pourrais même pas vous donner un fauteuil à Paris. Je le regrette pour nous autres infortunés quarante. L'Académie française serait un peu moins velche si elle prenait quelques belges comme vous. Pour le moment, plaignons-la. Cette pauvre académie est toute penaude là-bas : trois proscrits ! Depuis 1815, elle ne s'était pas vue à pareille fête. Dans ce temps là,c'était Louis XVIII

qui chassait l'autre Napoléon, — le grand, — de l'Académie des sciences. Quant à moi, je m'étends voluptueusement sur votre excellent canapé et j'y lis vos beaux et bons livres. O ingratitude humaine! je commence à regarder avec dédain ma malle que j'avais élevée à la dignité de sopha et que vous avez destituée.

« C'est fini, de Spartiate, je me fais Sybarite. Bientôt j'irai me remettre aux pieds de Madame Van Hasselt et vous serrer la main. »

VICTOR HUGO.

Ces relations continuèrent dans des termes très intimes, même lorsque l'illustre écrivain eut quitté Bruxelles pour Jersey. La lettre qu'on va lire renferme quelques détails intéressants sur l'installation de l'exilé dans son île.

Jersey, 15 août 1852.

« Me voici en pleine poésie, cher poëte, au milieu des rochers, des prairies, des roses, des nuées, et de la mer, et tout naturellement je pense à vous.

« Si vous étiez ici, quels beaux vers vous feriez. Les vers sortent en quelque sorte d'eux-mêmes de toute cette splendide nature. Quand l'horizon n'est pas magnifique, il est charmant.

« Je m'installe demain dans une petite niche, au bord de la mer, que les journaux de l'île quali-

fient ainsi : *Une superbe maison sur la grève d'Azette.* C'est une cabane, mais dont l'Océan baigne le pied.

« Nous parlons de vous en famille, ma femme et ma fille lisent vos beaux volumes que je leur ai apportés. Charles et moi, nous leur racontons nos courses à Louvain, à Hal en votre compagnie, nous vous regrettons, nous vous désirons. Il y a, à cinq ou six lieues en mer, un rocher énorme, une île qu'on appelle *Sark*. C'est une espèce de château de fées plein de merveilles. Un bon homme appelé Ludder ou Lupper vient d'en acheter la *seigneurie* moyennant 6000 livres sterling. Voilà une de ces occasions où les poëtes envient les millionnaires. Je voudrais avoir une île comme cela et la donner à Madame Van Hasselt. Elle serait bien forcée d'y venir. Nous aurions, — poëte et moi, — aos douces causeries. Ce serait encore moi qui serais le plus riche.

« Charles vous embrasse. Je vous serre la main et je mets tous mes plus tendres hommages aux pieds de votre grâcieuse et charmante femme.

VICTOR HUGO.

« Embrassez pour moi votre cher enfant. Si vous avez l'occasion de voir M. Luthereau, est-ce que vous vous chargez de quelques mots pour lui ? Ci-joint une première page pour votre exemplaire

de *Napoléon le petit.* Mon adresse : St-Lukes, 3, Marine Terrace. »

Cette affection mutuelle dura quelque temps encore; elle s'épanchait dans une correspondance dont la dernière lettre est du mois de mai 1853. Je la citerai encore en entier, d'abord parce que ce qui sort de la plume de l'illustre écrivain mérite d'être religieusement conservé, et ensuite parce que les sentiments qui sont exprimés dans ces lignes se rattachent à la suite de ce récit.

Marine Terrace, 11 mai 1853.

« Il y aura demain un an, cher poëte, vous vous en souvenez et je ne l'oublie pas, nous allions ensemble à Hal ; il pleuvait un peu, mais nous ne voyions pas le ciel gris et nous ne sentions pas le vent froid en vous entendant causer. Nous visitions ensemble ces merveilles du vieil art, nous achetions les bimbeloteries catholiques et les miracles de la porte, et nous vous scandalisions un peu, Charles et moi, en souriant des miracles du dedans. Je crois, Dieu me pardonne, que j'ai réussi, comme un démagogue que je suis, à compter les boulets de pierre que la vierge noire a reçus si à propos dans son tablier.

« Aujourd'hui, je suis bien loin ; je ne vois plus d'autres miracles que la durée du règne hideux du crime et de la peur. Je n'ai plus près de moi

la belle église et le charmant poëte, mais je songe à vous, et à travers l'espace, la mer, le ciel, le nuage, le vent, la tempête, je vous envoie ma pensée.

« Je vous envoie aussi mon portrait et le portrait de Charles fait par mon autre fils, Victor. La porte qui est derrière nous, c'est la petite porte de notre petite maison. Vous avez, dans ces trois pouces carrés, la cabane et le proscrit.

« Ce que vous n'avez pas, ce qui ne tiendrait pas sur un si petit espace, ce que je ne puis vous envoyer, car les mots manquent aux sentiments, c'est ma tendre et profonde amitié pour vous. J'en fais deux parts et j'en mets une aux pieds de votre charmante femme.

VICTOR H.

« J'embrasse le cher enfant hospitalier.

« Comme je vais fermer cette lettre, on m'apporte la vôtre. Qu'elle est bonne et qu'elle vous ressemble. J'y retrouve votre cordial et doux sourire, et comme l'écho affectueux de votre voix. — Vous avez lu le discours tronqué, je vous l'envoie complet, ne vous affligez pas, réjouissez-vous, au contraire, que les victimes prêchent la magnanimité aux bourreaux. C'est un spectacle noble et digne de votre esprit. »

Cette intimité affectueuse entre Van Hasselt et

l'homme, qui était à la fois un illustre écrivain et un chef vénéré du parti démocratique, ne laissa point de faire ombrage à quelques confrères belges appartenant à la même école politique. La jalousie était extrême ; elle épiait le moment de faire payer à l'ami de Victor Hugo la faveur d'un telle intimité. Cette occasion ne tarda point à se présenter. Un autre écrivain français, célèbre aussi, mais suivant une voie toute différente de celle où s'était engagé l'auteur des *Châtiments*, Victor Hugo, fit, vers la même époque, un assez long séjour à Bruxelles. Il se lia aussi d'amitié avec Van Hasselt.

Tout le monde connaît le talent facile et fécond d'Alexandre Dumas, mais ceux-là seulement qui ont eu des relations personnelles avec lui savent quel était le charme de sa conversation et l'excellence de ses qualités sociales. L'érudition d'André venait souvent en aide au romancier français et celui-ci s'en montrait reconnaissant. Le même album d'où j'ai extrait les vers au fils d'André Van Hasselt contient, à la page suivante, un autographe d'Alex. Dumas, que je me plais à reproduire ici. C'est une traduction que je crois inédite des beaux vers de Goethe, *le Chant de Mignon.*

Connais-tu le pays où les citrons fleurissent,
Où l'orange jaunit sous son feuillage vert,
Où les jours sont de flamme, où les nuits s'attiédissent,
Où règne le printemps en exilant l'hiver ?

Ce doux pays où croît le myrte solitaire,
Où le laurier grandit dans un air embaumé.
Dis-moi, le connais-tu ?... Non ? Eh bien c'est la terre
Où je veux retourner avec toi, bien-aimé !

Connais-tu la maison où s'ouvrit ma paupière,
Où ces dieux de granit qui faisaient mon effroi,
En me voyant rentrer, de leurs lèvres de pierre,
Murmureront : « Enfant, qu'avait-on fait de toi ? »
Chaque nuit, comme un phare en mon rêve étincelle.
La vitre qui s'allume au couchant enflammé. —
Cette maison, dis-moi, la connais-tu ? C'est celle
Où j'aurais voulu vivre avec toi, bien-aimé !

Connais-tu la montagne où l'avalanche brille,
Où la mule chemine eu un sentier brumeux,
Où l'antique dragon rampe avec sa famille,
Où bondit sur le roc le torrent écumeux ?
Cette montagne, il faut la franchir dans la nue,
Car c'est de son sommet que le regard charmé
Découvre à l'horizon la terre bien connue
Où je voudrais mourir avec toi, bien-aimé !

ALEX. DUMAS.

La reconnaissance de l'auteur de *Monte-Christo* ne s'arrêta point là. Je laisse volontier à Alexandre Dumas lui-même le soin de nous apprendre à quelle occasion il avait fait la connaissance de notre poëte et quels services il en avait reçus. L'écrivain français en fait le récit dans une lettre adressée à la *Revue de Paris*, et qui a été reproduite dans deux feuilletons du *Monde musical*, les 25 décembre 1864 et 1 janvier 1865.

« Quand j'arrivai en Belgique, le 11 décembre 1851, je retrouvai deux vieux amis, MM. Méline et Charles Hen.

« Je descendis à l'hôtel de l'Europe; je me fis donner une chambre, je déroulai mon papier, j'emmanchai ma plume de fer, je la trempai dans l'encre, et j'écris au haut de la page : *la Comtesse de Charny. Troisème volume.* Je me mis donc à faire mon troisième et mon quatrième volume de la *Comtesse de Charny*. Ces deux volumes devaient me donner du travail pour quinze jours.

« J'avais dans l'esprit mon sujet de Conscience J'avais ou à peu près fait le plan de mon livre; seulement, il n'avait pas encore de nom.

« Hen vint me voir, je lui racontai mon plan.

— Ah, me dit-il, nous avons un auteur flamand qui a fait sur le même sujet un charmant roman intitulé *le Conscrit.*

— Bon ! demandai-je, votre roman est-il traduit ?

— Non; mais je puis prier un de mes amis de vous en traduire deux ou trois chapitres.

— Priez, cher.

« Je ne refuse jamais d'accepter un service, toujours prêt que je suis à rendre ceux qu'on me demande.

« Le surlendemain, Hen revint avec les trois chapitres traduits. Ils étaient si charmants, que j'écrivis à l'auteur, Conscience, pour le prier de me

permettre de m'approprier quelques détails de son livre.

« Il me répondit que l'auteur et le livre éraient bien à mon service.

« J'essayai de le remercier de cette gracieuseté en appelant mon livre *Conscience*.

« Trois jours après, j'avais besoin, pour *Isaac Laquedem*, d'une traduction allemande. Hen vint me voir.

— Ah! cher ami, lui dis-je, auriez-vous par hasard un ami qui parlât le germain comme vous aviez un ami qui parlait le flamand?

— J'ai un ami qui parle germain, me répondit Hen.

« Et il emporta la ballade du *Tremble* dont il me rapporta la traduction deux jours après.

— Sacredieu! mon cher. vous êtes un homme précieux, lui dis-je. Maintenant auriez-vous, par hasard, un autre ami qui parlât grec?

— J'ai un ami qui parle grec, répondit Hen.

— Priez-le donc de me mettre en grec ces cinq mots français :

ICI GIT L'AME DU MONDE.

« J'avais besoin de cette étrange épitaphe.

« Hen emporta les cinq mots français et le même soir me rapporta les cinq mots grecs :

Τοῦ κόσμου ψυχὴ ἔνθα κεῖται.

« Il me trouva occupé à déchiffrer une lettre espagnole.

— Que lisez-vous là ? me demanda Hen.

— Demandez-moi ce que je ne lis pas, et je vous répondrai.

— Eh bien, que ne lisez-vous pas ?

— Une lettre espagnole parfaitement indéchiffrable.

— Donnez-la-moi, j'ai un ami qui vous la déchiffrera.

— Vous avez un ami qui parle espagnol ?

— Comme le Cid.

— Prenez la lettre, mon cher, et si vous avez par hasard aussi... Mais non, ce serait trop vous demander.

— Dites toujours.

— Si vous aviez un ami qui parlât le scandinave?

— J'ai un ami qui a traduit deux volumes de poésies erses, finlandaises, suédoises, gaëliques.

— Eh bien ! j'ai besoin de ce fragment du poëme de *Frithiof* de Tegner.

« Et je lui indiquai dans le poëme de Tegner le fragment dont j'avais besoin.

— Demain, vous aurez votre traduction espagnole et votre traduction suédoise.

— Mon cher, rien ne m'étonne plus de votre part ni de celle de vos amis ; allez et recevez ma bénédiction ; je suis à bout de remercîments, et je ne sais plus que vous offrir.

« Le lendemain, Hen revint avec ses deux, ou plutôt avec mes deux traductions.

« Il tenait en outre un volume à la main, un de ces volumes à fraîche couverture beurre frais qui donnent envie de lire ce qu'elles cachent.

« Je le remerciai des deux traductions, mais le volume me tirait l'œil.

— Qu'est-ce que ce volume ? demandai-je à Hen.

— Un recueil de poésies que je vous offre ce matin et dont je vous demande la permission de vous présenter l'auteur ce soir.

— C'est charmant! Comme vous avez besoin d'une permission, vous !

— Pourquoi pas ?

— Est-ce bien, ce volume? là, entre nous, toute nationalité à part ?

— Vous verrez ; il a d'ailleurs ceci de particulier, que c'est le premier volume de poésies imprimé en Belgique. Remarquez que c'est une seconde édition (1), honneur rare en tout pays, plus rare en Belgique que partout ailleurs.

— L'auteur est Belge ?

— Non, il est Hollandais, mais naturalisé Belge.

— Eh bien ! dites donc, Hen ?

— Après ?

— Puisque vous venez ce soir avec l'auteur du

(1) Ici, Alexandre Dumas fait erreur, le volume de 1852 n'est pas une seconde édition des *Primevères*, il ne contient que dix-huit pièces ayant déjà paru dans le premier recueil de l'auteur.

volume, amenez-moi donc en même temps ces messieurs qui ont eu l'obligeance de me faire mes traductions.

— Ah ! pour cela, volontiers.

— Nous prendrons une tasse de thé et nous parlerons littérature universelle.

— Très-bien !

— Alors, je vous attends tous les sept, ce soir, à huit heures.

— Tout les sept, comment cela ?

— Dam ! les cinq traducteurs, l'auteur des poésies et vous.

— Ah ! c'est juste ! A ce soir, huit heures.

« Hen prit son chapeau et sortit.

« Resté seul, je jetai les yeux sur le livre. Il était intitulé : *Poésies d'André Van Hasselt.*

« J'ouvris le volume au hasard.

« Au moment de lire les premières lignes d'une pièce intitulée *Où va toute chose ?* ces mots de Hen me revinrent à l'esprit : « C'est le premier volume de poésies imprimé en Belgique. »

« Pourquoi cette longue stérilité des auteurs belges ? Bruxelles n'a pas toujours eu sa nationalité, mais elle a toujours eu sa langue, et raille qui voudra la langue belge, je renverrai le railleur au prince de Ligne.

« Jamais plume plus française n'a fait étinceler la prose aux mains d'un étranger.

« Quand le prince de Ligne écrivait ses lettres et ses pensées, la Belgique appartenait à l'Autriche, et l'illustre écrivain, qui devait avoir madame de Staël et Malte-Brun pour éditeurs, était bel et bien un général autrichien.

« La Belgique devient française en 1793. De 1793 à 1814, elle reste entre nos mains. Que donne-t-elle dans cette période de vingt et un ans? Quelques charmantes fables du baron de Stassart, quelques gracieuses poésies de Lesbroussart, voilà tout. Ah! il est vrai que, comme la France, qui ne donne pas grand'chose non plus dans cette période, à part bien entendu Chateaubriand et madame de Staël, il est vrai qu'elle prête un million d'hommes à Napoléon pour l'aider à faire la conquête de l'Europe.

« Dans ce million d'hommes, il pouvait bien se trouver trois ou quatre poëtes.

. . . .

. . . .

« C'étaient toutes ces réflexions, tous ces souvenirs, toutes ces appéciations qui avaient suspendu ma lecture.

« J'allais m'y remettre lorsque Fétis entra.

« Tout le monde connaît Fétis : compositeur distingué, critique plein de science, homme d'esprit surtout.

« Il y avait bien longtemps que je n'avais vu

Fétis ; il y avait quinze ans. Des gens qui ne se sont pas vus depuis quinze ans ont pas mal de choses à se dire, surtout lorsqu'un flot d'évènements pareil à celui de 1848 et de 1851 a passé entre eux.

« La lecture fut remise après le départ de Fétis ; mais, avant que Fétis fût parti, un compatriote était entré.

« C'était A. Baron, professeur à Liége, critique, historien.

« La visite de Baron me conduisit jusqu'au dîner, le dîner me conduisit jusqu'à l'heure où j'attendais Hen, M. Van Hasselt et mes cinq traducteurs.

« Fétis était allé entendre madame Pleyel, qui jouait dans un concert au profit des pauvres.

« Baron était retourné à Liége.

« A huit heures précises, Hen et M. Van Hasselt entrèrent.

« J'étais assez humilié de n'avoir encore rien à dire à M. Van Hasselt sur son volume de poésies, mais dans ce cas-là le mieux est de confesser la vérité tout entière. Je rejetai la faute sur Fétis et sur Baron, et grâce à mes deux boucs émissaires, je me sentis un peu plus à mon aise.

« D'ailleurs, M. Van Hasselt ne tarda point à m'y mettre tout à fait. Au bout d'une heure de causerie, il m'avait, en traductions charmantes, racontées avec une précision parfaite et une poésie constante, fourni la matière de dix volumes.

« C'était tout bonnement une mine d'or que me présentait Hen.

« Aussi je ne craignais rien tant que l'arrivée de nos autres convives ; à chaque pas que j'entendais dans l'escalier, à chaque frôlement qui s'éveillait dans le corridor, je tremblais que ce ne fût quelque importun qui m'empêchât de tirer de mon poëte chroniqueur toute cette substance qu'il m'abandonnait, du reste, avec la prodigalité d'un homme qui se sent inépuisable.

« De temps en temps, cependant, par politesse, je demandais à Hen des nouvelles de nos traducteurs ; mais Hen répondait :

— Probablement vont-ils venir.

« Mais les traducteurs ne venaient pas.

« Et moi, pendant ce temps-là, je continuais de fouiller dans les souvenirs de mon poëte et d'en tirer de quoi bâtir une pyramide de volumes.

« Minuit sonna. Je ne voulais point lâcher prise ; mais M. Van Hasselt demeurait fort loin. Hen l'arracha de mes mains. Seul, il ne s'en fût jamais tiré.

« Je restai avec son livre, mais, chose singulière, l'homme avait fait tort au livre ; comment un archéologue, un antiquaire, un helléniste, né à Maestricht, ayant parlé le hollandais jusqu'à quinze ans, ayant débuté dans sa langue maternelle, pouvait-il faire de bons vers français, c'est-à-dire dans une langue apprise ?

« Je pris le livre avec une certaine défiance : il était resté ouvert à la pièce *Où va toute chose ?* Je lus :

— Où donc courez-vous, beaux nuages ?
Beaux nuages, où courez-vous ?
— Nous faisons nos joyeux voyages.
Où nous allons, le savons-nous ?
Au vent du ciel ouvrant nos voiles,
Nous passons entre les étoiles
Et les cimes du genre humain,
Pour vider en pluie, en rosées,
Notre urne aux herbes arrosées,
Et nous dissiper en chemin.

— Où courez-vous, brises légères ?
Brises de l'aube, où courez-vous ?
Avec nos ailes passagères,
Où nous allons, le savons-nous ?
De nos haleines embaumées.
Nous berçons les fleurs bien aimées
Dont s'émaillent les verts gazons.
Nous allons secouant les branches
Les plus vermeilles, les plus blanches,
Et jamais nous ne repassons.

— Où courez-vous, fils de la terre ?
Fils de la terre, où courez-vous ?
— Où nous allons, c'est un mystère ;
Où nous allons, le savons-nous ?
Où va toute chose qui passe ?
L'étoile qui luit dans l'espace ?
La rose du printemps si beau ?
Le chêne que la brise effleure ?
Tout ce qui rit, tout ce qui pleure ?
Où va l'homme par le tombeau ?

« J'étais déjà, comme on comprend bien, plus qu'à moitié rassuré.

« Je tournai deux ou trois pages, et je tombai sur une autre pièce intitulée *Premiére neige.* Je fus rassuré tout-à-fait.

Sous le vent du Nord tout frissonne,
Et dans l'ombre le jour décroît;
La neige dans l'air tourbillonne,
Et la lune à peine rayonne :
On dirait qu'elle-même a froid.

Et me voici qui songe et rêve,
Assis auprès de mon foyer;
L'heure suit l'heure qui s'achève,
Et me voici qui songe et rêve,
Regardant mon feu flamboyer.

Quand souffle la bise glacée,
Mon Dieu ! comme il fait bon ici !
Mais une lugubre pensée,
Mille fois de mon cœur chassée,
Mille fois y revient aussi.

Car dès longtemps la porte est close,
Et pourtant quelqu'un est dehors.
J'écoute et j'attends, triste chose !
Hélas ! j'oubliais qu'il repose
Dans le lit ténébreux des morts !

Là-bas dans l'enclos morne et sombre,
A l'heure où minuit retentit,
Parmi tes compagnons sans nombre,
Qui se parlent tout bas dans l'ombre,
N'a tu pas peur, ô mon petit ?

Surtout dans la couche profonde,
Où la mort t'a mis à l'étroit,
Sous les flots de neige inféconde,
Dont chaque rafale t'inonde,
O mon petit! n'as-tu pas froid ?

Rien que cette seule pensée,
Enfant, me donne le frisson,
Et, la tête en mes mains baissée,
J'écoute la bise glacée,
Qui gronde autour de la maison.

Et je rêve à ce monde étrange,
Où loin de nous te voilà seul,
Hélas ! que n'as-tu, mon pauvre ange,
Pour ta mort ma vie en échange,
Ou du moins mon cœur pour linceul ?

« Tout ceci n'était que de la poésie, du vague, des rêves, des nuages, de la vapeur. Je cherchai plus loin pour trouver de la pensée, et je lus. »

Alexandre Dumas fait ici une longue citation empruntée aux fragments des *Quatre incarnations* faisant partie du volume de poésies publié en 1852 et il poursuit en ces termes :

« Je m'arrête ici. Il me prend bien l'envie de citer tout le livre, mais les libraires belges, à leur tour, pourraient bien me faire un procès. La contrefaçon, en plein cours d'existence à Bruxelles, a été condamnée et exécutée à Paris.

« Le lendemain, en m'éveillant je reçus une lettre de Hen.

« Il me priait de ne pas garder rancune à son ami le Flamand, à son ami le Germain, à son ami le Grec, à son ami l'Espagnol et à son ami le Scandinave, de n'être pas venus la veille, les cinq traducteurs et l'auteur des poëmes, que je venais de lire, ne formant à eux six qu'une seule et même personne, qui se résumait dans André Van Hasselt.

« Je m'en étais quelque peu douté la veille, et je me contentai de répéter ce que j'avais déjà dit quand je le croyais bien moins savant encore :

— Comment un homme si savant fait-il de si beaux vers ? »

Les relations de Van Hasselt avec Alexandre Dumas se sont toujours maintenues dans les termes les plus affectueux. Il n'en fut pas de même avec Victor Hugo. Et voici à quelle occasion les deux poëtes se trouvèrent brouillés.

Il y avait à peine quelques jours que notre ami avait lu les lignes si expansives tracées à Marine Terrace par le prescrit de Jersey, lors qu'on fit à Madame Van Hasselt la galanterie de lui adresser un numéro de *la Nation;* un peu plus tard, elle en recevait un du *Sancho.* Le premier de ces journaux imprimait, sous la date du 25 mai, l'article que voici :

« *L'Émancipation* publie la nouvelle et les ré-
« flexions suivantes : Nous apprenons que S. M.
« l'empereur des Français vient de décerner la

« décoration de la Légion d'honneur à un des « écrivains belges les plus féconds et les plus « distingués, M. A. Van Hasselt. Certes, nous « applaudissons de tout cœur à cette distinction « accordée à un homme d'un talent éminent ; mais « nous n'en éprouvons pas moins vivement le « regret de voir l'étranger prendre l'initiative d'une « récompense que depuis longtemps notre gouver- « nement eût dû accorder. Ce n'est pas d'ailleurs la « première fois que l'étranger se montre plus juste « que nous-mêmes envers les écrivains belges. »

« *L'Émancipation* nous apprend que le morceau de ruban que l'on voit luire sur tant de poitrines d'écrivains médiocres et ridicules, manquait à M. Van Hasselt, savant aux profondes études historiques, et poëte placé par son pays à côté d'Adolphe Mathieu. Que s'il était vrai que M. Van Hasselt acceptât un grade dans l'ordre étranger où brillent les Méry, les Cassagnac et les Véron, ce serait donc à la fois comme réparation par M. Bonaparte, et comme vengeance de la part du poëte exclu de l'ordre belge où brillent les Juste, etc., que la Légion d'honneur, offerte par l'ennemi de notre libre pays, serait acceptée par un écrivain patriote.

« Eh bien! nous n'hésitons pas à déclarer à M. Van Hasselt que cette explication de la feuille cléricale ne justifierait nullement à nos yeux la nouvelle, si elle se confirmait, de son acceptation.

« Nous disons *si la nouvelle se confirmait :* car nous ne ferons point jusque-là à M. Van Hasselt l'injure de croire qu'il soit homme à se venger par un acte de mauvais citoyen, de l'injure faite à l'auteur de belles pages poétiques. Nous ne croirons point, sans que lui-même l'atteste publiquement, que, parce que le gouvernement de son pays n'a pas rempli envers son talent ce qui est un devoir là où le talent, paraît-il, n'existe qu'avec une marque ponceau à la boutonnière, l'écrivain méconnu reconnaisse au gouvernement qui a proscrit les écrivains et les poëtes, le droit de lui mettre sur le cœur la croix qui décore M. Méry.

« Il est de ces choses que tout cœur belge doit sentir trop profondément aujourd'hui, pour que celui d'un poëte aux inspirations patriotiques ne se soulève pas violemment à l'idée d'être fait chevalier de la Légion d'honneur par la main qui a proscrit Hugo et Quinet. Nous ne croyons point que M. Van Hasselt *permette à M. Bonaparte la décoration (sic)* dont le menace la note de *l'Émancipation.* »

Quelques jours après, le *Sancho* reprend la même thèse, avec un peu plus d'injures à l'adresse d'une foule d'écrivains français, plus ou moins ralliés à l'empire, et prétend donner des leçons d'honneur et de délicatesse au poëte belge. Des leçons d'honneur venant du rédacteur en chef du *Sancho !!*

Et lorsque l'on sut que Van Hasselt n'avait

point refusé une distinction qu'il n'avait point sollicitée et qu'il devait au zèle et à la reconnaissance de Dumas, ce fut, dans la presse démogogique, un concert d'injures où perçait la jalousie de confrères saisissant avec empressement l'occasion de se venger de la supériorité d'un rival. Connaissant les rapports d'amitié qui existaient entre André et Victor Hugo, on s'étudia à jeter la zizanie entre ces deux poëtes. On n'y réussit que trop. A partir de ce moment, leurs relations furent rompues.

Cet incident ayant exercé une influence très marquée sur la vie de Van Hasselt et ayant contribué à aigrir son caractère très impressionnable, il est à propos d'entrer ici dans quelques détails sur l'origine de l'affaire.

On a vu tout à l'heure quels avaient été les rapports d'André avec A. Dumas. L'article de la *Revue de Paris*, cité plus haut, montre à quel point le romancier français était reconnaissant des services qu'il en avait reçus. On a pu voir aussi quel cas il faisait du talent poétique et de l'érudition de notre poëte. Le dédain que le pouvoir avait montré jusque-là à l'égard de ces mêmes mérites avait vivement choqué Dumas qui, croyant faire plaisir à son ami, se permit d'user de certaines influences pour lui faire rendre, en France, la justice qu'on lui refusait en Belgique. Ne se piquant d'aucun rigorisme, particulièrement en

fait de politique, l'auteur des *Trois Mousquetaires*, s'accommodait assez bien des puissances du jour et avait ses grandes entrées auprès de personnages haut placés. Il crut pouvoir user de ces avantages en faveur de son nouvel ami. Il fit tenir à une altesse impériale un exemplaire des poésies de Van Hasselt et lui parla avec une grande chaleur des mérites de l'auteur de ce recueil. J'ai assez connu la délicatesse de notre poëte pour affirmer qu'il demeura étranger à ces démarches, qu'il les ignora jusqu'au moment où elles eurent un résultat : il n'aurait jamais autorisé Dumas à les faire ; mais pouvait-il, sans se montrer à la fois ingrat et grossier, suivre le conseil intéressé que lui donnaient *la Nation* et le *Sancho ?* Je laisse à tout homme bien élevé le soin de répondre à cette question. Pour moi, je suis d'avis qu'on ne doit jamais solliciter pour soi des distinctions d'un gouvernement étranger; mais qu'on ne doit pas davantage les refuser lorsqu'elles nous sont offertes spontanément. Je suis d'ailleurs convaincu que ce dernier cas est fort rare. Si l'on faisait le relevé des Belges qui, durant le second empire, ont accepté la Légion d'honneur, on y trouverait grand nombre d'hommes aussi honorables, aussi délicats et aussi bons patriotes que MM. les rédacteurs de *la Nation*.

On essaya à Bruxelles de tous les moyens pour

empêcher Van Hasselt d'accepter. Une députation d'écrivains, particulièrement hostiles au régime que subissait alors la France, se rendit à son domicile pour le déterminer et un refus. On exerça, par le moyen des journaux, une pression sur le gouvernement, lui montrant l'acte dont le poëte belge était l'objet comme une insulte à la Belgique à qui l'étranger se permettait de faire la leçon ; on élevait l'incident à la hauteur d'une affaire d'état. Ce serait risible si ce n'était pas odieux. Les choses s'étaient passées plus simplement. J'ai indiqué plus haut à quelle influence avait cédé le gouvernement français. La lettre qu'on va lire montre que la politique était demeurée étrangère à la petite intrigue conduite par Alex. Dumas.

Van Hasselt lui ayant demandé une explication à ce sujet, l'écrivain français lui remit une copie de la lettre suivante, entièrement de sa belle main. Il croyait fournir ainsi à son ami le moyen d'expliquer l'aventure.

Voici cette lettre où se manifeste l'adorable fatuité de l'auteur de *Monte-Christo.*

Chère Altesse,

« Vous m'avez ordonné de vous écrire et je vous prouve, en vous écrivant le surlendemain de mon arrivée, combien l'ordre me plait à exécuter.

« Je ne sais quel souvenir, chère Princesse, vous avez gardé de cette soirée, un peu triste pour vous, peut-être à cause des nuages amassés par moi sur les Tuileries. Mais je la tiens pour une de mes bonnes soirées, puisque mon cœur, qui vous aime tant, a eu la joie de rester deux heures à vos genoux.

« Vous êtes une véritable Napoléon, chère Altesse. Beauté, grâce, intelligence ardente, cœur tendre et ferme à la fois, vous avez tout ce que Dieu donne. Pourquoi ne vivons-nous pas dans un pays où, comme en Angleterre, en Suède ou en Espagne, les femmes règnent. Quel grand et charmant roi vous nous feriez, et comme Brutus lui-même mettrait son poignard à vos pieds.

« Maintenant, arrivons à l'objet de cette lettre. Vous m'avez demandé la fin de ma phrase, Eh bien ! chère Princesse, la voici.

« Pouvez-vous, impérial génie, faire donner la croix de la Légion d'honneur à M. André Van Hasselt, inspecteur des écoles normales en Belgique. Ci-joint ses titres.

« Je vous fais remettre en même temps que cette lettre, chère Altesse aux belles mains, — laissez-moi vous donner les épithètes qu'Homère donne à ses déesses, — je vous fais remettre un volume de poésies que M. Van Hasselt a publiées il y a un an. Trois pièces qu'il renferme — je les ai

marquées toutes trois — ont été inspirées par le vrai Napoléon. Lisez-les, Princesse, et vous verrez qu'elles pourraient être signées de nos noms les plus illustres.

« Aidez-moi, chère Altesse, à acquitter une de ces dettes de reconnaissance que l'on ne paie point avec de simples paroles. M. Van Hasselt sait le flamand, l'allemand, les idiômes slaves ; il met cette science à ma disposition et, de toute cette terre étrangère, me tire des blocs d'or avec lesquels, pauvre orfèvre littéraire que je suis, je fais des colliers, des bracelets et des boucles d'oreilles.

« Au revoir, chère Princesse, chargez l'abbé Coquereau de vous dire combien je vous aime. Il n'y a que lui qui le sache et je le relève du secret de la confession. »

A vos pieds,
ALEX. DUMAS. »

Van Hasselt ne se laissa influencer ni par les conseils de *la Nation* et du *Sancho*, ni par la députation de quelques confrères. Ne pouvant rien sur lui, ces bons confrères agirent sur le pouvoir. Il existait un arrêté, tombé en désuétude, en vertu duquel un accord préalable entre les gouvernements devait avoir lieu avant de décorer un sujet étranger. On rappela au cabinet de Bruxelles que cette formalité n'avait pas été remplie à l'égard de Van Hasselt. Le ministre des affaires étrangères

cédant à cette pression, lança une circulaire pour rappeler l'arrêté susdit. Aussitôt la presse démocratique de s'emparer de l'incident et de jeter de l'huile sur le feu. J'extrais d'une correspondance de Paris, insérée dans *la Nation*, de Bruxelles, le passage suivant relatif à cette circulaire :

« Encore un petit et nouveau grief des Tuileries contre vous. Je veux parler de la circulaire d'un de vos ministres (vous l'avez sans doute notée) sur les décorations étrangères, faisant défense aux belges de porter toute croix, accordée par une puissance quelconque, à moins qu'il n'y ait eu *concert préalable* entre les gouvernements.

« Ce coup de bât sur le dos d'un poëte nommé, je crois, Van Hasselt, qui a eu le malheur d'être crucifié par la main de décembre, a été fort mal pris aux Tuileries. La résurrection de l'arrêté royal belge du 20 mai 1845, a paru inopportune et blessante. Le ruban Van Hasselt joue donc un rôle dans les complications du jour. Quel honneur pour votre poëte ! »

On conçoit les ennuis que tout cet acharnement dut causer à Van Hasselt. Aussi ne se décidait-il qu'au mois de février de l'année suivante à solliciter l'autorisation requise.

CHAPITRE V.

—

LES PRIX QUINQUENNAUX.

—

Je ne suis pas, ainsi que tu le dis, illustre.
Mon nom n'a pas reçu ce vernis ni ce lustre.
Quoique vivant encor, je suis un trépassé.
Les fossoyeurs ont dit sur moi leur *In pace.*
Déjà sur mon sépulcre ils ont scellé leur dalle.
Pour leur littérature, objet de grand scandale,
Je suis tout simplement, de l'un à l'autre bout,
Ce qu'on peut appeler un simple rien du tout.
. . . .
Cinq fois l'Académie a proclamé la chose;
Cinq fois son tribunal m'a frappé d'interdit,
Et je suis un lépreux poétique, un maudit.

Epître au poëte chevalier Von Mosenthal.

CHAPITRE V.

LES PRIX QUINQUENNAUX.

SOMMAIRE : *Résultat du concours de la* 1re *période.* — 2e *période. Composition du jury.* — *Vote du* 14 *avril* 1858. — *Le ministre refuse de sanctionner ce vote.* — *Lettre de Van Hasselt au ministre.* — 3e *période. Rapport du jury.* — *Observations sur ce rapport.* — 4e *période. Opinion du jury sur les* Etudes rhythmiques. — *Examen de cette opinion.* — *Jugement du même jury sur le poëme des* Quatre incarnations. — 5e *période. La prose est préférée à la poésie.* — *Observations sur la formation des jurys.*

En rendant compte des obsèques d'André Van Hasselt, plusieurs journaux ont avancé que cet écrivain avait obtenu un des prix quinquennaux de littérature française. S'il est exact de dire qu'il a mérité ce prix, il est tout aussi vrai d'ajouter qu'il lui a été refusé. Lorsque, plus tard, quand tous nos contemporains ayant disparu de la scène, on s'occupera de cette page de notre histoire littéraire, on aura de la peine à comprendre comment les prix quinquennaux ont pu fournir une carrière de six lustres, du vivant de Van Hasselt, sans qu'il se rencontrât, dans les jurys,

une majorité pour décerner le prix à un écrivain que l'étranger proclame le premier poëte belge ; appréciation à laquelle ses concurrents et ses juges eux-mêmes se sont ralliés après sa mort (1). L'histoire des jurys quinquennaux de littérature française peut seule expliquer cet étrange résultat. Van Hasselt fut pendant cinq périodes consécutives mis en parallèle avec les autres poëtes belges. Il fut constamment vaincu.

On sait que les prix quinquennaux ont été institués lors de la réorganisation de l'académie, sous le ministère de l'honorable M. Sylvain Van De Weyer. La première période devait prendre fin avec l'année 1852. Elle commençait par conséquent treize ans après la publication des *Primevères*. Pour que Van Hasselt pût être admis au concours, il fallait qu'il eût publié un ouvrage nouveau dans le cours de la période quinquennale commençant après 1847. Il se mit donc en devoir de rassembler les poésies qu'il avait produites

(1) « Les poésies d'André Van Hasselt se distinguent surtout par le sentiment de l'harmonie et par une étude approfondie de la coupe des vers. Si certains morceaux, la *Consolation* par exemple, se ressentent trop des doctrines de l'école romantique dans ce qu'elles ont d'éxagéré, l'on doit pourtant convenir qu'il en est beaucoup de tout à fait irréprochables. Nous citerons, entre autres, les *Stances sur la Belgique*. Jamais peut-être la patrie n'avait été plus dignement célébrée. *La Cathédrale de Cologne* est nne ode, ou plutôt un dithyrambe d'une grande beauté. » (*Rapport de M. de Stassart*, période de 1848 à 1852.)

depuis l'émission de son premier recueil. Le volume nouveau parut en 1852, à la librairie d'Alexandre Jamar, sous le titre de *Poésies d'André Van Hasselt*, in-18 de 360 pages. On y trouve soixante-deux odes dont dix-huit seulement sont empruntées au recueil des *Primevères*, treize ballades, trente romances dont quatre empruntées au même recueil, vingt sonnets, trois épîtres au peintre Antoine Wiertz et enfin deux fragments du 1er et du 2e chant des *Quatre incarnations du Christ.*

C'est avec ce contingent que Van Hasselt se présentait au concours. Au nombre des odes, se trouvaient : *la Belgique, la Mort de Louise Marie d'Orléans reine des Belges, l'Orient, Liége, A ma mère* et les cinq morceaux si touchants intitulés *Branches de cyprès.*

Le jury jugea devoir partager le prix entre deux prosateurs, MM. A. Baron et Moke, et un poëte récemment décédé, Th. Weustenraad, écrivain plus énergique qu'élégant, l'auteur de deux morceaux qui ont eu un grand succès, *le Remorqueur* et *le Haut fourneau*, dédiés à M. Charles Rogier, le ministre qui avait signé la loi du 4 mai 1834 décrétant la création des chemins de fer belges. Le rapport du jury ne mentionne et n'apprécie les œuvres d'aucun des autres concurrents; il se borne à dire : « De tout ce qui a été publié en vers

pendant les cinq dernières années, les poésies de Théodore Weustenraad nous ont paru les plus remarquables par la vivacité de l'inspiration, par l'élévation des sentiments et de la pensée, par le mouvement du style. Cette œuvre est d'ailleurs celle qui, avec le plus de talent, se ressent le moins de l'imitation des poëtes français contemporains. L'auteur, trop tôt ravi à la littérature et à son pays, a ouvert une source nouvelle à la composition poétique ; environné des merveilles de l'industrie, son génie s'est allumé à ce feu qui ne semblait devoir vivifier que des intérêts matériels ; ces intérêts, ces productions du génie, il les a poétisés ; il leur a donné, ainsi qu'à plusieurs idées, toutes modernes, des couleurs pleines de force et d'éclat. »

Quoique l'on puisse penser de ce jugement, il est certain que, en ce qui concerne André Van Hasselt, il vise plutôt les *Primevères* que le dernier recueil du poëte ; il semblerait que les membres du jury n'aient point connu les dernières productions. On ne sera pas surpris qu'André ne souscrivit point à cette condamnation et que dans la préface du volume qu'il publia à la fin de la période quinquennale suivante (en 1857), il s'exprime avec peu de ménagement à l'égard de ses juges. Il manquait en cela d'adresse ; car il aurait dû comprendre que le jury de 1858 serait composé

en majorité des mêmes éléments que le précédent. Tout en se préparant à une nouvelle lutte, il en augmentait les difficultés. Il entra en lice bien armé. Le volume des *Nouvelles poésies*, qui parut en 1857 à la librairie de Bruylant et C[ie], ne le cédait point à ses devanciers. Quarante odes nouvelles, sept ballades, trois paraboles, un nouveau fragment du poëme des *Quatre incarnations*, plus le 2[e] acte d'un drame en vers, *les Barons des Orcades*, et enfin vingt-trois études rhythmiques, première série d'une œuvre tout à fait originale dont il poursuivit le développement jusqu'à son dernier jour.

Je me suis trouvé en situation pour bien connaître les opérations du jury de cette période. J'en faisais partie et je ne crains point de rappeler que j'y ai soutenu, en admirateur convaincu, les droits de mon ami. Le jury était ainsi composé : Le baron de Gerlache, président ; Alvin, vice-président ; Eugène Van Bemmel, professeur à l'université de Bruxelles, secrétaire, Grandgagnage, membre de l'Académie ; Fuerison, professeur à l'université de Gand ; Hallard, professeur à l'université de Louvain ; F. Van Hulst, agrégé à l'université de Liége, membres.

Jusqu'au 14 avril, le jury n'avait pu réunir une majorité en faveur des trois solutions qui avaient été mises en avant dans les discussions et dont voici le sens :

1° Partager le prix entre trois concurrents, à savoir : MM. Van Hasselt, Ad. Mathieu, B. Quinet ; trois voix appuyaient cette proposition, celles de MM. de Gerlache, Van Hulst et Hallard.

2° Décerner le prix à M. Mathieu seul ; trois voix appuyaient cette solution, MM. Fuerison, Grandgagnage et Van Bemmel.

3° Décerner le prix à M. Van Hasselt; une seule voix appuyait cette proposition, celle de M. Alvin.

Dans cette même séance, j'établis un parallèle entre les dernières poésies publiées par MM. Mathieu et Van Hasselt. Je donnai lecture de morceaux des deux poëtes sur des sujets identiques. J'obtins qu'un revirement s'opérât dans l'opinion des membres qui avaient appuyé la proposition n° 1, ce qui détermina M. Hallard à faire la proposition suivante :

« Le Ministre sera prié de doubler la somme de 5,000 francs, d'en attribuer la première moitié à M. André Van Hasselt, et de partager la seconde moitié entre MM. Ad. Mathieu et Benoît Quinet. »

Les deux membres qui précédemment s'étaient prononcés pour le partage *ex æquo* entre les trois concurrents, se rangèrent à l'avis de M. Hallard.

Les trois autres maintinrent leur vote en faveur de M. Mathieu.

Pour moi, qui, depuis l'ouverture des travaux

du jury, m'étais toujours prononcé contre le partage, j'hésitais à me rallier à la proposition de M. Hallard dont la signification ne me paraissait pas suffisamment explicite. M. Van Bemmel me fit observer que la proposition de M. Hallard donnait gain de cause à mon opinion, puisqu'elle renfermait implicitement une déclaration de supériorité en faveur de celui à qui l'on décernait *cinq mille francs*, tandis que ses deux concurrents devraient se partager une somme égale.

C'est après avoir entendu cette interprétation, qui ne donna lieu, pour le moment, à aucune réclamation, que j'ai cru pouvoir me rallier à la proposition de M. Hallard qui, dès lors, se trouvait adoptée par quatre voix contre trois et devenait un verdict décisif.

Immédiatement après ce vote, je fus désigné comme rapporteur, fonction qui, dès la première séance, avaient été donnée à M. Van Bemmel; mais celui-ci faisant partie de la minorité dans le dernier vote, avait décliné cette mission.

Si la résolution du jury avait eu besoin d'une interprétation, ma désignation en qualité de rapporteur en serait une des plus authentiques. On reconnaissait par là que c'était mon opinion qui l'avait emporté. Personne du reste ne s'y méprit et, dès le lendemain, les journaux de la capitale annoncèrent la victoire de Van Hasselt. D'ailleurs,

M. Hallard s'était appuyé d'une déclaration que le ministre de l'Intérieur avait faite au jury. Voici comment le procès-verbal de la séance d'installation, du 15 mars, rédigé par M. Van Bemmel, rend compte de cet incident.

« M. Hallard demande ce qu'il y aurait à faire si deux ouvrages, l'un en prose et l'autre en vers, étaient jugés dignes du prix. Le ministre déclare que, dans cette occurrence, il n'hésiterait point à décerner un double prix. »

Le jury, considérant sa mission comme terminée, fit connaître au ministre de l'Intérieur la décision à laquelle il s'était arrêté dans la séance du 14 avril. Celui-ci ne crut pas devoir sanctionner la décision du jury et l'invita à reprendre ses délibérations. Une dernière séance eut lieu le 24 du même mois. Tout les membres y assistèrent, à l'exception de M. Grandgagnage qui, dans la lettre qu'il adressait au jury pour excuser son absence, contestait à la proposition de M. Hallard, adoptée dans la séance du 14 par quatre voix contre trois, le sens qu'on lui attribuait dans le public, à savoir, de contenir, en faveur de M. Van Hasselt, une déclaration de supériorité sur ses autres concurrents. Il fut donné lecture de la lettre ministérielle : on y lit que « le gouvernement ne peut accepter la proposition du jury, parce quelle est contraire à l'arrêté organique. Il aurait pu

consentir à doubler le prix, s'il s'était agi de couronner deux ouvrages en les plaçant absolument sur la même ligne, mais la proposition du jury *aurait pour effet de décerner en réalité deux prix; un premier à un seul et un deuxième partagé.* » Le ministre invitait en conséquence le jury à faire des propositions qui fussent mieux d'accord avec les termes de l'arrêté organique. Ce haut fonctionnaire interprétait donc, comme l'avait fait M. Van Bemmel, la décision du jury qui, en réalité, décernait un premier prix à Van Hasselt et partageait le second entre MM. Ad. Mathieu et Benoît Quinet. Il fallut rouvrir les débats, et comme on devait s'y attendre, chacun maintenant son opinion, la discussion n'aboutit qu'à ce résultat implicite, à savoir : que la période quinquennale écoulée n'avait produit aucune œuvre digne du prix. On décida, en conséquence, qu'il serait écrit au ministre afin de lui faire savoir que le jury se trouvait dans l'impossibilité de prendre une résolution par suite du partage des voix.

Je m'abstiendrai de toute réflexion à l'égard de la décision ministérielle; mais je ne puis passer sous silence la pression que l'on essaya d'exercer sur des membres de la majorité du jury, afin de les faire revenir de leur opinion, ou du moins de les obliger à donner à leur vote un sens différent de celui que tout le monde lui avait attribué. La

lettre suivante dont j'ai la minute entre les mains, pourra jeter quelque lumière sur ces intrigues.

Bruxelles, le 6 mai 1858.

« A M. le ministre de l'Intérieur,

« Monsieur le ministre,

« Il y a huit jours, un journal d'Anvers, *le Précurseur*, affirmait, d'après un de ses correspondants de Bruxelles, qu'un volume dont je suis l'auteur et sur lequel s'est prononcé le jury chargé de juger le concours quinquennal de littérature, n'a paru qu'après le 15 janvier 1858 et que, dès lors, il tombe hors du concours.

« Dans son numéro d'aujourd'hui, le même journal revient sur cette assertion fausse que je croyais suffisamment détruite par ma lettre du 28 avril dernier dans laquelle je disais au *Précurseur* que le dépôt légal de mon ouvrage a été opéré, dès le 24 décembre 1857. Il s'exprime en ces termes : « M. Van Hasselt nous écrit de nouveau pour « contester de la manière la plus formelle l'exacti- « tude des renseignements que nous a transmis « notre correspondant de Bruxelles au sujet de « l'époque précise de la publication de son livre « intitulé *Nouvelles poésies* auquel le jury a proposé « de décerner le prix de littérature française. Nous « donnons acte à M. Van Hasselt de ses dénéga- « tions. Nous avons d'autant plus de motifs pour

« ne pas prolonger cette polémique, qu'une en-
« quête semble avoir été ouverte au ministère de
« l'Intérieur pour examiner jusqu'à quel point les
« circonstances matérielles sur lesquelles nous
« avons appelé l'attention seraient de nature à
« mettre le livre de M. Van Hasselt hors concours.

« Nous attendons la décision du gouvernement
« pour nous occuper encore de cette affaire. »

« S'il est vrai, Monsieur le ministre, qu'une enquête semblable se fasse, je prends la respectueuse liberté de vous soumettre une preuve aussi simple que décisive de la fausseté de l'assertion produite par *le Précurseur* concernant l'époque de la publication de mon ouvrage :

« 1° Mon livre intitulé *Nouvelles poésies*, 1 vol. in-18, de 313 pages, a été publié en 1857 ;

« 2° Le dépôt légal de cet ouvrage a été fait le 23 décembre 1857, ce qui résulte du reçu qui m'a été délivré par l'administration communale de Saint-Josse-ten-Noode et qui porte la signature de M. Vandercammen, échevin et celle de M. Maeck, secrétaire ;

« 3° Le dépôt du même livre a été fait à la chancellerie de la légation de France, le 24 décembre 1857, ce qui résulte d'un acte qui m'a été délivré le même jour, sous le n° 966, et qui porte la signature du chancelier de la légation française à Bruxelles, M. Hennequin.

« La formule prescrite par la loi sur la propriété littéraire se trouve écrite, datée et signée, dans l'un des trois exemplaires de mon ouvrage que j'ai remis le 25 décembre 1857 entre les mains de l'administration communale de Saint-Josse-ten-Noode et que celle-ci doit avoir adressée au ministère de l'Intérieur.

« La preuve de la fausseté de l'allégation, produite par *le Précurseur*, est donc établie par deux pièces authentiques, dont il vous est aisé, Monsieur le ministre, de vérifier l'existence, s'il est vrai que vous ayez résolu de faire une enquête sur les faits avancés par le journal anversois.

« Comme les clameurs plus ou moins intéressées, les injures, les calomnies et même les menaces d'une certaine fraction de la presse pourraient déterminer une phase tout à fait nouvelle de l'histoire littéraire de la Belgique, et que le récit des orages suscités entre des concurrents par cette même fraction de la presse appartient essentiellement à cette histoire et doit en faire partie quelque jour, il est de l'honneur et du droit de chacun des concurrents de faire en sorte que sa position soit bien claire et bien nette contre toute éventualité de l'avenir, si tant est qu'une page ou une ligne écrite par eux survive.

« C'est pour ce motif, Monsieur le ministre, que j'ai pris la respectueuse liberté d'appeler votre

attention sur les pièces qui doivent servir à résoudre la question de fait élevée contre moi par l'esprit de mensonge.

« Veuillez agréer, etc.

ANDRÉ VAN HASSELT. »

L'auteur de cette lettre se trompait ; il n'y avait pas d'enquête : il y avait une décision ministérielle qui mettait à néant le vote du 14 avril.

Le prix quinquennal de littérature française n'ayant point été décerné en 1858, le jury du concours suivant eut à examiner tous les ouvrages publiés dans une période décennale de 1852 à 1862. On m'offrit de faire partie de ce jury ; je refusai en motivant mon refus sur la manière dont les choses s'étaient passées au concours précédent. Ma lettre, longuement motivée, doit se trouver dans les archives du ministère de l'Intérieur.

Van Hasselt avait publié, à la fin de 1862, un volume intitulé *Poëmes, paraboles, odes et études rhythmiques*, Bruxelles, Office de publicité. Ce volume contient, dans la section des *poëmes*, le beau morceau sur l'établissement des chemins de fer en Belgique ; les deux discours en vers lus à la séance publique annuelle de l'Académie (classe des beaux-arts) en 1861 et 1862, la *Mission de l'artiste* et *le But de l'art;* le charmant *Poëme des roses;* une épître aux éditeurs des œuvres d'un poëte mort tout jeune, Julien Chamard, et enfin

quatre grands fragments du poëme épique qui ne devaient voir le jour, dans son entier, qu'en 1867, pour la quatrième période quinquennale.

Ce volume contient encore onze paraboles, genre qu'André a transporté avec bonheur dans notre littérature nationale, sept odes seulement et quarante-cinq nouvelles études rhythmiques.

L'auteur ne fut pas plus heureux cette fois qu'aux trois concours précédents. Le jury crut cependant ne pas pouvoir lui refuser une mention honorable ; il se rappelait la préface de 1857 et il voulait se montrer généreux. Voici en quels termes cette mention a été formulée par l'organe du rapporteur :

« M. Van Hasselt a le sentiment le plus vif de la poésie lyrique et possède d'ailleurs la délicatesse de l'image, la grâce de l'expression, l'harmonie du vers, qui sont l'essence de cette poésie. *Il est permis de ne pas le suivre aveuglément dans ses théories exclusives sur le rhythme et l'accentuation*, mais il faut reconnaître que ces difficultés nouvelles, *créées à plaisir*, loin de nuire à l'inspiration, peuvent lui donner plus d'élan. Le précepte de Boileau sur les vers aisément faits sera toujours juste. M. Van Hasselt en offre lui-même la preuve ; sa versification est des plus faciles, des plus agréables et des plus caressantes à l'oreille. Là ne se borne pas son mérite spécial ; dans les sujets appartenant à

la haute poésie, la prosodie se fait ample et nombreuse, et, le style constamment soutenu, se déroule en brillantes périodes que ne désavoueraient point sans doute les maîtres de l'art. Nous ne ferons de réserves qu'à l'égard du fond, à l'égard de l'idée, qui paraît trop souvent sacrifiée à la beauté de la forme (1). »

Lorsque M. le rapporteur du jury s'expriment en ces termes, André Van Hasselt avait publié les *Primevères* en 1834. Le volume intitulé *Poésies d'André Van Hasselt*, en 1852, et les *Nouvelles poésies*, en 1857, et le recueil de 1862, le rappor-

(1) Extrait du rapport fait par M. Van Bemmel au nom du jury (3e période), page 186-187. On lit encore dans ce document : « La muse de M. Van Hasselt est quelque peu germanique. » (*Les prix quinquennaux et triennaux en Belgique. Rapports officiels*, Bruxelles, A. Lacroix, 1870.) L'opinion exprimée par le rapporteur n'est pas tout à fait conforme à celle que formulait M. Francis Wey dans une lettre du mois d'avril 1863 dont voici deux extraits.

« La forme de vos vers est excellente ; ils ont une teinte harmonieuse et douce ; enfin, ce qui devient rare, la broderie du style y recouvre un fond que la pensée soutient partout. De là l'intérêt du livre et sa véritable originalité, inhérente, non pas aux mots, mais aux idées. Cet attrait se décèle, jusque dans les pièces légères. »

« Vos études rhythmiques répondent à une idée fort juste, l'idée de tenir compte de l'accent dans la poésie chantée. Mais pour observer ces lois de la quantité française, il faut posséder l'instrument et vous en êtes parfaitement maître : car les strophes de cette seconde partie de votre travail, sont d'une lecture aussi coulante que les autres. — Il y a partout beaucoup d'esprit, et de l'esprit propre à être exprimé en vers. Exemple : *Le Bonhomme politique* ».

teur les avait lus, puisqu'il leur reconnaît tant de qualités poétiques. Il en fait une si riche énumération qu'on s'attend à lui voir décerner le prix à ce poëte qui possède *le sentiment le plus vif de la poésie lyrique, la délicatesse de l'image ; la grâce de l'expression, l'harmonie du vers qui sont l'essence de cette poésie ;* dont la *versification est des plus faciles, des plus agréables et des plus caressantes à l'oreille ;* dont le style *constamment soutenu, se déroule en brillantes périodes que ne désavoueraient, point les maîtres de l'art.* Mais l'idée fait défaut. Ce prestidigitateur poétique a trouvé le moyen de faire des vers dans lesquels se rencontrent toutes ces belles qualités sans y mettre une idée ! *Le fond, l'idée paraît trop souvent sacrifiée à la beauté de la forme.* Voilà certainement des principes d'une esthétique toute nouvelle. Une œuvre d'art admirable par la forme et qui n'a point de fond, qui n'exprime point une idée ! Et, pour couronner ce profond jugement : *la muse de M. Van Hasselt est quelque peu germanique.* De toutes les poésies de Van Hasselt — et c'est un fait digne d'attention — il n'y en a pas une dont le dessin ne soit parfaitement approprié au sujet, à l'idée ; qu'il s'agisse d'une ode ou d'une romance, d'un dithyrambe ou d'une ballade, les idées, les images, les expressions sont proportionnées à l'objet dont le poëte entretient son lecteur. On y trouve rarement ces pensées ambi-

tieuses qui, dans les écrits de tant d'autres poëtes, viennent faire disparate. Les œuvres de Van Hasselt brillent autant par l'harmonie des proportions que par la mélodie de l'expression. Que signifie enfin une *prosodie qui se fait ample et nombreuse?* Les études rhythmiques, qui seront l'éternel honneur de notre poëte, cette admirable théorie que lui seul peut-être était en état de pratiquer, ne rencontre dans le jury qu'un accueil de plus dédaigneux : *il est permis de ne pas le suivre aveuglément dans ses théories exclusives sur le rhythme et l'accentuation, difficultés nouvelles, créées à plaisir* et *qui peuvent* néanmoins *lui donner plus d'élan.* Quel est donc ce précepte de Boileau sur les vers aisément faits, et qui sera toujours juste? S'agit-il de ce distique :

Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots
Suspende l'hémistiche, en marque le repos?

Si c'est de celui-là qu'il s'agit, il y a longtemps qu'on en a fait justice, et Van Hasselt, un des premiers, a rejetté ce principe beaucoup trop absolu et nous a enseigné théoriquement et pratiquement dans quels cas il faut déplacer la césure, précisément pour donner du mouvement et de la vie à l'alexandrin dont, sans cette infraction à la règle de Boileau, l'allure est d'une désespérante monotonie. Je m'attache à faire ressortir le peu

de fondement de l'appréciation exprimée dans ce rapport du jury, parce que j'y rencontre les seuls arguments qui ont constamment été mis en avant, à chaque période des prix quinquennaux, pour écarter Van Hasselt et faire triompher ses concurrents, ce qui, pour la plupart des juges, était un véritable parti pris.

Cette persistance à contester toute valeur de fond et d'idées aux poésies de Van Hasselt ne s'explique que par les préventions personnelles ou par la passion politique. Dans la bouche de ces aristarques, les mots : « Vous manquez de fond et d'idées » ne signifient pas autre chose que « vos idées ne cadrent pas avec les nôtres. »

Ce nouvel échec, quoiqu'il lui fût très sensible, ne découragea pas le poëte; et, lorsque arriva le terme de la quatrième période, en décembre 1867, il se présentait de nouveau dans la lice, et cette fois sa *Lusiade en main. Les Quatre incarnations du Christ*, ce poëme qu'il n'avait encore fait connaître que par fragments, se présente en entier devant le public. Le volume était complété par soixante-sept nouvelles études rhythmiques. Je me contenterai pour le moment de montrer comment le livre nouveau fut accueilli par le jury.

Dans son rapport sur les résultats du concours pour le prix quinquennal de la quatrième période, M. Stecher s'efforce de justifier en ces termes la

nouvelle exclusion dont Van Hasselt fut encore l'objet cette fois-là.

« On peut s'étonner, dit-il, que M. Van Hasselt n'ait point, comme M. de Linge, été séduit par la tentative de *varier le mètre du vers français pour le mieux rapprocher de celui du lyrique romain.* » On peut s'étonner également qu'un esprit aussi éclairé et aussi délicat, que celui du professeur de l'université de Liége, n'ait pas mieux compris l'importance et la valeur de la tentative, vraiment sérieuse, de Van Hasselt dans ses *Études rhythmiques*, et qu'il l'ait mise en comparaison avec des essais, sans doute estimables, mais qui ne dépassent aucunement bon nombre des traductions des odes d'Horace (1).

(1) S'il n'a pas traduit en français les odes d'Horace, notre poëte a dit pourquoi dans sa préface de 1872. Toutefois il l'a essayé dans la langue flamande.

Le 30 avril 1870 il envoyait à son ami, le poëte éminent Nolet de Brauwere Van Steeland, quatre odes d'Horace, traduites en flamand, accompagnées d'un billet dont j'extrais le passage suivant: « Hier au soir je lisais quelques pages d'Horace pour me délasser du travail de la journée, et je fus étonn de la facilité qu'on aurait à traduire rhythmiquement ce poëte en flamand. Je me permets de vous adresser un petit essai que j'ai osé tenter. Voulez-vous voir si cela n'est pas trop mauvais et dites-moi s'il m'est permis de continuer. »

Au lieu de la permission demandée, le poët néerlandais répondit par un vif encouragement à continuer : car il avait reconnu à ces odes le cachet de finesse et de fini qui distingue la poésie de Van Hasselt et lui donne une saveur toute particulière.

Le 24 mai suivant M. Nolet de Brauwere reçut une cinquième ode : ce fut la dernière. Ces essais parurent à ce juge si compétent

Quand le savant professeur ajoute : « Or, qui peut dire, dès maintenant, si de cette guerre à la vieille prosodie il ne restera quelque nouveauté utile et durable, » il permettrait de supposer qu'il n'a point suivi le mouvement si prononcé qui s'est manifesté, depuis un demi-siècle, dans la versification française et qui, en rejetant certaines règles, trop exclusives, préconisées par Boileau, n'a fait en définitive que revenir à la vieille prosodie française, telle que la pratiquaient Ronsard, La Fontaine et tous les poëtes qui ont précédé le législateur du Parnasse.

Cette manière de l'apprécier avait vivement blessé le poëte. Aussi dans la seconde édition, donnée en 1872, du poëme des *Quatre incarnations du Christ*, fort cavalièrement jugé par le rapporteur de 1867, Van Hasselt rencontre le critique en ces termes :

« L'auteur a joint aussi une nouvelle série de morceaux rhythmés; car il est plus que jamais convaincu de la nécessité de réformer le vers lyrique, c'est-à-dire, le vers destiné à être chanté,

tout-à-fait dignes de l'impression, mais le texte même du billet dont on vient de lire l'extrait ferait croire que ce fut le premier essai de Van Hasselt et qu'il n'en traduisit pas d'autres. On n'a rien trouvé dans les manuscrits délaisés par le défunt. Il doit y avoir pourtant d'autres traduction en vers flamand dont Van Hasselt, un a environ avant sa mort, a donné lecture à son ami.

Espérons qu'on pourra en retrouver les copies et qu'un volume de poésies flamandes viendra compléter l'œuvre d'André Van Hasselt.

et de la possibilité d'approprier l'accentuation française à toutes les formules si diverses d'accentuation musicale. Aussi bien, l'accueil sympathique et presque inespéré qui a été fait non-seulement à la traduction rhythmée des dix opéras italiens et allemands qu'il a publiée avec la collaboration de son ami M. Rongé, mais encore aux nombreuses études rhythmiques qu'il a fait paraître successivement dans ses divers recueils de poésies, lui prouve qu'il ne s'est pas engagé dans une fausse route. Si, en Belgique, les uns se sont amusés à le chansonner à ce propos, si d'autres ont eu la grotesque idée de le condamner aux carrières à moins qu'il ne produisît une traduction rhythmée des odes d'Horace, — comme si un pareil travail pouvait être autre chose qu'un travail de pure curiosité, — il se contente aisément et il est fier de l'approbation que les principaux organes de la presse musicale en France, en Allemagne et en Italie ont bien voulu accorder à ses essais de réforme lyrique. »

Le jugement que le rapporteur du concours de la quatrième période exprime sur le poëme des *Quatre incarnations du Christ* est également empreint d'une prévention assez mal dissimulée.

De son côté, Van Hasselt ne faisait rien pour se rendre ses juges favorables ; ses préfaces contiennent des provocations qui, pour être des

représailles, n'en sont pas moins imprudentes. On ne doit guère espérer de se concilier la bienveillance des jurés, en leur décochant des traits tels que ceux que l'on trouve dans la préface des *Nouvelles poésies.* Il y a toujours eu parmi les membres du jury des esprits capables de se mettre au-dessus de tout ressentiment et de ne voir que l'œuvre qu'ils sont appelés à juger et non les torts personnels de l'auteur. Mais ce serait trop exiger de notre pauvre humanité que d'espérer rencontrer ce désintéressement dans tous ses juges. Van Hasselt avait donc tort, tant dans ses préfaces que dans quelques-unes de ses poésies, de se livrer à des représailles qui devenaient surtout injustes quand elles s'adressaient non à un individu, mais à un groupe entier dans lequel il pouvait même compter des partisans; s'il avait consulté ses vrais amis, il n'aurait point écrit dans sa préface de 1857 des phrases telles que celles-ci :

« Et peut-être l'auteur serait-il en droit d'appliquer quelques tons plus noirs au tableau qu'il traçait alors (dans sa préface de 1852) des conditions déplorables qui sont faites à toute œuvre conçue en dehors des passions courantes et des divisions intestines auxquelles nous sommes si fatalement livrés. Peut-être aussi pourrait-il y ajouter quelques mots concernant l'influence délé-

tère qu'exercent sur l'art d'écrire les jurys auxquels sont périodiquement confiés les intérêts de notre littérature, et qui doivent nécessairement, en plus d'une circonstance, faire fléchir ces intérêts sous des intérêts de personne ou de parti, outre que, par la majorité des membres dont ils se composent, ils sont radicalement incapables de juger une question d'art ou de forme littéraire. »

En résumé, le poëme des *Quatre incarnations* se produisit en Belgique en 1867 et, cette même année, il y eut un jury de sept membres qui eut la perspicacité de découvrir un poëte plus digne que Van Hasselt du prix de poésie. Cela fait incontestablement un grand honneur à la fécondité du pays sous le rapport poétique.

Il a fallu que le poëte bût le calice jusqu'à la lie avant de mourir. La cinquième période s'achevait en décembre 1872.

Dans cet intervalle, Van Hasselt avait donné une nouvelle édition des *Quatre incarnations*, et y avait joint cinq poëmes : *les Masques noirs*, *le Dernier chant de Bobèche*, *le Corbeaux de Chèvremont*, *la Caverne de Fréderic Barberousse* et *le Carreau de vitre*. La deuxième de ces pièces et la fin de la troisième ne seront point reproduites dans la nouvelle édition des œuvres de Van Hasselt. J'ai exprimé mon sentiment sur ces sortes de satires personnelles, inutile d'y revenir. Les trois autres

poëmes sont des légendes fort intéressantes, écrites avec une grande facilité. Le volume se complète par quarante-deux nouvelles études rhythmiques. Deux autres volumes avaient encore paru à la librairie de Wesmael-Charlier, à Namur, pendant l'année 1872, *le Livre des ballades* et *le Livre des paraboles*. Le jury s'est à peine occupé de ces publications. Dès le début de ses travaux, il décida que la poésie ayant obtenu le prix dans les deux périodes précédentes, c'était le tour de la prose. André Van Hasselt se trouvait de la sorte évincé sans qu'il eût le droit de se plaindre. Je faisais partie du jury pour cette période et j'eus encore le chagrin de voir mon opinion vaincue par la majorité.

Le rapporteur, M. Van Bemmel, se borne à fort peu de mots à l'égard des poëtes. « Nous ne répéterons pas ici, dit-il, les jugements qui ont été portés sur MM. Potvin, Van Hasselt, De Linge; deux rapports du jury se sont occupés de ces écrivains et de leurs œuvres. Il nous suffira d'indiquer brièvement ce qu'ils ont ajouté, depuis cinq ans, à leur contingent littéraire.

. . . .

« M. Van Hasselt, outre une nouvelle édition de son poëme social, *les Quatre incarnations du Christ*, a composé un *Livre de paraboles* et un *Livre de ballades*, dans lesquels le vers français s'allie de la

façon la plus habile et la plus heureuse à la poésie du Nord de l'Europe. »

Un peu d'eau bénite de cour enguise de fiche de consolation. Des études rhythmiques, pas un mot.

On a adressé plus d'un reproche à l'organisation des concours pour les prix quinquennaux de littérature; le mode de composition des jurys prête surtout à la critique. S'agit-il de littérature, on confie au même jury l'appréciation des ouvrages en prose et de la poésie, et les poëtes se trouvent toujours en infime minorité dans le personnel des jurys. Lorsqu'il s'agit d'un concours de peinture, de sculpture ou d'architecture, on désigne pour les jurys des peintres, des sculpteurs, des architectes; mais on ne fait pas juger les peintres par les architectes et les architectes par les sculpteurs. Je suis convaincu que si les jurys des prix quinquennaux avaient été composés de poëtes, je dis de vrais poëtes, les résultats eussent été tout différents. Je suppose qu'il eût été possible de former un jury de ce que la Belgique a produit de vrais poëtes, par exemple de Th. Weustenraad, d'Ed. Wacken, d'Étienne Hennau, de Mathieu et de Potvin, ils eussent, à l'unanimité, décerné le prix à Van Hasselt. On l'a bien vu dès que le bruit de sa mort s'est répandu; il y eut alors un concert de regrets et de toute part on le déclarait le premier poëte du pays, et il n'y a pas bien longtemgs

que M. Ch. Potvin lui-même a consacré à son rival une conférence dans laquelle il a rendu un hommage aussi intelligent que généreux au talent de Van Hasselt.

Les révélations que contient ce chapitre ne seront point du goût de tout le monde. Je dois m'attendre à des réclamations; aussi me suis-je muni de tous les documents officiels susceptibles de les appuyer. On me taxera peut-être d'indiscrétion. Ma réponse serait aussi courte que facile. Le public n'ignore pas que j'ai fait partie, à deux reprises, de ces jurys; il m'attribue donc une part dans les résultats. Il ne me convient pas de supporter cette responsabilité.

CHAPITRE VI.

—

LA REVANCHE.

—

Va, toujours plus tenace et plus ardent à l'œuvre,
Sans les fouler aux pieds ; car leurs dents de couleuvre
Sur ton nom glorieux un jour s'émousseront.

Sonnet à un artiste.

CHAPITRE VI.

LA REVANCHE.

SOMMAIRE : *Quelques mots sur le caractère du poëte. — Ses susceptibilités. — Notre clair bon sens. — Prix de poésie institué par un anonyme. — L'établissement des chemins de fer en Belgique. — Van Hasselt est proclamé vainqueur du concours. — Polémique à propos des principes développés dans ce poëme. — Représailles du poëte. — Addition au texte couronné.*

Plusieurs s'imaginent avoir fait l'éloge d'un homme lorsqu'ils ont prononcé sur sa tombe ces mots stéréotypés pour presque toutes les oraisons funèbres : « Il n'avait point d'ennemis. » Adressé à un poëte, à un artiste, à un homme d'État, à tout citoyen enfin qui a été appelé à jouer un rôle personnel sur la scène du monde, un tel éloge équivaut à un brevet de médiocrité. André Van Hasselt avait donné trop de preuves de talent pour n'avoir point de jaloux ; il était trop serviable pour n'avoir point fait d'ingrats. Or, c'est parmi les ingrats et les jaloux que se recrutent les ennemis des hommes éminents. Comme toutes les natures d'élite, André avait le sentiment de sa valeur

et cette susceptibilité nerveuse, compagne inséparable de l'excitation cérébrale nécessaire à toute création du génie. Nous mesurons volontiers les autres à notre aune; et, parce que la vulgarité des pensées qui nous occupent habituellement laisse nos nerfs en repos, nous ne comprenons pas la surexcitation que produit la contrariété sur des esprits fortement émus. Le poëte, doué d'une organisation particulièrement impressionnable, apporte toujours de l'exagération dans l'expression de ses ennuis C'est à cette sensibilité qu'il est redevable de sa principale qualité, la faculté d'émouvoir les autres. André était une véritable sensitive : sous une apparence calme et froide, son cœur, bien que porté aux sentiments affectueux, était assez enclin à l'emportement. Se sentait-il blessé, il se dépouillait de sa débonnaireté, de sa modestie ; il se redressait ; gare alors à l'imprudent ou au méchant qui l'avait froissé. Sa pensée, toujours prompte à servir l'impression du moment, se répandait en sarcasmes amers, en imprécations quelquefois cruelles. Il était bon pourtant et modeste ; mais on doit convenir que ces qualités-là ont été mises plus d'une fois à des épreuves trop rudes pour lui. Dans les moments d'irritation suscitée par les injustices qui ne lui ont point été épargnées, il lui est arrivé de dépasser les bornes, d'appliquer sans ménagement le fouet de Juvénal sur les épaules de ses adversaires. On

n'en trouve que trop d'exemples dans ces écrits. L'ode *A un critique* (*Primevères*, page 251) donne la mesure de ce que sa colère pouvait trouver d'accents emportés. Il a trop cédé à la tentation de prendre œil pour œil, dent pour dent, soit qu'il abritât son ressentiment sous la grande ombre du Dante, soit qu'il fît jaser les corbeaux sur la montagne de Chèvremont. Je n'essayerai point d'excuser ses écarts, les ayant blâmés de son vivant, en m'adressant à lui-même; je plaide tout au plus les circonstances atténuantes. Ami bien cher et bien regretté, si tu pouvais nous dire aujourd'hui ta pensée, je me persuade que tu t'associerais à la mienne. Dans la sphère sereine que tu habites maintenant, tu dois comprendre que les attaques dont tu as été l'objet ont aidé au développement de ton talent; elles ont été l'aiguillon qui te maintenait en haleine. Ces critiques injustes, ces coups d'épingle incessants qui irritaient ton épiderme, imprimaient plus de ressort à ta puissance poétique, te faisaient faire un pas nouveau vers le but idéal et te poussaient toujours plus haut, *excelsior*. Qui sait si trop d'encouragements, des succès plus faciles, n'eussent point fait avorter ton talent, aventure trop commune ailleurs encore que chez nous? Si tu pouvais nous indiquer toi-même celui de tes poëmes qui exprime le mieux ta pensée à l'égard de tes zoïles, tu nous désignerais,

soit les deux premières strophes de l'ode *A une espèce de critique indigène*, ou mieux encore, ce beau sonnet que tu adressais à un artiste en 1842.

Ami, laisse crier tous ces hommes de prose
Qui ne pensent jamais que ce qu'on a pensé.
La jalousie hélas ! leur fait l'âme morose
Et le cœur plein de haine et l'esprit insensé.

De ses perles jamais, jamais l'aube n'arrose
Les stériles chemins où leurs pieds ont passé,
Comme un jour sans soleil, comme un printemps sans rose,
Leur vie est défleurie et leur ciel est glacé.

Oh ! laisse-les crier à l'envi, que t'importe ?
A leur folles clameurs ainsi ferme la porte,
Leur souffle n'atteint pas le laurier de ton front.
Va, toujours plus tenace et plus ardent à l'œuvre,
Sans les fouler aux pieds ; car leurs dents de couleuvre
Sur ton nom glorieux un jour s'émousseront.

Plus tard, dans la séance publique de l'Académie qu'il présidait, Van Hasselt a reproduit ces mêmes idées, dans le langage le plus élevé et le plus poétique. Voici en quels termes il s'adresse aux artistes en général :

Par moments si l'envie ameute autour de vous
Les essaims bourdonnants de ses frelons jaloux,
Ou dresse sous vos pas, dans l'ombre quelque embûche,
Ronce où l'on se déchire ou pierre où l'on trébuche,
Chausse-trape jetée en votre âpre chemin,
Songez à l'avenir, à votre lendemain ;
Et, le mépris étant plus digne que la haine,
Jetez aux vils buissons le fier dédain du chêne.

L'hostilité que Van Hasselt n'a que trop souvent rencontrée dans son pays provenait de plusieurs causes. Il avait contre lui, indépendamment de ceux que son talent offusquait, toute une catégorie des littérateurs d'occasion, imbus de principes littéraires arriérés, qui s'en tiennent encore aux préceptes du *Guide des humanistes* de l'abbé Thuet ; ces hommes, parmi lesquels on ne choisit que trop souvent les juges des concours, ne comprennent point la poésie, parce qu'ils n'ont jamais été poëtes ; tout ce qui s'écarte de leur routine est condamné d'avance par eux.

Un artiste français, un peintre éminent qui était en même temps un écrivain et un penseur, s'exprime ainsi au sujet du plus illustre des paysagistes de son pays : « Claude Lorrain, dit-il, très français quoique très romain, très poëte, mais avec ce clair bon sens qui longtemps a fait douter que nous fussions une race de poëtes (1). »

Cette fine observation contient un aveu que, nous autres, Belges de race wallonne, nous pourrions faire également ; car ce clair bon sens est aussi l'apanage de nos populations. Nous partageons également avec nos voisins du Sud la préoccupation du trait d'esprit dont nous voulons toujours assaisonner nos vers, assaisonnement trop souvent antipathique à la poésie.

(1) FROMENTIN, *Les maîtres anciens des écoles flamande et hollandaise*, dans la *Revue de deux mondes*, février 1876.

La poétique propre des races germaniques nous est peu familière, parce qu'elle n'est point d'accord avec notre manière de sentir et de concevoir ; il nous faut, pour nous prêter à ses procédés un peu vagues et parfois bizarres, un certain apprentissage, une étude sérieuse, quelque effort de volonté dont d'ailleurs, ceux qui se les imposent sont largement récompensés. Notre docilité à nous assujettir aux règles étroites dont Boileau s'est constitué le législateur suprême, cette docilité ferait douter aussi que nous soyons *une race de poëtes*. On aurait dû savoir gré à Van Hasselt d'avoir essayé de fondre les deux natures au profit de l'art national. Il l'a tenté, non sans succès, dans ses poëmes. Il était comme prédestiné à cette mission. Appartenant par sa naissance à la race germanique, par son éducation aux races latines, maître de la plupart des idiomes découlant des deux branches principales des langues européennes, possédant à fond leur littérature, il a su rendre avec la clarté que requièrent les peuples romans, les pensées et les sentiments si profondément poétiques qui naissent dans l'esprit rêveur des populations germaniques. Si ces honorables tentatives n'ont point été appréciées de ses contemporains, espérons qu'elles le seront de la génération qui nous suit et parmi laquelle Van Hasselt peut compter plus d'un

disciple. Ce caractère du talent de notre poëte a été la cause des brillants succès qu'il a obtenus à l'étranger, surtout en France, auprès des écrivains les plus autorisés, ce qui, jusqu'à un certain point, pouvait paraître une compensation aux échecs que les jurys, composés de ses compatriotes, se sont efforcés de lui faire éprouver. Les uns de bonne foi, ne comprenant point cette poétique, nouvelle pour eux; les autres, plus éclairés et plus fins, mais aussi plus passionnés, exploitant la bonne foi de leurs collègues pour former des majorités en faveur de leurs protégés et contre celui dont ils déclaraient d'avance ne vouloir *à aucun prix*.

En 1858, il avait, de fait et de droit, remporté la victoire. Nous avons vu plus haut comment on lui en avait refusé le bénéfice. J'ai été témoin des intrigues qui ont amené ce résultat et de l'impression qu'en avait éprouvée le poëte. En retraçant les particularités de cette vie si laborieuse et si digne, je ne prétends point faire de mon ami un héros de roman, un modèle de toutes les vertus. Je reconnais qu'il s'est montré, surtout dans cette circonstance, vindicatif et peu disposé à pratiquer le pardon des injures. Parmi ceux qui l'en blâment, je n'en rencontre pas beaucoup de plus endurants et qui feraient mentir le dicton célèbre *genus irritabile vatum*.

Van Hasselt ne tarda point à prendre sa revanche. Dans sa séance du 10 janvier 1859, la classe des lettres de l'académie royale de Belgique, sur la proposition d'un généreux citoyen qui désirait garder l'anonyme, ouvrit un concours de poésie à l'occasion du 25e anniversaire de la promulgation de la loi du 1er mai 1834 décrétant l'exécution des chemins de fer belges. Deux médailles de mille francs chacune devaient être décernées aux auteurs des meilleurs poëmes écrits l'un en langue française, l'autre en langue flamande. Vingt poëmes français, adressés à l'académie, furent soumis à l'appréciation d'un jury composé de MM. Jules de Saint-Genois et Kervyn de Lettenhove, membres de la classe des lettres, et Aug. Baron, de la classe des beaux-arts. Il ne s'agissait plus de se prononcer sur le mérite relatif de pièces dont les auteurs sont connus de leurs juges, jugements dans lesquels il est difficile de se dépouiller complétement de ses préférences et de ses antipathies : les concurrents gardaient l'anonyme et leurs noms ne devaient être mis au jour, qu'après le prononcé du verdict. Le jury fut unanime pour décerner le prix au poëme portant le n° 17 et ayant pour devise : *Novus nascitur ordo.*

L'un des membres du jury, celui qui avait accueilli par le sarcasme les débuts de l'auteur des *Primevères* ne fut pas le moins surpris lorsque l'ouverture du billet cacheté, joint à la pièce désignée, comme

méritant le prix, fit connaître le nom d'André Van Hasselt(1). Il dut cependant convenir que le morceau *révélait un vrai poëte*. Un pareil éloge, sous cette plume, ne laisse pas d'avoir une grande importance. Contraint de constater le triomphe du lauréat, le rapporteur ne le fit point de très bonne grâce et joignit à ses éloges des réserves de deux sortes : les unes pour son propre compte, repoussant certaines pensées du poëte au nom de l'école voltairienne, les autres, au nom de ses deux collègues, au profit de l'orthodoxie catholique.

Ce rapport, assez peu conséquent dans ses prémisses quoique justifié dans ses conclusions, ne passa point sans protestation de la part de la

(1) M. Baron avait inséré dans le numéro même de *l'Artiste* où se trouvait le premier article de M. J.-B. Vautier sur le recueil *des Primevères*, une sorte de dithyrambe grotesque avec ce titre *Après la lecture d'un recueil de poésies modernes*. Ce morceau commençait ainsi :

Jour de Dieu ! mieux vaudrait cent coups de plat de sabre
Que de lire un gros tome, où chaque vers se cabre
Contre le rudiment, etc. etc.

La pièce, toute dans ce style, est ce qu'on appellerait aujourd'hui un *éreintement*, spirituel sans doute, mais peu charitable, surtout lorsqu'il s'agit d'un débutant dont les premiers essais *révélaient un vrai poëte*. Baron était assurément un écrivain distingué, un critique savant, mais il ne se piquait point de bienveillance envers les poëtes belges. En 1834, il éprouvait encore une certaine répugnance à accepter les innovations de l'école romantique ; il avait pour cela trop sacrifié aux muses classiques, notamment dans ses *Lettres à Sophie sur la danse*.

presse. Le *Journal de Bruxelles, le Bien public, l'Ami de l'Ordre* prirent le rapporteur à partie et donnèrent un avertissement au lauréat. Je reproduis ici l'article de *l'Ami de l'Ordre* du 14 mai 1859; je ne saurais trouver un meilleur moyen d'exposer nettement la question soulevée par le rapport de M. Baron.

« Dans la séance du 6 mai, de l'Académie royale, classe des lettres, M. Baron a lu son rapport sur le concours de poésie, ouvert à l'occassion du 25e anniversaire de la fondation du chemin de fer. M. Van Hasselt, on le sait, est le poëte couronné quant à la poésie française. M. Baron rend de grands honneurs à ce travail sous le rapport de l'art, mais il paraît qu'il admire plus l'écrivain que le penseur. Il convient même de citer ce jugement qui est beaucoup plus absolu : — « En un « mot, dit-il, ce que j'approuve dans la piéce, « c'est l'écrivain et non le penseur. » Pourquoi cette réserve sur la pensée de M. Van Hasselt ?

« Voici en raccourci les passages sur lesquels s'étaie le jugement de M. Baron. Ils sont empruntés à la première page du poëme :

L'esprit de l'homme est grand. Il sonde toutes choses.
La nature pour lui n'a pas de pages closes,
Livre prodigieux dont les textes vivants
Nous parlent par la *voix des forêts et des vents*...
Des éléments il fait *ses* dociles agents,
Des ouvriers soumis et presqu'intelligents.

C'est ainsi que domptant par degré la matière,
Il la vaincra, Seigneur, quelque jour *tout entière*;
Et si devant toi seul il demeure ébloui,
Dans la création il est presque chez lui.

« Comme pensée, on pourrait peut-être redire à ce premier passage. Admirons le génie de l'homme, qui est en effet admirable; mais ne surfaisons rien. Si prodigieuses que soient les conquêtes de l'homme sur la nature, l'homme se flatterait, il s'abuserait singulièrement s'il espérait la dompter un jour *tout entière*. La nature aura toujours des mystères, et dans cette lutte si brillante qu'elle soit, on comptera toujours aussi plus de défaites que de victoires. Quant au sens du dernier vers, il nous échappe un peu.

« Dans la création il est presque chez lui. »

« A suivre la pensée de l'auteur, on dirait que l'homme est presque chez lui dans la création par droit de conquête, ce qui tendrait à lui donner une part de la puissance créatrice. Autrement l'homme est réellement chez lui dans la création, en ce sens que Dieu a tout créé pour l'homme.

« Mais ce que nous discutons ici, M. Baron l'admire sans réserve. M. Van Hasselt aurait forcé encore l'expression des prodiges de l'intelligence humaine, que son juge ne l'en admirerait qu'un peu plus. « Il n'approuve pas le penseur, » c'est pour une autre cause. Cette cause, il l'indique en

ces termes : — Le poëte croit devoir revenir sur « ses pas, et *rabaisser cette même humanité* qu'il « venait d'élever si haut. » La citation vient à l'appui :

Mais l'avenir nous marque un but plus haut encore,
Et l'homme attend toujours sa véritable aurore.
De sa nuit, un matin, le vrai jour doit sortir,
Que Dieu, depuis Adam, nous a fait pressentir,
La foi, cette unité finale des croyances,
Que tout sage, à travers les brumes des sciences,
Depuis Virgile, a cru voir poindre dans les cieux,
Et qui doit éclairer à la fin tous les yeux;
Car il faut bien, quand l'ombre autour de nous s'efface,
Que la lumière aussi dans les âmes se fasse.

Les siècles trop longtemps ont vu l'humanité
Avec des blocs d'erreurs bâtir sa vérité,
Architecte insensé dont la main indécise
Replâtre constamment cette tour mal assise,
Hélas! dont Dieu n'a pas pétri le fort ciment
Ni sur le dur granit posé le fondement.
Et les hommes disaient : « C'est la tour solennelle,
« Le fanal d'où jaillit la lumière éternelle,
« Le phare de clartés où tourne incessamment
« Tout œil, comme le fer, ô pôle, à ton aimant. »
Et quand chacun de ceux qui vont marchant dans l'ombre,
De cette autre Babel montait l'escalier sombre
Et que son pied touchait le faîte aérien,
Il croyait voir bien loin, — mais il ne voyait rien.

Or, les temps vont venir de bâtir d'autres pierres,
O vérité, splendeur qu'attendent nos paupières,
Ton palais éternel, où tout le genre humain,
Constructeur unanime, un jour mettra la main.

On verra chaque race, architecte ou manœuvre,
Apporter son travail et concourir à l'œuvre;
Chaque peuple, sculpteur que le Seigneur bénit,
Tailler son bloc de marbre ou son bloc de granit,
Et, pour mieux achever la tâche commencée,
L'un prodiguer son bras, et l'autre sa pensée.
Ainsi, ce temple, avec l'esprit de Dieu construit,
Sera de ceux que rien dans les temps ne détruit;
Car toi, douce Espérance, et toi Charité sainte,
O sœurs, vous en aurez tracé l'auguste enceinte,
Et vôtre double nom sur la façade écrit,
Vous le couronnerez du nom de Jésus-Christ!

« M. Baron reprend :

« A la lecture de ces vers, Messieurs, l'un de vos « commissaires, plein de respect d'ailleurs pour le « sentiment religieux qui les anime, a cru portant « devoir déclarer qu'il ne se ralliait en aucune fa- « çon aux conclusions du poëte. Il s'arrête, lui, à « la première ligne du poëme.

« L'esprit de l'homme est grand, il sonde toutes choses.

« Il croit, et d'une foi consciencieuse, à l'énergie « spontanée et libre de l'humanité elle-même dans « ses progrès et ses découvertes, qui est aussi sans « doute un don de Dieu, mais un don continu, en « sorte qu'il est inopportun d'y faire intervenir à « chaque instant ce pouvoir éternel dont nous « devons adorer les dessins sans vouloir les péné- « trer. En un mot, ce qu'il approuve dans la « pièce, c'est l'écrivain et non le penseur. »

« En deux mots, les vers qu'on vient de lire réfléchissent une pensée religieuse, chrétienne; du moins, M. Baron soupçonne le fait, il croit au fait, et comme il ne reconnaît que l'*énergie spontanée et libre de l'humanité*, il trouve la pensée de M. Van Hasselt excessive, de là le dissentiment.

« Nous saisissons parfaitement l'idée philosophique de M. Baron, et nous lui en tenons compte; mais nous lui dirons (tout en regrettant que ce soit aux dépens de M. Van Hasselt), nous lui dirons qu'il se trompe dans l'application. Il a tort de deux manières : d'abord en protestant de son entier « respect pour le sentiment religieux qui anime « les vers du lauréat; » car une religiosité, nous ne disons pas seulement nébuleuse, mais souverainement peccable au tribunal de la doctrine, ne peut certainement pas s'appeler de la religion ; il est ensuite bien plus repréhensible de son propre fond, lorsqu'il veut à peu près rapporter tout à la raison humaine. Pour être dans le vrai, il faut donc prendre exactement le contre-pied du jugement porté par M. Baron : 1° Se dispenser soigneusement de témoigner « du respect pour le sentiment « religieux qui anime » des excentricités poétiques, infiniment voisines de l'hérésie; 2° permettre, en principe, qu'un poëte se montre chrétien et fasse acte de christianisme même en célébrant les merveilles du chemin de fer et en chantant les prodigieuses conquêtes de l'intelligence humaine.

« C'est dire qu'il convient fortement de prémunir M. Van Hasselt contre les écarts dogmatiques de sa muse. Il est bien certain que ses propres convictions désavouent le sens plus qu'aventureux des propositions contenues dans les vers que nous venons de citer d'après le *Moniteur*. Qui en douterait lorsque le dernier vers de la citation marque si éloquemment le poëte du signe du chrétien? Mais l'idée humanitaire a trop déteint sur tout le reste. Les chrétiens ne doivent pas s'aventurer dans les visions, dans les rêves, dans les vaporeuses et funestes utopies de ceux qui ne le sont pas.

« La notion chrétienne est une notion claire, solide, positive. A d'autres l'attente d'une vérité reléguée dans les futurs contingents du progrès, et résultat éventuel du travail de l'humanité! Nous avons la vérité, nous la possédons; c'est le patrimoine acquis de la famille chrétienne, patrimoine d'origine divine, et non fruit du labeur des générations. Dans ces vers que nous regrettons pour leur auteur, M. Baron voit un dessein de *rabaisser l'humanité précédemmnt élevée si haut par M. Van Hasselt;* il dirait plus vrai en reprochant à l'écrivain de pécher par l'excès contraire, puisqu'en représentant l'humanité comme le creuset où s'élabore la vérité finale, il commet l'excès de ceux qui divinisent le genre humain. M. Van Hasselt

nous le pardonnera donc, mais au rebours de M. Baron qui désapprouve en lui le *penseur*, nous ne pouvons pas appeler du nom de *pensée* une série de propositions, qui sont le vague et l'obscurité même, et dont la signification, quand on réussit à en percevoir une quelconque, est pire encore que les ténèbres qui enveloppent le tout. »

Le rapporteur ne se bornait pas à reprocher à l'auteur de faire intervenir le pouvoir éternel dans les progrès de l'humanité; il trouve encore qu'il n'a point été assez courtisan envers les pouvoirs terrestres. Laissons parler M. Baron :

« Si jamais la postérité s'occupe de nos humbles travaux, nous aurions voulu qu'elle lût ici le nom du prince sous lequel le railway réunit en un faisseau nos diverses provinces, et qui vivra dans l'éloge reconnaissant et impartial de l'histoire; qu'elle y rencontrât aussi celui de quelques hommes qui conçurent le projet et en assurèrent l'exécution. Au reste, nos annales enregistreront, sans que l'opinion puisse se partager à cet égard, les bienfaits de la loi votée le 1er mai sur la proposition de M. Rogier, ministre de l'Intérieur. Et l'institution même du prix que nous décernons aujourd'hui rappellera cette glorieuse initiative, qui ne devait trouver que longtemps après des imitateurs, chez les peuples les plus puissants de l'Europe. »

Il est clair que le nom du roi figure dans cette revendication pour justifier celle que l'on exprime en faveur du ministre. Van Hasselt avait usé, à l'égard de M. Ch. Rogier, d'une assez innocente prétérition qui pouvait d'ailleurs se justifier par le point de vue plus élevé où se place le poëte qui, regardant au loin dans l'avenir, n'aperçoit point les personnalités plus ou moins brillantes qui se trouvent aux premiers plans. Le rapporteur se serait montré plus adroit, s'il avait consenti à être moins courtisan lui-même. Ses observations ont provoqué la note que le poëte a jointe au texte imprimé de son œuvre, note qui semble refuser au ministre de 1834 l'honneur de l'initiative de l'établissement des chemins de fer sur le continent pour le reporter à Alexandre Gendebien, dont tout le monde connaît les démêlés avec M. Rogier. Ceci dépassait les bornes, même en terme de représailles. C'était tout au moins un deni de justice, et ceux qui savaient à qui Van Hasselt devait d'avoir pu sortir des murs de Maestricht et venir se fixer en Belgique, y durent voir un acte d'ingratitude.

Toutefois la situation respective de l'homme d'état et du poëte n'était plus, dès longtemps, ce qu'elle avait été en 1833. André ne pardonnait point au chef du département de l'Intérieur son refus de sanctionner, l'année précédente, le vote

du jury du concours pour le prix quinquennal; il attribuait aussi à son influence les ennuis qui lui avaient été suscités à l'occasion de la décoration de la Légion d'honneur. De l'autre part, il est également certain que les dispositions de M. Rogier à l'égard de Van Hasselt s'étaient entièrement modifiées; de bienveillantes qu'elles avaient été, elles étaient devenues hostiles, antipathiques même. D'où venait ce changement? Le ministre, sur l'affirmation d'un autre poëte qui avait été l'ami de Van Hasselt, attribuait à ce dernier un quatrain injurieux qui lui avait été adressé, sous le couvert de l'anonyme. Il y avait là de quoi soulever l'indignation. J'aurais été le premier à condamner mon ami, si j'avais pu le croire coupable de cette mauvaise action. Ayant un jour appris le soupçon qui pesait sur lui, je voulus savoir à quoi m'en tenir. André m'affirma qu'on le calomniait en lui attribuant ces vers. Je sus plus tard que le quatrain en question était de l'ancien rédacteur de *la Sentinelle des Pays-Bas* et du *Messager de Gand*. Telles sont bien réellement les causes qui ont placé dans un état d'hostilité, vis-à-vis l'un de l'autre, deux hommes qui, dans des carrières différentes, honoraient leur patrie. On ne peut que déplorer de tels discords qui ne produisent rien de bon pour personne. La vengeance est, dit-on, le plaisir des Dieux; elle est rarement profitable aux hommes, qu'elle écarte

toujours des voies de la justice. Le poëte aurait dû se contenter de la revanche. Mais nous ne sommes point parfaits ; je n'ai garde pourtant de vouloir défendre et justifier les fautes de celui dont j'ai accepté de retracer la vie. Il était bien mieux inspiré le poëte Favart, lui qui avait obtenu des faveurs du maréchal de Saxe, mais qui en avait aussi été fort mal traité. Il se borne à dire, dans un quatrain demeuré célèbre :

Qu'on parle bien ou mal du fameux maréchal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

L'épigramme n'était point dans la manière de Van Hasselt ; sa muse procédait autrement même dans la satire; elle y apportait ce lyrisme qui faisait le fond du talent de notre poëte. J'ai eu entre les mains tous les manuscrits délaissés par André, je n'y ai pas trouvé une seule épigramme. D'un autre côté, Van Hasselt n'était point de ces solliciteurs qui sont toujours dans les antichambres ou dans les bureaux ministériels où se distribuent les faveurs du budget. On ne l'a jamais vu flatter que les puissances intellectuelles, les artistes, les poëtes, ses confrères ; témoins les noms qu'on lit en tête de la plupart de ses odes. L'amour de la patrie, le progrès de l'humanité, voilà ses inspirateurs. On ferait un recueil assez volumi-

neux de ses chants nationaux et patriotiques.

On a vu plus haut comment les organes de l'opinion catholique avaient accueilli le rapport de M. Baron et quel avertissement ils avaient donné au lauréat de l'Académie. Van Hasselt avait déjà lu, dans la préface du *Prométhée* d'Edgard Quinet, ce même avertissement : «Gardez-vous de vous endormir dans la foi agitée des poëtes ; vous pourriez vous réveiller dans le désespoir. » Mais il pouvait aussi ajouter avec l'illustre écrivain : « Si j'étais, pour mon compte, assez heureux pour avoir conservé, sans aucun mélange de réflexion, la foi que j'ai reçue en naissant, tenez pour assuré que sur un tel sujet je ne composerais point de poëme ; car je saurais trop que je ne les puis faire sans altérer le divin modèle vers lequel j'oserais à peine tourner les yeux. » Aussi notre poëte qui avait déjà conçu et commencé son épopée des *Quatre incarnations du Christ*, ne jetta-t-il point son œuvre au feu. Mais il fit à ses critiques une concession, et en reproduisant le poëme sur l'établissement des chemins de fer en Belgique, dans le volume publié en 1862, il y ajouta deux nouveaux couplets. Il explique ainsi dans sa préface le motif de ces changements :

« S'il prend un jour fantaisie à quelqu'un de comparer le texte du petit poëme par lequel s'ouvre ce volume, avec le texte couronné par l'académie

royale de Belgique en 1859, on remarquera dans la nouvelle leçon quelques additions, qui, à la vérité, n'étaient pas tout-à-fait indispensables au sujet, mais que l'auteur a jugées nécessaires pour mieux faire comprendre sa pensée. Pris à partie par quelques traînards d'une école philosophique surannée, pour avoir manifesté, dans ses aspirations sociales, ce qu'ils ont bien voulu qualifier de mysticisme chrétien, il a tenu à exprimer d'une manière plus nette et plus précise encore, ses convictions, selon lesquelles la marche des races et des peuples tend de plus en plus à converger vers l'unité universelle, le mot *nation* étant un mot barbare dont le vrai sens est *humanité*, et l'humanité ne se comprenant pas sans le christianisme. »

Voici de quelle manière le poëte a complété sa pensée. Après ce vers :

Que la lumière aussi dans les âmes se fasse

il ajoute les seize vers suivants :

Depuis Homère, issu d'Orphée et de Linus,
Cyclique moissonneur de mythes inconnus,
En vain Platon médite, en vain Socrate songe
Mêlant la poésie aux rêves du mensonge ;
En vain, l'un affirmant, et l'autre disant : « Non, »
Pythagore ébloui ferme l'œil de Zénon;
Sur les monts de Chaldée en vain les Zoroastres
Discutent dans la nuit le langage des astres
Et cherchent, feuilletant le livre ouvert du ciel,
Le problème du monde et celui du réel :

En vain Lucrèce, armé du flambeau d'Epicure,
Sonde les profondeurs de sa pensée obscure :
En vain Spinosa, plein du doute qui l'absoud,
Sans trouver Dieu dans rien, croit l'entrevoir dans tout,
Et songeur égaré, s'aveugle dans ses rêves,
Plus mobiles qu'au vent le sable sur les grêves.

Et plus loin, après le vers :

Il croyait voir bien loin, — mais il ne voyait rien,

le poëte, cherchant à faire droit aux critiques que lui avaient adressées les organes de l'opinion catholique, ajoute :

Seuls, interrogateurs des choses éternelles,
Les prophètes voyants, aux ardentes prunelles,
Savent tout ce qu'a dit le passé ténébreux
Et tout ce que parfois se révèlent entre eux
Les siècles qui s'en vont et les siècles qui viennent ;
Leurs yeux ayant tout vu, de tout ils se souviennent.
Et l'avenir profond, sondé par leur esprit,
Leur a montré partout le grand exode écrit,
Le règne de Saturne annoncé par Virgile.
La promesse changée en fait par l'Evangile,
Où le Christ, rachetant la race des maudits,
Fit du noir Golgotha le seuil des paradis.

Il ne me paraît pas certain que les critiques de *l'Ami le l'ordre* se soient déclarés satisfaits de ces additions. Mais ce que personne ne contestera, c'est que ce soit là de magnifique poésie et que la revanche est complète.

Le principe de la perfectibilité de la nature humaine est surtout celui contre lequel protestent

et durent protester les organes de l'orthodoxie catholique. Van Hasselt loin d'y renoncer l'a de nouveau proclamé dans sa magnifique épopée à l'étude de laquelle je consacre le chapitre suivant. Lui, qui ne se répétait guère, a reproduit dans *les Quatre incarnations*, non seulement la pensée principale de son poëme sur l'établissement des chemins de fer, mais même des passages entiers de cette composition.

CHAPITRE VII.

—

LES QUATRE INCARNATIONS DU CHRIST.

—

Même, plus haut encore ouvrant parfois mon aile,
Je suis le genre humain dans sa route éternelle.
Je regarde, à travers l'obscur sentier des temps,
Les races accomplir leurs destins éclatants,
Et le monde, aux lueurs du phare du Calvaire,
Tendre à ce but qu'aucun obstacle ne diffère :
La liberté de l'homme et celle de l'esprit,
Ainsi que l'a voulu mon maître Jésus-Christ,
Quatre fois incarné dans les faits de l'histoire.
Humble témoin de Dieu dans son laboratoire,
Je le vois, travailleur des siècles, lentement
De l'œuvre de ses mains hâter l'achèvement,
Continuer, d'après le plan de sa pensée,
Sa genèse depuis si longtemps commencée,
Et, des peuples enfin composant l'unité,
Avec leurs blocs épars bâtir l'humanité.

Épître au Chevalier von Mosenthal.

CHAPITRE VII.

LES QUATRE INCARNATIONS DU CHRIST.

SOMMAIRE : *Analyse du poëme. — Extrait du rapport du jury chargé de décerner le prix quinquennal en* 1868. — *Appréciation du* Précurseur *d'Anvers, — d'une société littéraire française. — Opinion de Francis Wey, — d'Emile Deschamps. — Jugement de* la Chronique *de Bruxelles, — de M. Nolet de Brauwere Van Steeland, — de M. Y. du journal* la Meuse, — *d'un jeune critique belge, — de M. Emile de la Bédollière, — de Ludwig Wihl, — de W. Baumstark, — d'Edouard Delpit.*

La littérature belge, grâce à Van Hasselt, possède aujourd'hui son épopée, *les Quatre incarnations du Christ.* Ne nous étonnons point si ce poëme a fait, à son apparition, moins de bruit que n'importe quelle opérette éclose dans la serre chaude parisienne. Ces hautes conceptions de poëte ne s'adressent point à la foule, elles sont écrites pour les intelligences les plus cultivées; elles n'arrivent à la renommée qu'à l'aide du temps. Il faut d'abord qu'elles aient été lues et méditées par des hommes en état de les comprendre, et sans parti pris. En

effet, la lecture n'en est pas toujours facile; elle n'est point faite pour ceux qui ne demandent à un livre que le moyen de tuer le temps. La compréhension d'un sujet tel que celui qu'a choisi Van Hasselt impose au lecteur une certaine contention d'esprit, une étude attentive qui n'est pas un plaisir pour le vulgaire, mais dont on est bien dédommagé quand on s'y est assujetti. C'est surtout de ces sortes de compositions qu'on peut dire avec Boileau :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

On avait longtemps adressé à notre poëte un reproche qui pouvait s'appliquer, pour le moins aussi équitablement, à ses confrères de Belgique, l'imitation des écrivains français. Il a répondu en donnant à son pays une œuvre originale qui, quant à la forme surtout, s'écarte des allures habituelles de nos voisins du midi, et qui, pour le fond, ne ressemble à aucun de leurs écrits.

Voyons ce qu'est ce poëme.

L'Office de publicité, dans son numéro du 9 février 1868, en a donné une analyse à laquelle rien ne manque pour faire connaître l'idée du poëte. La voici :

« Indiquons sommairement l'intention générale de l'ouvrage telle que le poëte l'explique dans sa préface : « Cette œuvre, qui n'est que le développe-
« ment de quelques versets d'Isaïe (ch. XI, v. 6-9),

« est, dit-il, un simple exposé des phases succes-
« sives de la genèse sociale, déterminées par la
« manifestation de l'esprit chrétien, dans les grands
« événements de l'histoire jusqu'à la complète réa-
« lisation de la parole du Sauveur sur la terre. Le
« premier chant appartient à la vie terrestre du
« Christ et à l'exposé de sa doctrine; le deuxième
« se rapporte à la chute de l'empire romain, c'est-
« à-dire à l'extinction du foyer du paganisme an-
« tique en Europe, et au mouvement des peuples
« barbares sur notre continent; le troisième nous
« conduit aux croisades, première manifestation
« d'une idée commune à tous les peuples de cette
« partie du monde, ou *premier événement euro-*
« *péen*, comme dit Guizot; enfin, le quatrième
« nous introduit dans l'avenir, dans cette ère de
« plénitude sociale que rêvent tous les poëtes et
« qu'entrevoient tous les penseurs : tableaux divers
« dont chacun est le corollaire développé de celui
« qui le précède et dont le lien commun est le *Juif-*
« *Errant*, symbole de l'homme qui souffre et de
« l'humanité qui ne mourra qu'à la fin des temps. »

« Le poëme constitue donc une suite de quatre grands tableaux historiques, mais ornés de toute la splendeur de la poésie, et tous variés de dessin, de couleur et de ton, selon le sujet de chacun d'eux, selon l'ordre des idées que le poëte exprime et selon la civilisation au milieu de laquelle il nous trans-

porte. Le premier chant, où toutes les voix de la nature racontent la naissance, la vie et la mort du Christ, a presque l'air d'une vaste ballade allemande. Il se termine par une scène aussi neuve que grande et inattendue, c'est la rencontre de Judas et du Juif-Errant au pied du Calvaire pendant la nuit même qui suivit la mort du Sauveur, et l'entretien de ces deux hommes qui se communiquent leurs terreurs, l'un qui a trahi son maître et qui va mourir, l'autre qui a chassé le Christ du seuil de sa maison et qui est condamné à vivre et à marcher éternellement.

« Le deuxième chant s'ouvre sous les murs de Rome, parvenue à son déclin et usant ses derniers jours dans les orgies des festins et dans les spectacles sanglants du cirque. Il débute par une majestueuse description de la tempête sur le lac de Génésareth, comparée à celle où va se briser le vaisseau romain. Le Juif-Errant est là. Pendant cinq siècles il a parcouru tous les pays, visité toutes les ruines des empires anciens, vu les écroulements de toutes les puissances. Il est en présence du poëte et tient à la main trois cailloux, derniers débris de l'Assyrie, de la Babylonie et de l'Égypte, trois des quatre grandes royautés prédites par Daniel. Plus tard, on le voit descendre dans le cirque, où les derniers martyrs chrétiens viennent d'expirer, car il est devenu chrétien lui-même. Mais les lions et les

tigres reculent d'effroi devant l'homme qui ne peut mourir. Ce spectacle est d'une grandeur tout à fait épique et il contraste singulièrement avec le tumulte sauvage des barbares dont les armées convergent de toutes parts vers cette Rome qu'elles doivent détruire. L'apparition successive d'Alaric, d'Attila et de Genséric à la porte de Rome forme trois scènes d'une originalité frappante, quoique pour le fond elles soient parfaitement conformes à l'histoire.

« Dans le chant consacré aux croisades, le poëte décrit avec une vivante et pittoresque énergie l'agitation que produisit parmi les chrétiens et parmi les musulmans ce débordement de l'Europe sur l'Asie. Le Juif-Errant est encore là, il précède les armées chrétiennes en Orient, et assiste à la prise de Jérusalem, après avoir eu, dans le Liban, une entrevue avec le fameux Hassan, si connu dans l'histoire sous le nom de Vieux de la Montagne ou de chef des Assassins. Dans le mystérieux dialogue que le poëte établit entre ces deux personnages, il expose d'une manière saisissante sa théorie sociale et montre le but civilisateur des grandes guerres, théorie qui peut trouver des contradicteurs, mais où l'on ne peut nier qu'il n'y ait un côté fort acceptable par l'histoire et par la philosophie.

« Enfin, dans le dernier chant, intitulé *la Paix universelle*, nous voyons l'humanité arrivée à la

plénitude de son développement. La science a fait toutes les conquêtes possibles. L'homme a traversé toutes les épreuves. La guerre est inconnue. L'unité s'est établie dans les cœurs et dans les esprits. Les croyances si diverses qui divisaient les peuples se sont résumées en une seule : Dieu dans le ciel, la charité et la fraternité sur la terre. Adam et toutes les générations qui lui ont succédé rentrent enfin dans le paradis terrestre. Le Juif-Errant assiste à ce splendide et consolant spectacle, et casse son bâton ; il est pardonné et sa marche est finie.

« Tel est l'ensemble de cette œuvre où la splendeur et la variété des images, comme l'éclat toujours soutenu du style, le disputent à l'ampleur de l'imagination et à la profondeur des pensées. Il y a là incontestablement un souffle de Dante, et un langage que peut-être deux ou trois hommes savent encore parler en France aujourd'hui. Il nous paraît difficile de mieux forger et ciseler le vers.

« En cette partie de l'art on sait de quoi notre poëte est capable, et ici il nous semble s'être surpassé encore. Nous ne croyons pas exagérer endisant que le poëme des *Quatre incarnations du Christ* est la production la plus importante et la plus brillante que la littérature belge ait fournie jusqu'à ce jour, et nous comprenons ce jugement émis, il y a deux semaines, par M. Emile Deschamps : « C'est la haute philosophie

« religieuse, revêtue des charmes de la prosodie « savante et ciselée. C'est une œuvre qui suffirait « pour faire à l'auteur une réputation brillante et « durable de poëte. »

De cette analyse, de cette appréciation bienveillante, mais juste, je rapprocherai celle qui se lit dans le rapport du jury de la cinquième période quinquennale des concours de littérature française, et je prendrai ensuite la liberté d'opposer à ce jugement des opinions tout aussi consciencieuses et non moins éclairées. Le rapporteur, M. Stecher, professeur à l'université de Liége, s'exprime ainsi qu'il suit dans son rapport du 13 mai 1868 :

« Si le poëte, réalisant un rêve de la jeunesse de Gœthe, avait fait de ce Juif-Errant une incarnation plus vivante d'une expiation universelle, son œuvre, dès lors moins fantastique, eût pu prendre plus nettement les allures qu'exige l'épopée. Au lieu de monologues où trop souvent tout l'art des vers, toute la séduction du style n'amènent qu'une émotion passagère, peut-être que des récits, des tableaux et des scènes réellement dramatiques auraient, par un pathétique plus profond, mieux incrusté la grande pensée du poëme. C'était, au surplus, trop embrasser pour bien étreindre (1) :

(1) « Où manque l'image, manque la lumière; où est le nombre, est la vie. Mais pour que la pensée du poëte participe à la puissance du Verbe divin, pour qu'elle puisse enfanter un monde,

malgré le beau récit de la malédiction d'Ahasvérus, l'imposant épisode de la tempête, et les éclairs de haute poésie qui illuminent l'écroulement de Rome, nous croyons que M. Van Hasselt eût gagné à réduire son sujet, à resserrer son cadre. Avec le coloris dont il dispose et l'harmonie dont il a le secret, il pouvait, en concentrant ses efforts, en doubler la féconde énergie. C'est ce qu'on remarque à la lecture du quatrième chant, celui de la *Paix universelle ;* il y a là des inspirations les plus concrètes, les plus humaines et partant les plus heureuses. Le *lyrisme*, inévitable en cette conception, est devenu moins impalpable, moins abstrait, moins chimérique ; l'impression du bizarre fait moins de tort à l'impression du beau, et, s'il y a encore, par intervalle, d'étranges éblouissements, il s'y rencontre aussi une poésie qui déborde du cœur et de l'âme plutôt que de l'imagination. »

Que l'on veuille bien se mettre un moment à la place du poëte entendant apprécier de la sorte et condamner l'œuvre de sa vie presque entière ; aura-t-on le courage de le blâmer d'avoir regimbé, épluché à son tour les écrits de son juge pour en

il faut qu'elle plane de bien loin sur la région du sensible. Toute grande représentation artistique doit avoir l'idéal pour point de départ ; toute création véritable doit prendre naissance dans l'infini. » (Préface de *la Divine épopée* d'Alexandre Soumet.)

faire ressortir les négligences (1)? Van Hasselt fut outré de cette façon de rabaisser son poëme au niveau de conceptions vulgaires. Il chercha à s'en venger, s'imaginant qu'il était nécessaire de démontrer au public que son juge-rapporteur était moins bon grammairien que lui.

Convenons que ce rapport prêtait à la critique : regretter que Van Hasselt, au lieu de rendre sa pensée, ne se soit point chargé de réaliser le rêve de la jeunesse de Gœthe ! Reprocher au poëte du XIXe siècle de n'avoir pas donné à son poëme les allures de l'épopée ! — De quelle épopée ? De celle d'Homère ? de celle de Dante ? de celle du Tasse ? de celle de Milton ? — Est-ce là de la critique sérieuse? Charles-André avait suffisamment prouvé qu'il connaissait les règles gratuitement imposées à ce genre de composition, et s'il ne s'y est point soumis, c'est qu'il avait pour cela ses raisons : le jury aurait pu prendre la peine de les chercher.

La critique belge se montra moins tranchante et plus équitable dans la plupart des organes de la presse.

(1) « L'étude rend paresseux : on s'enterre dans ses livres ; on devient rêveur, distrait ; on oublie ses devoirs, visites, assemblées, repos, cérémonies ; mais ce qu'il y a de pis, l'étude rend orgueilleux ; celui qui étudie, s'imagine bientôt en savoir plus qu'un autre, prétend à des succès, méprise ses égaux, manque à ses supérieurs, néglige ses protecteurs et ne fera jamais rien *dans la partie des lettres.* » (P. L. Courier, *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, p. 78.)

Le Précurseur d'Anvers inséra, dans son numéro du 30 octobre 1873, un feuilleton qui fut remarqué, même à l'étranger. Le critique s'est donné la peine d'étudier l'œuvre dont il rend compte et de pénétrer la pensée du poëte. Je citerai quelques fragments de ce jugement :

« C'est bien la plume que nous connaissions déjà, aguerrie par l'âge ; c'est la même pénétration, mais plus réfléchie et plus profonde, où l'enthousiasme ne plane jamais dans le vide, où le vers n'est pas une phrase mais une idée, la lyre du poëte vibrant sous les doigts du penseur. »

On se rappellera que l'on avait coutume de reprocher à Van Hasselt de faire de beaux vers sans idées. L'écrivain du *Précurseur* poursuit :

« Nous n'étions pas sans concevoir quelque appréhension sur la manière dont le poëte tiendrait la promesse renfermée dans ce titre formidable : *les Quatre incarnations du Christ*. Que de barques téméraires se sont venu briser sur cet écueil... Jusqu'aujourd'hui, Klopstock seul, dans sa *Messiade*, a pu graver dignement au fronton de son édifice le nom de l'*homme sublime*, comme disait M. de Voltaire. Quant au fond, la conception de l'œuvre est toute *chrétienne*, dans le sens le plus large qu'on peut donner à ce mot. L'ouvrage est écrit avec la conviction d'un croyant, la foi véritable enrichie de l'imagination enthou-

siaste d'un poëte éminent. Le poëme a cette saveur biblique, qui faisait l'admiration de Chateaubriand, unie à un ton moderne dans la versification, fondant ainsi habilement les beautés classiques avec les productions de la nouvelle école. La pensée philosophique est bien développée, la poésie qu'on respire dans les quatre chants est toujours à la hauteur du sujet ; le vers est grave et sonore, ou nerveux et souple suivant les situations, et le style, passant avec aisance du genre noble au genre gracieux, formant parfois, par de brusques changements, des antithèses de forme accompagnant admirablement celles de la pensée, est encore une des qualités sérieuses du poëme. »

Voilà pour l'ensemble de la composition ; passant aux détails, le critique ajoute :

« Le sentiment dramatique est parfaitement compris. Rien n'est plus beau que ces dialogues mystérieux que le poëte est censé ouïr dans l'étendue de la création : entrecoupés de récits et de chants, ils produisent un effet indescriptible sur l'âme. »

Il s'est rencontré des aristarques qui ont condamné ce que l'auteur du feuilleton du *Précurseur* trouve si beau, les dialogues mystérieux que le poéte est censé ouïr dans l'étendue de la création. Faut-il les blâmer ou les plaindre ?

Écoutons encore la conclusion du critique :

« Le poëme est original, autant par l'idée que par la forme; c'est une épopée, mais c'est aussi un drame, on y rencontre des ballades comme des élégies. Si nous avions à déterminer sa place dans les créations des poëtes, il serait la transition du Tasse à Milton. C'est assez dire combien est grand le mérite de ce poëme, que la langue française verra briller désormais au rang de ses chefs-d'œuvre. »

A peine ce feuilleton avait-il paru depuis quelques jours, que le rédacteur en chef du *Précurseur* recevait, du Havre, une lettre dans laquelle on lui demandait de vouloir bien donner les indications nécessaires à une personne qui désirait acquérir un exemplaire des *Quatre incarnations du Christ*. La personne qui faisait cette demande était M. Robert Le Minihy, rédacteur en chef du *Courrier du Havre*. Il fut satisfait à son désir par l'envoi d'un exemplaire du poëme que Van Hasselt s'empressa d'offrir à ce curieux voisin. Celui-ci, en accusant la réception du livre, s'exprime en ces termes dans une première lettre du 17 novembre.

« Après avoir lu en entier votre beau poëme des *Quatre incarnations du Christ*, mon admiration du premier moment est demeurée et s'est encore accrue. Comme vous êtes puissant à côté de ces rimeurs essoufflés et époumonés? Quels tableaux vous évoquez! et comme vous les peignez dignement! Vous avez, monsieur, fait une œuvre qui demeurera et qui est impérissable. »

Et huit jours plus tard, il y revient.

« Je m'occupe à vous lire et à vous relire constamment pour parler de vous comme il convient, à la prochaine séance de la *Société havraise des études diverses*. L'étude que j'essaye sur votre œuvre fera une brochure assez importante. »

Le 2 janvier suivant, Van Hasselt reçut une nouvelle lettre du Havre; j'en extrais ce qui suit :

« Comme je le désirais, et comme je m'y étais engagé, pour ma propre satisfaction et pour celle de l'excellente cause, qui m'est chère, de la vulgarisation d'une œuvre sincère et bonne, je me suis appliqué à répandre, au Havre, la connaissance de votre beau poëme social. Durant trois séances consécutives, j'ai entretenu la *Société havraise des études diverses* de votre œuvre. Je l'ai analysée et j'en ai cité des fragments étendus. J'ai eu enfin le plaisir de voir mes collègues partager mon admiration à l'égard tant du fond que de la forme, et cette lettre a pour but de vous témoigner l'intérêt que chacun des membres de cette société a trouvé dans la lecture que je lui faisais des grands épisodes de votre livre. »

Ces suffrages consolaient un peu notre poëte de l'insuccès qu'il avait eu devant le jury de sa patrie. Ce n'étaient point d'ailleurs les seuls qui lui vinssent de l'autre côté de la frontière. Francis Wey, dès le mois d'avril 1863, lui avait écrit :

« Le poëme des *Quatre incarnations*, largement esquissé, est aussi *vivant* qu'ingénieux ; » et il avait ajouté : « C'est au nom de mes confrères aussi bien que pour moi que je vous félicite. Continuez avec confiance, monsieur, cette carrière de poëte où, servi par de solides études, vous pouvez, sans crainte ni timidité, demander à la nature ainsi qu'à votre propre fonds ce que la vocation et l'observation de la nature peuvent seules donner. »

Emile Deschamps lui avait aussi adressé ses félicitations en ces termes :

16 janvier 1868.

« Cher excellent poëte,

« Je viens de dévorer avidement votre beau volume et j'en savourerai bien souvent, à loisir, bien des pages qui sont le régal des esprits ouverts aux grandes émotions poétiques. — Vos *Quatre incarnations du Christ* suffiraient pour une renommée brillante et durable de poëte. C'est la haute philosophie religieuse revêtue des charmes de la prosodie savante et ciselée. — C'est une œuvre capitale et qui va grandir encore votre nom. »

Un journal qui, sous une forme badine, cache souvent un grand fond de bon sens et popularise des idées très sérieuses, *la Chronique*, a consacré un article au poëme des *Quatre incarnations*.

« ..... Je ferme à l'instant un livre qui, éclos sur une terre moins marâtre que la nôtre, eût été un événement littéraire; un livre qui raconte en termes magnifiques les grandes étapes de l'humanité à travers les âges ; un poëme inspiré, où l'on trouve à chaque page des vers comme ceux-ci :

Ils sont passés, les jours de haine et de colère !
Devant l'humanité s'ouvre une nouvelle ère.
Napoléon, Cyrus, Alexandre, César,
Le monde, qui tremblait quand passait votre char,
Ne connaît plus vos noms ni votre gloire éteinte.
Votre pourpre, — ce sang des peuples, — est déteinte.
Le temps a balayé la trace de vos pas,
Et dispersé l'écho du bruit de vos combats.
L'histoire, qui vous garde en ses mornes royaumes,
Seule encor dans sa nuit voit errer vos fantômes.
Ses mains ont pour toujours, fléaux des nations,
Rompu l'échelle d'or de vos ambitions.
Conquérants dont la mort déboucla les cuirasses,
Le souffle du sépulcre a passé sur vos races.
De vos trônes, maudits des hommes et de Dieu,
Le dernier mendiant a fait son dernier feu.

« Ce sont là de très beaux vers. Eh bien, si l'on excepte un petit groupe d'esprits cultivés, que l'indifférence ambiante n'a pas encore envahis, qui donc, en Belgique, connaît le poëme social publié sous ce titre : *les Quatre incarnations du Christ*, par M. André Van Hasselt ?

« Cependant, s'il est un écrivain dont le Parnasse belge peut s'enorgueillir, s'il est chez nous un poëte

qui ait enfourché Pégase avec une élégance, une habileté, une sûreté auxquelles la presse étrangère a maintes fois rendu hommage, c'est bien André Van Hasselt.

« Tout le monde, sans doute, connaît le nom de l'auteur du *Livre des paraboles*, mais combien lisent ses vers ? combien se sont donné la peine de feuilleter les *Nouveaux poëmes*, les *Études rhythmiques* et tant d'autres recueils d'un vrai mérite ?

« Je parierais volontiers l'annuaire de notre observatoire contre l'*Almanach de Mathieu Lansberg*, que si le nom de Van Hasselt jouit en Belgique de quelque popularité, cette popularité, il la doit surtout aux épigrammes, aux quolibets dont on larde chez nous ceux qui vouent à l'élève de l'alexandrin des heures que tant d'autres consacrent à la culture du domino ou du billard. »

J'ai réservé pour le bouquet l'étude d'un poëte éminent qui, par son origine, par sa langue maternelle se rapproche le plus de Van Hasselt. M. Nolet de Brauwere Van Steenland, qui manie avec presque autant de facilité la langue française et la néerlandaise, se trouve, par ses études, par les habitudes et le génie du peuple auquel il appartient, dans les meilleures conditions pour apprécier l'œuvre du poëte limbourgeois. J'emprunterai donc quelques passages à l'article qu'il a donné à la *Revue générale* :

« M. André Van Hasselt est véritablement poëte, poëte spiritualiste chrétien dans la plus large acception du mot. Quand on possède à un aussi haut degré le sentiment du vrai et du beau ; quand on a, comme lui, surpris aux anciens le secret si difficile de forger et de ciseler le vers, de construire la strophe et de la varier à l'infini par l'originalité de la forme, tout en ne s'écartant jamais des règles de l'art ; quand on s'est, comme lui, toujours formé le goût à l'école des grands maîtres de l'antiquité, on a le droit d'être rangé sous leur bannière, d'être jugé classique, fût-ce malgré soi... Nous le déclarons donc classique de la tête aux pieds. Aussi les puristes, qui tiennent autant aux beautés du fond qu'aux charmes de la forme, les hommes de goût qui patronnent une littérature de bon aloi, ceux-là, en un mot, et ils sont nombreux encore, qui unissent à la foi de leurs pères le culte du vrai et du beau, salueront l'apparition des *Quatre incarnations du Christ* à l'égal d'une bonne fortune littéraire. »

Ayant donné, au commencement de ce chapitre, l'analyse du poëme, je ne produirai point ici celle de M. Nolet de Brauwere ; le savant critique, après avoir exposé le plan de l'œuvre, se livre à des considérations très judicieuses et qu'il prend la peine de justifier :

« Nous voici arrivé au terme de ce magnifique

travail. Pour faire valoir à la fois la profondeur des pensées, l'ampleur de l'imagination, la variété des images et des formes, aussi bien que l'éclat du style qui ont présidé d'une manière constamment soutenue, sans la moindre défaillance, à la facture de cette œuvre capitale, il eût fallu transcrire le poëme dans son entier. Nous n'avons pu donner qu'un faible aperçu de ces magnificences littéraires : assez toutefois pour que le public soit tenté d'égrener une à une les perles de ce riche écrin. Mais, après avoir sommairement indiqué la marche de cet immense itinéraire, de ces quatre grandes étapes de l'humanité chrétienne, il nous est resté un regret, un seul. Il sera partagé par tous ceux qui liront cette œuvre magistrale : c'est que l'auteur n'ait point complété son travail en l'accompagnant ou plutôt en le faisant suivre d'une série de notes, élucidant un texte parfois obscur. Il est vrai que c'eût été doubler le volume de l'ouvrage ; c'eût été refaire en partie l'histoire de l'humanité : car pour expliquer les sources si nombreuses que le poëte a consultées, les textes innombrables dont il s'est servi pour la partie historique ou hagiographique de son poëme, il y a telle page dont chaque ligne exige des éclaircissements longs et explicites. Ainsi, pour me borner à quelques exemples, pris au hasard, le texte des vers qui ouvrent la page 44,

> Vous dormez par le cœur, vous dormez par l'esprit !
> Pourtant qui d'entre vous s'appelle Jésus Christ ?

se trouve dans le sermon prononcé par Pierre Chrysologue, dans lequel ce grand orateur chrétien fait allusion à l'invasion des barbares dans l'empire romain, invasion dont il fut contemporain. Il en est de même lorsque, à la page 137, la Paix s'adresse au poëte :

> O disciple rêveur des hêtres et des chênes.

« Ce vers, loin d'être une cheville, est tout simplement une allusion au discours prononcé par saint Bernard, lors du concile de Troyes, devant les chevaliers du Temple. Le saint abbé y dit qu'il n'a pas été suffisamment disciple des chênes et des hêtres, ou le disciple de la solitude. C'est ainsi encore que les deux premiers vers de la page 129 :

> Il faut que ce Tobie, atteint de cécité,
> Grâce à l'ἰχθὺς chrétien, retrouve la clarté,

sont lettres closes pour ceux qui n'y retrouvent pas le rapprochement symbolique entre le poisson qui a servi à guérir le vieux Tobie de la cécité dont il était atteint et le symbole du Christ, le poisson, ἰχθύς, mot formé des lettres initiales des mots Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ. (Saint Augustin, *de Civitate Dei*, XVIII.)

Au bas de la page 44 :

> Et les siècles qu'à Rome assignaient les augures,
> Pour les douze vautours comptés par Romulus.

« En effet, l'existence de douze siècles, assignée à Rome par les augures, fut historiquement réalisée.

Rome, fondée l'an 753 avant Jésus-Christ, cessa au IVe siècle de notre ère, sous Constantin-le-Grand, d'être la capitale de l'empire.

Page 56 :

> Au bruit de vos tambours aux sonnettes d'airain,
>
> . . . .
>
> Comme au temps de Crassus, dont je garde la main.

« Ces deux passages trouvent leur application dans Plutarque. (*Vie de Crassus*, chap. XXX et XLI.)

Page 54 :

> Et j'ai pourtant, — l'histoire a de pareils hasards, —
> Prêté trois empereurs au trône des Césars.

« Allusion aux empereurs Trajan, Adrien et Théodose-le-Grand, nés tous trois dans la péninsule ibérique.

Page 51 :

> Moi, le Nord qu'une brume éternelle enveloppe,
> Ventre d'où sont sortis les peuples de l'Europe.

« Ces vers se rapportent à un passage de Jornandès, *de Getorum sive Gothorum origine et rebus gestis*, cap. IV : *Ex hac igitur Scanzio insula quasi officina gentium, aut certè velut* VAGINA NATIONUM, *Gothi quondam memorantur egressi.*

Page 53 :

> Pressez, mes tisserands, vos navettes actives.

« Voyez Trebellius Pollio. *Callieni duo*, cap. VI : *Non sine* ATREBATIS SAGIS *tuta respublica est?* Puis encore, Flavius Vopiscus, *Carinus*, cap. XX : *Donati sunt ab Atrebaticis birri petiti*, etc.

« On pourrait ainsi multiplier ces exemples à l'infini ; il suffit d'en indiquer quelques-uns pour justifier du désir de voir une deuxième édition complétée par une série de notes, qui feraient valoir plus encore, s'il se peut, les beautés d'un poëme dont chaque vers a son intention et son but dans l'ensemble. Elles mettraient en même temps au grand jour la profonde science du savant, les mérites de l'historien consciencieux, les connaissances variées et multiples de l'archéologue érudit, mais surtout, et avant tout, la foi ardente du chrétien qui domine dans toutes les parties de ce livre grandiose et inspira à la conviction profonde du poëte ces pages sublimes. En les parcourant, il n'est personne qui ne se dise : « Un souffle du génie a passé par là. »

Un écrivain qui signe ses articles de la lettre Y dans *la Meuse*, de Liége, appréciant le poëme des *Quatre incarnations* au moment où il fut publié en entier, février 1868, reproche au poëte, — sa critique est d'ailleurs très bienveillante, — de n'avoir pas proclamé que les progrès, la liberté, l'égalité, la fusion des peuples avaient été préparés par l'émancipation de la science plus encore

que par l'influence des idées chrétiennes. Il regrettait que le poëte n'eût point donné une part plus large dans ce développement progressif aux grandes découvertes qui ont éclairé l'humanité depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à celle du télégraphe électrique. Ce reproche a un grand air de parenté avec celui que Baron, en 1859, adressait au poëme sur l'établissement des chemins de fer; il se retrouve encore dans le rapport du jury des concours pour les prix quinquennaux. Le poëme de Van Hasselt se bornait à proclamer que le germe de cette liberté, de cette fraternité se trouve dans la doctrine du Christ. Se croyant en droit d'attribuer le progrès social à l'Evangile, il incarne le Christ dans chacune des grandes étapes de la marche de l'humanité. C'est là précisément ce qui, avec le poëte, toujours en scène, constitue l'unité de l'œuvre, de même que Virgile, Dante, Stace et Béatrix forment l'unité de la *Divine comédie*. Ce que demandaient à Van Hasselt les penseurs profonds, juges de son œuvre, qui se croyaient de beaucoup en avance sur le poëte, c'était de faire le contrepied de sa conception.

Quelle est, en effet, la bonne nouvelle que le poëte prétend annoncer au monde? L'avénement de l'unité sociale par la paix résultant de la généralisation du principe chrétien; il reste en cela fidèle aux traditions et au génie de son pays; il

réalise une pensée qu'un esprit dont on ne contestera pas l'indépendance et les lumières, que l'auteur d'Ahasvérus, Edgard Quinet, développe en quelques mots dans la préface de son *Prométhée :*

« Après avoir été successivement théocratique, aristocratique, monarchique, si l'art se faisait aujourd'hui le précurseur de l'unité sociale ; si l'artiste, fidèle toutefois aux traditions et au génie de son pays, étendait ces traditions et ce génie de telle sorte qu'ils devinssent l'expression non d'un homme, mais d'un peuple ; non d'un peuple, mais de tous les contemporains ; non d'un moment de l'histoire, mais de tous les âges de l'humanité, croit-on que cette carrière, ouverte, au reste, à nos descendants, fût stérile ou indigne d'occuper les loisirs d'un homme de nos jours (1) ? »

Van Hasselt n'a pas cru que cela fût indigne de l'occuper et il a écrit ce beau poëme qui, en dépit des jaloux, demeurera une des gloires de la littérature nationale.

Ce n'est pas sans surprise et j'ajouterai sans regret, que j'ai retrouvé le même reproche dans une étude postérieure de plus d'une année à la mort de notre poëte. Cette étude est due à la plume d'un jeune écrivain plein de talent et d'avenir, d'abord rempli d'une admiration enthousiaste pour

(1) Edgard Quinet, préface de *Prométhée*, p. XLIX.

celui qu'il appelait son maître, mais qui n'a pas tardé à subir des influences toutes contraires.

On a coutume de dire que la jeunesse est présomptueuse. Convenons qu'elle est aussi parfois bien timide; timide pour l'éloge, elle se fait volontiers tranchante pour la critique. D'une part, elle craint de montrer trop d'enthousiasme; d'autre part, elle veut faire preuve de savoir et d'impartialité. En effet, lorsqu'on se laisse aller aux élans de son cœur, lorsqu'on est encore tout plein de reconnaissance pour celui à qui l'on doit d'avoir été initié aux mystères de l'art, on écrit des phrases telles que celles-ci : « Il y avait deux hommes en Van Hasselt, le poëte et le savant. Le savant et le poëte travaillèrent ensemble aux *Quatre incarnations du Christ*, un long poëme plein de souffle et qui soutient sans fatigue le développement d'une grande idée philosophique poétiquement exprimée; c'est, comme il le dit lui-même, l'exposé des phases successives de la genèse sociale, déterminées par la manifestation de l'esprit chrétien dans les grands événements de l'histoire jusqu'à la complète réalisation de la parole du Sauveur sur la terre. Tout Van Hasselt est dans cette œuvre si belle; c'est là qu'il faut le chercher tout entier et trouver la mesure de sa science énorme et de sa féconde imagination (1). »

(1) Extrait de *l'Art Universel*, nº du 18 décembre 1874.

Voilà comme s'exprime un cœur reconnaissant.

Mais vienne la réflexion, on songe à l'avenir, on se rappelle que : « *pour réussir en Belgique, il faut deux choses : avoir peu de talent et beaucoup d'audace, et se mêler à des coteries* (1). »

Trop modeste encore pour se croire la puissance et le talent de surmonter les difficultés de la route, on accepte l'appui de quelque coterie et l'on modifie son langage ; on subit, bien à contre-cœur, certaines influences ; on écrit, quoiqu'il en coûte, une appréciation toute différente et qui semblerait inspirée par un tout autre sentiment que la gratitude ; on s'exprime alors ainsi à l'égard de ce même poëme : « *L'habileté remplacera l'invention et, trop souvent, nous aurons affaire moins à un poëte qu'à un homme d'esprit. Nous ne rencontrerons que rarement une émotion réelle. Van Hasselt ne pleurera plus ses larmes, ne souffrira plus ses colères, n'aimera plus ses amours, mais il saura comme on pleure, comme on se fâche et comme on aime en poésie. Il se souviendra de tout cela et sa manière sera si savante que les transcriptions auront parfois le charme de l'original.* »

Puis on s'égaiera un peu à propos de l'abus de la *transhumanisation*. On n'aime pas à entendre parler les pyramides, une réalité ; l'avenir, une abstraction ; les petits *boniments* de ces personnages gâtent

(1) Extrait de *l'Art Universel*, nº du 18 décembre 1874.

toutes les beautés du livre, l'épée d'Arminius, la ville de Damas sont trop bavardes, et les étoiles feraient mieux de se taire. Oh! comme le jeune critique a bien réparé les fautes que lui a fait commettre son engouement de la veille, mais comme dit le législateur du Parnasse français,

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

On regrette d'avoir été trop flatteur, on devient presque dénigrant. Je le répète, cela procède d'un excès de timidité juvénile, — *cet âge est sans pitié.* Après avoir porté le poëte aux nues, on le ravale encore au-dessous du niveau auquel les jurys des prix quinquennaux l'avaient abaissé; car enfin le rapporteur n'a rien écrit d'aussi sévère en fait de critique que ces mots : *Van Hasselt en chantant l'Éden de l'avenir, nie le progrès et affirme la mort.* En le lisant on *se souvient de Fourier* (1). N'est-ce pas condamner la pensée même qui a donné naissance au poëme, nier sa raison d'être ?

Afin de contre-balancer ces jugements sévères, je reproduirai encore quelques appréciations du poëme des *Quatre incarnations du Christ*, venant de la France et de l'Allemagne.

Après avoir rendu compte, dans le numéro du *Siècle*, du 22 juin 1868, d'un recueil de vers de M. Amédée Marteau, intitulé *Espoirs et sou-*

(1) Voir la *Revue de Belgique*.

venirs, M. Emile de la Bédollière s'exprime en ces termes :

« Le livre d'*Espoirs et souvenirs* est remarquable en ce que la manière de l'auteur tient le milieu entre l'école classique et l'école contemporaine. Celle-ci tend à rivaliser avec l'art du peintre, en peignant par les mots, selon le précepte d'Horace, et à se rapprocher de la musique par des combinaisons harmoniques. Nous citerons comme exemple un poëte belge, M. Van Hasselt, qui a composé, avec un soin rhythmique inconnu des vieux maîtres, non seulement des stances, des odelettes, mais un long poëme, *les Quatre incarnations du Christ*, sorte d'apocalypse écrite d'un bout à l'autre dans le style dont voici un échantillon :

Dans le ciel, dont le dôme a les monts pour pilastres,
O pâtres chaldéens, que vous disent les astres ?
La nuit, livre étoilé de constellations,
A-t-elle un nouveau mot à dire aux nations ?
Vous, familiers avec cette algèbre éclatante,
Pâtres, que lisez-vous, au seuil de votre tente,
Sur ces pages d'azur, où chaque soir écrit
Toutes ces lettres d'or dont vous savez l'esprit ?

« Cette recherche de la mélodie dans la poésie a un inconvénient, c'est que les ciseleurs de strophes sont enclins à perdre de vue la pensée en courant après la sonorité. Ce n'est pas un repıoche qu'on puisse adresser à M. Van Hasselt, qui se livre, dans

ses *Quatre incarnations du Christ*, aux plus hautes considérations, et dont les regards percent les profondeurs de l'avenir le plus lointain :

La grande paix est faite, et partout règne enfin
La sainte égalité qui n'aura pas de fin.
Vieux temples des abus, vieilles lois lézardées,
Vous tombez en ruine au souffle des idées.
Plus de princes, bergers qui mangent leurs moutons,
De sceptre ni de crosse, avatars de bâtons,
De code à double sens, qui, toile d'araignée,
Ne saisit que toi seule, ô mouche dédaignée,
De rois, Nemrods, toujours armés de leur épieu,
Qui se proclament fils de la grâce de Dieu,
Hélas ! comme si nous, vains néants qu'il tolère,
O peuples, nous étions les fils de sa colère.

« Comme M. Van Hasselt, M. Marteau s'attache au fond ainsi qu'à la forme. »

Après le suffrage d'un critique parisien, plaçons l'appréciation de l'esprit germanique.

Le docteur Ludwig Wihl écrivait à Van Hasselt, le 2 avril 1872 : « La lecture répétée de votre poëme épique n'a fait que grandir la première impression.

« J'éprouve une joie réelle à pouvoir vous le dire par écrit. Votre poëme épique est une admirable création qui nous rappelle les gigantesques édifices du moyen âge ensevelis dans la poussière. Nous nous demandons devant vos œuvres comment, dans notre siècle sceptique, il est possible de concevoir la résurrection d'un monde passé, et nous nous sen-

tons pénétrés d'admiration et d'étonnement. Le sommet des tours de votre sublime construction s'élève bien au-dessus de celles de notre époque. Combien les palais de taupe de notre temps doivent lui paraître petits et mesquins! Elle me paraît avoir été édifiée plutôt par des anges que par des hommes. »

M. W. Baumstark écrivait à notre poëte, de Constance, le 3 septembre 1868, une lettre des plus flatteuses dans laquelle se trouve cette phrase : « J'admire également *les Quatre incarnations du* « *Christ* et vos études rhythmiques qui ont une si « parfaite parenté avec notre poésie allemande. »

On a vu plus haut l'impression profonde que produisit, sur l'élite de la population havraise, la lecture des *Quatre incarnations du Christ.* Les intelligences méridionales ne furent pas moins frappées de cette magnifique conception. Un écrivain belge, habitant Anvers, se trouva le confident de cette impression. Voici en quels termes il en rend compte à son ami Van Hasselt, sous la date du 23 octobre 1873 :

« Madame L..., de Bordeaux, en arrivant, il y a quelques jours à Anvers, est venue me dire que M. Edouard Delpit, poëte français dont quelques œuvres dramatiques ont été jouées avec succès, a éprouvé un tel enthousiasme à la lecture de votre volume des *Quatre incarnations du Christ,* que

lui avait prêté M. L..., qu'il n'en a pas dormi, et que pendant plusieurs jours il est arrivé régulièrement chez madame L... pour lui faire part de son impression, lui dire ses regrets de ne point connaître l'auteur. Il lui demande de lui procurer un exemplaire de l'ouvrage avec quelques lignes de votre main, afin qu'il ait l'occasion de vous écrire et de vous exprimer lui-même l'admiration qu'il éprouve pour ce grand poëme. »

Sensible à ce témoignage d'estime, Van Hasselt adressa à M. Edouard Delpit un exemplaire de son livre, l'accompagnant de quelques strophes. A mesure que les années s'accumulent sur sa tête, le poëte devient plus sensible au dédain dont son œuvre est l'objet dans son pays. Il ne manque pas l'occasion d'exprimer son déplaisir, surtout lorsqu'il reçoit de l'étranger les témoignages les plus flatteurs. Les strophes à M. Edouard Delpit en sont un exemple, ainsi que son épître au chevalier von Mosenthal. Il n'y ménage point ses juges. Il doit avoir adressé quelque pièce du même genre à M. Robert Le Minihy, le rédacteur du *Courrier du Havre*, qui, dans une lettre du 8 novembre de la même année, s'efforce de consoler et d'encourager le poëte belge en ces termes :

« La pièce que vous avez jointe, en épreuve, à votre lettre m'initie aux taquineries mesquines de quelques-uns : je vous suis également reconnais-

sant de cet envoi. Mais, si je puis vous dire quelques mots à ce sujet, ces critiques n'accueillent-elles pas d'abord tout ouvrage vraiment bon ? Et, suivant le mot d'un de nos contemporains, les grands arbres ne font-ils pas toujours de l'ombre ? Cela est inévitable. Seulement, qu'importe ? Les grammaires passent, la poésie reste, et si ma voix peut être entendue, comme je l'espère, dans le coin de France que j'habite, votre grand talent comptera plus d'amis qu'il n'a de détracteurs. »

Lorsque Van Hasselt donna la première édition complète de son épopée lyrique, il y avait près de vingt ans qu'il en avait fait paraître le premier fragment dans le journal belge *la Renaissance illustrée*. On trouve, à la page 153 du tome XI de cette publication, c'était en 1849, le début du chant *des Croisades*. Trois ans plus tard, le volume intitulé *Poésies de André Van Hasselt*, donnait deux fragments du même poëme, à savoir, le début du IIIe chant, *les Croisades*, et celui du IVe, *la Paix universelle*. Les *Nouvelles poésies*, 1857, ont fait connaître le commencement du premier chant. Le recueil de poésies publié en 1862, sous le titre de *Poëmes, paraboles, odes et études rhythmiques*, ajoute quatre extraits à ceux déjà mis au jour, et le poëme entier n'a été publié qu'en 1867. Une seconde édition en a été faite dans le format in-8o, en 1872 (la première était in-12), par le libraire

Adolphe Wesmael-Charlier, à Namur. L'auteur s'est borné, dans les préfaces de ses recueils et des deux éditions de son grand poëme, à peu de mots d'explication. Ils ont été reproduits au début de l'article de *l'Office de publicité* cité plus haut.

Dans la seconde édition, l'auteur s'est contenté de répéter ce qu'il avait dit dans la préface de la première, ajoutant seulement ces quelques mots :

« A ces lignes l'auteur n'a rien à ajouter, si ce n'est qu'il a revu son travail avec tout le soin dont la sympathie avec laquelle plusieurs esprits éminents ont bien voulu accueillir cet essai épique, lui faisait un devoir. Il en a retouché un grand nombre de vers et il y a restitué différents passages qui s'étaient, il ne sait comment, échappés du manuscrit primitif. »

Je viens de relire avec la plus scrupuleuse attention ce magnifique poëme en revoyant les épreuves de la nouvelle édition qu'en a donnée la maison Bruylant, et je déclare que, loin de diminuer, mon admiration pour le talent de l'auteur n'a fait qu'augmenter. Je ne puis, en présence de l'indifférence que l'œuvre capitale de Van Hasselt a rencontrée dans sa patrie, que m'associer aux regrets exprimés par M. Edouard L'Hote, dans *l'Artiste* de Paris, du mois de décembre 1876, à propos de son propre pays.

« Si notre époque était plus portée à l'enthousias-

me, elle se nourrirait avec délices de ces inspirations élevées et réconfortantes. Mais peu de gens se laissent aller aujourd'hui à l'entraînement des beaux vers : nous sommes devenus sourds et réfractaires à toute espèce d'harmonie rhythmée, à tout ce qui peut ressembler à une exaltation lyrique. »

CHAPITRE VIII.

LE RHYTHME DANS LA POÉSIE.

Les rhythmes des oiseaux qui rôdent par les branches
Et des brises qui vont baisant les roses franches,
J'aime à les écouter, et je surprends souvent
Dans quelque soupir vague apporté par le vent,
Je ne sais quelle voix de la mère Nature.

Epître au chevalier von Mosenthal.

CHAPITRE VIII.

—

LE RHYTHME DANS LA POÉSIE.

—

SOMMAIRE : *Les chansons et les romances d'autrefois. — Mes idées sur le rhythme dans la poésie française, en* 1843. — *La question réduite à la poésie lyrique destinée à être chantée. — Les préfaces de Van Hasselt. — M. Boscaven. — Opinion de Fr. Fétis. — Développements donnés à la théorie par M. J.-B. Rongé. — Lettres d'Émile Deschamps. — Traduction de dix opéras. — Représentation de* Freischütz *à Liége. — Opinion des principaux musicologues.*

Lorsqu'on faisait encore des chansons sur des airs *connus*, le chansonnier, en composant, était obligé de scander ses vers et de leur donner l'exacte mesure en s'efforçant de conserver l'accentuation du type qu'il avait choisi pour modèle. Il faisait, sans s'en apercevoir, des vers rhythmés ; car le rhythme n'est pas autre chose que l'accentuation musicale à laquelle le poëte est tenu de se soumettre, au risque de ne pouvoir être chanté.

Il n'en est plus de même si le poëte écrit en vue d'un air *à faire*, c'est-à-dire, s'il est libre dans le

choix du mouvement rhythmique que ses vers assigneront au musicien. La plupart des faiseurs de romances s'inquiétaient fort peu des difficultés que l'irrégularité de leurs rhythmes allait imposer au compositeur. Ils laissaient à ce dernier le soin de se tirer d'affaire, et si le rhythme de la musique n'était pas d'accord avec celui des paroles, c'était tant pis pour le chanteur, qui esquivait la difficulté comme il pouvait. Dans une chanson et dans une romance, tous les couplets doivent nécessairement reproduire non-seulement des mesures, mais un rhythme toujours identique. La plupart des chansonniers français du *Caveau* savaient fort bien s'assujettir à cette nécessité quand ils avaient à écrire des couplets sur un air connu; les faiseurs de romances d'autrefois ne se préoccupaient guère du rhythme.

Van Hasselt, dès sa première jeunesse, a écrit des romances, et l'on s'accorde à dire qu'elles étaient mélodiques et se prêtaient facilement aux mouvements de la musique; tous les compositeurs qui ont travaillé sur ses paroles sont d'accord en ce point. Le sentiment de la mélodie était, chez notre poëte, un don naturel; il suivait d'instinct un principe sur lequel toutefois son attention ne tarda point à s'arrêter. La nécessité du rhythme dans la poésie française le préoccupait déjà en 1832, comme on a pu le voir au chapitre deuxième, V^e^ lettre, ce qui est

établi par des passages de sa correspondance. Ce n'est cependant que beaucoup plus tard, et lorsqu'il se fut mis en rapport avec d'habiles compositeurs, qu'il arrêta ses idées sur ce point. S'il essaya de pratiquer la théorie qu'il avait conçue, il n'eut point le temps, comme on l'a vu plus haut, de la formuler en préceptes. Force nous est de nous contenter des exemples par lesquels il a réalisé l'application de ses principes dans ces petites pièces qui sont autant de chefs-d'œuvre de goût et de patience.

Dans un recueil que j'ai publié en 1843 (1), j'avais placé, parmi les notes, quelques pages où j'exposais mes idées propres sur le rhythme dans la poésie française. — Il ne s'agissait point de la poésie destinée à être chantée. — J'avais adressé à Van Hasselt un exemplaire du volume qui n'a jamais été dans le commerce. Il me répondit par une lettre datée du 9 juillet que je reproduis ici, bien qu'on y trouve un éloge fort exagéré de mes vers; mais on y remarquera un aveu précieux touchant l'engouement que notre poëte avait éprouvé, pendant quelques années, pour l'école romantique. On y verra aussi que le question du rhythme qui l'occupait déjà en 1832 n'avait pas cessé d'être l'objet de ses études. Voici cette lettre.

(1) *Souvenirs de ma vie littéraire;* recueil de vers et de prose (sans nom d'auteur). Bruxelles, imprimerie de Th. Lesigne-Meurant etc.

« Anvers, dimanche 9 juillet 1843.

« Mon cher Louis,

« Depuis longtemps j'aurais dû te remercier de l'envoi du joli volume des *Souvenirs* de ta vie littéraire, et des choses infiniment trop flatteuses pour moi que tu y as insérées. Mais avant de t'écrire, je voulais lire le livre et un mal d'yeux que j'ai contracté

.... Dans les steppes de Moll,
Où les âpres grillons ne chantent qu'en bémol,

s'obstine depuis plus de trois semaines, à ne pas me permettre de faire une lecture suivie. C'est donc, en quelque sorte, à bâtons rompus, que j'ai lu ton volume. Je ne saurais te dire combien de plaisir il m'a fait. Aujourd'hui que dix ans ont passé sur la fièvre de réaction et sur ce culte fanatique de la forme qui me possédait en 1833, je suis en bien meilleure position pour juger tes productions d'alors, qui, tout en acceptant les innovations de l'école nouvelle, en ce qu'elles avaient de sage et de rationnel, se sont tenues à l'abri des exagérations dont j'ai été victime et dont je suis bien revenu au jour où nous sommes. J'ai donc relu avec une vive satisfaction les pièces qui composent ton volume, et je les place à côté de ce que la jeune littérature belge a fourni de meilleur. Crois-moi bien, ce n'est pas flatterie. Ce que je dis est l'expression d'une conviction profonde. Tous ces morceaux se

distinguent par la pureté et la correction. Chacun d'eux porte un cachet qui lui est particulier. L'un est gracieux, l'autre est fort. Celui-ci est naïf, celui-là tendre. Les morceaux en prose ne sont pas moins remarquables. Je les connaissais tous, et il m'a semblé que je les ai lus pour la première fois il y a quelques jours seulement.

« La note sur le rhythme est d'une extrême justesse. Le reproche que tu adresses à Sainte-Beuve est on ne peut plus fondé. En effet, La Fontaine construit ses vers dans la forme rhythmée qu'exige le mouvement de la pensée, soit qu'il enjambe d'un vers sur le suivant, soit qu'il enjambe sur la césure en plaçant le repos en avant ou en arrière du milieu du vers alexandrin. Ainsi, dans les vers suivants :

Un gland tombe, — le nez du dormeur en pâtit.
Tout le jour il avait l'œil au guet, — et la nuit

ce n'est pas là, comme Sainte-Beuve le prétend, de la négligence ; mais c'est réellement de l'art.

« Le système que tu développes dans ces cinq pages est presque un livre, et l'on pourrait en faire un ouvrage plein d'idées neuves, non seulement sur l'harmonie du vers pris isolément, mais encore sur l'harmonie de chaque forme de strophes. Autrefois, je me suis beaucoup occupé de ce genre d'études, dont je me suis souvent entretenu avec M. Lesbroussart et que beaucoup de personnes ont taxé de rêve. J'ai donc été bien content de voir que

tu as fait les mêmes réflexions sur la construction mélodique et harmonique du vers. »

L'auteur des *Études rhythmiques* se proposait de les réunir un jour et de les accompagner d'un traité théorique; mais il voulait auparavant avoir épuisé toutes les formules musicales que son collaborateur et ami, l'habile compositeur M. J.-B. Rongé, s'était chargé de lui fournir (1). La tâche était immense; pour l'accomplir, il fallait du temps, de la patience et du talent; si elle n'a point été entièrement achevée, c'est que les jours du poëte étaient comptés. Quant à la patience et au talent, ils ne lui ont jamais fait défaut. Van Hasselt a pu achever deux cent dix-neuf études embrassant

(1) Au nombre des écrivains français qui entretenaient des relations avec Van Hasselt, je ne dois pas oublier M. Achille Millien, l'auteur d'un excellent recueil de poésies, portant le titre de *Musettes et clairons*. Dans leur correspondance la question du rhythme revenait quelque-fois sur le tapis. Voici un passage d'une lettre d'André qui n'est pas sans importance, puisqu'il indique du moins l'étendue que notre poëte comptait donner à sa publication sur le rhythme :

« J'ai encore (écrivait-il en envoyant à son confrère un exemplaire des *Quatre incarnations*, à la fin duquel on trouve les quarante-deux dernières études rhythmiques qu'il ait publiées). « J'ai encore à en composer un certain nombre, puis je poserai les « bases de ma théorie. L'ensemble de mon travail formera deux « volumes in-18. Il y aura trois cents morceaux de poésies « construits d'après les formules musicales. »

Le volume consacré aux *Études rhythmiques*, dans l'édition que publie la maison Bruylant, ne contient que 219 morceaux. Il s'en faut donc de près d'un tiers que le poëte ait accompli la tâche qu'il s'était imposée.

toutes les espèces de vers admis par la prosodie française. S'il n'est point possible de donner ici la théorie telle qu'il l'eût écrite lui-même, on trouve du moins, dans ses préfaces, quelques précieuses indications qu'on ne doit pas négliger.

C'est dans le volume intitulé *Nouvelles poésies* (1857) qu'ont paru les vingt-trois premières *Études rhythmiques*. L'auteur, dans la préface de ce livre, explique en ces termes le but qu'il s'est proposé : « Enfin, une série d'études rhythmiques, qu'il ne présente que comme de simples essais, termine son volume. Elles sont spécialement appliquées à de petits sujets lyriques, chansons populaires et autres, recueillies à droite et à gauche. Peut-être l'auteur aurait-il dû joindre aux morceaux qui composent cette catégorie particulière une théorie des diverses coupes de vers et de l'accentuation telles qu'il les comprend dans la poésie lyrique proprement dite. Mais il confesse sincèrement que le loisir nécessaire pour l'élaboration d'une théorie semblable lui a manqué jusqu'à présent. Aussi bien, elle est déjà établie en partie par M. Henri Boscaven dans son *Manuel de versification*, livre qui abonde en aperçus aussi justes qu'ingénieux. D'ailleurs, nous pouvons espérer qu'elle occupera, quelque jour, le savant directeur du conservatoire royal de Bruxelles, lui que ses études spéciales ont rendu maître en cette partie de l'art, encore si peu

explorée, comme il l'est de l'art musical tout entier. »

En 1862, dans son volume intitulé : *Poëmes, paraboles, odes et études rhythmiques*, Van Hasselt produisit quarante-cinq de ces dernières. La préface de ce livre donne un peu plus de développement à la pensée de l'auteur, qui s'exprime ainsi : « Dans une autre division de ce recueil, on trouvera une nouvelle suite de compositions rhythmées d'après des formules musicales. Plus que jamais convaincu, — et encouragé, d'ailleurs, dans cette conviction par un homme aussi compétent que M. Fétis, le savant directeur de notre conservatoire royal de musique, — convaincu, disons-nous, de l'impérieuse nécessité d'une réforme radicale dans le vers lyrique, c'est-à-dire dans le vers destiné à être chanté, l'auteur a continué ses études sur cette partie de l'art, si négligée encore, mais depuis si longtemps recommandée à l'attention des poëtes par les hommes qui ne comprennent pas l'accentuation musicale du chant sans l'accentuation correspondante de la parole. Parmi ces hommes se distingua, un des premiers, l'auguste père de l'empereur actuel des Français. Une foule de travaux postérieurs, notamment ceux de l'abbé Scoppa, de Paul Ackermann, de M. Lurin, de M. Ducondut, de M. Boscaven et de Castil-Blaze, ont posé nettement la question et l'ont discutée, mais sans la

résoudre d'une manière complète. L'auteur de ce volume y réussira-t-il mieux ? Il l'ignore. Mais, à l'inverse du procédé suivi par ses devanciers, il a voulu commencer par la pratique du vers lyrique ; et c'est seulement, après avoir établi toutes les formules et toutes les combinaisons dont le vers est susceptible d'après l'emploi et la disposition de ses articulations élémentaires, qu'il pourra produire un essai de théorie. Si Dieu lui prête vie, et surtout s'il a le bonheur de trouver quelque loisir, il compte être prochainement en mesure de présenter au public ce résultat de vingt-cinq années de réflexion et de labeur. »

Dans la première édition des *Quatre incarnations du Christ*, 1867, Van Hasselt a donné soixante-sept nouvelles études rhythmiques. Il s'exprime, à ce sujet, en ces termes dans sa courte préface : « A la suite de cet ouvrage, le lecteur trouvera soixante-sept nouvelles études rhythmiques où l'auteur a appliqué la loi de l'accentuation littéraire, sans laquelle aucune poésie lyrique ne saurait correspondre à une musique mesurée quelconque. Parmi ces morceaux, il y en a quelques-uns qui avaient déjà paru dans les recueils précédents, mais qui ont été plus rigoureusement et plus symétriquement articulés. L'auteur y a joint aussi deux extraits de la traduction rhythmée qu'il a faite, avec la collaboration de M. Rongé, de l'opéra de

Weber, le *Freischütz*. Ces morceaux, pense-t-il, serviront à prouver qu'il est possible d'ajuster des paroles à toute mélodie sans la désaccentuer, preuve déjà fournie, du reste, par l'accueil flatteur et presque inespéré qui a été fait en Allemagne, en France et en Angleterre, à la traduction rhythmée que les deux collaborateurs ont donnée du *Fidélio* de Beethoven, de l'*Obéron* de Weber, du *Don Juan*, du *Mariage de Figaro* et de *la Flûte enchantée* de Mozart. »

La deuxième édition des *Quatre incarnations* est suivie de quarante-deux nouvelles études rhythmiques. La préface de ce volume contient le passage suivant se rapportant à cet objet : « L'auteur y a joint aussi une nouvelle série de morceaux rhythmés; car il est plus que jamais convaincu de la nécessité de réformer le vers lyrique, c'est-à-dire le vers destiné à être chanté, et de la possibilité d'approprier l'accentuation française à toutes les formules si diverses d'accentuation musicale. Aussi bien, l'accueil sympathique et presque inespéré qui a été fait non seulement à la traduction rhythmée des dix opéras italiens et allemands qu'il a publiés avec la collaboration de son ami M. Rongé, mais encore aux nombreuses études rhythmiques qu'il a fait paraître successivement dans ses différents recueils de poésies, lui prouve qu'il ne s'est pas engagé dans une

fausse route. Si, en Belgique, les uns se sont amusés à le chansonner à ce propos, si d'autres (deux académiciens et une demi-douzaine de professeurs d'université) ont eu la grotesque idée de le condamner aux carrières à moins qu'il ne produisît une traduction rhythmée des odes d'Horace — comme si un pareil travail pouvait être autre chose qu'un travail de pure curiosité, — il se contente aisément et il est fier de l'approbation que les principaux organes de la presse musicale en France, en Allemagne et en Italie ont bien voulu accorder à ses essais de réforme lyrique. Qu'il lui soit donc permis de remercier tout particulièrement des précieux encouragements qu'ils lui ont prodigués, M. F. Fétis (*Revue et gazette musicale de Paris*, 15 mars 1863), M. Basevi (*Boccherini* de Florence, 31 mars 1863), M. A. de la Salle (*le Monde illustré*, 22 juillet 1866), M. Capelle (*le Critique*, 4 mai 1867), le *Neue Berliner Musikzeitung*, (4 décembre 1867), M. D. Bernard (*l'Union*, 21 décembre 1867), M. Émile de la Bedollière (*le Siècle*, 22 juin 1868), M. Weber (*le Temps*, 28 mai et 16 septembre 1868, 22 juin 1869, 16 février, 10 juin 1870 et 16 juin 1872), M. Reyer (*Journal des Débats*, 5 juillet 1868), M. Paul Foucher (*l'Époque*, 28 juillet 1868), M. de Thémines (*la Patrie*, 3 août 1868 et 22 avril 1872), M. Azevedo *l'Opinion nationale*, 4 novembre 1868), M. de

Savigny (*l'Illustration*, 7 novembre 1868), M. Bénédict (*le Sémaphore de Marseille*, 13 novembre 1868), M. Aubriet (*le Moniteur universel*, 14 décembre 1868), M. Baudillon (*le Messager des Théâtres*, 7 janvier 1869), et M. Oscar Comettant (*le Siècle*, 9 septembre 1872). Quand on est encouragé et conseillé par de pareils maîtres, on peut défaillir personnellement, mais on ne saurait se tromper de route dans un art qui est, pour ainsi dire, entièrement nouveau en France. »

Dans la publication qui s'achève en ce moment des œuvres d'André Van Hasselt, un volume tout entier est consacré aux études rhythmiques. On s'y est efforcé, au moyen d'une classification méthodique, de suppléer à l'absence d'une théorie écrite. Le rhythme est marqué en tête de chaque pièce par des signes conventionnels. L'auteur, pour indiquer les différentes coupes de vers, ayant constamment fait usage des signes employés dans les traités de prosodie latine, on a cru devoir conserver ce mode de notation, bien que l'accentuation des idiomes modernes diffère essentiellement de la *quantité* des langues anciennes.

« Notre langue, a fort bien dit M. Boscaven, ne possède pas de syllabes longues et brèves, ou du moins la durée relative des sons n'est pas assez appréciable pour qu'on puisse en faire un élément de nos vers ; mais on peut profiter d'une circon-

stance insignifiante en apparence, à savoir : qu'en français, tous les mots ont une tendance à renforcer le son vers la dernière syllabe (abstraction faite des syllabes à *e* muet) : les mots accessoires eux-mêmes, dont le rôle est de faire ressortir l'accentuation du mot principal qu'ils précèdent, attirent, s'ils le suivent, l'intensité du son. *Notre*, faiblement marqué dans *notre ami*, devient tellement renforcé dans *c'est le nôtre*, qu'il revêt même l'accent circonflexe; *me*, qui s'élide dans *il m'a dit*, devient inélidable dans *dites-moi.* »

C'est sur cette observation, qui n'est pas neuve, que Van Hasselt a établi son système de poésie rhythmée (1).

L'indifférence, on peut dire le dédain, qui a accueilli l'innovation de Van Hasselt, dans son pays et particulièrement parmi les juges officiels de la littérature nationale, rend nécessaire une démonstration qui fasse ressortir toute l'importance des études rhythmiques. Dans son numéro du 15 mars

(1) Vers le temps où paraissait la première édition de son dictionnaire, l'Académie française chargea son secrétaire perpétuel Régnier-Desmarets de composer une grammaire : on y lit le passage suivant :

« Notre langue n'a proprement d'accent que sur la dernière syllabe, dans les mots dont la terminaison est masculine ; et sur la pénultième, dans ceux dont la terminaison est féminine. (*Grammaire française*, 1706, in-8°, p. 102). Voir le traité de l'accent appliqué à la théorie de la versification, par Paul Ackermann, 1843.

1863, la *Gazette musicale de Paris*, publiait un article dû à la plume de M. Fr. Fétis, dans lequel l'éminent musicologue, après avoir exposé scientifiquement les principes du rhythme musical, ainsi que ceux qui devraient être appliqués dans la composition de toute poésie destinée à être chantée, démontre combien les écrivains français les plus illustres ont souvent négligé ces principes dans leurs poëmes d'opéras. Il apprécie ensuite, en ces termes, les études rhythmiques de Van Hasselt :

« Tous les auteurs de livrets français d'opéras savent que, dans la versification comme dans la musique, les éléments du rhythme sont binaires et ternaires; mais leur attention ne s'est pas fixée sur les diverses combinaisons régulières et symétriques qu'on peut faire de ces éléments, pour en tirer de riches variétés de rhythmes. M. André Van Hasselt, inspecteur général de l'enseignement en Belgique, et mon honorable confrère à l'Académie royale, a fait, depuis plus de vingt ans, de l'art de ces combinaisons rhythmiques l'objet de constantes études et de travaux remplis d'intérêt. Dans nos conversations, il soumettait ses innovations poétiques à mes analyses musicales, et le résultat de nos entretiens était toujours, de ma part et comme musicien, une approbation absolue de ses formes nouvelles, parce que je trouve des rhythmes propres à la musique partout où il y a symétrie

de nombre et d'accents dans les retours périodiques.

« Les nombres 2 et 3 sont disposés par M. Van Hasselt dans une multitude de combinaisons dont l'effet rhythmique résulte de la symétrie des répétions. Jamais on ne voit, dans ses vers destinés à la musique, la moindre altération dans cet ordre symétrique, qui est la règle suprême du rhythme. Je prends pour exemple de la disposition la plus élémentaire celle où les nombres 2 et 3 se suivent alternativement, et je la trouve dans cette chanson du printemps :

Les fleurs | sont écloses,
Les fleurs | du printemps.
Hélas ! | mais ces roses
Ne du | rent qu'un temps.

O ter | re des hommes
Où rien | n'est certain,
Comme el | les, nous sommes
Des fleurs | d'un matin.

La ro | se s'effeuille
Sous l'ai | le des vents.
La tom | be recueille
Le bruit | des vivants.

Tout pas | se, tout change.
La nuit | suit le jour.
Tout meurt, | ô mon ange !
Mais non | mon amour.

« S'il ne fait usage que d'un seul élément, par exemple, de l'ïambe, la forme symétrique de son vers pourra n'être pas admise dans la poésie réci-

tée, mais elle est très bonne pour le chant, comme on peut le voir dans ce couplet :

Hélas! | comptez | combien | d'étoiles
La nuit | allu | me au fond | des airs ;
Comptez | les flots | où vont | les voiles
Qu'on voit | courir | les vas | tes mers.

« Sa manière de combiner l'ïambe et l'anapeste est variée; mais sous chacune de ses formes, son rhythme est toujours parfaitement régulier. En voici des exemples :

Qui vous don | ne, ô dou | ces fleurs,
Aux baisers | de l'au | be écloses,
Qui vous don | ne vos | couleurs,
Margueri | tes, lis | et roses ?
Qui vous la | ce, le | matin,
Vos corsa | ges de | satin ?
Et vos ro | bes nu | ancées,
Quelle main | les a | tissées ?
} 3, 2, 2.

« Autre combinaison :

Mes amis, | la vi | e est un livre
Que chacun | écrit | de sa main ;
Dont on voit | les feuil | les se suivre,
Et qui joint | hier | à demain.
} 3, 2, 3,

« Autre combinaison :

A l'heu | re où la nuit | sur Veni | se descend,	2, 3, 3, 3.
Aux dou | ces clartés | de la lune,	2, 3, 3.
La bar | que fantô | me s'avan | ce en glissant	2, 3, 3, 3.
Sur l'eau | de la mor | ne lagune.	2, 3, 3.

« Autre :

Ecoutez | là-bas, | tout au fond| des bois,	3, 2, 3, 2.
Dans son nid | de mousse,	3, 2.
Ecoutez |gémir | cette dou | ce voix,	3, 2, 3, 2.
Cette voix | si douce.	3, 2.
Sous la feuil | le ombreu | se, au soleil | levant,	3, 2, 3, 2.
Dans la nuit | dormante,	3, 2.
Comme un luth | des cieux, | elle jet | te au vent	3, 2, 3, 2
Sa chanson | charmante. (1)	3, 2.

« M. Van Hasselt, persuadé avec raison que toute forme régulière et symétrique peut offrir au compositeur des rhythmes favorables pour ses chants, ne craint pas d'associer le vers de douze syllabes aux petits vers, parce que la rapidité de ceux-ci compense la lenteur du premier.

« Je pourrais offrir encore cinquante autres formes, toutes originales, toutes inconnues, résultats des études rhythmiques de M. Van Hasselt ; mais ici je suis obligé de renfermer dans d'étroites limites les citations qui concernent ce sujet intéressant. Ce que je me suis proposé, c'est de fixer l'attention des littérateurs qui écrivent pour les scènes lyriques sur la nécessité de perfectionner la versification des livrets d'opéras et de la rendre régulière au point de vue des rhythmes de la musique. Que s'ils s'astreignent à mettre, comme M. Van Hasselt, de la symétrie dans les dispositions du nombre de syllabes et des accents de leurs vers,

(1) *Le Gondolier nocturne.*

nul doute que la trop grande uniformité des rhythmes mélodiques ne disparaisse du travail des compositeurs, et qu'il n'en résulte une variété dont la musique a été privée jusqu'à ce jour.

« J'ai souvent pressé M. Van Hasselt de publier sa théorie de la versification rhythmique, avec des modèles de toutes les combinaisons, accompagnés d'analyses. Rien de plus facile, dit-il, et la théorie sera renfermée dans un petit nombre de pages; mais il ne croit pas que les avantages d'une semblable versification puissent être démontrés par la poésie seule : c'est au musicien, selon lui, qu'il appartient de prouver par ses compositions le mérite du système nouveau de versification, et les ressources qu'il y a rencontrées pour la régularité des rhythmes de ses mélodies, ainsi que par la diversité de leur caractère. A son tour, il m'a demandé d'être son collaborateur pour ce travail : j'ignore si la collaboration qu'il désire est par lui bien choisie; mais je la lui ai promise. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu. »

L'autorité qui s'attache au nom de François Fétis justifie la place qu'on donne ici à son appréciation. Celle que l'on va lire est antérieure de trois mois; elle appartient au plus intime des collaborateurs de Van Hasselt dans ces sortes de compositions et donne encore une idée plus complète et plus précise de la théorie de notre poëte.

Dès le mois de janvier 1863, M. J.-B. Rongé s'exprimait ainsi qu'il suit dans *le Monde musical :* « Le savant M. Fétis, qui a approfondi toutes les questions relatives à la musique et qui a promis de s'occuper du sujet effleuré par nous aujourd'hui, a dit quelque part : « Le génie le plus original, qui « imagine des chants, obéit, *malgré lui*, aux règles « de la symétrie. »

« Le mot *mélodie* vient du grec et signifie *chant du vers ;* si le chant obéit aux règles de la symétrie, il faut nécessairement que les vers lyriques se soumettent à des règles de symétrie analogues, afin que la musique et la poésie se fondent dans un seul et même art. C'est ce que les Italiens et les Allemands ont si bien compris, en donnant à leur poésie lyrique une constitution rhythmique semblable à celle de la musique. Métastase et Klopstock ont produit, dès le siècle dernier, d'excellents modèles de poésie rhythmée : ils ont eu de nombreux imitateurs et aujourd'hui tous les poëtes de l'Italie et de l'Allemagne qui veulent écrire des vers destinés à la musique établissent leurs poésies sur la combinaison régulière des accents de leur langue.

« Voyons ce qui a pu retarder, en France, cette réforme des vers lyriques, tentée avec tant de succès par nos voisins. La cause principale, c'est que la langue française a toujours été considérée

comme dépourvue d'accentuation, préjugé dont nous voulons détruire l'effet funeste, dans la mesure de nos faibles moyens.

« Si nous lisons avec attention la phrase suivante, il nous sera impossible de ne pas distinguer les syllabes précédées d'un tiret, des autres : *C'est à tort, — qu'on a toujours — considéré — la lan — gue françai — se comme dépourvue — d'accentuation.* — Voilà les principales nervures de la phrase, indiquées par le génie de la langue : la dernière syllabe des mots à désinence masculine et l'avant-dernière syllabe des mots à désinence féminine sont celles sur lesquelles la voix peut faire un certain appui, donner un léger coup, un *ictus*, comme disaient les Latins. Telle est la règle de l'accentuation de la langue française, règle admirable par la simplicité et la généralité de son emploi, puisqu'elle ne permet pas la moindre exception.

« Dans les langues étrangères, l'*accent tonique* tombe d'une manière irrégulière, tantôt sur la dernière syllabe de mots, tantôt sur la pénultième, ou bien, sur l'antépénultième ; dans la langue française, *il tombe toujours sur la dernière syllabe des mots, la muette finale ne comptant pas.*

« Maintenant, examinons le rôle que joue l'accent tonique dans les différentes espèces de vers français. Si nous consultons la plupart de nos traités,

nous verrons que les vers de trois, de quatre, de cinq, de six, de sept et de huit syllabes ne sont qu'une succession de syllabes terminée par une rime, les seuls vers de dix et de douze syllabes doivent avoir une césure placée régulièrement. La césure et la rime correspondant toujours à l'accent tonique, il en résulte que les premières espèces de vers n'ont qu'un accent, les secondes deux accents réguliers. Mais les différentes espèces de vers que nous venons de signaler existaient plus d'un siècle avant l'importation de l'opéra en France. Les exigences de la mélodie n'ont-elles pas imposé aux poëtes lyriques de nouvelles règles, plus en rapport avec le rhythme musical ? Certainement, et c'est ce que nous nous proposons d'examiner.

» D'abord l'emploi de la césure, dans les vers de trois à huit syllabes, a introduit un accent régulier dans ces différentes espèces de vers et les a rendus beaucoup plus favorables à la musique. Nous empruntons à M. Scribe un excellent modèle de la première formule rhythmique, qui correspond à *l'amphimacre* ou au *crétique* des anciens : une brève entre deux longues.

Dieu | m'éclaire,
Fil | le chère,
Près | d'un père
Viens | mourir,... etc.

« Ces vers rhythmés ont inspiré à Halévy une

de ses plus délicieuses cantilènes, qui ne pouvait s'appliquer que sur des vers ainsi coupés ; si l'on en doute, qu'on essaye de chanter le motif de *la Juive* sur ces vers, également de trois syllabes, de *Guillaume Tell.*

Hyménée
Fortunée,
Ta journée
Luit pour nous !

« On devra chanter : *Hy — ménée, for — tunée,* en mutilant ces mots et les prosodiant d'une manière contraire au génie de la langue.

« Nous pourrions aussi donner de nombreux exemples de vers de quatre, de cinq, de six, de sept et de huit syllabes, où la césure est employée avec le plus grand succès ; mais cela nous entraînerait trop loin. Nous ne pouvons cependant résister au plaisir de transcrire un quatrain de *la Muette,* sur lequel Auber a écrit son chant le plus énergique.

Amour sacré | de la patrie,
Rends-nous l'auda | ce et la fierté.
A mon pays | je dois la vie ;
Il me devra | sa liberté.

« Ces deux exemples suffiront pour prouver que Scribe a fait d'excellents vers rhythmés ; il avait compris la nécessité d'introduire une césure dans les vers français, pour les rendre lyriques, et il nous a même donné plusieurs strophes où chaque vers

a deux césures, c'est-à-dire deux syllabes accentuées. En voici un exemple :

Tu ne peux | éprouver | ni comprendre
Ces tourments | que nul mot | ne peut rendre ;
Ces combats | où la foi, | l'amour tendre,
Le devoir | tour à tour | sont vainqueurs... etc.

« Ce quatrain suffit pour prouver que si Scribe n'avait pas eu l'instinct de la rhythmique française, Meyerbeer aurait dû renoncer à la mélodie la plus passionnée des *Huguenots*, cette mélodie ne pouvant s'appliquer que sur des vers de neuf syllabes, coupés en trois tronçons égaux ou trois anapestes.

« Cette même formule rhythmique a inspiré l'air le plus populaire de Mozart, dans *les Noces de Figaro.*

Non più andrai | farfallo | ne amoroso,
Notte e gior | no d'intor | no girando,
Delle bel | le turban | do il riposo,
Narciset | to adonci | no d'amor.

« Castil-Blaze a donné une traduction rhythmée de ce couplet, et MM. Barbier et Carré en ont publié dernièrement une, que nous transcrivons.

Bel enfant | amoureux | et volage,
Oiselet | échappé | de sa cage,
C'en est fait, | il est temps | d'être sage ;
Laisse en paix | les minois | d'alentour.

« Nous ne fournirons pas plus d'exemples ; ceux-ci suffiront à prouver que nos librettistes savent faire usage du rhythme, et que le français est aussi

musical que l'italien et que l'allemand quand il est manié par un poëte habile. Cela n'est douteux pour personne; des tentatives, dans le domaine du rhythme, sont faites par nos librettistes et même par nos poëtes les plus distingués. MM. E. Deschamps et Pacini ont donné à l'académie impériale de musique de Paris un opéra entièrement rhythmé, intitulé *Stradella;* M. Th. Gautier a fait connaître plusieurs poésies où la pensée poétique se trouve bercée sur des rhythmes musicaux; enfin M. A. Van Hasselt, qui s'est occupé depuis plus de trente ans de ce sujet, est parvenu à résoudre complétement la question de la rhythmique française. Non content d'employer les rhythmes familiers à la versification des langues étrangères, il a soumis les mélodies instrumentales à l'analyse la plus scrupuleuse, les a pour ainsi dire disséquées, et, après en avoir étudié les charpentes rhythmiques, s'est donné la tâche d'écrire des vers lyriques de toutes les formules dont est susceptible la versification française.

« Outre les différentes espèces de vers que nous avons signalées plus haut, il a trouvé une quantité de rhythmes piquants, qui pourront inspirer aux compositeurs des chants entièrement nouveaux. Sa pensée, toujours lucide et poétiquement exprimée, ne semble jamais se ressentir des obstacles que l'auteur s'est volontairement imposés.

Comme la musique est une poésie chantée, les vers de M. A. Van Hasselt sont une musique parlée.

« La musique étant rhythmée, il faut que la poésie le soit aussi ; ou bien le divorce va régner entre deux arts destinés à être étroitement unis. Le compositeur, ne pouvant détruire la régularité de sa mélodie sans l'altérer pour lui donner les accentuations irrégulières des paroles, préférera mutiler ces dernières en les soumettant à une accentuation contraire au génie de la langue : il va couper de ci, allonger de là. Si les poëtes ne veulent plus que leurs vers soient soumis au *lit de Procuste* du rhythme musical, il faut nécessairement qu'ils donnent à leurs poésies des accents réguliers semblables à ceux de la musique, pour autant que la chose soit réalisable.

« M. A. Van Hasselt s'est chargé de résoudre complétement la question, ainsi que nous allons essayer de le démontrer. Nous avons cité quelques exemples de poésies lyriques où la césure avait été employée avec succès ; transcrivons un couplet de MM. Planard et St-Georges en indiquant l'accentuation musicale :

La ri | che nature
En ces | beaux climats,
Pour moi, | je t'assure,
Est plei | ne d'appas.

J'aime | le rivage
Où glis | se le vent,
Et le | bois sauvage
Où j'er | re souvent.

« Voilà la rigoureuse prosodie imposée par le rhythme musical à cette strophe, dont la véritable accentuation était :

La ri | che nature
En ces beaux | climats,
Pour moi. | je t'assure,
Est plei | ne d'appas.
J'ai | me le rivage
Où glis | se le vent,
Et le bois | sauvage
Où j'er | re souvent.

« Sur ces huit vers, cinq correspondent exactement à la gracieuse mélodie de *l'Eclair*, ce qui prouve que les poëtes y ont mis de la bonne volonté; mais les accents de la musique tombent à faux sur les trois vers suivants, et rien ne doit être faux quant il s'agit de musique.

En ces | beaux climats...
J'aime | le rivage...
Et le | bois sauvage...

« Dans ces vers, les syllabes relativement faibles *ces*, *me* et *le* correspondent à des notes fortement accentuées, ce qui est un contre-sens entre les paroles et la musique. Comme le compositeur ne pouvait modifier sa mélodie sous peine de faire une

chose informe, une espèce de monstre musical, les poëtes auraient dû couper leurs vers comme ils l'ont fait plusieurs fois dans le cours de l'ouvrage quand la mélodie l'exigeait.

« M. Van Hasselt a écrit, sans s'en douter, des vers qui correspondent exactement à la formule musicale de la mélodie d'Halévy.

Les fleurs | sont écloses,
Les fleurs | du printemps.
Hélas ! | mais ses roses
Ne du | rent qu'un temps (1).

« Nous avons déjà dit que M. Van Hasselt ne s'était pas borné à l'emploi d'une seule césure dans ses vers, et qu'il y avait souvent introduit deux, trois et même quatre accents réguliers. L'*iambe* et *l'anapeste* sont les deux *articulations* dont il se sert le plus fréquemment.

Hélas ! | comptez | combien | d'étoiles
La nuit | allume | au fond | des airs ;
Comptez | les flots | où vont | les voiles
Qu'on voit | courir | les vas | tes mers. (2)
} 2. 2. 2. 2.

. . . .

Où faut-il | la chercher | sur la terre,
Où faut-il | la chercher | dans le ciel,
Cette fleur, | cette fleur | du mystère,
Idéal | complété | du réel ? (3)
} 3, 3, 3,

« Puis il combine ces deux articulations de mille manières différentes.

(1) *La Chanson du printemps.* — (2) *A une absente.* — (3) *Fleur de mystère.*

Si j'étais | la blan | che étoile
Qui parfois, | la nuit, | se voile
Dans ton ciel | d'azur, | mon roi,
Je dirais : | " Regar | de moi ! ,,. (1) — 3, 2. 2.

Mes amis, | la vie | est un livre
Que chacun | écrit | de sa main,
Dont on voit | les feuil | les se suivre
Et qui joint | hier | à demain. (2) — 3, 2, 3.

Je suis | le blanc | cheval | du beau reitre
Le roi | disait : | " A moi | ce coursier ! ,,
J'ai dit | au roi : | J'ai, si | re, un bon maître ;
C'est l'hom | me au glai | ve, au cas | que d'acier. (3) — 2, 2, 2, 3.

« Il croise aussi des vers de toutes espèces :

A l'heu | re où la nuit | sur Veni | se descend, 2, 3, 3, 3,
Aux dou | ces clartés | de la lune, 2, 3. 3.
La bar | que fantô | me s'avan | ce en glissant 2, 3, 3, 3.
Sur l'eau | de la mor | ne lagune. (4) 2, 3, 3,

Qui sait | pourquoi, | roseau | qui frémis 2, 2, 2, 3.
Au bord | du lac, | le soir. | tu gémis
Penché | sur le flot | solitaire ? 2, 3, 3.
Le vent | glacé, | qui souf | fle à travers 2, 2, 2, 3.
Les noirs | bouleaux | de bru | me couverts,
Sait-il | cet étran | ge mystère ? (5) 2, 3, 3.

« Il fait aussi succéder un petit vers à un grand.

Voilà | que s'en va | l'hirondelle 2, 3, 3,
Loin d'ici. 3.
Et vous, | vous partez, | ô ma belle, 2, 3, 3.
Vous aussi. (6) 3.

(1) *Chanson de la berceuse.* — (2) *Le Livre de la vie.* — (3) *Les Larmes du cheval du reitre.* — (4) *Le Gondolier nocturne.* — (5) *La Plainte du roseau.* — (6) *Le Départ de l'hirondelle.*

« Cette heureuse combinaison force le compositeur à rompre la carrure de la phrase : chaque membre de la mélodie peut n'avoir que trois mesures au lieu de quatre, ce qui donne à celle-ci un caractère tout particulier. Les poëmes intitulés *le Bord du Rhin*, *la Feuille morte*, *l'Étoile du voyageur* et *la Fleur retrouvée dans un vieux livre* offrent aussi au compositeur l'occasion de se servir de ce rhythme nouveau, mais dont il ne devra cependant pas abuser.

« Le chanteur qui interprétera par de la musique écrite les poésies de Van Hasselt pourra donner au temps forts leur véritable accentuation, en glissant légèrement sur les temps faibles et sur les notes de passage ; il chantera comme l'on parle, persuadé que les accents de la musique correspondront toujours à ceux de la poésie. Nous n'aurons plus à entendre cet affreux charabia auquel on nous a trop habitués.

Une | fièvre | brûlante.
O prin | cesse | chérie, etc...

« Enfin, l'auditeur ne perdra plus une syllabe de nos opéras, dont on est souvent forcé de deviner l'action. La musique, ne contrariant plus la poésie, ajoutera à cette dernière son souffle divin. Les accents de la mélodie venant se joindre à ceux des paroles, il résultera de ces deux actions combinées une plus grande force rhythmique, une plus grande

énergie dramatique, et ces deux arts, se complétant l'un par l'autre, sembleront l'œuvre d'un même auteur, tout à la fois poëte et musicien. » (1)

On ferait un volume si l'on voulait réunir les suffrages que les hommes les plus compétents ont donnés aux études rhythmiques de notre compatriote dans les journaux de France, d'Allemagne et d'Italie. A l'exception de la presse liégeoise, il en a été tout autrement en Belgique. Les juges

(1) Consulté sur la question de savoir si Van Hasselt ne lui aurait jamais exposé par écrit sa théorie sur le rhythme, son collaborateur, M. J. B. Rongé a répondu : « J'ai conservé religieusement la correspondance de notre poëte ; mais comme il ne m'écrivait jamais qu'à propros des traductions, il ne sortait point de son sujet et s'abstenait de réflexion sur le rhythme probablement pour ne pas perdre du temps ; car, vous le savez, nous étions toujours pressés de terminer la besogne commencée pour en attaquer une autre. On ne trouve dans sa correspondance que des pièces s'adaptant sur la musique des opéras de Beethoven, Mozart, Weber, etc., écrites en *mouches*, comme disent les musiciens, que je lui préparais pour lui bien faire comprendre les accentuations musicales que, grâce à son procédé, il saisissait avec une prodigieuse sagacité. Aussi rarement étions-nous en désaccord sur le rhythme, mais bien sur le choix d'un mot ou d'une syllabe par rapport à la mélodie ou à l'émission vocale. Du reste, notre André était un vrai poëte qui se préoccupait fort peu de théorie. Il créait les règles, mais ne se chargeait pas de les formuler. Il avait bien promis, *dès que son œuvre rhythmique serait terminée*, de la publier avec une préface exposant son système ; mais je doute qu'il l'eût jamais écrite ; car la mine du rhythme est inépuisable dans ses combinaisons, et son œuvre n'aurait jamais pris fin qu'avec lui. » Cette appréciation me paraît d'une grande justesse, elle est surtout précieuse venant d'un homme qui a été associé pendant si longtemps aux travaux de Van Hasselt sur cette délicate matière, et qui d'ailleurs y est des plus compétents.

officiels des concours quinquennaux n'ont pas trouvé d'autre encouragement à donner au poëte novateur que de dire : « *Il est permis de ne pas suivre aveuglément M. Van Hasselt dans ses théories sur le rhythme.* » Sans doute cela est permis, mais à une condition, c'est que d'abord on aura étudié la question et que, par des objections sérieuses, on aura prouvé qu'on a compris la doctrine.

Au risque de me faire reprocher à mon tour d'attacher trop d'importance à cette question que plusieurs regardent comme secondaire, je veux encore placer sous les yeux du lecteur impartial l'appréciation d'un poëte éminent que la France a perdu il y a peu de temps; on la trouvera dans des lettres familières de l'auteur du poëme de l'opéra de *Stradella*, pour ne citer que le titre qui donne à Émile Deschamps le droit de juger les questions de rhythmique. Van Hasselt avait eu, dès 1830, quelques relations avec cet écrivain à qui il avait pris l'habitude d'adresser un exemplaire de ses poésies à chaque publication nouvelle. Voici en quels termes le poëte français accueille les premières études rhythmiques du poëte belge.

« Versailles, 19 sep. 1858.

« Monsieur et cher grand poëte,

« Comment vous remercier de toutes vos grâces et de tout votre talent ! Comment surtout ne pas

vous remercier de toutes les puissances de mon cœur ?

« Je viens de lire toutes vos nouvelles poésies, et je suis ravi, ravi deux fois par l'idée et le sentiment, par le coloris et la forme. Vous êtes maître en toutes choses. Vous êtes de ceux qui savent que si, dans les arts, la forme n'est rien toute seule, il n'y a rien sans la forme.

« Il me faudrait un papier aussi volumineux que votre livre, monsieur et cher poëte, pour vous dire tout ce qui m'a frappé, charmé, touché, enlevé.

« Vos études rhythmiques m'intéressent au dernier point ; c'est de l'art exquis. Vous parlez dans votre brillante préface du manuel de versification de M. Henri Boscaven. Je regrette de ne pas connaître ce beau travail ; mais connaissez-vous la *Prosodie moderne* de M. Wilhem Teneril, imprimée, il y a 15 ans à Paris et qui traite des mêmes matières ?

« Tout cela est parfait comme théorie ; tout cela devient charmant et délicieux, en pratique, lorsque c'est vous et vos rares pareils qui pratiquez.

« J'arrive d'un assez long voyage de santé. Hélas ! les chagrins de cœur m'ont écrasé. Depuis trois ans et demi, je ne vis plus, je survis ; mais votre poésie me fait encore sentir des jouissances que je croyais perdues. Voilà pourquoi je vous remercie autant que je vous applaudis.

« Quant à l'envoi qui accompagnait votre volume, je le garderai comme une gloire et un douceur inexprimables. Ces strophes trop flatteuses [1] prouvent que Boileau n'a su ce qu'il disait dans son fameux vers :

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable. »

« Je vous dirai à mon tour.

Vos vers que je lis et relis
Comme les vers des Georgiques,
Sont de ces beaux miroirs magiques
Où les objets sont embellis.
Si l'on est terne dans l'espace
Du moins on est très bon à voir
Pendant les heures que l'on passe
Devant le merveilleux miroir.
Je ne quitte donc pas vos strophes
Du regard.... j'en ai grand besoin
De peur des tristes catastrophes
Qui m'attendent une fois loin.

« Adieu !... Non, car je reste avec vos *Nouvelles poésies*, que je vais lire tout haut à des poëtes comme vous et qui vous admirent franchement : sans compter tout le public.

« Ne viendrez-vous pas à Paris et à Versailles bientôt ? Avec quelle joie je serrerai la main qui écrit de telles poésies. »

Encouragé par l'approbation d'un maître aussi

(1) Voyez l'étude rhythmique intitulée *les Rhythmes*, tome III, page 69 de la nouvelle édition des poésies de Van Hasselt.

compétent, André lui écrivit une longue lettre où il exposait ses idées, le plan qu'il s'était tracé et demandait non des éloges mais des conseils. Il est bien regrettable que cette lettre n'ait point été conservée, elle nous eût épargné beaucoup de travail. Heureusement la réponse a été retrouvée dans les papiers de notre ami. La voici :

Versailles, 20 mars 1861.

« Monsieur et très honoré confrère,

« Votre si aimable lettre et vos *Études rhythmiques* me sont parvenues, et je viens d'étudier le tout avec un bien grand intérêt; car ces questions, dont je me suis occupé avec beaucoup moins de succès que vous voulez bien le dire, deviendront bientôt à l'ordre du jour, et la prosodie musicale des vers français y gagnera tout ce qui lui manque. Je suis persuadé que l'infériorité de notre musique de chant sur la musique d'Allemagne et d'Italie tient en grande partie à la négligence ou à l'ignorance des écrivains français en cette matière. Le rhythme musical est trop souvent contrarié par l'irrégularité intérieure des vers.

« Castil-Blaze a fait, sur le même sujet que vous, un grand ouvrage non terminé à sa mort, mais qui va paraître tel quel. Ce sont les mêmes principes; seulement vous êtes un vrai poëte et il n'était qu'un

homme d'esprit, et ses vers (qu'il cite comme exemple), très savamment coupés pour la musique, manquent de coloris, de poésie et de facture élégante. Vous, au contraire, vous unissez tout et c'est votre travail qui couronnera l'œuvre.

« Bravo! d'avance. Il vous appartient, avec votre talent éminent de poëte et vos connaissances musicales, de poser les bornes, d'épuiser la question. Votre livre va faire un grand bien et un grand effet.

« Vous avez senti (et parfaitement exécuté) que la musique s'inquiète moins de la longueur des vers que de leur rhythme intérieur. Trois par trois, deux par deux, quatre par quatre. Enfin les dactyles et les spondées. Aussi quelle perfection !

Qui sait, | mon Dieu, | ce qu'il est | devenu
L'aiglon | de mes ro | ches sauvages ?
Son ai | le a pris | un essor | inconnu,
O mer | par delà | tes rivages !

et plus loin :

Où faut-il | la chercher, | sur la terre ?
Où faut-il | la chercher | dans le ciel ?

« Ce vers de neuf syllabes, trois par trois, est parfait. Enfin toutes ces strophes joignent les élégances musicales aux élégances poétiques. Je suis ravi et j'admire.

« Et votre excellent vers de onze syllabes :

A l'heure où la nuit sur Venise descend...

car la musique affectionne les mesures impaires dans les vers de 5, 7, 9, 11 syllabes.

« A ce sujet, je ne vois pas chez vous de vers de 5 et de 7, mais ils se trouveront sans doute dans l'ouvrage entier. (1)

« Le vers de 7 syllabes par 3-4 ou 4-3 est excellent.

Il est doux | marcher dans l'ombre...

ou bien :

J'étais allé | dans la plaine...

« Et puis aussi, il est bon de faire souvent trois rimes féminines de suite et deux rimes masculines; mais nous verrons tout cela dans votre livre.

« Enfin, bravo et merci! Pourrez-vous me lire? Je vous écris de mon lit, où me retient une fièvre nerveuse. — Toutes mes sympathies.

« Adieu, sans adieu, monsieur et excellent poëte, tout mon cœur et tous mes sentiments enthousiastes sont à vous. »

Plus tard, le 16 janvier 1868, après avoir lu *les Quatre incarnations du Christ*, dont il n'est pas moins enthousiaste que des *Études rhythmiques*, il revient encore sur ces dernières et s'exprime ainsi :

« Quant à vos pièces rhythmées (il s'agit de celles qui complètent le volume), j'y retrouve ces procédés ingénieux et certains qui seuls peuvent nouer

(1) En effet, il y a, dans le volume qui se publie, des vers de toutes les mesures depuis 2 jusqu'à 13.

l'hymen adorable des deux harmonies, musique et poésie. C'est un travail et une gloire qui vous appartiennent, et dont je suis d'autant plus émerveillé, que je les ai tentés dans les différents opéras dont je me suis occupé, tels que *Don Juan*, *Stradella*, *les Huguenots*, etc.

« Mais, mon cher et excellent poëte, vous avez créé la méthode et les principes dont nous n'avions fait que des applications diverses.

« La pièce intitulée *les Rhythmes*, que vous m'avez fait l'honneur de me dédier, est spécialement remarquable pour la perfection de la forme et de la façon, et exprime merveilleusement tout le système. J'en suis fier et fort heureux.

Se peut-il ! quoi ? mon nom en tête
De pareils vers ! Mais, n'est-ce pas ?
Ce serait bien plus grande fête
S'il pouvait se trouver au bas.

« Je n'ai pu m'empêcher de créer ces quatre rimes, après avoir lu cette charmante pièce qui m'est adressée par votre trop flatteuse amitié.

« Hier soir, avec quatre poëtes de mes amis, nous avons lu tout haut les quatre parties de votre beau livre, et ma voix est bien un écho de toutes leurs voix, dont les bravos ne se taisent pas. »

Van Hasselt, par ses études rhythmiques, avait démontré, d'une manière irréfutable, que la langue française peut, comme l'italien et l'allemand, se

prêter à toutes les combinaisons que réclament les différents rhythmes de la musique; que l'instrument n'est rebelle que pour ceux qui ne savent point le manier. Il a voulu faire plus encore. On sait avec quelle négligence les traducteurs français des opéras étrangers ont accompli leur tâche, de combien de contre-sens musicaux fourmillent les livrets des meilleurs faiseurs, et cela date de loin; la musique originale est souvent défigurée par une fausse accentuation des paroles (1). Van Hasselt n'a pas reculé devant le labeur ardu et considérable de traduire les opéras les plus en vogue, en suivant le texte primitif sur lequel le musicien a travaillé, non seulement mot à mot, mais syllabe par syllabe. En moins de huit ans, toujours aidé de la collaboration de son ami, le compositeur J.-B. Rongé, il a achevé la traduction de dix opéras allemands, anglais, italiens, à savoir : le *Freischütz*, un de ceux qui avaient été le plus maltraités par les traducteurs précédents, *Euryante*, *le Barbier de Séville*, *Préciosa*, *Obéron*, *les Noces de Figaro*, *la Flûte enchantée*, *Don Juan*, *Fidelio* et *Norma*. Trente mélodies de Schubert ont,

(1) Moi. Quoi donc, est-ce que Quinault, Lamotte, Fontenelle n'y ont rien entendu ?

Lui. Non, Il n'y a pas six vers de suite dans tous leurs charmants poëmes qu'on puisse *musiquer*.

(Diderot, *Le neveu de Rameau*.)

vers la même époque, été traduites par lui en vers rhythmés.

Ces deux infatigables travailleurs ont, en outre, publié en commun *Douze chœurs rhythmiques à quatre voix d'hommes* et plus de trente *Mélodies* pour voix seule avec accompagnement de piano, et enfin trois volumes de *Chants d'école*, traduits de l'allemand. Il y aurait encore à ajouter au contingent de Van Hasselt un recueil de chants d'école, dont M. Bouillon a fait la musique (1).

(1) Collection de chants d'école à deux voix, recueillis ou composés par Auguste Bouillon, chevalier de l'ordre de Léopold, inspecteur de l'enseignement de la musique vocale dans les écoles primaires de la ville de Bruxelles, directeur du cours populaire, etc., et accompagnés de paroles nouvelles, par Alfred d'Aveline. Bruxelles, imprimeur Parent et Cie, Montagne de Sion. La première édition est de 1860; la 9e édition porte la date de 1867. Les 50 premiers chants sont de Van Hasselt; le 51e est *la Nouvelle Brabançonne*, de M. Ch. Rogier, et le dernier *le Chant du Belge*, paroles de M. A. Bouillon.

Dans un petit volume intitulé *le Chansonnier des écoles*, recueil de 28 chœurs nouveaux très faciles à 1, 2, 3 et 4 voix, dont quatre pour distributions des prix avec accompagnement de piano, par Félix Aerts, professeur de musique à l'école normale de l'Etat à Nivelles. Nivelles, typ. d'Auguste Despret, édit. libr., 1864, in-12, deux pièces seulement sont de Van Hasselt. Ce sont : *Sur le berceau d'un enfant* et *la Chanson des étoiles*. La première n'a pas été publiée dans le volume des *Études rhythmiques*, elle commence ainsi :

Un frais sourire sur la bouche
Et la paupière humide il dort.
Ne le reveille pas, ô mouche
Ni toi soleil qui sur sa couche,
Jettes une courtine d'or.

La ville de Liége a eu l'insigne honneur d'être la première à ouvrir son théâtre à ces essais. Le *Freischütz*, traduction de Van Hasselt et de J.-B. Rongé, y fut représenté et l'on put constater que, grâce à cette traduction, plus une seule note du chef-d'œuvre de Weber n'était escamotée et perdue pour l'auditeur. Cependant l'exemple n'a pas été suivi et la routine continue à opposer sa force d'inertie à une innovation qui obligerait les chanteurs à étudier leurs partitions à nouveau.

Quoi qu'il en soit, ces tentatives hardies eurent un grand retentissement dans l'Europe entière. Les musicologues les plus éminents s'en occupèrent et ne marchandèrent point l'éloge au poëte novateur, comme on l'a vu plus haut. Après les noms déjà rappelés dans une préface de Van Hasselt, je citerai encore ceux-ci : Lajarte, dans *le Public;* Prévost, dans *la France ;* Édouard Philippe, dans *le Moniteur de l'Orphéon.*

J'ajouterai, pour clore ce chapitre, que notre poëte n'était pas absolument étranger lui-même à la composition musicale. On trouve, à la page 111 du 15e et dernier volume de *la Renaissance illustrée,* une romance, *la Fleur de l'oubli,* paroles et musique d'André Van Hasselt; ce n'est pas la seule qu'il ait composée, si mes souvenirs ne me trompent.

CHAPITRE IX.

L'ACADÉMICIEN.

Des âmes et des cœurs relevez le niveau,
Dans la nuit des esprits portez un jour nouveau,
Et soyez tour à tour le phare ou l'étincelle
Dont s'éclaire le flot où notre nef chancelle.

Le But de l'art.

CHAPITRE IX.

L'ACADÉMICIEN.

SOMMAIRE : *Élu membre correspondant de la classe des lettres. — Nommé membre effectif de la classe des beaux-arts. — Exclu de la classe des lettres. — Réclamation de Baron et de Van Hasselt. — Décision de l'assemblée générale des trois classes de l'Académie. — Travaux dans la classe des beaux-arts. — Dans la commission de la biographie nationale. — Affiliation aux sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger.*

On a pu lire, au chapitre III, à quelle occasion Van Hasselt, déjà correspondant de l'académie des sciences et des lettres de Bruxelles, depuis le 15 décembre 1837, avait été proclamé en 1838 lauréat dans un des concours ouverts par la compagnie. Outre son mémoire couronné, il avait encore fourni au *Bulletin* une notice sur le ménestrel flamand Louis Van Valbeke. Jusqu'à la réorganisation de l'académie, à la fin de 1845, sa collaboration ne fut point très active. Il était demeuré dans la situation de correspondant. Mais quand l'institution prit le titre d'académie royale de

Belgique et fut complétée par la création d'une classe des beaux-arts, Van Hasselt obtint le titre de membre effectif, non point par voie d'élection, mais par une nomination due à l'initiative royale. La nouvelle classe devait compter trente membres comme les deux autres. Le pouvoir se réserva la nomination des vingt premiers artistes qui en devaient former le noyau. La constitution de cette classe comprend, outre les sections artistiques proprement dites, une section qui représente des lettres et des sciences dans leurs rapports avec les beaux-arts. Aug. Baron et André Van Hasselt, qui appartenaient déjà l'un et l'autre à la classe des lettres à titre de correspondants, furent placés dans la dite section par l'arrêté royal du 1er décembre 1845.

M. Sylvain Van de Weyer, l'auteur de cette réorganisation de l'académie, n'avait pas consulté Van Hasselt, non plus qu'il ne m'avait consulté moi-même pour me conférer le même honneur. Assurément personne plus que notre poëte ne convenait à cette position; mais il se croyait aussi, et non moins légitimement, digne d'une place dans la classe des lettres. Si l'on ne pouvait devenir membre titulaire de cette classe que par voie d'élection, du moins sa qualité de correspondant lui donnait-elle la satisfaction de voir son nom conservé sur la liste des académiciens à la

place où il figurait depuis huit ans. Il éprouva donc une vive contrariété lorsque un arrêté, interprétatif des statuts de la compagnie, vint déclarer qu'il y avait incompatibilité entre la qualité de membre effectif d'une classe et celle de correspondant d'une autre.

Aug. Baron se trouvait dans la même situation; il ne fut pas moins froissé de la décision qui l'excluait d'une réunion dans laquelle il se croyait en droit de siéger. La mesure leur parut avoir un caractère de personnalité d'autant plus blessante qu'un article des nouveaux statuts établissait que le même académicien pouvait être élu membre dans chacune des trois classes.

Il ne m'appartient pas de sonder les intentions des promoteurs de cette mesure, encore moins de l'attribuer à la malveillance; mais on comprendra facilement que les victimes en aient été très mortifiées. Van Hasselt en a toujours gardé rancune à Quetelet à qui il attribuait l'initiative de la proposition. D'autres incidents qui ne méritent guère d'être rapportés, servirent d'aliment à une fâcheuse mésintelligence entre deux hommes éminents, mais doués l'un et l'autre d'une égale susceptibilité. J'ai retrouvé la minute d'un document qui expose la pensée toute entière de Van Hasselt sur cet incident. C'est une réclamation qu'il adressa au directeur de la classe des beaux-

arts après avoir vu retrancher son nom de la liste des correspondants de la classe des lettres. La lecture de cette réclamation ne me laisse point de doute, touchant la manière dont il avait pris la chose.

Par cette lettre dont l'original n'existe pas dans les archives de l'académie, il expose qu'ayant été élu correspondant de la classe des lettres le 15 décembre 1837, il était fier d'avoir obtenu ce titre directement par les libres suffrages de ses confrères. Que depuis lors son nom, avec la mention de la date de son admission dans la compagnie, avait toujours figuré dans l'*Annuaire;* que lui-même, depuis 1837 jusqu'en 1845, il avait ajouté ce titre à son nom au bas de plusieurs notices publiées à l'étranger, notamment dans le *Conversations lexicon* de Leipzig, et qu'il avait également été mentionné sur les listes de plusieurs académies étrangères qui l'avaient associé à leurs travaux. Depuis que l'arrêté royal du 1er décembre 1845 l'avait nommé membre effectif de la classe des beaux-arts, son nom dans les annuaires n'est plus suivi que de la mention : *nommé en* 1845, ce qui lui enlève le mérite de huit années de participation aux travaux de la compagnie. « Sans doute, ajoute-t-il, je suis fier du nouvel honneur que l'arrêté royal du 1er décembre 1845 m'a conféré, mais je ne tiens pas moins à celui qui résulte pour moi

du suffrage libre, spontané et direct des hommes éminents dont la classe des lettres se compose. » Il s'était aperçu tardivement de la disparition de son nom de la liste des membres de cette classe dans les annuaires de 1846 et 1847, mais il s'était fait scrupule de réclamer ne voulant pas demander à la compagnie, qui avait déjà procédé à son remplacement, de se déjuger ou d'excéder le nombre règlementaire de ses correspondants. Mais des élections nouvelles venaient d'avoir lieu ; deux correspondants avaient été élus membres titulaires, Baron et Van Hasselt pouvaient donc être rétablis sur la liste. Au mois de mai 1847, sur la réclamation de ces messieurs, l'assemblée générale des trois classes avait eu à se prononcer sur la question de savoir si un membre correspondant d'une classe perd cette qualité lorsqu'il est nommé ou élu membre effectif d'une autre classe. Van Hasselt croyait se rappeler que tout en décidant affirmativement cette question, l'assemblée générale des trois classes, par l'addition des mots *à l'avenir* au projet primitif, avait réservé ses droits et ceux de son confrère. Mais rien ne fut changé à la rédaction des listes qui parurent les années suivantes dans les annuaires de la compagnie. Afin que l'on puisse juger avec connaissance de cause qui avait tort et qui avait raison dans ce conflit, je transcris ici un extrait

du procès-verbal de la réunion des trois classes de l'académie des sciences, des lettres et des beaux-arts du 18 mai 1847, se rapportant à cet objet.

« Le secrétaire perpétuel donne lecture, au nom de la classe des lettres, des deux propositions suivantes :

« 1° A l'avenir, la qualité de membre absorbera « la qualité de correspondant, même d'une autre « classe ;

« 2° MM. Van Hasselt et Baron seront invités à « faire connaître s'ils désirent voir conserver leur « nom parmi ceux des correspondants de la classe « des lettres.

« M. Gachard exprime l'opinion que la première proposition seule doit être soumise à l'assemblée des trois classes; plusieurs membres expriment une opinion contraire.

« Après avoir examiné successivement les deux propositions qui lui sont soumises, l'assemblée se décide, par trente voix contie dix, en faveur de la première. Cette interprétation du règlement sera soumise au gouvernement. Un membre s'est abstenu. M. le baron de Sélys-Longchamps motive son abstention ainsi qu'il suit :

« Je m'abstiens, parce que les membres effectifs « pouvant appartenir à plusieurs classes, je ne « vois pas pourquoi on voudrait faire une différence « entre les correspondants, mais que je regrette

« d'ailleurs que le règlement ait autorisé les mem-
« bres effectifs à un cumul, attendu qu'il me sem-
« ble préférable, en toutes choses, de mettre le
« plus de personnes à même de se rendre utiles
« par des fonctions spéciales. »

Les circonstances que je viens de rapporter expliquent, sans pourtant les justifier, certaines expressions épigrammatiques un peu vives du poëte contre l'académie et les académiciens. A partir de ce moment, les rapports de Van Hasselt avec la compagnie n'ont plus été ce qu'ils auraient dû être, bien qu'il y occupât un rang et qu'il y jouât un rôle qui n'a pas manqué d'importance.

Élu directeur de la classe des beaux-arts pour entrer en fonctions en janvier 1862, il remplaça au fauteuil M. Suys, mort l'année précédente, et c'est ainsi qu'il a présidé la séance annuelle publique de cette classe en 1861, séance dans laquelle il lut le remarquable morceau intitulé *la Mission de l'artiste*. L'année suivante, nommé président de l'Académie, il prononça, à la séance solennelle du mois de septembre, un discours qui est encore une de ses meilleures productions poétiques, *le But de l'art*.

L'archéologie fut une de ses études favorites et la conservation des respectables monuments que les âges ont laissés sur le sol de la patrie l'a toujours vivement préoccupé; c'était d'ordinaire

l'objet de son intervention dans les débats de la classe des beaux-arts.

En 1857, M. Schayes, de la classe des lettres, avait appelé l'attention de ses confrères sur les mesures que le gouvernement aurait à prendre pour conserver la tour de Sichem, menacée de destruction. Van Hasselt engagea la classe des beaux-arts à s'associer à cette démarche et appuya la proposition de ces paroles qui, dans sa bouche, avaient une signification sérieuse : « Ce n'est pas sans éprouver un profond sentiment de tristesse que l'archéologue et l'historien voient disparaître successivement, soit par la main des hommes, soit par les coups du temps, soit même par de maladroites restaurations, une foule de monuments intéressants, les uns par les formes curieuses qu'ils présentent, les autres par les souvenirs qui s'y rattachent. »

Dès sa première séance, le 9 janvier 1846, la nouvelle classe, sur l'invitation de Quetelet, s'occupa du projet d'une histoire artistique de la Belgique. C'était une vaste tâche qui n'était au-dessus ni de l'aptitude, ni du zèle des nouveaux académiciens. Si elle n'a point été remplie, la compagnie n'en est point responsable, puisque les moyens d'exécution lui ont été réfusés. D'après un programme rédigé par le secrétaire perpétuel, une commission fut chargée d'élaborer le plan de

cette importante publication. Van Hasselt y eut naturellement sa place, il fut le rapporteur qui fit connaître à la classe les résultats des délibérations auxquelles la commission s'était livrée. L'utilité de l'entreprise avait été unanimement reconnue; car elle devait avoir pour effet, non seulement d'épargner aux artistes des recherches souvent difficiles et fastidieuses quand ils veulent s'initier à la vie domestique et intérieure de la nation, mais encore d'élargir le cercle des connaissances historiques, en jetant de nouvelles lumières sur les mœurs, les usages et les habitudes de nos ancêtres, et d'éclaircir plusieurs questions archéologiques encore enveloppées dans les ténèbres. »

La commission proposait de diviser le travail en quatre parties, savoir :

1° Rédaction d'une statistique générale des objets d'art qui se trouvent en Belgique ;

2° Conservation et classement de ces objets;

3° Formation d'un tableau chronologique des costumes, meubles, armes, ustensiles, instruments des sciences et des arts;

4° Histoire et esthétique de l'art en Belgique.

Quant au plan de cette quatrième partie de l'œuvre, le rapporteur expliquait pourquoi la commission avait jugé à propos d'en ajourner la présentation : « Les éléments pour un pareil travail nous manquent, dit-il. Il reste un grand nombre

de questions à éclaircir, et ce n'est qu'après beaucoup de recherches et d'études, secondées par les concours annuels de la classe, qu'on pourra entreprendre enfin la rédaction d'une histoire de l'art flamand. »

La notice qu'il donna, la même année, sur les fonts baptismaux de l'église de St-Barthélemy, à Liége, est la première pierre qu'il apportait à l'édifice projeté. Vingt-huit ans plus tard, l'auteur a complété ce travail qu'il a inséré avec quelques notes sous la rubrique de *Glanes artistiques* dans le numéro du 1er mai 1874 de *l'Art universel* (1).

Les communications personnelles de Van Hasselt aux séances de la classe des beaux-arts n'ont plus été que très rares. Elles se réduisent à une note sur Balthazar Gerbier et à un fragment du poëme des *Quatre incarnations*. Il eut à remplir à deux reprises, durant les années de sa direction de la classe et de sa présidence de la compagnie, la triste mission de rendre à des confrères les derniers devoirs. Il prononça les discours d'adieu sur les tombes de Bruno Renard et de Tilman Suys, et donna à l'*Annuaire* de 1864 une notice biographique sur chacun de ces éminents architectes. Le reste du contingent, qu'il a fourni aux publications

(1) Mr J. Rousseau, dans un article sur *la sculpture flamande du XIe au XIXe siècle* (Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie. Quatorzième année, 11 et 12), s'occupe aussi de ces fonts baptismaux.

académiques, consiste en rapports soit sur les concours, soit sur des mémoires ou des propositions soumis à la compagnie. Je citerai, comme étant les plus importants : celui qu'il écrivit à propos d'un mémoire de M. Bock, associé de la classe, mémoire ayant pour objet *l'Église des Apôtres et les tombeaux des empereurs à Constantinople;* l'examen de la proposition de M. le comte Amédée de Beauffort concernant les inscriptions à placer sur les anciens édifices civils et religieux; son appréciation des mémoires adressés à l'académie pour le concours ouvert sur la question relative au caractère de l'école flamande de peinture ; sa note sur un triptyque du XVe siècle existant dans l'église de St-Gomaire à Lierre, et enfin l'examen d'un mémoire de Fr. Fétis ayant pour objet les traités de musique de Tinctoris.

Van Hasselt a apporté un contingent assez considérable à la *Biographie nationale.* Lorsque l'arrêté du 29 mai 1860 eut décrété la publication de ce grand travail par la compagnie, chaque classe nomma trois de ses membres pour constituer une commission chargée d'en arrêter le plan et d'en poursuivre l'exécution. Il fut du nombre des académiciens que désigna la classe des beaux-arts. Dès la première réunion, il se trouva, ainsi que son collègue Fr. Fétis, en désaccord avec la majorité de la commission quant aux principes qui devaient

présider à la disposition de l'œuvre. Ils donnèrent l'un et l'autre leur démission, ce qui n'empêcha pas Van Hasselt de lui prêter une large collaboration. Il a écrit pour la *Biographie nationale :* au tome I[er], Alix de Louvain, Arschot (Arnoul, comte d'), Assche (Godefroid Henri d'), Bauduin I[er]; au tome II[e], Beaufort-Spontin (Guillaume II, III, Jacques et F. A. H. duc de), Bergen (Adrien Van); au tome III[e], Carloman, roi d'Austrasie, Carloman, maire du palais d'Austrasie, Charlemagne, Charles Martel; au tome IV[e], Cengétorix et Induciomar, Commius.

Pour la série des reproductions des œuvres des grands écrivains de la Belgique, Van Hasselt se chargea d'éditer le poëme de *Cléomadès*, d'Adenès li roys, d'après un manuscrit de la bibliothèque nationale de Paris. L'administration de ce grand dépôt littéraire n'ayant pas autorisé la sortie du volume, l'éditeur belge se vit obligé de se servir d'une copie exécutée à Paris et dont on lui garantissait la parfaite exactitude. Lorsque le livre parut, il fut l'objet de l'examen le plus minutieux de la part d'un confrère de la classe des lettres particulièrement compétent dans cette partie de la linguistique, mais qui apportait dans les discussions scientifiques certains procédés rappelant un peu trop les savants mis en scène par Molière. Des fautes assez nombreuses qui auraient dû être

attribuées au copiste parisien, furent reprochées en termes extrêmement durs à l'éditeur belge, dans un style véhément accompagné d'une fougueuse prosopopée. Cet incident, qui se produisit en 1866, ne contribua pas, comme on le pense bien, à calmer le ressentiment que nourrissait le poëte contre une classe dont il avait fait partie en qualité de correspondant et dont il avait été exclu, comme on l'a vu plus haut. La mauvaise humeur qu'il en éprouva se traduisit en sarcasmes qui avaient le tort de s'adresser à une collectivité. La passion ne raisonne pas. Cependant le poëte, qui est aussi un être ailé, devrait ne jamais oublier que l'oiseau ne salit point son nid.

Indépendamment de sa qualité de membre de l'académie de Belgique, Van Hasselt était affilié à presque toutes les autres compagnies savantes du pays et d'un assez grand nombre d'académies étrangères. Comme il n'a énuméré tous ces titres sur la première page d'aucun de ses livres, je n'ai pu dresser la liste qui suit qu'au moyen de documents incomplets.

I. — Académies et sociétés savantes de Belgique.

Académie royale de Bruxelles, correspondant, 15 décembre 1837; Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, membre effectif,

1er décembre 1845; Académie royale des beaux-arts d'Anvers; Académie royale d'archéologie de Belgique dont le siege est à Anvers, 14 octobre 1842; Société provinciale des sciences et des lettres de Mons, 5 décembre 1833; Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 17 mars 1842; Société libre d'émulation de Liége, 19 juillet 1840; Société scientifique et littéraire de Mons, 2 mai 1838; Société de littérature et des sciences de Tournai, 26 septembre 1846; Société historique et littéraire de Tournai, 4 avril 1850.

II. — Académies et sociétés savantes de l'étranger.

Académie des sciences et des lettres de Rouen, 12 juillet 1844; Académie britannique de Londres, 5 avril 1852; Institut polytechnique de Paris, 8 février 1861; Institut historique de Paris, 14 novembre 1834; Société des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles, 10 juin 1836; Société de zoologie et de géographie d'Iéna, 8 septembre 1843; Société des antiquaires de la Morinie, 10 avril 1844; Société historique de Styrie, à Gratz, 16 février 1854; Cercle artistique et littéraire de Naples, 25 janvier 1870.

CHAPITRE X.

—

LE FONCTIONNAIRE.

—

Je laisse tant à faire !
Une des dernières paroles de Van Hasselt.

CHAPITRE X.

LE FONCTIONNAIRE.

SOMMAIRE : *Le fonctionnaire apprécié par son chef. — Ordre de Léopold. —* XXVe *anniversaire de l'inauguration du roi des Belges. — Voyage en Allemagne et en Bohême. — Séjour dans le domaine ducal de Petschau. — Lettre à Théodore de Banville. — Expositions universelles de Londres et de Vienne. — Ordre de François-Joseph. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin. — Comité de lecture. — Portrait physique et moral. — La Croix rouge. — Les Hospitaliers.*

En considérant cet ensemble de productions littéraires, on serait tenté de classer Van Hasselt au nombre de ces fonctionnaires qui négligent le service public qui leur est confié pour ne s'occuper que de littérature. Ce serait se tromper, car personne n'a apporté un soin plus consciencieux à l'accomplissement de tous ses devoirs. Je pourrais en témoigner moi-même, m'étant trouvé, pendant huit ans, en situation de contrôler ses travaux administratifs; je préfère m'en rapporter au chef actuel du département de l'instruction publique au ministère de l'intérieur. Voici en quels termes

M. le directeur-général Sauveur rendait hommage aux qualités et rappelait les services de Van Hasselt devant le cercueil du poëte :

« L'administration centrale de l'enseignement public, si cruellement éprouvée depuis peu de temps par la perte de Thiéry et de Blondel, reprend le deuil.

« Elle perd aujourd'hui Van Hasselt.

« Un mal cruel vient d'enlever en quelques jours cet homme alerte, intelligent, que l'âge ne savait pas vieillir, ce fonctionnaire honnête, érudit, laborieux, dont la mort laisse un large vide parmi nous et dont le souvenir sera longtemps gardé.

« Nul ne professait plus que lui le culte de la science ; chercheur infatigable, tout son temps il le consacrait au travail : c'était sa vie.

« Un mot touchant, qui méritait d'être recueilli, s'échappa de ses lèvres à l'instant où il comprit que sa dernière heure approchait : « Je laisse tant à faire ! »

« Ses œuvres littéraires, historiques, archéologiques sont connues de tous ; il fut lauréat de l'Académie, qui le comptait parmi ses membres dès 1837.

« Ses études si variées et si étendues, sa connaissance de la plupart des langues, sa mémoire toujours fidèle, la sûreté de son jugement, son expérience, enfin la droiture et la prudence de ses

conseils ont rendu précieux au gouvernement les services d'André Van Hasselt qui, pendant plus de trente-deux ans, fut fonctionnaire de l'État.

« Par arrêté royal du 11 novembre 1842, Van Hasselt, docteur en droit, attaché depuis 1833 à la Bibliothèque des ducs de Bourgogne, fut nommé inspecteur provincial de l'enseignement primaire à Anvers.

« Deux ans après, il reçut le brevet d'inspecteur spécial des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

« Le 29 novembre 1844, un nouvel arrêté royal l'attachait à la commission centrale de l'instruction primaire en qualité de rapporteur pour les livres et les méthodes.

« C'était une grave et délicate mission, dont notre regretté collègue comprenait toute l'importance, mais que, mieux que tout autre peut-être, il était digne de remplir.

« Le rapport qu'il adressa, en 1845, au ministre de l'intérieur, sur les ouvrages employés dans les écoles, rapport qui a reçu les honneurs de la publicité, est un document remarquable, dans lequel se reflètent les qualités de son auteur.

« Ces qualités se retrouvent dans chacun de ses écrits officiels, toujours clairs, corrects, logiques, empreints de l'amour du progrès et du désir de voir appliquer en Belgique les réformes utiles intro-

duites à l'étranger pour le développement de l'instruction.

« Le rapport rédigé par lui cette année même, en qualité de commissaire délégué par le gouvernement à l'exposition universelle de Vienne, dernier travail hélas ! qu'il devait produire, atteste, une fois de plus, qu'il a conservé jusqu'à la fin toute la vigueur de son intelligence et qu'il est toujours resté conséquent avec lui-même.

« André Van Hasselt, professeur agrégé à l'université de Liége, titre honorifique qu'il dut à ses travaux littéraires, fut appelé, à diverses reprises, à siéger dans les jurys chargés de décerner les diplômes académiques, ainsi que dans les jurys des concours ; il présidait, chaque année, les jurys chargés de décerner les diplômes d'instituteurs.

« Pendant le cours de sa longue carrière, il fut membre de nombreuses commissions administratives : membre du comité de lecture pour l'examen des ouvrages dramatiques en langue française, président de la commission chargée de la révision du programme des études normales, membre du conseil d'administration de la caisse des pensions des veuves et orphelins des fonctionnaires et employés ressortissant au ministère de l'intérieur, etc.

« Ce publiciste si distingué dans le domaine des lettres, des sciences et des arts, ce fonctionnaire honorable et utile, qui n'avait d'autre ambition que

celle de bien faire, a reçu la haute distinction nationale qui lui était due : il était officier de l'ordre de Léopold ; il était, de plus, commandeur de l'ordre de François-Joseph d'Autriche et chevalier de la Légion d'honneur.

« Bon et vénéré collègue, tous ceux qui t'ont connu, t'aimaient et te pleurent.

« Reçois notre dernier adieu. »

Les distinctions honorifiques dont parle l'honorable directeur général s'étaient fait longtemps attendre. On pourrait se demander si elles s'adressaient au poëte ou au fonctionnaire, Van Hasselt les méritant à ce double titre. Un billet de M. Pierre De Decker, alors ministre de l'intérieur — 11 janvier 1856, — semble résoudre la question :

« Cher et honoré confrère,

« Je m'empresse de vous annoncer que j'ai eu l'honneur de proposer à Sa Majesté votre nomination comme chevalier de son ordre.

« L'arrêté paraîtra au *Moniteur* de dimanche. Vous savez que, d'ancienne date, j'apprécie votre mérite *comme poëte et comme savant.* Il est donc bien naturel que j'aie voulu donner à cette appréciation la sanction d'une haute distinction royale, qui, elle-même, recevra la sanction de l'opinion publique.

« Recevez, au début de l'année 1856, ce sou-

venir d'un ami qui est heureux de vous donner cette preuve nouvelle de ses sentiments d'estime et de sympathie toute particulière.

« P. DE DECKER. »

Depuis trois ans, le gouvernement français avait envoyé les insignes de l'ordre de la Légion d'honneur au poëte belge, qui n'était autorisé à les porter dans son pays que depuis moins de huit mois. C'est M. le baron Kervyn de Lettenhove qui, le 28 novembre 1871, contre-signa l'arrêté royal qui élevait Van Hasselt au grade d'officier. Ces deux actes sont une réparation tardive, mais honorable surtout pour les ministres qui en ont fait la proposition à la couronne.

Van Hasselt eût bientôt l'occasion de témoigner sa reconnaissance au prince qui venait de lui donner place dans les rangs de son ordre. Au mois de juillet 1856 furent célébrées avec une pompe extraordinaire les fêtes du XXVe anniversaire du couronnement de notre premier roi. L'érudition du savant fut, à cette occasion, mise largement à contribution. C'est lui qui fut chargé de faire les recherches qui devaient éclairer la commission instituée pour préparer les cérémonies, cortéges, etc. destinés à remplir cette grande solennité, et c'est lui qui rédigea le rapport justificatif présenté au ministre au nom de la commission centrale.

Il y fait ressortir l'importance qu'il convient de donner à ces fêtes par des considérations d'un ordre très élevé et dont je crois devoir placer ici la conclusion : « La commission centrale s'est trouvée en présence de traditions dont elle a nécessairement dû tenir compte, de précédents dont il ne lui a guère été possible de s'écarter. De même que noblesse oblige les familles, le passé oblige cette famille collective qui s'appelle la nation. D'ailleurs, quand on songe aux magnificences que déployait parfois un seul de nos duchés, un seul de nos comtés, même une seule de nos villes à l'occasion d'une simple *joyeuse entrée*, c'est-à-dire d'un serment prêté aux libertés du pays par des princes dont la plupart n'apparaissaient qu'un instant au milieu de nos pères, et qui s'éloignaient ensuite pour passer le reste de leur vie dans le royaume d'Espagne et dans leurs états héréditaires d'Allemagne; quand on réfléchit que, dans ces circonstances, l'allégresse populaire ne se manifestait avec tant d'éclat, qu'à propos d'une espérance qui ne se réalisait pas toujours, on se demande si une nation tout entière peut faire moins que ne faisait autrefois un seul de nos duchés, un seul de nos comtés, une seule de nos villes, alors que cette nation s'apprête à célébrer non plus une simple espérance, mais une réalité, c'est vingt-cinq années d'indépendance, c'est vingt-

cinq années de progrès, c'est vingt-cinq années de développement matériel et moral, c'est vingt-cinq années de paix et de prospérité, c'est vingt-cinq années de liberté constitutionnelle, à l'ombre de cette institution que nous nous sommes donnée nous-mêmes, la royauté ; en un mot, on se demande si une solennité semblable, qui est autant le jubilé du peuple lui-même que le jubilé du serment royal, resté pur, intact et sacré, peut avoir un caractère qui ne soit pas digne de la circonstance qu'elle est destinée à glorifier. Il n'est personne, à coup sûr, qui ne dise que l'éclat des cérémonies et des fêtes décrétées par le pouvoir législatif, s'il ne peut égaler celui que présentaient parfois nos anciennes joyeuses entrées, ne saurait cependant y être trop inférieur. »

Au printemps de l'année 1869, le duc de Beaufort-Spontin (1) qui se rendait à sa résidence seigneuriale de Petschau, à deux lieues de Marienbad, offrit à Van Hasselt d'être du voyage et de parcourir les principales villes d'Allemagne dans sa compagnie. Notre poëte accepta, mais se souvenant qu'il était inspecteur des écoles normales de la Belgique, il voulut que cette excursion profitât au service qui lui était confié. Il obtint du gouver-

(1) Il ne faut pas confondre ce personnage avec le marquis de Beauffort, auteur des *Lettres sur l'Italie*, auquel Van Hasselt avait adressé, en 1839, une ode qui a été publiée à la page 109 du recueil de 1852.

nement des lettres de recommandation pour nos agents diplomatiques dans les capitales qu'il devait visiter, afin qu'il lui fût permis de prendre connaissance de la situation de l'instruction primaire dans ces pays. Il rencontra à Vienne, où il fit un assez long séjour motivé par une indisposition du duc, un accueil très bienveillant et très empressé de la part de M. le vicomte de Jonghe d'Ardoye qui le présenta à S. E. le ministre des cultes et de l'instruction publique, lequel reçut très honorablement le fonctionnaire belge dont il autorisa et facilita la mission par la publication, dans l'organe officiel du gouvernement, d'un avis ainsi conçu : « S. E. Monsieur le ministre des cultes et de l'instruction à fait connaître aux établissements et écoles que l'inspecteur belge, M. Van Hasselt, est autorisé à visiter les écoles et à s'informer de toutes les matières concernant l'enseignement. Le ministre prie les chefs d'établissements de lui faire l'accueil le plus empressé et de lui fournir tous les renseignements désirables. Il est bien heureux que, depuis quelques années que l'enseignement s'est développé en Autriche, il nous soit venu de l'étranger et notamment de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne, des hommes spéciaux pour étudier le développement de nos écoles. »

Sa mission terminée, Van Hasselt alla passer avec

le duc, entièrement rétabli, quelques jours au château de Petschau. C'est de là qu'il adressa à Émile Deschamps les lettres qui ont paru dans *l'Office de Publicité* sous le titre de *Une existence humaine en chansons*, ainsi que celle au poëte Théodore de Banville, *les Bohémiens réels*. Dans les lettres à Émile Deschamps, Van Hasselt rend compte des recherches auxquelles il s'est livré sur les légendes et les chants populaires du pays; il en traduit plusieurs, appliquant ses procédés rhythmiques. Ce sont : *Le Message du châtelain, l'Ile d'amour,* l'*Hymne de guerre des Hussites, les Trois blessés, la Femme du braconnier, le Départ, la Forêt, l'Églantier, l'Étoile, le Dégel du cœur, la Sœur de la fiancée, Sans amour, la Brume du soir.*

La lettre à Théodore de Banville offre un résumé très clair de l'histoire des peuplades, venues de l'Inde, qui se sont abattues sur l'Europe au XIVe siècle. Le poëte s'amuse à les mettre en regard de cette autre Bohême créée par la fantaisie parisienne; il montre aussi combien l'une et l'autre diffèrent de la Bohême réelle. « Si vous saviez, écrit-il, combien la véritable Bohême, celle de l'empire d'Autriche, diffère de la vôtre! Je vous le jure, moi qui viens de la parcourir tout entière, vos jolis vers dans la mémoire et sur les lèvres, je l'ai trouvée toute différente. On y rencontre bien çà et là quelques villes d'eaux, telles que Marienbad,

Carlsbad, Franzensbad, ou Toeplitz, qui reproduisent plus ou moins la physionomie si connue de Bade, d'Ems, de Hombourg, sauf les salles de jeu : villes de fêtes et de plaisirs, où les diamants vrais et les diamants faux se donnent, sans le savoir, rendez-vous tous les ans ; où les dames du grand monde s'habituent à regarder les èves de Berlin, de Leipzig et de Vienne, et où se trouve en notable majorité cette catégorie d'anges qui ont descendu l'échelle de Jacob sans plus pouvoir la remonter.

« Hors de là, cher poëte, la Bohême est le pays le plus triste qu'on puisse imaginer, si l'on n'a pas en soi-même assez de poésie pour s'initier au langage intime de sa nature tout-à-fait primitive, ou pour comprendre la musique mystérieuse de ses forêts et le mélancolique chuchotement de ses souvenirs. Depuis tantôt trois siècles, elle ne vit plus que sur les lèvres des milliers d'églantines qui vous saluent le long de toutes les grandes routes ; elle ne chante plus qu'avec la voix de ses oiseaux sylvestres ou avec celles de ses poëtes populaires et des orchestres de ses musiciens ambulants. »

En lisant ces charmants épanchements de poëte à poëte, qui s'imaginerait que cette lettre est écrite par un fonctionnaire en tournée d'inspection ? Comment donc aura-t-il rempli sa mission officielle ?

Comme peu de fonctionnaires auraient été capables de la remplir. Et c'est ce qui m'a toujours émerveillé que, préoccupé des soins et des intérêts les plus sérieux, — qu'il n'a jamais négligés un seul instant, — Van Hasselt ait ainsi pu, comme à volonté, dès que lui survenait une minute de loisir, s'abstraire de toute préoccupation, s'isoler dans sa sphère poétique et employer ce temps à créer ses chefs-d'œuvre. Ce ne fut pas cependant sans que sa santé s'en ressentît qu'il put suffire à tant de travaux et de fatigues ; car lui, l'homme d'étude et de cabinet, assez peu accoutumé aux exercices corporels, assista à de grandes chasses que le duc donna en son honneur. Aussi quand il rentra dans ses foyers, causa-t-il à sa famille et à ses amis de vives craintes qui heureusement se dissipèrent bientôt lorsque le poëte eut repris le cours de ses habitudes régulières.

Lors de l'exposition universelle de Londres en 1862, il fut chargé par le département de l'intérieur de visiter cet immense assemblage des produits actuels de l'intelligence et de l'industrie de toutes les nations. Sa mission était d'étudier la 29e classe qui se rapportait à l'enseignement, et plus particulièrement la section de l'instruction primaire. « A votre retour, portait la dépêche du 23 mai 1862, vous voudrez bien m'adresser un rapport sur cette partie de l'exposition, et me

faire connaître quels sont, parmi les moyens d'instruction en usage en Angleterre et dans d'autres pays, ceux qu'on pourrait utilement introduire dans nos écoles. » L'inspecteur des écoles normales adressa, sous la date du 12 juin 1864, un rapport qui n'a pas vu le jour. Il est demeuré dans les cartons du ministère. Cette mission ne fut cependant point sans fruit pour le public.

On trouve, dans les livraisons du 31 août et du 30 septembre 1862, d'un recueil qui s'imprimait à Bruxelles, mais qui avait son éditeur à Paris, la *Revue des races latines*, un travail ayant pour titre *la Latinité à l'exposition universelle de Londres*, signé du pseudonyme *Alfred d'Aveline*. C'est le résumé des impressions de Van Hasselt. Il y trace d'abord à larges traits l'ensemble de l'exhibition, puis s'occupant plus spécialement du développement des arts graphiques et plastiques et de l'application de l'art à l'industrie, il apprécie les tentatives que l'Angleterre avait faites jusque là en vue de se relever de l'infériorité constatée dans ses produits artistiques à l'exposition de 1851. Ce morceau, l'un des meilleurs que l'auteur ait écrits en prose, offre un examen comparatif des aptitudes aux beaux-arts des races diverses. Il proclame ce grand principe, — que la commission belge de 1853 avait déjà exprimé dans son rapport sur la réorganisation des écoles de dessin etc. — à savoir

que c'est du grand art, de l'art classique qu'il faut attendre la régénération de ce qu'on est convenu d'appeler *l'industrie artistique.* « Le véritable bon goût, lit-on dans ce travail, le bon goût qui implique nécessairement un choix judicieux et un intelligent discernement entre les formes, *ne vient jamais d'en bas; il vient toujours d'en haut et ne saurait se formuler ailleurs.* » L'auteur conclut en ces termes : « L'art, dans la haute acception du mot, est essentiellement latin. Le bon goût est essentiellement français ! »

L'exposition universelle de Vienne, en 1873, fut pour Van Hasselt une occasion de visiter une seconde fois la capitale de l'Autriche. Il y avait été envoyé, comme commissaire du gouvernement belge. C'est en cette circonstance qu'il reçut de Sa Majesté l'empereur d'Autriche la croix de commandeur de l'ordre de François-Joseph; et certes, il l'avait bien méritée. De même que les autres distinctions qu'il avait déjà reçues, il ne devait celle-ci qu'à son talent et aux services rendus. Le rapport si lumineux qu'il adressa au ministre de l'intérieur sur cette mission en ferait foi s'il en était besoin. Ce rapport a été inséré dans la collection des rapports des jurys belges : c'est le dernier grand travail de notre poëte.

Ainsi que M. le directeur-général Sauveur l'a rappelé dans son discours, Van Hasselt a fait

partie du comité de lecture institué près du département de l'intérieur pour l'examen des ouvrages dramatiques en langue française dont les auteurs sollicitent la faveur de jouir des primes établies pour l'encouragement de cet art. Comme dans toutes les autres missions qui lui ont été confiées, il y a apporté un jugement éclairé et une impartialité absolue ; ses rapports portent ce cachet de fini qu'il imprimait à tous ses écrits. Il a aussi fait partie du conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin (arrêté royal du 28 juin 1874). Son rôle dans ce collége était de concilier les exigences du programme des écoles normales de l'instruction primaire avec les nécessités nouvelles qui allaient résulter de l'introduction de l'enseignement des éléments des arts graphiques dans toutes les écoles populaires. Là encore, il pouvait rendre d'importants services ; mais il ne lui a pas été donné d'achever le terme assigné à son mandat.

La nature semblait l'avoir formé pour les travaux de cabinet, pour les études qui réclament la liberté de l'esprit, liberté que des habitudes régulières jointes à la sobriété peuvent seules nous assurer.

Dans le portrait qu'il a tracé du plus beau génie de l'ère chrétienne, Osanam a mis quelques coups de pinceau que l'on peut, tout en demeurant sincère, appliquer au portrait intellectuel et même

physique de Van Hasselt. Ceux qui l'ont pratiqué longtemps et dans l'intimité en reconnaîtront la parfaite fidélité. « Fort de cette force véritable, qui n'est point la raideur, qui est souple parce qu'elle est vivante, il savait se prêter au devoir et au besoin, et ramener ensuite toutes choses à ses persévérantes préoccupations. Il n'avait jamais estimé que le culte des lettres fût un sacerdoce exempt des charges publiques. Il ne déroba point ses moments à la patrie pour s'en faire d'égoïstes loisirs. Il sut obéir aussi aux douces exigences de la société privée. L'amitié le trouvait fidèle à ses rendez-vous : son front mélancolique s'éclaircissait dans la compagnie des femmes et des jeunes gens, on y vantait la grâce de ses manières et la courtoisie de ses discours. Comme il ne s'enfermait point dans un orgueilleux mystère, il ne se retranchait pas non plus dans le domaine où il était sûr de régner ; il ne dédaignait point de cultiver d'autres arts, comme la musique, où il pouvait trouver des maîtres. Cependant une tempérance rare, une présence d'esprit qui saisissait au passage les plus fugitives occasions de savoir, une attention à qui rien ne pouvait arracher sa proie, une mémoire enfin qui ne connaissait pas la douloureuse nécessité de rapprendre, lui permettaient de poursuivre ses travaux de prédilection, et faisait que le temps semblait lui mesurer des heures moins avares » (1).

(1) Osanam, *Dante et la philosophie catholique*, page 61.

Ainsi, même au milieu d'une fête, environné de tous les enivrement d'un bal, André avait la faculté de s'abstraire, de se réfugier dans quelque embrasure de fenêtre et d'y ruminer soit quelques strophes, soit un sonnet que lui demandait la maîtresse de la maison.

Il était de taille moyenne, n'ayant jamais connu l'embonpoint, se tenant très droit, et l'âge ne l'ayant point courbé, il paraissait plutôt grand que petit. Les années avaient aussi respecté sa belle chevelure noire, naturellement bouclée dont il prenait grand soin ainsi que de toute sa personne, sans y mettre aucune affectation. Sa physionomie intelligente était agréable, bien qu'elle ne réunît point tous les éléments qui constituent la beauté plastique. Si le front était élevé et bien modelé, si les yeux étaient vifs et doux, si des sourcils fortement marqués leur donnaient du caractère, en revanche, le nez, trop court, était séparé de la bouche par un intervalle exagéré, qu'il aurait pu dissimuler en laissant croître sa moustache, ce qu'il n'a point essayé, même au temps de sa plus grande ferveur romantique. L'ensemble de sa figure avait son originalité, l'expression habituelle en étant affable et bienveillante, quoique l'abord fût un peu froid et réservé. Dans la conversation, dont Van Hasselt aimait à faire lui seul tous les frais, cette figure s'animait d'un bon

sourire et l'on pouvait la trouver belle. La conversation, qu'il tranformait volontiers en monologue, était toujours intéressante ; c'était le résumé de ses dernières études qu'une mémoire admirable lui présentait dans toute leur fraîcheur. Ses habitudes étaient d'ailleurs d'une grande simplicité. En dehors des excursions commandées par ses fonctions officielles, il sortait peu, passait les journées entières et la majeure partie des nuits, dans son cabinet, entouré de ses livres, écrivant où lisant, ayant presque toujours le cigare à la bouche. Sa sobriété était extrême ; il n'a jamais donné dans aucun excès, si ce n'est pour l'usage du tabac et pour le travail. Sa santé résistait à l'un et à l'autre. Rarement malade, bien qu'il ne se ménageât point du côté de la fatigue, il lui arrivait d'abuser de ses forces, et d'oublier que l'âge impose un ralentissement à notre activité. La mission qu'il eut à remplir à Vienne, en 1873, a été la cause déterminante du mal auquel il a succombé bien peu de temps après. Les longues courses au Prater, dans ces immenses galeries, sous un soleil tropical, les interminables discussions dans le jury l'avaient beaucoup fatigué. Lorsque sa famille le revit, elle fut frappée de l'altération de ses traits. Il se remit pourtant, mais le mal le reprit avec une nouvelle vigueur et le coucha dans son lit dont il ne s'est point relevé. Ses souffrances ont été cruelles ; il les a supportées avec résignation.

Le cœur toujours ouvert aux inspirations de la charité, Van Hasselt s'était associé un des premiers à l'œuvre de la Croix rouge. Pendant la guerre franco-allemande, il a eu plus d'une fois l'occasion de montrer sa bonne et généreuse nature. Il était à Carlsbourg, dans l'exercice de ses fonctions d'inspecteur des écoles normales, lorsqu'eurent lieu les batailles de Sedan, de Givonne et de Bazeilles. Il assistait à la réception du premier convoi de blessés sur le territoire belge ; il en a donné une intéressante relation dans *l'Office de Publicité* (1). Le lendemain du désastre de Sedan, il alla visiter le champ de bataille, et sa parfaite connaissance de la langue allemande lui permit de rendre à plusieurs familles le douloureux service de leur renvoyer des papiers et d'autres objets trouvés sur les morts. La correspondance qu'il entretint à ce sujet est des plus touchantes. Plus tard, rentré à Bruxelles, il a accueilli et soigné chez lui des blessés. Aussi, lors de ses obsèques, M. Kayser, vice-président des Hospitaliers de Saint-Josse, rendit-il un éclatant hommage à l'ami de la cause de l'humanité. Quelques passages de ce discours seront ici à leur place :

(1) C'est dans le numéro du 2 octobre que Van Hasselt a donné, sous le pseudonyme de John Oldbook, l'épisode de la guerre franco-allemande, *l'Espion de Sedan*. Ce récit très dramatique mériterait d'être conservé.

« Les Hospitaliers de Saint-Josse ont surtout connu et aimé en lui le citoyen dévoué au soulagement de l'infortune. C'est donc du philanthrope seul que je vous entretiendrai en leur nom.

« Ce qui le recommandait à leur estime, à leur respect et à leur affection, ce fut le large esprit de tolérance que lui inspiraient sa droiture de caractère, la justesse de sa raison et les lumières de son intelligence.

« D'une humeur serviable, d'une inépuisable charité, toujours accessible à tous, il avait fait de sa demeure un foyer de consolation et d'encouragements, où l'espérance conduisait ceux que l'adversité avait frappés et d'où ils ne sortaient que le visage rasséréné, car ils y avaient rencontré un ami, un protecteur.

« Les calamités qui imprimèrent aux années 1870 et 1871 des taches indélébiles de sang, trouvèrent au premier rang du dévouement le regretté défunt.

« Il compta parmi ceux qui payèrent largement de leur personne pour venir en aide aux victimes de la guerre. Il put accepter une grande part des justes éloges que la Belgique mérita à cette occasion.

« Ce fut depuis lors surtout qu'il consacra une grande partie de son activité à l'œuvre de la Croix rouge, cette ligue pacifique créée par la convention

de Genève, qui, il faut l'espérer, contribuera à effacer dans leurs derniers et trop tenaces vestiges ces antiques coutumes auxquelles les nations recourent pour confier leurs différends au jugement aléatoire des armes.

« André Van Hasselt avait concouru à fonder l'association des Hospitaliers de Saint-Josse, sur les bases du contrat de Genève.

« Il conçut l'idée d'en étendre l'action tutélaire à toute une catégorie des plus touchantes existences malheureuses : je fais allusion aux orphelins indigents.

« Les Hospitaliers comprirent dès lors dans leur programme d'obligations et de services humanitaires l'orphelinat de la commune.

« Cette résolution les unit d'un lien plus étroit et plus intime à l'une des missions à laquelle s'était voué André Van Hasselt : l'amélioration des destinées matérielles et morales des masses par l'enseignement et par l'instruction. »

Van Hasselt n'aimait pas les discussions politiques, il lui répugnait d'y prendre part ; il ne lui est point arrivé de briguer les suffrages populaires et un mandat électif ; il ne se sentait aucune vocation pour le rôle de tribun, rien au monde ne l'eût décidé à improviser dans un meeting ; il lui fallait le petit comité ; c'est là qu'il se sentait à l'aise, qu'il s'abandonnait à sa verve, ne dédaignant pas la

plaisanterie, pourvu qu'elle ne dépassât pas les bornes de l'honnêteté. Aussi venait-il assez souvent s'asseoir devant une table du café des Mille colonnes où il était sûr de rencontrer des amis, artistes et rédacteurs de journaux, tous gens d'esprit qui, plus d'une fois, lui ont soutiré quelque pièce satirique qu'ils s'empressaient d'insérer dans leurs feuilles, mais auxquelles l'auteur ne les autorisait point à mettre son nom.

CHAPITRE XI.

RÉSUMÉ DE L'ŒUVRE.

Et maintenant ouvrez, ouvrez vos ailes blanches,
Fatigués de l'abri que vous donnaient mes branches,
O mes petits oiseaux !
Allez, le monde s'offre à vos courses errantes.

EPILOGUE A MES VERS, *poésies*, (1852) p. 351.

CHAPITRE XI.

RÉSUMÉ DE L'ŒUVRE.

SOMMAIRE : *Mort du poëte. — Publication de ses œuvres. — Les cinq volumes de prose. — Les poésies flamandes. — Quelques écrits qui n'ont pas trouvé place dans l'édition nouvelle. — Les cinq volumes de poésies.*

J'ai rappelé dans le cours de ce volume, et notamment au chapitre V, à propos des concours pour les prix quinquennaux, tous les travaux que Van Hasselt avait produits, en fait de poésie, jusqu'en 1872 inclusivement, il reste peu de chose à signaler, dans cet ordre de compositions. C'est le moment, en présentant le résumé des productions de l'écrivain, tant en prose qu'en vers, de signaler ses derniers écrits en exposant le plan adopté pour l'édition des œuvres choisies, actuellement en cours de publication à la maison Bruylant et Ce, à Bruxelles. J'espère que l'on reconnaîtra, comme je l'ai constaté, que depuis l'apparition de ses premières poésies jusqu'à ses derniers vers, le talent du poëte n'a fait que grandir en s'épurant, et qu'il

n'a pas eu la triste fortune, trop souvent réservée aux plus illustres écrivains, de donner à leurs admirateurs le douloureux spectacle de l'affaiblissement de leur talent et de l'obscurcissement de leur intelligence.

La mort, en frappant Van Hasselt inopinément, n'a point laissé à la maladie le temps de lui enlever une à une ses brillantes facultés. Elle les lui a ôtées toutes à la fois. Du jour où il l'a saisi, le mal, en le clouant sur son lit, ne lui a plus laissé la force de tenir une plume ni même de concevoir une pensée. Sa fin si soudaine surprit tout le monde. Moi, qui le voyais souvent, j'appris le danger qu'il courait la veille du jour fatal, et, quand je le revis, il lui restait tout juste la force de tendre la main à l'ami, qui, le lendemain, n'a pu que déposer le baiser des suprêmes adieux sur un front déjà refroidi, *où la vie en fuyant avait laissé la beauté*, cette beauté que la mort nous rend pour quelques instants et que Lamartine a vue rayonner sur le visage de Jocelyn :

> Ses traits sanctifiés semblaient encore garder
> La douce impression d'extases commencées.

C'est à ce moment que je me suis promis d'employer ce qu'il me reste de force à appeler, sur l'homme que la Belgique venait de perdre, l'admiration de ses concitoyens jusque-là trop peu soucieux de cette gloire nationale; à le montrer tel qu'il a été réellement, un grand poëte. Non

content d'accepter la mission d'écrire pour l'annuaire de l'Académie la notice biographique à laquelle il avait droit en qualité de membre de la compagnie, je me suis imposé la tâche de composer ce livre trop étendu pour trouver place dans un annuaire. Du reste, je n'étais pas le seul qui se préoccupât de cette gloire. D'autres avaient aussi conçu le projet de lui élever un monument, non de bronze ou de marbre, mais plus durable que l'airain.

Peu de jours après la mort de l'éminent écrivain, Charles Hen, son collaborateur pour la publication des livres signés du pseudonyme *Charles-André*, et M. Ernest Van Elewyck, jeune littérateur ayant déjà donné plus que des espérances, se constituant les organes des admirateurs du défunt, exposèrent, dans une requête au département de l'Intérieur, le projet qu'ils avaient conçu de publier une édition de ce que Van Hasselt avait produit de plus remarquable. Le ministre, M. Delcour, s'empressa de souscrire pour un nombre d'exemplaires paraissant devoir couvrir les frais de l'impression. Il fut décidé que l'édition se composerait de dix volumes de 225 à 250 pages, que la moitié, soit cinq volumes, serait consacrée à la prose, et que l'autre moitié serait réservée à la poésie. Ce plan se subdivisait ainsi qu'il suit :

SÉRIE DE LA PROSE. — C'est M. Ernest Van

Elewyck qui se chargea de soigner cette partie. Il fit de l'*Essai sur l'histoire de la poésie française en Belgique*, — travail couronné par la classe des lettres de l'académie royale de Bruxelles, comme on l'a vu plus haut — le premier volume de la série. L'*Histoire des Belges* forma deux volumes, les 2e et 3e. Ces trois premiers volumes ont paru. Le quatrième, sous le titre de *Mélanges*, contiendra une série d'articles publiés dans les revues, dans la *Biographie nationale*, dans les notices lues à l'académie et enfin des notes sur l'histoire de l'art en Belgique. Les mêmes éléments entreront dans la composition de la moitié du cinquième volume dont l'autre moitié a été réservée aux poésies en langue flamande. M. Nolet de Brauwere Van Steelant, qui a bien voulu rechercher et classer ces pièces, y joindra quelques mots d'introduction.

J'ai déjà eu l'occasion de parler de la traduction des quelques odes d'Horace en vers flamands rhythmés; je puis encore signaler, au nombre des publications flamandes, *het Dorp der goudmakers*, édité à Anvers, chez E. Busschmann, en 1845, *de Witte Berg*, en vers rhythmiques, publié dans le *Belgisch Museum* de feu Willems, et enfin un charmant petit volume ayant pour titre *het Gouden boeksken*, publié en 1845 par la maison Jamar.

La préface de ce dernier s'exprime ainsi : « Les petits poëmes qui composent ce recueil ont été,

pour la plupart, cueillis en terre étrangère et empruntés à divers poëtes allemands, anglais, français et suédois. Les autres petites pièces sont originales et appartiennent à l'auteur. Toutes ont un seul et même but, celui d'inculquer des sentiments religieux et patriotiques. Heureux si l'auteur parvient à répandre de semblables sentiments, à réveiller çà et là une bonne idée et contribue aussi à former des citoyens bons et moraux. Ce serait la plus belle récompense qu'il pût ambitionner pour son travail. »

Un bon juge à qui je demandais un avis sur ce petit recueil me répondait :

« Les petites pièces dont est formé ce recueil semblent avoir été composées au point de vue du rhythme autant que de la leçon morale. — Versifier dans tous les mètres était un peu la préoccupation de Van Hasselt. — Dans le nombre, il y a des choses charmantes; la naïveté, la bonhomie, — quelquefois trop recherchées pourtant, — y règnent comme dans les contes du chanoine Schmidt. En somme, en fait de poésie morale, religieuse et orthodoxe, il me semble que la Belgique flamande n'a rien produit de mieux et de plus digne d'être mis entre les mains des enfants. L'auteur avait un talent tout particulier de faire dominer une note élevée de philosophie ou de sentiment dans les sujets en apparence les plus simples. » Le recueil se compose de 41 pièces.

Les cinq volumes de la série consacrées à la prose sont loin de comprendre l'ensemble des travaux littéraires de Van Hasselt en dehors de la poésie. On a été obligé d'écarter des ouvrages que j'ai eu l'occasion de rappeler au chapitre III. Je dois y ajouter la mention de quelques autres livres, car toute cette poésie qu'il semait le long de son chemin, n'empêchait point l'infatigable travailleur de se livrer à ses études historiques, à ses recherches d'érudition et de composer de petits livres destinés à la jeunesse. La plupart de ceux qu'il a signés du pseudonyme d'*Alfred d'Avelines*, sont des traductions d'auteurs allemands, les maîtres en cette matière.

De 1859 à 1874, plus de quarante publications de ce genre ont vu le jour chez Casterman, à Tournai, Callewaert et Landrien, à Bruxelles, Dessain, à Liége, Wesmael-Charlier, à Namur. Sous le titre de *Trésor moral du jeune âge*, il a encore fait paraître, à la librairie de Philippe Hen, à Bruxelles, les *Récits du coin du feu*, *le Coffret aux belles histoires* et *la Valise du conteur*, signées *Alfred d'Avelines; le Diamant à trois facettes* qu'il a signé de son nom, *l'Écrin de paraboles*, tirés des principaux auteurs allemands, et enfin 190 *Contes pour les enfants*, imités du chanoine Schmidt. Ces deux derniers livres signés *Charles-André.*

C'est ici le lieu de parler d'une autre publication

très considérable qui s'est produite sous le même pseudonyme Charles-André. Les *Leçons de littérature et de morale*, ce pseudonyme formé des prénoms de Van Hasselt et de Hen, son collaborateur qui l'a suivi de bien près dans la tombe, est le résultat d'un labeur long et pénible. Les auteurs ont entièrement refondu l'œuvre de Noël et Delaplace.

Le livre s'était d'abord produit, en 1854, sous le titre de *Cours de littérature française, choix de morceaux en prose et en vers*, etc., un volume in-12 de 404 pages, Bruxelles, A. Florkin et Ph. Hen, lib.-édit. Ce travail fut remanié et complété; il parut en 1861 chez Bruylant-Christophe et Ce, à Bruxelles, dans le format grand in-octavo à deux colonnes. Ce volume qui n'a pas moins de 1100 colonnes, sans compter soixante-douze de préface et d'introduction, porte un titre dont l'énoncé suffit pour faire comprendre la part de travail qui revient aux auteurs belges dans une publication dont l'idée première était empruntée à des Français. La préface se termine par ces lignes :

« L'auteur a voulu faire à la fois un livre de classe et un livre de famille, un livre destiné à inspirer aux jeunes gens l'esprit chrétien et le bon goût qui distingue les véritables classiques, en même temps qu'un recueil propre à fournir des textes honnêtes, instructifs et moraux aux distractions du foyer domestique. Aussi n'a-t-il pas un

seul instant perdu de vue ces belles paroles de Fénélon : « L'homme digne d'être écouté est celui « qui ne se sert de la parole que pour la pensée et « de la pensée que pour la vérité et la vertu. »

Série de la poésie. — Voici la distribution des matières dont se composent les cinq volumes de cette série. Les deux premiers sont entièrement consacrés aux odes; dans l'un figurent exclusivement celles qui ont paru avec les *Primevères*, dans l'autre, celles qui ont été publiées postérieurement à 1834. Le troisième volume comprend les *Études rhythmiques*, le quatrième le poëme des *Quatre incarnations* et le cinquième les *Mélanges*.

Charles Hen, qui s'était chargé d'éditer cette série, ne survécut guère qu'une année à son ami. Le 6 janvier 1876, il était enlevé à ses travaux par une mort presque subite. Déjà un volume des odes avait paru en 1875, bien que le titre porte la date de 1876. La moitié du second volume était tirée.

Charles Hen m'associait, jusqu'à un certain point, à son travail ; il me faisait passer la dernière épreuve sous les yeux. Mais il ne m'avait pas initié au plan adopté par lui pour les volumes suivants. Madame Van Hasselt me demanda d'achever la tâche de Charles Hen. Je n'y consentis qu'à la condition que je n'aurais à m'occuper que de la série des poésies et que je serais exclusiment chargé de ce qu'il restait à imprimer des

cinq volumes réservés à cette partie de l'œuvre. La publication dut nécessairement subir un temps d'arrêt afin que je pusse me mettre en mesure de l'achever. Malheureusement, Charles Hen, surpris par la mort, n'avait pas laissé de notes touchant ce qu'il comptait faire entrer dans les trois derniers volumes. Force me fut de reprendre le travail où il l'avait laissé, d'achever le deuxième volume de la série et de réunir les éléments des trois autres avant d'en opérer le classement. Je distribuai les matières ainsi que je viens de le dire.

Les deux premiers volumes des poésies comprennent deux cent quatre-vingt-six odes, soit 89 extraites des *Primevères* et 97 produites postérieurement à 1834.

Il n'a été ajouté ni préface ni introduction à ces deux premiers volumes. Peut-être le premier éditeur comptait-il réunir ces préliminaires dans un volume à part. Je détaillerai ci-après les pièces que j'ai cru devoir faire entrer dans les trois tomes dont j'ai seul dirigé l'impression. Les odes, distribuées chronologiquement, comme elles le sont entre les deux premiers volumes, permettent des rapprochements qui prouveront à l'évidence que si les *Primevères* contenaient déjà le germe assez développé d'un talent encore hésitant, ce talent ne tarda point à épanouir les fleurs les plus brillantes ; et que, si l'on a pu reprocher à la jeunesse du

poëte une tendance à verser dans les écarts de la nouvelle école, on rencontre déjà dans son premier recueil un grand nombre de strophes que ne désavoueraient point les maîtres de l'art classique. Le début de l'ode à Sainte-Beuve en est un exemple; elle commence par ce vers :

Il est de ces mortels que la gloire couronne

et poursuit :

C'est Homère qui porte un monde dans sa tête ;
C'est Virgile prenant du Capitole en fête
Son essor vers les cieux.
Et Pindare, debout sur son quadrige épique,
Soulevant à grands flots la poussière olympique
Qui baigne ses essieux.

C'est Dante, visitant les enfers comme Orphée,
Torquato qu'une muse au sourire de fée
Conduit en son chemin;
Et Byron exhumant la Grèce de sa poudre,
Et Camoëns, bravant la tempête et la foudre
Sa Lusiade en main.

Veut-on juger maintenant des progrès accomplis par l'écrivain de 1829 à 1837, que l'on mette en parallèle l'ode intitulée *Liége*, à la page 43 des *Primevères* et datée de 1829, avec celle qui porte le même titre, à la page 165 des *Poésies de André Van Hasselt*, publiées en 1852. L'une n'est qu'une énumération facile, mais assez pauvre de pensée, où l'on sent l'imitation du style de l'auteur des *Orientales*. L'autre, qui ne lui est postérieure que de

huit ans, est un morceau achevé, où la pensée a remplacé le lieu commun, où le poëte fait ressortir, avec éclat et sentiment, tous les charmes actuels et toutes les gloires passées de sa ville bien-aimée. Il semble qu'il ait eu l'intention de racheter un péché de jeunesse. Il y évoque avec attendrissement les souvenirs de la ville où se sont écoulés les beaux jours de la jeunesse et des études :

On y revient toujours quand on l'a pu quitter.

Après les souvenirs personnels, les souvenirs nationaux qui illustrent à jamais une cité :

O Liége ! tu couvas cet aigle aux grandes ailes
Qui tournait tour à tour ses ardentes prunelles
Du monde des Gaulois au monde des Germains,
Ce géant sans pareil qu'on nomme Charlemagne
L'empereur qui tint l'Allemagne,
L'Allemagne et la France à la fois dans ses mains.

La pièce se termine par une invocation émue :

Aussi ma Liége à moi, ma Liége aimée et sainte !
Car de tous les lauriers elle a la tête ceinte,
De nos villes son nom efface tous les noms.
Le passant qui l'admire et jamais ne l'oublie
En a l'âme toujours remplie
Et mieux que le passant nous nous en souvenons.

Je rapprocherai, pour démontrer d'une manière plus frappante encore les progrès du poëte, deux pièces que sépare un intervalle de plus de vingt ans.

Parmi les critiques formulées par J.-B. Vautier, critiques dont il a été question au chapitre III,

il y en a qui s'adressaient particulièrement à certaines strophes de l'ode intitulée *Découragement.* Sans être tout-à-fait aussi sévère que le critique, je reconnais que plusieurs expressions de ce morceau pouvaient être taxées d'exagération, notamment dans ces strophes :

Oui, le temps est mauvais ; et ma barque égarée
Vire et flotte au hasard, toute désemparée,
Sur l'abîme mouvant.
Sous ma quille la mer tourne comme une roue,
La haute et large mer qui gronde, et qui s'enroue
A crier dans le vent.

Le ciel toujours plus sombre amasse ses nuées,
Les vagues au-dessous se creusent remuées,
Double gouffre béant ;
Ma carène tantôt, tantôt ma voile y plonge ;
Et l'éclair dans la nuit se replie et s'allonge
Comme un fouet flamboyant.

En vain je me demande un espoir qui console ;
En vain mes yeux en pleurs fixés sur ma boussole
Y cherchent le chemin ;
Plus rapide toujours la tempête m'entraîne :
Ma nef, comme un coursier qui mord des dents sa rêne,
Ne connaît plus ma main.

Elle vogue, elle marche et se perd dans la brume,
Et les flots secouant leur crinière d'écume
Dressent échevelés
Leur poitrail à l'entour, et hurlent en fanfares
Et nul astre n'est là.....

Dans le poëme des *Quatre incarnations* Van Hasselt, peignant la tempête sur le lac de Généza-

reth, a reproduit les mêmes images. Comme il a su tenir compte des critiques!

Or le Christ, fatigué selon la force humaine,
S'endort. — Bientôt la mer commence à s'agiter.
La tempête à bruire et les flots à monter.
Leur tumulte fiévreux à chaque instant augmente.
Le fouet de l'ouragan les bat et les tourmente.
Le lac semble mugir de l'un à l'autre bout.
Et l'on dirait un grand cuvier qui fume et bout,
Un cirque où, *secouant leurs crinières d'écume*,
Tous les monstres de l'eau s'acharnent dans la brume
Et se cabrent les uns sur les autres. Dans l'air,
Se brisent par moments les angles d'un éclair.
Tout le ciel est rempli de bruits et de huées
Le tourbillon des vents tord les sombres nuées
Comme une main tordrait une éponge. — Pourtant
Le maître continue à dormir, n'écoutant
Ni les rumeurs que font les tonnerres dans l'ombre,
Ni les rugissements du lac bruyant et sombre.
Pendant ce temps la barque, errant au gré des flots,
Refuse d'obéir aux bras des matelots.
Elle est comme un aveugle et marche à l'aventure,
Et chaque coup de vent fait craquer sa mâture,
Les flots amoncelés qui *hurlent à l'entour*
L'assaillent comme font les béliers une tour.
Du gouvernail rompu la force est épuisée.
Comme une aile d'oiseau qu'une flèche a brisée,
La voile est en lambeaux, et l'on voit par moment
Une lame envahir le pont en écumant
Et rouler sa fureur de la poupe à la proue.
Le navire parfois *tourne comme une roue*
Dans un tourbillon noir, ou plonge au plus profond
Du gouffre obscur des eaux dont nul ne sait le fond.

Comme son style s'était épuré avec l'âge, et comme étaient injustes ces hommes qui s'obstinaient à juger, d'après les écarts de la jeunesse de sa muse, les productions du temps où le poëte était en possession de la maturité de son talent. On pourrait relever, pour les placer sous les yeux de ses critiques prévenus, un nombre considérable de pensées, grandes ou délicates, exprimées en beaux vers par cet homme à qui ils daignaient reconnaître les qualités de la forme en lui déniant celles du fond.

Dans le second volume des odes, la muse de la patrie inspire au poëte des accents nobles et pénétrants. Elle s'associe aux gloires, aux joies et aux douleurs de la nation. Ce sont vraiment des poésies nationales que les odes ayant nom *la Belgique*, *la Mort de la reine Louise-Marie* et *le 20 Août*. Dans la première, il chante toutes les illustrations de notre histoire. L'ode sur la mort de la reine, pour l'originalité de la conception aussi bien que pour sa parfaite exécution, est un chef-d'œuvre qui a attiré l'attention des meilleurs juges de l'étranger. Émile Deschamps lui écrit à propos de cette pièce : « Quant à la *reine des Belges*, j'ai trouvé dans ce poëme tout l'idéal de vos conceptions et toute la science pittoresque de votre versification, c'est là du vrai lyrisme, *lyrisme de choses et non de mots*. Je l'ai lue tout haut à trois amis qui me venaient voir

ce matin et ma voix est un écho; écoutez-la donc pour cela, monsieur, et agréez en même temps l'assurance des sentiments de sympathie et de haute estime de votre dévoué serviteur et confrère. »

Le mariage de l'héritier du trône de Belgique ne l'a pas moins bien inspiré. Je ne connais rien de plus gracieux que ces paroles de bienvenue que le poëte met dans la bouche de la reine, qui, du ciel, s'adresse à sa nouvelle fille :

O rose de Schœnbrunn, soyez la bienvenue
Au foyer où toujours m'emportent mes regrets;
Car, même dans la mort, on garde sa chimère,
Et c'est vous que toujours, dans mes rêves de mère,
Vous, l'enfant de mon cœur, c'est vous que j'espérais.

Et tout cela a passé devant cinq jurys qui n'y ont vu qu'une forme élégante recouvrant l'indigence de la pensée!

Dans le genre gracieux et tendre, il n'a point de rival. Quand il parle aux femmes, c'est une mélodie qui va au cœur. A-t-on rien écrit de plus frais que ces vers?

Et l'amour, blonde enfant, l'amour est une fleur
Qui veut des larmes pour rosée.

Et dans un autre ordre de sentiments, quoi de plus touchant que ces strophes qu'il adresse à sa mère et dont le refrain résonne au fond du cœur?

O cloche, qui tintes, qui tintes,
O cloche qui tintes toujours!

Puis ces vers qu'il envoie à ses amis G. N. et A. S., après un court séjour dans sa ville natale, en mai 1857, et qui se terminent par cette pensée mélancolique :

La mort est l'absence éternelle
Et l'absent est mort à demi.

Troisième volume. — *Études rhythmiques.* — Le chapitre VIII étant spécialement consacré à ces études, je me bornerai à ajouter ici que ledit chapitre, presque textuellement, a été placé comme introduction en tête du volume, et que, de même que je me suis approprié un long et excellent article de M. J.-B. Rongé, j'ai eu recours aux lumières de cet habile compositeur pour le classement des pièces.

Quatrième volume. — Il comprend, outre *les Quatre incarnations du Christ*, avec une introduction dont le VII[e] chapitre de ce livre est la reproduction un peu développée, les poëmes suivants : *l'Établissement des chemins de fer en Belgique*, *la Mission de l'artiste*, *le But de l'art*, *le Poëme des roses*, *les Trois épîtres à Ant. Wiertz*, *Julien Chamard*, *les Corbeaux de Chèvremont*, — dont on a supprimé le paragraphe final, un hors-d'œuvre empreint d'un caractère de personnalité peu digne du poëte, — *le Carreau de vitre*, *l'Épître au chevalier von Mosenthal* et *la Néerlande au roi Guillaume III*. Celui-ci est, je crois, le dernier morceau écrit par Van Hasselt,

il était inédit et c'est dans les papiers délaissés par le défunt que le manuscrit en a été trouvé. On peut y voir un digne hommage rendu par le poëte limbourgeois à la nation batave dont les destinées ont été liées à celles de la Belgique pendant quinze ans, alliance qui n'a point été rompue en 1830 pour Maestricht, sa ville natale.

CINQUIÈME VOLUME. — Il porte le titre de *Mélanges*. Il est partagé en quatre parties. La première comprend soixante-deux sonnets divisés en quatre livres : premier livre, sonnets adressés à des femmes; deuxième, sonnets adressés à des artistes et à des gens de lettres; troisième, souvenirs de Liége, tous écrits au mois de juillet 1842, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Grétry. Le quatrième livre réunit ceux qui traitent de divers autres sujets. — La deuxième partie contient quelques pièces d'un caractère humoristique et satirique, telles que les épîtres échangées, en 1871, entre deux communards sur les événements dont Paris était le théâtre. Ces pièces ont paru, sans nom d'auteur, dans *l'Office de publicité*. C'est un genre dans lequel le poëte s'est essayé avec plus ou moins de succès. Il a quelquefois manié avec aisance le style badin de l'épître familière, où perce l'ironie et où le sarcasme prend quelquefois des allures singulièrement accentuées. Si, au contraire, il tourne au dithyrambe, on sent que

les ailes du poëte lui démangent et que ses pieds ne foulent point volontiers les sentiers battus. C'est ce qui lui est arrivé, notamment dans une pièce que ne reproduit point la nouvelle édition et dont je me contenterai de citer ici le début. Commencé sur le ton de la plaisanterie, ce morceau finit sur celui de l'ode, tellement que l'auteur, qui a laissé dans l'oubli le reste de ce poëme, en a utilisé la fin. Elle fait même bonne figure dans l'ode *la Belgique*. Je veux parler de certain rapport que, en sa qualité de secrétaire du conseil de l'association nationale pour favoriser les beaux-arts, il adressait à l'assemblée générale, le 22 août 1839, et qui a été publié par *la Renaissance illustrée*. En voici le début :

Nous n'avons aujourd'hui que peu de chose ou rien
A vous dire, messieurs, sinon que tout va bien.
Amateurs, épiciers, ambassadeurs, artistes,
Viennent de toute part s'inscrire sur nos listes.
Nous atteignons déjà le chiffre de six cents.
Mais nous espérons bien que, vos efforts puissants
Remuant à la fois la province et la ville,
Nous atteindrons dans peu le chiffre de deux mille.

Les trois épîtres au peintre Antoine Wiertz sont d'un caractère plus élevé. La pointe satirique y perce quelquefois, mais on y sent le souffle qui inspirera l'auteur des *Quatre incarnations*. Ces deux génies, celui du peintre et celui du poëte, offraient plus d'une analogie ; aussi Van Hasselt

s'est-il, de bonne heure, senti attiré par le talent encore inconnu de l'artiste dinantais à qui il dédiait, dès le mois de janvier 1831, sa belle ode *l'Empereur*.

Il serait difficile d'identifier un de nos poëtes contemporains avec le personnage du *poëte belge* auquel Van Hasselt adresse l'épître datée de juin 1857. Je crois qu'il s'agit ici d'un être idéal que l'auteur pare de toutes les qualités dont devraient être pourvus les prêtres de la Muse ; ou plutôt encore, qu'il s'y est peint lui-même en rappelant les études, les impressions, les sentiments qui remplissent ou qui doivent remplir l'âme des vrais poëtes.

L'épître qui peint le mieux la situation de son âme, dans les dernières années de sa vie, c'est celle qu'il adressa en 1873 au poëte viennois, M. le chevalier von Mosenthal. Van Hasselt avait été envoyé par le gouvernement belge, en qualité de commissaire à l'exposition universelle de Vienne; adjoint au jury du groupe qui avait dans ses attributions l'enseignement à tous ses degrés, il s'y était fait remarquer par l'universalité de ses connaissances. Il était du petit nombre de ceux qui, dans ce comité international, — qu'on pouvait jusqu'à un certain point comparer à la réunion des divers races humaines au pied de la tour de Babel, — comprenaient toutes les langues qui s'y heur-

taient. Il avait donc attiré sur lui l'attention et formé des relations au nombre desquelles se trouvait le secrétaire du groupe, écrivain distingué, auquel sa patrie doit plusieurs œuvres dramatiques de haute valeur et dont la mort prématurée vient de nous être annoncée. M. le chevalier von Mosenthal, avait adressé à son nouvel ami une lettre dans laquelle il le traitait d'*illustre*. Le poëte répondit par une épître en vers qui est comme un cri de douleur arraché à son cœur ulcéré. J'en ai placé trois extraits pour épigraphes des chapitres V, VII et VIII, ce qui me dispense d'en rien reproduire ici. En vain l'auteur s'efforce par moment de s'y montrer enjoué, on sent que le cœur saigne.

Quelques paraboles et ballades ont été placées dans la troisième partie de ce cinquième et dernier volume. Il était impossible de reproduire tout ce que l'auteur a écrit dans ces deux genres. D'abord il aurait fallu ou grossir démesurément le cinquième tome ou en ajouter un sixième; en second lieu, la maison Wesmael-Charlier ayant édité, en 1872, deux volumes de ballades et paraboles, on ne pouvait les réimprimer actuellement sans violer un contrat.

Un fleuron manque à la couronne de notre poëte; à l'exception de deux ou trois livrets d'opéras, il n'a mené à fin aucune composition dramatique susceptible d'être représentée sur un théâtre. Ce n'est point qu'il ne se soit essayé dans ce genre comme

dans tous les autres; mais, en fait de drame, il n'a laissé que des fragments. Le plus important se compose de deux actes, dont l'un seulement, le deuxième, a été publié dans les *Nouvelles poésies*, en 1857, sous le titre de *les Barons des Orcades*. Le premier acte s'est retrouvé parmi les manuscrits du défunt. *La Renaissance illustrée* a donné, dans son tome 11e, en 1841, le premier tableau du premier acte d'un drame ayant pour titre *le Siége d'Anvers en* 1585. C'est, à ma connaissance, tout ce que notre poëte a publié dans ce genre. Parmi les fragments inédits on rencontre encore : quarante vers du début d'une *Jacqueline*; trente-deux vers du début d'un *Charlemagne*; trois scènes (62 vers) d'un drame emprunté à l'histoire de Liége où figurent un vidame d'Agimont et un comte d'Altona ; soixante-dix vers du commencement d'une petite comédie intitulée *Gustave et Anna ;* le scénario d'un grand opéra en trois actes *la Perle de Lothian*, et le premier acte d'un autre opéra *les Ruines de St-Dunstan*, en 28 feuillets, et deux cent vingt vers empruntés à un autre ouvrage dramatique, *Artevelde*, que l'auteur a laissé également inachevé. Il y aurait à ajouter à ce contingent *la Comtesse de Beaufort*, composition dramatique que l'auteur a brûlée lorsqu'il se trouvait enfermé dans Maestricht et que, désespérant de pouvoir venir se fixer en Belgique, il était décidé

à renoncer à la culture des lettres françaises (voir au chap. II la lettre du 27 mai 1832). Chose singulière, aucun de ces fragments n'est accompagné de notice indiquant le plan, les lignes principales et le dénouement du drame projeté. On dirait que l'auteur n'a tenté ces essais que comme un exercice littéraire, et qu'il a lui-même reconnu que ce n'était point vers ces conceptions que le portait son tempérament essentiellement lyrique. C'est par la reproduction de ces fragments dramatiques que le cinquième volume est complété.

C'est assurément une œuvre considérable de poëte que celle que contiennent ces cinq volumes.

CHAPITRE XII.

RELATIONS ÉPISTOLAIRES.

Plus d'un ami sans doute, en vous voyant paraître,
Joyeux, vous ouvrira sa porte ou sa fenêtre,
Essaim de froid transi.
Léonce, Achille, Arsène, Emile, âmes si hautes,
Vous crîront, j'en suis sûr : « Soyez, nos petits hôtes,
« Les bienvenus ici! »

EPILOGUE A MES VERS, *Poésies* (1852), p. 354.

CHAPITRE XII.

—

RELATIONS ÉPISTOLAIRES.

—

SOMMAIRE : *Correspondants régnicoles. — Correspondants étrangers.*

Des nombreuses correspondances que Van Hasselt avait entretenues avec les gens de lettres, les savants et les artistes, plusieurs n'ont point été retrouvées ; il en reste toutefois assez pour former un recueil des plus intéressants. J'ai lu tous ces précieux autographes et j'y ai largement puisé. C'est à cette source que je demanderai encore les éléments de ce dernier chapitre que je diviserai en deux parties : l'une comprenant les correspondants régnicoles, l'autre les correspondants étrangers. Ce ne sera pas le catalogue complet de cette collection d'autographes, le chapitre prendrait des proportions qui ne seraient point en rapport avec les autres parties de ce livre. Tous seront cependant conservés à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale, dans cette antique librairie de

Bourgogne à laquelle Van Hasselt a été attaché alors qu'il est venu se fixer à Bruxelles. Sa veuve, qui ne recule devant aucun sacrifice pour honorer la mémoire de son illustre époux, reconnaissante de l'appui qu'elle a trouvé dans le gouvernement (1) pour l'accomplissement de la tâche pieuse qu'elle s'est imposée, a résolu de faire don à la Bibliothèque royale de ces correspondances qui, plus tard, pourront être utilement consultées pour l'histoire littéraire d'un demi siècle.

Je rangerai dans l'ordre alphabétique ceux des

(1) Van Hasselt n'a jamais sollicité de subside du gouvernement pour la publication de ses œuvres; la somme qu'il a reçue du ministre Ch. Rogier pour l'impression des *Primevères*, était la rémunération des travaux qu'il avait accomplis durant une année à la bibliothèque de Bourgogne. C'est ici le lieu de relever une allégation contenue dans une correspondance adressée de Bruxelles, le 5 février dernier, au *Journal de Liége*. On y lit :

« Vous avez signalé la notice sur Van Meenen, qui vient de paraître dans l'*Annuaire de l'Académie*. Il y en a une autre sur Van Hasselt, due à la plume de son ami, M. L. Alvin. On essaie de faire à Van Hasselt un piédestal après sa mort, mais je doute fort qu'on y réussisse. C'était un habile versificateur, mais un penseur très médiocre et un caractère peu sympathique.

» De tous les livres qu'il a publiés, il n'y en a pas un qui ait survécu aux réclames que lui faisaient quelques amis complaisants. Aussi serait-il intéressant de supputer ce que ce poëte a coûté au budget sous toutes les formes : subsides, jetons de présence, rapports, souscriptions, voyages, traitements, etc., et puis de placer en regard ce que toutes ces contributions directes et indirectes ont produit. »

L'auteur de cette petite méchanceté oserait-il y attacher son nom et mettre sa nmice personnalité en balance avec celle du poëte qu'il se permet de dénigrer?

correspondants de Van Hasselt dont je crois opportun de faire mention dans ce chapitre.

I. Correspondants régnicoles.

Altmeyer, le savant professeur de l'université libre de Bruxelles, adresse, le 10 janvier 1873, à Van Hasselt une lettre dans laquelle je trouve l'appréciation du volume contenant la seconde édition des *Quatre incarnations du Christ.* « J'ai relu vos *Incarnations*, dans la seconde édition, et j'y ai trouvé le même souffle, la même harmonie, la même puissance de style que dans la première. Permettez-moi de joindre à mon admiration celle de ma femme et de ma fille, admiration qui s'applique également aux poëmes divers qui forment la seconde partie du volume. Mais est-il possible, dites-moi, que *le Germain* qui a écrit *la Caverne de Fréderic Barberousse*, poëme qui se déroule avec toute la majesté et la grandeur d'un tableau de Hæberlin, que ce *Germain* ait pu être un moment pour cette France qui, par une véritable querelle d'allemand, avait allumé la dernière guerre? Mais passons, puisque de ce moment d'erreur vous vous êtes repenti, et parlons, entre autres, du dernier chant du poëme de Bobèche et de la chanson à Homère où vous vous êtes révélé sous un aspect entièrement nouveau; car le charmant auteur des *Primevères* a prouvé qu'il sait

manier, avec autant d'art, le fouet sanglant de la satire. »

Alvin (Louis). Indépendamment de l'ode *Découragement*, qu'il m'a adressée de la forteresse de Maestricht, André a fait, à l'occasion de la naissance de mon fils, la pièce intitulée *le Refrain de la nourrice* (Recueil de 1852, pag. 317). En m'envoyant cette berceuse, il avait écrit sur la même feuille les trois strophes suivantes qui en sont comme la préface. Ces vers sont absolument inédits, c'est la raison qui me fait prendre moi-même une place dans cet extrait de catalogue.

Mon ami, que sans cesse un astre fortuné
Luise à l'enfant chéri que le ciel t'a donné
Et le guide en toutes ses voies,
Frais bouton que le ciel, toujours plein de bonté,
Fit, dans le vert jardin de ta félicité,
Eclore à l'arbre de tes joies.

Oh ! si la muse avait, blanche fée aux yeux bleus,
Le pouvoir de doter, comme aux temps fabuleux,
Ton nouveau né, douce chimère,
Je lui dirais : Enfant, le ciel te bénira,
A l'esprit de ton père un jour il unira,
Dans toi, la douceur de ta mère.

En attendant, ami, qu'il grandisse et que, plein
Des choses de ton cœur, il suive le chemin
Que lui montre le ciel propice,
Dépose dans l'album de ton enfant vermeil
Ce refrain composé pour bercer son sommeil.
C'est — *le Refrain de la nourrice.*

BARON (Aug.) le 12 décembre 1842, demande à Van Hasselt de s'intéresser à sa candidature, soit comme membre soit comme correspondant de l'Académie, et d'user de l'influence dont il peut disposer sur plusieurs de ses confrères ; ce que Van Hasselt fit sans se souvenir des sarcasmes dont Baron avait accueilli les *Primevères*.

BEAUFORT-SPONTIN (Le duc de). Dans l'été de 1869, Van Hasselt, fait en compagnie de ce grand seigneur, un voyage en Allemagne et un séjour au château de Petschau où il assiste à de grandes chasses. A cette occasion, il entretient une correspondance avec quelques membres de la famille du duc qui témoignent autant d'affection à sa personne que d'admiration pour son talent.

BORMANS (Le prof[r]), membre de la classe des lettres de l'Académie, écrit de Liége, le 7 février 1864, à Van Hasselt pour le consulter à propos de la notice *sur des fragments bas-allemands d'Aïol*. Dans cette lettre, qui ne précède que de deux années la fameuse diatribe contre l'éditeur de *Cléomadès*, le savant professeur rend un complet hommage à l'érudition de celui qu'il devait bientôt attaquer d'une façon assez virulente.

BUSSCHMANN (Ernest), poëte trop tôt enlevé à l'art. Il avait été élu le 9 janvier 1846 membre de la classe des beaux-arts de l'Académie. La notice biographique de cet académicien n'a pas

encore paru dans l'annuaire de la compagnie. C'est une lacune que Van Hasselt s'était promis de combler. La mort l'a surpris lui-même avant d'avoir pu rendre ce pieux office à son confrère qu'il aimait et estimait.

Clesse (Ant). Le célèbre chansonnier belge écrivait, en décembre 1849, sur l'album de Van Hasselt, le chant intitulé *la Mère du soldat.*

Daufresne. *Le chansonnier soldat* a inscrit ses observations, très enthousiastes bien qu'assaisonnées de quelques critiques, sur un exemplaire des *Poésies de André Van Hasselt*, édition de 1852. Ce volume fera partie de la collection des autographes.

De Decker (Pierre) écrit le 19 février 1851 : « Mon cher André, j'ai reçu hier soir votre ode sur la mort de la reine des Belges, et vous savez quel empressement, légitime du reste, je mets à lire vos productions littéraires.

« Cette fois, je suis plus impatient que jamais de vous remercier des émouvantes impressions que vous avez produites dans mon esprit et dans mon cœur.

« Vous avez été magnifiquement inspiré! Pensées grandes, sentiments nobles, images solennelles, expressions pleines de vigueur et de dignité, tout cela illuminé d'un rayon de piété ardente et vraie, tout cela animé du souffle du Dieu d'Isaïe! Merci

pour la Belgique que vous honorez, pour vos amis que vous réjouissez par votre talent éminent. »

DECHAMPS (Adolphe) a entretenu avec Van Hasselt des relations très intimes. Ses lettres témoignent non seulement d'une vive sympathie, mais aussi d'une admiration raisonnée pour le talent du poëte.

FRÈRE-ORBAN, qui n'est pas seulement un homme d'état éminent, a été, et est encore à ses heures, un esprit très littéraire. Van Hasselt en lui envoyant une de ses productions, avait fait allusion à certain écrit que le ministre croyait oublié. Celui-ci lui répond. « Vous avez une mémoire redoutable et j'en serais presque effrayé, si je n'étais convaincu que vous êtes à peu près le seul à vous souvenir de mes péchés de jeunesse. Permettez-moi de réclamer de vous une discrétion absolue sur un pareil sujet. Je vous prie d'y penser seulement pour vous rappeler que n'ayant pas cessé d'aimer les lettres, je vous sais le meilleur gré d'avoir bien voulu m'envoyer le nouveau volume de poésies que vous venez de publier. »

GRISAR (Albert). Ce compositeur a été très lié avec Van Hasselt. Je trouve dans une lettre du 18 décembre 1840, le passage suivant : « Je te conseille de continuer ton grand drame; cela doit être magnifique si la suite ressemble aux extraits que tu m'en as lus. » De quel drame s'agit-il ?

Gens (Eugène), poëte aussi, a rendu à Van Hasselt un éclatant hommage peu de temps après la publication des *Primevères*. Voici un sonnet qu'il a adressé à son ami, en juin 1834 :

A mon ami André Van Hasselt.

Frère, laissez crier l'ignorance et la haine.
Sous le mépris des sots ne vous inclinez pas,
Car vous entraînerez le siècle sur vos pas ;
Si la justice est lente, au moins le temps l'amène.

Quand le taureau se couche et s'endort sur l'arène,
L'adroit toréador le frappe à tour de bras,
Il l'insulte, il le blesse et dit : « Tu combattras !... »
Ainsi s'endort pour nous l'indifférence humaine.

Eh bien ! frappez-la donc sans vous décourager !
Qu'elle se lève, et vienne, et s'agite, et s'effare ;
A grands coups de chefs-d'œuvre il faut la fustiger.

Le jour de la victoire, au son de la fanfare,
Luira, pour vous surtout, qui l'attendez venir,
Dont le passé déjà doit tant à l'avenir !

Kémal-Effendi, envoyé par la Sublime Porte pour étudier la situation de l'instruction primaire en Belgique, a été mis en rapport avec Van Hasselt en sa qualité d'inspecteur des écoles normales. Celui-ci a adressé au fonctionnaire ottoman une ode qui se trouve à la page 125 du volume de poésies publié en 1852.

Laveleye (Émile de), après avoir lu les *Quatre incarnations*, dans l'édition de 1867, adresse à l'au-

teur l'appréciation suivante qui montre que tout le monde, même parmi les libres penseurs, ne contestait point aux vers de Van Hasselt le mérite du fond, de la pensée.

« J'ai voulu, avant de vous offrir mes remercîments, lire les beaux vers que vous m'avez envoyés. Ils sont remplis d'idées justes et élevées, admirablement exprimées. Il serait difficile, me semble-t-il, de pousser plus loin l'harmonie et la perfection du rhythme.

« Le quatrième chant, *la Paix universelle*, devrait être appris par cœur par tous les potentats de l'Europe.

« Quand on se réveille de ce beau rêve où vous promenez vos lecteurs, quel triste contraste offre notre continent tout hérissé de bayonnettes. »

LESBROUSSART (Philippe) écrivait, le 8 avril 1842, à Van Hasselt : « A l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle station et de l'inauguration de la statue de Grétry, la Société d'émulation donnera, le 1er juin, une séance publique dans laquelle seront lus des morceaux tant en vers qu'en prose. Le comité administratif de cette association désire beaucoup vous voir contribuer, par quelques-unes de vos productions, à la pompe de cette solennité. »

On a vu plus haut la part que prit Van Hasselt à ces fêtes. Le même correspondant écrivait, à

la date du 20 mai 1843, au nom du comité de rédaction de la *Revue belge*, pour demander à Van Hasselt, qui venait de donner à ce recueil *le Banquet de Drimminor*, de continuer à lui envoyer des *nouvelles*, des *chroniques* et des *contes*, sans préjudice des poésies.

Le Roy (Alphonse), sous la date du 17 mai 1863, écrit à Van Hasselt : « Soyez persuadé d'une chose, c'est que je suis dévoué, pour ma part, à la cause du rhythme, et que je suis on ne peut plus impatient de connaître l'ensemble des résultats de vos magnifiques études. Il fallait un vrai poëte en même temps qu'un savant pour les entreprendre. »

Maus (Charles). A la fin de l'année 1833, un jeune avocat, qui depuis est devenu un savant magistrat, ne dédaignait point de sacrifier à la muse, comme quelques-uns disaient encore à cette époque. Celle d'Auguste Barbier lui avait donné dans l'œil, et c'est en ïambes qu'il épancha le produit de sa veine dans ce vase si tôt brisé qui avait nom *Recueil encyclopédique belge*. Les antiquaires qui ont conservé un exemplaire de cette curiosité littéraire peuvent lire, à la page 320 du tome troisième, une pièce intitulé le *XIX*e *siècle*, dont voici les derniers vers :

... Le siècle géant que le sang régénère,
Ne prendra pas son nom au nom
D'un pontife ou d'un roi, comme c'est l'ordinaire,
A Louis ou bien à Léon,

Non. — Des peuples filleul auguste et magnanime,
Dans nos cœurs tendrement porté,
Il sera baptisé d'une voix unanime :
Le siècle de la liberté !

C'est pour l'album de ce confrère que Van Hasselt écrivit, en novembre 1833, la belle ode, intitulée *l'Avenir*. Bien qu'il n'y ait mis que l'initiale du nom de son ami, j'y ajoute les trois lettres qui manquent. Monsieur le conseiller Maus me pardonnera cette indiscrétion.

MATHIEU (Adolphe). Van Hasselt a dédié deux pièces à ce confrère. La première se trouve dans les *Primevères* à la page 195 ; elle est datée du mois de décembre 1833 ; l'autre porte la date de juin 1847 ; on peut la lire à la page 44 du recueil de 1852. Voici le billet sans date par lequel le poëte montois a répondu à cette dernière :

« J'ai reçu, mon cher André, et lu avec larmes ta bonne, la gracieuse épître, si heureusement rhythmée.

« Une absence prolongée avait ajourné pour moi le bonheur de cette lecture.

« Ce fut un des beaux instants de ma vie.

« J'aurais voulu t'en remercier autrement qu'en vile prose ; et je l'eusse fait, n'était mon impuissance à rien trouver de supportable à côté de ta fraîche, douce et limpide poésie.

« Ceci, tu peux m'en croire, sans compliment et sans hypocrisie d'amour-propre.

« Je te l'ai déjà dit, tu es véritablement poëte et personne ne possède à un plus haut degré la musique des vers.

« Bravo! encore une fois, et surtout merci.

ADOLPHE. »

MORREN (Charles), botaniste et poëte. Van Hasselt lui avait envoyé, pour l'album de sa femme, un sonnet que l'on trouve parmi les *Souvenirs de Liége*, 1842. Le professeur de l'université adresse, à son confrère le poëte, six stances très élogieuses qu'on peut lire dans un recueil de poésies intitulé *les Fleurs éphémères* (Bruxelles, librairie encyclopédique de Périchon, 1843). Cette pièce était accompagnée d'une lettre dans laquelle le savant botaniste, qui revenait du congrès de Florence, donnait à son ami des détails intéressants sur le grand-duc de Toscane, Léopold, et sur la protection que ce prince accordait aux sciences, aux lettres et aux arts.

NOLET DE BRAUWERE VAN STEELAND. On a vu, au chapitre VII, l'opinion de cet éminent écrivain néerlandais sur *les Quatre incarnations du Christ.*

PIRMEZ (Octave) est l'auteur d'un livre, *Jours de solitude*, assez peu apprécié en Belgique et qui n'en est pas moins, à mon avis, ce qui a été écrit, chez nous, de plus éloquent et de plus grand style en prose. Il adresse à Van Hasselt, après la lecture

de la seconde édition des *Quatre incarnations*, l'appréciation suivante de ce poëme :

« Tout y est grand et dévoile le sentiment pénétrant de la nature extérieure autant que cette lueur allumée en nous par un feu sacré.

» En quelque endroit du livre que tombe mon regard, je trouve substance et vie, aspiration et méditation ; couleur et pensée sont parfaitement unies. De la condensation partout ; et qui me rappelle le puissant Hugo, ce lion mourant auquel aujourd'hui chacun jette la pierre.

» Il est bien présomptueux de ma part, monsieur, d'oser porter un jugement sur vos œuvres. Toutefois, permettez-moi de vous dire que je vous vois dans le groupe formé par de Laprade, Lamartine et Hugo, poëtes que j'ai toujours aimés, et qui, pour moi, résument toute la poésie du monde présent et du monde à venir ; car ils obligent au silence le bel esprit, l'esprit gaulois, et ils sont à la fois grecs et germains, dans la beauté véritable et dans la profondeur, dans la nature et dans l'idéal. »

Potvin (Charles). Le poëte montois publiant, en 1850, un *Choix de Chansons politiques et autres*, chez l'éditeur Vanderauwera, avait chargé Ad. Mathieu de demander à Van Hasselt de fournir son contingent à cette publication. Mathieu ayant négligé de remplir sa promesse, Ch. Potvin s'adressa directement à Van Hasselt par lettre du 24 août.

Un peu plus tard le même poëte écrit encore à Van Hasselt : « Je désire publier un recueil de poésies de Van Ryswyck traduites en vers français ; ne pourriez-vous pas, vous qui avez tant de facilité et donnez tant d'harmonie *au langage des dieux*, traduire la paraphrase du *Pater* pour ce recueil. »

Stassart (Le baron de). Bien que ne partageant point les opinions et les principes littéraires de la nouvelle école, notre éminent fabuliste a montré, en plus d'une occasion, le cas qu'il faisait du talent de l'auteur des *Primevères*.

Weustenraad était procureur du roi à Tongres ; il avait embrassé, sinon encore la religion, du moins les idées saint-simoniennes. Il avait non seulement exprimé, sous le pseudonyme de Charles Donald, ces idées dans un recueil de poésies, il avait en outre essayé de les développer dans une conférence, en février 1832. Une lettre de MM. Machereau et Duguet le console des persécutions qu'il essuie à ce propos et l'encourage à persévérer. Weustenraad avait été fort lié avec Van Hasselt qui lui dédia l'ode qu'on lit à la page 31 des *Primevères*, où respire le sentiment d'une sympathique fraternité envers le poëte, limbourgeois comme lui.

II. Correspondants étrangers.

Auersperg (Le comte d'). C'est lors de son premier voyage en Autriche que Van Hasselt entra en relation avec le poëte patriote viennois, le traducteur des chants populaires de la Carniole, si connu sous le pseudonyme de *Anastasius Grün.* Le comte lui adressa, en juin 1868, la lettre la plus flatteuse en remercîment de l'envoi de son dernier volume de poésies. Il avait publié un poëme intitulé *Der letzte Ritter* (le dernier chevalier), Munich, 1831. Il est aussi l'auteur des satiriques et spirituelles *Promenades d'un poëte viennois.*

Belleval (Le marquis de), en janvier 1854, entra en relation avec Van Hasselt dont il demanda la collaboration pour la *Revue contemporaine.* Van Hasselt n'a pas écrit dans ce recueil qui a pris fin avec le second empire.

Bordèse (Luigi), compositeur à Paris, a fait de la musique sur les pièces suivantes de notre poëte : *le Collier de cœurs, l'Enfant de la veuve, la Fête des fleurs, les Laboureurs, le Cœur donné, la Chanson de la rêveuse, l'Orgueil humain, la Cloche qui tinte.* — A la fin de 1873, M. L. Bordèse, complimentant Van Hasselt sur sa « très belle et bonne traduction de l'opéra de Mozart, » lui communique « l'idée qu'il a eue, et exécutée, de faire un grand choix de morceaux instrumentals de Beethoven, Mozart,

Weber, Hyden, etc., etc., et de les mettre en forme de mélodie, en duo, pour chant. » Il lui annonce qu'un éditeur de Paris veut les publier, et comme il lui a pris, dit-il, « la plupart de ses ravissantes poésies, » il demande l'autorisation de les rééditer.

Bédollière (Émile de la). Le 15 juin 1858, cet écrivain distingué adressait à notre poëte la lettre suivante : « Monsieur, après avoir reçu les deux volumes que vous avez bien voulu m'envoyer, je me suis empressé de les lire pour les connaître, et de les relire parce que je les connaissais.

« J'ai pensé qu'il ne m'était pas permis de vous en accuser la réception sans essayer d'employer la langue dont vous vous servez avec tant de succès. Mais un pauvre écrivain qui fait tous les matins deux ou trois cents lignes de prose *ante prandium*, est un peu brouillé avec la rime ; j'ai dû attendre un moment de loisir et j'en ai tant bien que mal profité. Voici donc ma carte de visite :

A Van Hasselt.

J'aime peu les climats où les vignes rampantes
De leur bras sinueux ne couvrent point les pentes,
Où la ferme rustique ignore le pressoir,
Où l'on n'entend jamais, sous la voûte des treilles,
Après avoir vidé leurs meilleures bouteilles,
Les paysans chanter le soir.

La bière ralentit l'essor de la pensée;
Cette boisson jaunâtre avec effort brassée
Me semble contenir un suc engourdissant.
Le Christ avec du vin fit son Eucharistie,
Et des disciples las relevant l'apathie,
Il dit : « Buvez ! voici mon sang ! »

O Belgique, pardon ! je t'avais méconnue,
Car de ta capitale une voix m'est venue
Qui dans mon cœur ému longtemps a retenti ;
J'ai cru, tant elle était sonore et poétique,
Qu'elle arrivait des bords dont le sol granitique
Chauffe le lacryma-Christi.

Là, dans ce beau pays que l'oranger parfume,
Près de la mer, au pied du Vésuve qui fume,
L'indolent lazzarone improvise des vers
Et la muse, propice aux pénates d'argile,
Visite les bergers, comme au temps de Virgile,
Dont les lauriers sont restés verts.

Mais ne vous vantez point! Près de Sainte-Gudule,
Poëtes du midi, vous avez un émule,
Mieux inspiré que vous, sous des cieux moins ardents,
Et qui sait mieux que vous, penseur grave et paisible,
Quand il a contemplé la nature visible,
Etudier l'homme au dedans.

Bornier (Henri de). L'auteur du poëme *la France dans l'extrême Orient,* couronné par l'Académie française, envoyant à Van Hasselt un exemplaire de cet ouvrage, s'exprime en ces termes : « C'est bien peu pour répondre au magnifique recueil que vous avez eu la gracieuseté de m'envoyer, mais chacun rend ce qu'il peut, *ovum pro*

bove. Je lis, pour mes petits festins de chaque jour, vos vers si larges et si savants, et je suis jaloux pour la France. » (30 juillet 1863.)

CHOLLET (Le chanteur). On a vu au chapitre II que ce charmant acteur, pendant son séjour à Bruxelles vers 1833, avait mis en musique quelques romances de Van Hasselt. Je vois, dans une lettre du 17 février 1873, que Chollet réclame de notre poëte le texte de celles de ces poësies qui ont été publiées dans les *Primevères*, recueil dont son camarade Eugène Monrose a vainement cherché un exemplaire dans toutes les librairies de Bruxelles.

DESCHAMPS (Émile). J'ai eu plusieurs fois, dans le cours de cet ouvrage, l'occasion de citer ce poëte français, notamment à propos des *Études rhythmiques* et des *Quatre incarnations*. Il faut encore que j'ajoute ici quelques citations de la correspondance du poëte. On se rappellera peut-être qu'un autre écrivain français, Achille Jubinal, avait publié une étude sur les poëtes belges. Émile Deschamps, cité dans ce travail, adressa à l'auteur la lettre qu'on va lire :

« Versailles, le 10 août 1850.

« Mon cher confrère,

« Je dis comme vous, *bravo!* aux vers belges; mais vous ne crierez pas comme moi, *bravo!* à

votre prose si française, et vous aurez tort. Vos *quelques mots* sont un traité aussi piquant qu'instructif, où le style lutte victorieusement à chaque ligne avec l'esprit et la philosophie.

« Je vous ai lu et vous relirai avec bonheur, — un double bonheur : — j'aime le talent et j'aime l'auteur. Merci donc deux fois de votre nouveau succès.

« Je savais par cœur beaucoup de vers belges et les poëtes que vous citez m'étaient familiers, *parce que rien de ce qui est poétique ne m'a paru étranger*.

« Vos citations sont excellentes. M. André Van Hasselt est un poëte complet, forme et fond.

« Les derniers vers que vous donnez d'Étienne Hénaux sont d'un coloris charmant. On y rencontre quelques négligences, entre autres, la rime *nos* répétée deux fois ; mais le souffle, le rêve, le charme, tout est là.

« Weustenraad aurait été loin. Il avait la verve, la vigueur, l'image et la pensée. Son instrument poétique n'était pas encore égal dans toutes ses parties, et il y avait des défaillances poétiques dans sa versification, à côté de ses plus belles audaces. Le temps et le travail auraient nivelé tout cela.

« Une seule remarque critique à faire sur les poëtes belges : — c'est leur imitation trop évidente

des poëtes français de la nouvelle école, beautés et défauts. L'originalité personnelle en souffre. Le talent y est, et très grand ; mais s'ils étaient plus eux-mêmes, ce talent aurait davantage frappé les autres.

« Quoi qu'il en soit, vous avez fait une œuvre très excellente et une très bonne action, en révélant à notre public tant d'écrivains charmants qu'il ignore.

« Agréez l'assurance de ma sympathique amitié.

ÉMILE DESCHAMPS. »

Cette lettre, reproduite dans quelques journaux belges, avait provoqué un remercîment de la part de Van Hasselt. Le poëte français y répond en ces termes :

« Versailles, 27 février 1851.

« Monsieur,

« Je suis vraiment confus de me voir ainsi remercié par vous. Je ne m'attendais pas à ce que ma lettre à M. Jubinal parvînt jusqu'à vous. Du moins était-elle bien la sincère expression de mon sentiment sur vos poésies qui, depuis des années, font partie de mes plus beaux plaisirs. Et maintenant, monsieur, j'ai aussi mon plaisir d'orgueil ; c'est pour quelques-uns que l'on écrit des vers, et vous êtes de ceux-là, on n'aime que les applaudissements de ceux qu'on applaudit.

« Ma sensibilité s'augmente encore de la douleur si poignante que vous avez éprouvée... Vos stances m'ont fait pleurer deux fois, car l'admiration aussi a ses larmes ; et cette petite composition, ce soupir du cœur brisé, est d'une poésie exquise. Les trois images, l'étoile, le rossignol et la rose, se résumant dans *mon pauvre petit est mort*, sont d'une nature et d'un imprévu, à la fois, qui ravissent l'esprit.

« ÉMILE DESCHAMPS. »

DAME (Une grande). A la date du 14 novembre 1853, du fond de l'Allemagne, du château de Wolkenbourg, près de Penig, en Saxe, une noble et respectable dame qu'on croit être d'origine royale, éprise des poésies de Van Hasselt, lui adresse des vers qui, pour n'être point d'une justesse et d'une correction irréprochables, n'en expriment pas moins une admiration sincère et tout à fait désintéressée ; car, elle le dit elle-même :

« La dame a quatre-vingt-huit ans. »

ESQUIROS (Alphonse). Durant son séjour à Nivelles où Van Hasselt se rendait souvent pour inspecter l'école normale, ce proscrit français eut plusieurs fois l'occasion de rencontrer notre poëte dont il goûtait l'entretien et les poésies. Il avait même envoyé à M. de Girardin, pour *la Presse*, un article sur le poëte belge. En quittant Nivelles,

Esquiros écrit à son ami : « Je pars avec le regret de ne pas vous serrer la main et de vous laisser seul dans ce désert dont vous avez fait pour moi un lieu charmant. »

HOUSSAYE (Arsène) a entretenu avec Van Hasselt des relations assez suivies, d'abord à propos de l'histoire de la peinture flamande et hollandaise. Il s'est toujours montré affectueux envers notre poëte dont il avait le talent en haute estime, témoins les extraits suivants de ses lettres. « J'ai appris la la poésie dans vos *Primevères* », lui écrit-il un jour. Une autre fois, répondant à une lettre du poëte, il lui dit : « Oui, mon cher poëte, oui j'ai respiré ce parfum-là, car je suis votre ami des rives de la Seine. Je suis tout ravi de votre beau livre où il y a tant de grandeur et de poésie. J'admire fort cette épopée des *Quatre incarnations du Christ*. C'est pour les poëtes comme vous que *la Mort va mourir*. Qu'est-ce que la vie où nous sommes, puisque, vous aimant beaucoup, je ne vous ai jamais vu. Dans les mondes futurs, j'espère bien être votre compagnon de voyage. En attendant, je vais vous relire pour devenir poëte. »

A l'époque où il dirigeait la Comédie-Française, Houssaye lui écrivit : « Mon cher poëte, combien je suis en retard ; mais j'aime la poésie de si loin ! Le théâtre a pris ma vie, — mon temps, — mon cœur. — La poésie en action m'a détaché de la

poésie idéale; mais, un jour, en vous relisant, je me disais que la vraie poésie est encore celle des rêveurs. Pourquoi ne venez-vous jamais à Paris. Nous y causerions de votre volume. Le moment ne serait pas, je crois, heureux, mais vos vers sont de tous les temps. »

HUGO (Victor). On a vu, au chapitre IV, quelles ont été les relations de l'illustre poëte français avec le poëte belge. Inutile d'y revenir.

JUBINAL (Achille). Cet écrivain que la France a perdu récemment était lié d'amitié avec Van Hasselt. En 1850, il avait publié, dans le *Bulletin de l'Institut historique*, société savante dont il était le secrétaire général, un discours sur *la Littérature nationale de Belgique*, morceau qu'il avait lu en séance publique, au palais du Luxembourg. C'était l'origine de leurs relations qui ont duré tant que les deux écrivains ont vécu.

LAPRADE (Victor de). Van Hasselt lui ayant envoyé un exemplaire de son recueil de poésies de 1862, reçut en retour une lettre datée du 25 janvier 1863, dont j'extrais le passage suivant :

« Je viens de vous lire, monsieur, avec le plus grand plaisir, et votre recueil me semble un des plus distingués qui se soient publiés dans ces derniers temps.

« J'y trouve toute sorte de belles et sérieuses qualités. Je n'ai pas besoin de vous dire combien

j'en partage les idées et les sentiments, mais j'ai besoin de vous exprimer mon admiration pour le talent très remarquable qu'atteste cette poésie. Je vous dis de toutes mes forces : Persévérez, assurez aux vérités religieuses et sociales, un éloquent défenseur de plus. Je sens combien je suis loin de posséder l'autorité que votre sympathie m'attribue. J'ai du moins l'amour profond de la poésie et des grandes pensées. Et quand je me sens en présence d'un esprit élevé et d'un poëte de cœur, je suis heureux de lui témoigner tous mes sentiments et je le serais encore plus de lui rendre service, si j'avais l'occasion de le faire.

« Permettez-moi de faire quelques réserves sur certaines innovations rhythmiques qui ne me semblent pas dans le vrai génie de la prosodie française. »

Il est clair que l'illustre académicien s'est ici mépris sur la véritable portée de la tentative de notre poëte. Il a cru qu'il s'agissait de la poésie parlée et non pas uniquement de celle qui est destinée à être chantée.

Lacroix (Paul), le bibliophile Jacob, avait une vive affection et professait une admiration raisonnée pour notre poëte. C'est au savant bibliothécaire de l'Arsenal que je me suis moi-même adressé, afin de découvrir le lieu où pourrait bien se trouver la correspondance d'Émile Deschamps

dans laquelle il doit y avoir une lettre de Van Hasselt exposant sa théorie de la rhythmique. Il m'a répondu que les démarches qu'il a faites, en vue de cette recherche, ont été malheureusement infructueuses.

MASSET (J. S.) écrit de Paris, le 19 octobre 1868, après avoir lu les *Études rhythmiques* :

« Je vous remercie comme ami de la poésie et comme ami du rhythme.

« Certainement, monsieur, vous avez mille fois raison ; mais c'est pour cela même que votre réforme aura besoin de beaucoup de temps pour être généralement appréciée. Nous sommes sous le règne de la *Cascade* et le pauvre bon sens a bien de la peine à se faire jour.

« Espérons cependant. Je vois avec bonheur que tous les amis auxquels je fais connaître vos œuvres leur donnent une entière approbation, et nous arriverons peut-être un jour à pouvoir chanter en France trois couplets d'une romance sans en altérer la partie musicale. »

MILLIEN (Achille). Le poëte français dont il a été parlé dans une note du chapitre VIII, M. Achille Millien, a aussi adressé à Van Hasselt quelques strophes qui, je pense, sont encore inédites. Elles expriment, à l'égard de l'œuvre de la rhythmique et de la part qui revient à notre poëte dans

cette partie de l'art, un sentiment qui mérite d'être enregistré à cette place :

A André Van Hasselt.

Cher poëte, merci. J'ai reçu ton beau livre,
Je l'ai lu d'une traite ou plutôt l'ai chanté.
Le rhythme si longtemps méconnu, maltraité,
Attendait ton secours : ta muse le délivre !

Edifier ainsi, — renouant le lien
Des immortelles sœurs, Musique et Poésie, —
Un monument où l'une à l'autre s'associe,
C'est un œuvre de gloire et cet œuvre est le tien !

Les poëtes bientôt, te suivant en phalange,
Vont marcher sur tes pas dans les sentiers nouveaux,
Faire rendre à la lyre un accord sans mélange
Et jeter à ton nom leur salve de bravos !...

Mosenthal (Le chevalier von). J'ai déjà parlé des relations de ce célèbre écrivain autrichien avec notre poëte; je trouve, dans *la Fédération artistique* du 30 mars 1877, un article qui expose trop bien la manière dont se sont nouées ces relations pour que je ne lui donne pas une place ici :

« Quand Van Hasselt partit pour Vienne en 1873, son ami, le poëte Ludwig Wihl, lui avait donné une lettre de recommandation pour son confrère Étienne, rédacteur de la *Neue freie Presse*.

« Arrivé à Vienne et muni de ce titre d'introduction, Van Hasselt se rendit au pavillon de ce grand organe de la presse, la rédaction ayant

établi, au centre même du grand champ de l'exposition, son bureau central. Étienne, avec sa courtoisie habituelle, fit un aimable accueil à l'écrivain dont il avait déjà annoncé l'arrivée, le nom du littérateur bruxellois fut prononcé dans la conversation.

« A ce nom, un homme s'avance :

— « Vous êtes Van Hasselt, le poëte », lui dit-il, sans autre préambule.

— « Il est vrai, monsieur, que j'ai publié des « poésies, » répondit modestement le barde belge.

— « Mais enfin ! monsieur, êtes-vous André « Van Hasselt, l'auteur des *Quatre incarnations du* « *Christ?* » Sur un signe affirmatif de celui-ci, Mosenthal s'écria : « Eh bien ! monsieur, permettez-moi « de vous embrasser. Voilà 20 ans que je vous lis, « voilà 20 ans que je veux vous connaître. Der- « nièrement encore, en lisant vos *Paraboles* et vos « *Ballades*, je me plaisais à y reconnaître l'esprit « de notre poésie germanique revêtu de la forme « française. Le hasard me favorise aujourd'hui, « laissez-moi jouir de la faveur du hasard. »

« A partir de ce moment-là les deux écrivains se lièrent d'amitié.

« Ils échangèrent leurs œuvres. Van Hasselt offrit à son nouvel ami son poëme *les Quatre incarnations du Christ*.

« Mosenthal lui donna en retour deux volumes

de ses poésies, *Gesammelte Gedichte* et *der Sonnwend'hof*, sur la première page desquels il écrivit :

« Au célèbre poëte du livre des Ballades.

« A mon illustre ami. »

« Van Hasselt, en remerciant le poëte viennois, voulut lui prouver qu'il n'était ni célèbre, ni illustre (1).

« Van Hasselt étant mort à la fin de 1874, Mosenthal lui consacra dans la *Neue freie Presse* d'élogieuses lignes biographiques et, comme complément, il traduisit en vers rhythmés l'épître que lui avait dédiée le poëte belge. « Toutefois, » ajouta-t-il, avec cette simplicité qui caractérise les grands esprits, « il y a de ces choses que ma « modestie se refuse à reproduire dans ma langue « maternelle, celles-là je les inscris dans mon cœur « et je conserve un souvenir durable à ce cher « poëte que l'exposition universelle de Vienne me « donna l'occasion de connaître. »

Robers. Ce nom aurait dû figurer dans le premier chapitre de ce livre, qui traite de l'enfance et de l'éducation du poëte; mais celui-ci n'a point laissé de mémoires autobiographiques; je n'ai pu rappeler que les faits qui sont à ma connaissance personnelle, et c'est seulement lorsqu'il eut achevé toutes ses études que nous sommes entrés

(1) De là l'épître dont il a été plusieurs fois question dans ce livre.

en relations. Un de nos confrères, limbourgeois comme Van Hasselt, et qui l'a connu dans son enfance, me fournit un renseignement précieux auquel je suis heureux de pouvoir encore donner place dans les dernières pages de ce volume. Voici ce renseignement :

« Si Van Hasselt enfant avait été livré exclusivement aux soins de ses père et mère, il serait devenu probablement un bon artisan ou un petit employé; mais il a eu la bonne chance de trouver, dans son premier maître, un guide éclairé qui l'a mis à même de devenir le poëte que nous avons connu; ce guide était un de ses oncles, instituteur privé, tenant une école fort suivie, fréquentée par les enfants de la bonne société de Maestricht. Il s'appelait Robers. C'est lui qui a présidé à l'éducation littéraire de notre ami André avec un soin tout-à-fait paternel, et, si je ne me trompe, il a pourvu, en grande partie, sinon en totalité, aux frais de l'instruction de Van Hasselt jusqu'à l'université inclusivement. »

C'est justice de signaler à la reconnaissance de ses concitoyens le nom de Robers; ils lui doivent un grand poëte. De mon côté, je ne puis trop remercier mon savant confrère, le professeur J. S. G. Nypels, de son intéressante communication.

Saint-René-Taillandier, après avoir lu le

recueil où se trouve la première édition complète des *Quatre incarnations*, en accuse la réception en ces termes : « Monsieur, je suis très sensible à l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'adressant votre poëme sur les *Incarnations du Christ*. C'est l'histoire contemplée par un poëte philosophe, et par un philosophe chrétien. Je ne dirai pas que le poëte, malgré son talent, soit toujours irréprochable, mais le philosophe et le chrétien me paraissent animés des sentiments les plus généreux.

« Dans un temps où la poésie s'abaisse, où l'art se dégrade, on ne peut que féliciter l'écrivain dont les poétiques efforts, déjà couronnés de plus d'un succès, se consacrent à des pensées si hautes et si nobles. Excusez-moi, je vous prie, de ne pas vous avoir envoyé plus tôt ces félicitations que je vous dois ; des occupations et des soucis de toute espèce m'ont laissé bien peu de liberté depuis quelques semaines. J'ai profité des congés de Pâques pour achever la lecture de votre ouvrage et je m'empresse de m'acquitter envers vous. Recevez donc mes félicitations pour tout ce qui m'a charmé dans ce poétique recueil, et permettez-moi d'y joindre l'hommage de la haute sympathie avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre dévoué confrère. »

SAINTE-BEUVE. On sait que ce critique éminent

a occupé pendant quelque temps la chaire de littérature française à l'université de Liège. J'ai aussi parlé des relations que Van Hasselt avait nouées, en 1830, avec l'auteur de *Volupté*. Voici un billet qui date de février 1858 : « Mon cher monsieur, ce n'est point oubli, ce n'est point paresse, ç'a été un véritable torrent qui m'a pris tout ce mois de janvier et dont je me dégage à peine. J'ai songé bien des fois à vous remercier de votre poétique envoi et de votre amical souvenir. Les années et l'érudition vous ont laissé poëte : c'est un bonheur que tous n'ont pas. Les deuils même ont respecté en vous la faculté du chant et vous inspirent. Je retrouve dans votre nouveau recueil les notes que notre jeunesse a aimées, dans leur variété brillante, ballades, chansons de mésanges, paraboles mystiques, essais de rhythmes légers. Un de mes regrets, quand je pense à mes années de Belgique, c'est de n'avoir pas causé avec vous de cette poésie à laquelle vous êtes resté pratiquement fidèle et qui m'a quitté, sans que j'aie cessé de la préférer à tout.

« Agréez, cher monsieur, avec mes compliments sincères, l'expression de mes sentiments de haute estime et de sympathie. »

SÉGUIER, collaborateur du *Globe*, accusant la réception d'un travail destiné à ce recueil (6 mars 1837) et ayant pour objet l'analyse du roman du

Renard, s'exprime en ces termes : « Avec des travaux de cette sorte vous ferez pâlir nos petits et vides pédans de l'École des chartes. »

STEINGRASSE (Le docteur), de Vienne, longtemps avant le chevalier von Mosenthal, avait, si je puis m'exprimer ainsi, décerné à Van Hasselt un diplôme de vrai poëte et avait signalé, ce qu'on paraissait apprécier bien peu en Belgique, la fusion dans les écrits du poëte belge de l'esprit profond du germain et de la grâce et de l'élégance du français. Le docteur écrivait à Van Hasselt dès l'année 1858 :

« Profitant d'une vacance, je l'ai faite là où je me sentais attiré depuis longtemps dans le jardin des roses fleurissantes de votre poésie. Ce qui m'a surtout charmé, c'est le souffle chaud du patriotisme, l'apanage des Belges. Je trouve dans vos poésies le mélange de l'esprit germanique, — la profondeur du génie, — et de la grâce et de l'élégance de la forme française. J'aime cette dernière langue pour sa logique clarté et son élégance; sous votre plume elle se dépouille de la frivolité qu'on peut trop souvent lui reprocher et prend une ampleur de plis digne de revêtir les conceptions les plus hautes. C'est ce qui constitue votre individualité. Elle se meut avec aisance dans le domaine inépuisable des sentiments tendres et des pensées viriles, nourries d'une sérieuse érudition. Ce qui me frappe surtout, c'est la grande analogie

de vos tendances avec celles de notre littérature. »

Wey (Francis). J'ai donné un extrait de la lettre de cet éminent écrivain au chapitre viii ; je veux la reproduire tout entière ici : « Je vous remercie de votre aimable lettre et du présent que vous m'avez fait. La forme de vos vers est excellente; ils ont une teinte harmonieuse et douce; enfin, ce qui devient rare, la broderie du style y recouvre un fond que la pensée soutient partout. De là l'intérêt du livre, et sa véritable originalité, inhérente, non pas aux mots, mais aux idées. Cet attrait se décèle jusque dans les pièces légères. Le poëme des *Incarnations*, largement esquissé, est aussi vivant qu'ingénieux.

« Vos études rhythmiques répondent à une idée fort juste, l'idée de tenir compte de l'accent dans la poésie chantée. Mais, pour observer ces lois de la quantité française, il faut posséder l'instrument, et vous en êtes parfaitement maître : car les strophes de cette seconde partie de votre travail sont d'une facture aussi coulante que les autres. — Il y a partout beaucoup d'esprit, et de l'esprit propre à être exprimé en vers; exemple : *le Bonhomme politique.*

« J'ai voulu vous lire, avant d'offrir de votre part à mes confrères du comité, l'exemplaire destiné à notre bibliothèque. Je tenais à pouvoir leur parler de l'ouvrage et de son auteur.

« Mais, c'est en leur nom aussi bien que pour

moi, que par anticipation, je vous remercie de vos sentiments pour nous, en joignant à ces actions de grâces les félicitations de nos confrères.

« Continuez avec confiance, monsieur, cette carrière de poëte où, servi par de solides études, vous pouvez sans crainte ni timidité, demander à la nature ainsi qu'à votre propre fond, ce que la vocation et l'observation de la nature peuvent seules donner. »

WELLESLEY (William, marquis) qui devint pair d'Angleterre, sous le titre de lord Mornington, après la mort de son oncle. Durant son séjour à Bruxelles, où il a résidé plusieurs années, le noble marquis a eu des rapports suivis avec Van Hasselt, qui l'a aidé dans la rédaction de ses mémoires et la publication de quelques écrits sur la Belgique. (1)

(1) Je trouve la note ci-après, inscrite par Van Hasselt au verso d'une des lettres de ce personnage : « M. William Wellesley, ancien diplomate anglais. C'est lui qui a ordonné à l'amiral Duckworth de forcer les Dardanelles en 1807. »

ÉPILOGUE.

Car nous ne voulons pas, maître, que la patrie
Ait à rougir de honte un jour, ni qu'on lui crie :
« Ingrate, qui, dressant tes piédestaux jaloux,
« Plaças les nains dessus et les géants dessous ! »

IIe Épître à Wiertz.

Ami, bien cher et bien regretté, il m'aura donc été donné d'achever cette étude de ta vie et de tes œuvres ; et, si l'effet répondait à mon désir, ce serait un monument élevé à ta mémoire et en même temps à la gloire de notre patrie.

Lorsque je te vis pour la dernière fois, sur ton lit de mort, je me suis promis de te rendre ce suprême et triste office, puisqu'il avait plu à Dieu de te rappeler avant moi.

Quand nous étions jeunes tous les deux, et que l'avenir s'ouvrait devant nos pas, je te disais,

répondant aux accents découragés que tu m'adressais du fond de la forteresse de Maestricht dont les murs te retenaient loin de nous :

Prends-moi donc sur ton bord pour tes courses lointaines;
Affrontons l'Océan et ses vagues hautaines ;
Bravons son vain courroux.
Nous mènerons à fin quelque haute entreprise;
Ou bien, si la tempête implacable nous brise,
Ensemble brisons-nous.

Mais je n'avais pas le souffle, je n'avais pas les ailes qu'il m'eût fallu pour te suivre dans ton vol hardi, pour m'associer à ton œuvre. Tu m'as pourtant accueilli sur ton bord, non comme un chef partageant avec toi le commandement, mais comme un matelot dévoué, toujours prêt à s'élancer aux vergues afin de tendre la voile et de la tourner au vent propice, admirant tes manœuvres hardies, y prêtant seulement un modeste concours. Et j'en recueillerai la récompense, si ce livre surnage : mon nom, uni désormais au tien, passera sous cette ombre tutélaire jusqu'à la postérité.

Quant à toi, cher André, c'est par un coup de maître que tu as débuté; cela n'a pas empêché les envieux d'essayer de mordre à ton œuvre qui a été et restera pour eux comme la lime pour le serpent du fabuliste. C'est que tu avais, pour résister à leurs attaques, ce qui faisait défaut à ton ami, la force de volonté et la persévérance.

Les chagrins ne t'ont point été épargnés. Trop souvent froissé par l'envie qui s'appliquait à ravaler tes talents, et à dresser des obstacles sur ta route, tu as quelquefois employé contre les pygmées des armes qui devraient être réservées pour les titans. J'eusse aimé mieux te voir mépriser ces zoïles impuissants. Mais la patience t'a trop souvent manqué et tu t'es trop souvenu d'Archiloque. Eu égard à nos mœurs hypocrites, c'était un tort : nous ne vivons plus aux temps où « le Dante creusait un enfer pour y plonger ses ennemis, et faisait de son poëme l'exécuteur de ses vengeances ; où Michel-Ange ne craignait point de porter un défi à la justice de Dieu en osant se placer lui-même parmi les damnés de son *dernier jugement*, afin d'avoir la satisfaction de contempler de plus près les tortures que le serpent de Moïse inflige aux honteuses nudités d'un cardinal, son ennemi (1). »

Les vengeances des poëtes et des artistes ne sont plus aussi cruelles, grâce aux progrès des temps qui ont adouci les mœurs. C'est qu'aussi les persécutions qu'ont à subir les artistes et les poëtes ont changé de nature. On ne les condamne plus à la mort ou à l'exil, chez nous du moins ; mais on leur prodigue l'amertume par d'autres procédés : les coups d'épingle remplacent les coups

(1) Alex. Soumet, préface de *la Divine épopée.*

de poignard. Pour être moins brutales, ces persécutions n'en sont pas moins sensibles.

Le plus beau de tes poëmes n'a rencontré que l'indifférence chez tes contemporains, inattentifs et qui ne cherchent dans leurs lectures qu'une distraction et non un enseignement; au poëme, ils préfèrent le roman : mais s'il y a des livres qu'on lit à la volée, l'impression qu'ils laissent vaut le temps qu'on leur a consacré. Il y en a d'autres qu'on ne doit lire que lentement, à petites doses; que nous relisons aux heures de peine, qui nous soulagent un moment; que nous cherchons encore aux jours de bonheur et qui prolongent nos douces émotions. Il y a de ces livres-là qui ont d'abord passé inaperçus à travers leur siècle préoccupé des intérêts matériels; mais un jour vient où un cœur les découvre, les signale; ils éclairent alors et consolent l'humanité. Ce sort est réservé à ton grand poëme des *Quatre incarnations du Christ.*

Bien plus poignantes que ces déceptions ont été pour toi les douleurs que Dieu t'a envoyées lorsqu'il t'a frappé dans les os de tes os et la chair de tes chairs. A ces maux-là, il n'y a point de remède; il ne sert de rien de regimber contre la main qui nous frappe; il les faut subir en silence et ne confier qu'à la muse le soin de cicatriser la blessure d'un cœur paternel : mais aussi de ces cœurs blessés sort quelquefois la plus pénétrante mélodie.

Tu nous as donné plus d'un exemple de ce phénomène psychologique qu'on pourrait comparer à celui que nous offre la nature, quand elle fait épanouir la fleur sur une tige qui puise son vivant éclat dans les débris de corps privés de la vie. Si tes contemporains n'ont pas apprécié ton génie alors qu'ils te coudoyaient, la mort, en te faisant disparaître, t'a révélé aux plus indifférents et aux plus aveugles.

Pour moi je serai largement récompensé si mon livre perpétue parmi nos concitoyens cette impression, en les persuadant qu'en effet ils viennent de perdre un grand et vrai poëte.

Et comme toi-même tu le disais à un peintre éminent, ton ami :

> Je me dis que les temps garderont ma mémoire,
> Et que tu m'as doté d'une part de ta gloire.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE III. — LES PRIMEVÈRES.

CHAPITRE IV. — LA LÉGION D'HONNEUR.

CHAPITRE V. — LES PRIX QUINQUENNAUX.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Achevé d'imprimer pour la première fois, à Gand,

PAR I.-S. VAN DOOSSELAERE,

AUX FRAIS DE MADAME VEUVE VAN HASSELT,

LE XII MAI MDCCCLXXVII.

ERRATA.

Page 29, à l'avant-dernier vers de l'épigraphe, au lieu de *Luciade*, lisez : *Lusiade.*

Page 38, première ligne, au lieu de *et me je*, lisez : *et je me.*

Page 56, dernière ligne, au lieu de *tous*, lisez : *tout.*

Page 72, ligne 25, au lieu de *aura-il*, lisez : *avait-il.*

Page 121, ligne 18, au lieu de *vos*, lisez : *nos.*

Page 124, au 1r vers du Chant de Mignon, au lieu de *fleurissent*, lisez : *mûrissent.*

Page 155, ligne 19, au lieu de *avaient*, lisez : *avait.*

Page 168, ligne 6 de la note, l'*n* manque au mot *an.*

Page 184, dernière ligne, effacez la virgule après le mot *désigné.*

Page 209, ligne 13, il faut une virgule après les mots : *qu'il suit.*

Page 211, ligne 3 de la note, au lieu de *repos*, lisez : *repas.*

Page 218, ligne 21, au lieu de *Steenland*, lisez : *Steeland.*

Page 241, ligne 24, au lieu de *le*, lisez : *la.*

Page 265, dans la première ligne de la note, au lieu de *abscute*, lisez : *absente.*

Page 276, ligne 11, au lieu de *na*, lisez : *n'a.*

Page 282, ligne 10 et 11, il faut *les* au lieu de *des.*

Page 327, ligne 2, après Charles-André, virgule au lieu d'un point.

Page 346, avant-dernière ligne de la note, au lieu de *nmince*, lisez : *mince*.

Page 371, ligne 4, après le mot *arrivée* un point au lieu d'une virgule.

Page 382, avant-dernière ligne, il faut une virgule après *aussi*.

FLAUBERT: DIE SAGE VON ST. JULIAN DEM GASTFREIEN. Übertragen von *Ernst Hardt* (Nr. 12).

FLAUBERT: HERODIAS. Übertragen von *Ernst Hardt* (Nr. 76).

LOUISE VON FRANÇOIS: DIE GOLDENE HOCHZEIT. Novelle (Nr. 35).
Dieser Novelle hat die Dichterin der „Letzten Reckenburgerin" selbst den Vorrang unter allen ihren kleineren Dichtungen gegeben.

DIE SCHÖNSTEN LEGENDEN DES HEILIGEN FRANZ. Mit einem alten Holzschnitt (Nr. 70).

DIE SAGA VOM FREYSGODEN HRAFNKEL. Aus dem Altnordischen übertragen v. *Erich von Mendelssohn* (Nr. 29).

FRIEDRICH DER GROSSE: DREI POLITISCHE SCHRIFTEN (Nr. 6).
Enthält Schriften zur inneren Politik (den Fürstenspiegel) und zur äußeren (über das Verhältnis von England und Frankreich zu einer deutschen Seemacht).

KAISER FRIEDRICH III.: TAGEBUCH VON SEINER REISE NACH DEM MORGENLAND 1869 (Nr. 45).
Aus Kaiser Friedrichs Tagebüchern, die einst so heiß umstritten gewesen sind, enthält dieses Bändchen die lebensvollen Aufzeichnungen auf einer mehrmonatigen Reise, die den damaligen Kronprinzen nach Konstantinopel an den Hof des Sultans, nach Jerusalem und sodann zur Eröffnung des Suezkanals führte.

GOBINEAU: DER TURKMENENKRIEG (aus den Asiatischen Novellen) (Nr. 79).

GOGOL: DER MANTEL. Eine Novelle. Übertragen von *Rudolf Kassner* (Nr. 24).

GOETHES BRIEFE AN AUGUSTE ZU STOLBERG. Mit einer Zeichnung Goethes (Nr. 10).

GOETHE: PANDORA. Ein Festspiel (Nr. 30).
Eine der herrlichsten und — unbekanntesten Dichtungen Goethes.

GOETHE ÜBER SEINEN FAUST. Zusammengestellt von *Hans Heinrich Borcherdt* (Nr. 44).
Goethes Faust ist für viele nur darum so schwer verständlich, weil es zuviel einander widersprechende Kommentare gibt; hier aber spricht nun Goethe selber über die Entstehung, den Gehalt und die Form seines Dramas.

GOETHES FAUST in ursprünglicher Gestalt (Der Urfaust.) (Nr. 61).

VON GOTTES- UND LIEBFRAUENMINNE. Lieder aus der deutschen Mystik (Nr. 81).

FRANZ GRILLPARZER: DER ARME SPIELMANN (Nr. 82).

OTTO FRIEDRICH VON DER GROEBEN: GUINEISCHE REISEBESCHREIBUNG (Nr. 90).

JOHANN CHRISTIAN GÜNTHER: LEONORENLIEDER. Die Liebesgedichte Günthers (Nr. 54).

Durch ein viel zitiertes Wort Goethes ist es fast ein Gemeinplatz geworden, daß bei diesem größten lyrischen Vorläufer der Klassiker Schicksal, Charakter und Dichtung aufs engste zusammengehören. Dies Bändchen führt dem Leser den lyrischen Lebensroman Günthers lebendig vor: es enthält die Gedichte an die beiden Eleonoren, die Braut und die Geliebte.

PER HALLSTRÖM: DREI NOVELLEN. Übertragen von *Marie Franzos* (Nr. 64).

ERNST HARDT: AN DEN TOREN DES LEBENS. Eine Novelle (Nr. 13).

FRIEDRICH HEBBEL: GEDICHTE. Herausgegeben von *Friedrich Bartels* (Nr. 59).

FRIEDRICH HEBBEL: MEISTER SCHNOCK. Mit 22 Holzschnitten (Nr. 80).

HEBBEL: MUTTER UND KIND. Ein Gedicht in 7 Gesängen (Nr. 32).

Hebbel nannte dieses Gedicht sein soziales Glaubensbekenntnis. „Ich lege auf dieses Werk unter allen meinen Arbeiten den meisten Wert."

HOFMANNSTHAL: DER TOD DES TIZIAN; IDYLLE (Nr. 8).

HOFMANNSTHAL: DER TOR UND DER TOD (Nr. 28).

HOFMANNSTHAL: DAS KLEINE WELTTHEATER (Nr. 78).

HÖLDERLIN: GEDICHTE. Herausgegeben von *Wilhelm von Scholz* (Nr. 50).

Wilhelm Dilthey nannte Hölderlin den „tiefsten deutschen Lyriker seit Goethe". „Noch heute hat sein großes Genie nicht die Stellung in der Anerkennung, besonders aber in der Kenntnis und dem Interesse der deutschen Nation erlangt, welche ihm zukommt."

RICARDA HUCH: LIEBESGEDICHTE (Nr. 22).

RICARDA HUCH: LEBENSLAUF DES HEILIGEN WONNEBALD PÜCK. Erzählung (Nr. 58).

WILH. VON HUMBOLDT: ÜBER SCHILLER UND DEN GANG SEINER GEISTESENTWICKLUNG (Nr. 38).

JACOBSEN: MOGENS. Eine Novelle. Übertragen von *Mathilde Mann* (Nr. 11).

JACOBSEN: ERZÄHLUNGEN. Übertragen von *Mathilde Mann* (Nr. 40).

Enthält u. a. „Frau Fönß" und die in Deutschland bisher unbekannten „Ausländer".

KANT: BEOBACHTUNGEN ÜBER DAS GEFÜHL DES SCHÖNEN UND ERHABENEN (Nr. 31).

Keine ästhetische Fachschrift, sondern eine auf die verschiedensten Gebiete, z. B. auf die Lehre von den Temperamenten und den Nationalcharakteren, übergreifende Untersuchung.

KINDERLIEDER AUS DES KNABEN WUNDERHORN (Nr. 60).

LICHTENBERG: APHORISMEN. Ausgewählt von *Albert Leitzmann* (Nr. 33).

DIE SCHÖN MAGELONA. Mit 37 Holzschnitten nach der Nürnberger Ausgabe von 1678 (Nr. 39).

HEINRICH MANN: AUFERSTEHUNG (Nr. 62).

PROSPER MÉRIMÉE: CARMEN. Eine Novelle (Nr. 57).

Nach der ersten Aufführung von Bizets „Carmen" in Genua schrieb Nietzsche: „Hörte sich an wie eine Novelle Mérimées, geistreich, stark, hier und da erschütternd." Erst später erinnerte er sich: „daß es wirklich von Mérimée eine Novelle Carmen gibt, und daß das Schema und der Gedanke und auch die tragische Konsequenz dieses Künstlers noch in der Oper fortleben."

EDUARD MÖRIKE: GEDICHTE (Nr. 75).

NOVALIS: HYMNEN AN DIE NACHT; DIE CHRISTENHEIT ODER EUROPA (Nr. 21)

JEAN PAUL: DAS LEBEN DES VERGNÜGTEN SCHULMEISTERLEIN MARIA WUZ IN AUENTHAL (Nr. 51).

Um 1800 war Jean Paul der beliebteste und meistgelesene deutsche Erzähler; um 1900 kannte ihn so gut wie niemand; heute mehren sich mit zauberhafter Schnelligkeit die Verehrer, die seine Kunst von neuem um sich schart. Das Schulmeisterlein Wuz gehört zum Zartesten und Vollkommensten, was Jean Paul geschaffen hat.

PLATO: DIE VERTEIDIGUNG DES SOKRATES; KRITON. Übertragen von *E. Müller* (Nr. 9).

Die klassischen Quellen über Leben und Tod des Sokrates.

HENRIK PONTOPPIDAN: AUS JUNGEN TAGEN. Blätter einer Dornenkrone. Übertragen von *Mathilde Mann* (Nr. 87).

RAINER MARIA RILKE: DIE WEISE VON LIEBE UND TOD DES CORNETS CHRISTOPH RILKE (Nr. 1).

RAINER MARIA RILKE: DAS MARIENLEBEN (Nr. 43).

„Rilke ist der Lyriker, den der Augenblick benötigt: ein machtvoller geistiger Bezwinger der Welt, bewußt der metaphysischen und religiösen Anliegen, die der Menschheit eigen sind."
Oskar Walzel.

FRIEDR. ROCHLITZ: TAGE DER GEFAHR. Ein Tagebuch der Leipziger Schlacht (Nr. 17).

„Eine der wundersamsten Produktionen, die sich vielleicht je, man darf wohl sagen, ereignet haben"; so nennt *Goethe* diese täglichen Aufzeichnungen eines Leipziger Bürgers während der Völkerschlacht.

HANS SACHS: DREI FASTNACHTSSPIELE (Nr. 46).

Dieses Bändchen enthält „Das Narrenschneiden", „Der fahrend Schüler ins Paradeis" und „Der bös Rauch", also drei der wirksamsten Stücke, mit den Altnürnberger Holzschnitten.

Drei-Mark-Bücher

Philosophie und Geschichte

In Leinen 3 Mark, in Leder 5 Mark

BRIEFE KAISER WILHELMS I. Nebst Denkschriften und anderen Aufzeichnungen in Auswahl herausgegeben von *Erich Brandenburg.*

Kölnische Zeitung: Die Briefsammlung wird manches Herz für den Mann gewinnen, der als Mensch wie als Monarch ebenso groß wie schlicht war u. gerade durch diese Verbindung in seiner ruhigen Hoheit allen Deutschen ehrwürdig ist.

KARL FRIEDRICH VON KLÖDENS JUGENDERINNERUNGEN. Neu herausgegeben von *Karl Koetschau.*

Rheinisch-Westfälische Zeitung: Man hat dies Buch oft mit den ungleich berühmteren „Jugenderinnerungen eines alten Mannes" des Malers von Kügelgen verglichen. Ich kenne nun beide Bücher und muß sagen, daß Klödens Werk von sehr viel größerem Reize ist.

KANTS BRIEFE. Ausgewählt u. herausgegeben von *F. Ohmann.*

Paul Zifferer in der *„Neuen freien Presse", Wien:* Man kann die Briefe ein Volksbuch nennen, nicht anders als etwa die Märchen der Brüder Grimm; in beiden wohnt die Kraft, uns der Häßlichkeit des Alltags zu entrücken: schließen diese vor uns das bunte Land der Träume auf, so heben jene in die klare und reine Luft der Gedanken, lehren uns die stolze Freude des Wachseins.

NIETZSCHES BRIEFE. Ausgewählt und herausgegeben von *Richard Oehler.*

Dr. Franz Strunz: Eine zärtlich wählende Hand reihte hier aus der erdrückenden Fülle autobiographischer Dokumente Brief an Brief mit der Liebe des Forschers und Freundes. Was liegt da nicht für ein Leben in diesen Zeilen, wieviel rührendes Menschentum, seelische Keuschheit und Selbstkritik bis zur Selbstzerstörung.

SCHOPENHAUERS BRIEFWECHSEL UND ANDERE DOKUMENTE SEINES LEBENS. Ausgewählt und herausgegeben von *Max Brahn.*

Rheinisch-Westfälische Zeitung: Diese Briefe geben ein reizvolles autobiographisches Bild von des Philosophen Leben und Entwicklung und bilden eine gute Ergänzung zu jeder Ausgabe von Schopenhauers Werken.

VOLTAIRES BRIEFWECHSEL. Ausgewählt und übertragen von *K. Schirmacher.*

Literarisches Echo: Vielseitig, reich und lebendig ist das Gesamtbild und bestätigt aufs neue eindringlich, wie falsch und gehässig es in aller Zeit war, in Voltaire nur den teuflischen, alles zersetzenden, egoistischen Bösewicht zu sehen, als der er heute noch in manchen Köpfen herumspukt.

den und Zeichnungen Rembrandts. In Halbleinen M. 3.—; in Leder M. 8.—.

Bohemia in *Prag:* Was es bedeutet, wenn Rembrandts Künstlertum von einem wirklich kongenialen Geiste, wie Verhaeren es ist, geschildert wird, läßt sich nur andeuten. Der Druck ist splendid und groß, die Wiedergabe der Bilder trefflich.

EMILE VERHAEREN: RUBENS. Übertragen von *Stefan Zweig.* Mit 95 ganzseitigen Abbildungen nach Gemälden und Zeichnungen v. Rubens. In Halbleinen M. 3.—; in Leder M. 8.—.

OSCAR WILDE: DIE ERZÄHLUNGEN UND MÄRCHEN. Mit 10 Vollbildern sowie Initialen, Titel- und Einbandzeichnung von *Heinrich Vogeler-Worpswede. 21. bis 30. Tausend.* In Pappband M. 3.—; in Leder M. 8.—.

Kölnische Volkszeitung: Eine ausgezeichnete Kunst der Beschreibung, wie es eine feingestimmte, überzarte Seele, ein erlesener Kulturgeschmack liebt, das ist der erste Eindruck bei der Lektüre. Doch bald wird man fortgerissen; der Gedankenreichtum, ein Schwelgen in Schönheit, liebenswürdige und treffende Ironie hindern keineswegs die stark und interessant fortgeführte Handlung. Ein Zug von Wehmut liegt allen diesen zarten Dichtungen zugrunde: überall aber pulst die warme Flut dichterischer Schaffenskraft. Die Ausstattung ist geradezu kostbar.

HUGO VON HOFMANNSTHAL: DIE GEDICHTE U. KLEINEN DRAMEN. Titel und Einband von *Walter Tiemann. 11. bis 20. Tausend.* Geheftet M. 2.—; in Pappband M. 3.—.

Inhalt: Die gesammelten Gedichte (gegenüber der bisherigen Ausgabe vermehrt). — Die Trauerreden. — Die Prologe und Vorspiele. — Der Tod des Tizian. — Der Tor und der Tod. — Das kleine Welttheater. — Das Bergwerk zu Falun. — Der Kaiser und die Hexe. — Die Frau im Fenster. — Der weiße Fächer.

DEUTSCHE CHANSONS. Von Bierbaum, Dehmel, Falke, Finckh, Heymel, Holz, Liliencron, Schröder, Wedekind, Wolzogen. *63. bis 75. Tausend.* Geheftet M. 1.—; in Pappband M. 1.50; in Leder M. 3.—.

OTTO JULIUS BIERBAUM: DER NEUBESTELLTE IRRGARTEN DER LIEBE. Verliebte, launenhafte, moralische und andere Gedichte und Lieder. Vignetten, Zierleisten und Einband von *H. Vogeler-Worpswede. 45. bis 50. Tausend.* In Pappband M. 3.—; in Leder M. 5.—.

HOMERS ODYSSEE. Neu übertragen von *Rudolf Alexander Schröder.* In Halbpergament M. 3.—; in Leder M. 5.—.

Bohemia in *Prag:* Hier hat Homers Odyssee einen wirklichen Nachdichter gefunden. Mit einer unendlich verfeinerten Sprachkultur ist Schröder an seine Aufgabe herangetreten. Wir raten, den neuen Homer laut zu lesen; erst dann wird man so recht erkennen, was hier an Schönheit und Originaltreue geschaffen wurde.

Spamersche Buchdruckerei in Leipzig I.-V. 209.

GOETHE: BRIEFE AN AUGUSTE ZU STOLBERG. Mit einer Zeichnung Goethes. ⟨Nr. 10.⟩

GOETHES FAUST in ursprünglicher Gestalt ⟨Der Urfaust⟩. ⟨Nr. 61.⟩

GOETHE ÜBER SEINEN FAUST. ⟨Nr. 44.⟩

GOETHE: PANDORA. ⟨Nr. 30.⟩

VON GOTTES- U. LIEBFRAUENMINNE. Lieder aus der deutschen Mystik. ⟨Nr. 81.⟩

GRILLPARZER: DER ARME SPIELMANN. ⟨Nr. 82.⟩

VON D. GROEBEN: GUINEISCHE REISEBESCHREIBUNG. ⟨Nr. 90.⟩

GÜNTHER: LEONORENLIEDER. ⟨Nr. 54.⟩

HALLSTRÖM: DREI NOVELLEN. ⟨Nr. 64.⟩

HARDT: AN DEN TOREN DES LEBENS. ⟨Nr. 13.⟩

HEBBEL: MUTTER UND KIND. ⟨Nr. 32.⟩

HEBBEL: MEISTER SCHNOCK. Mit alten Holzschnitten. ⟨Nr. 80.⟩

HEBBEL: GEDICHTE. ⟨Nr. 59.⟩

HOFMANNSTHAL: DER TOD DES TIZIAN. IDYLLE. ⟨Nr. 8.⟩

HOFMANNSTHAL: DER TOR UND DER TOD. ⟨Nr. 28.⟩

HOFMANNSTHAL: DAS KLEINE WELTTHEATER. ⟨Nr. 78.⟩

HÖLDERLIN: GEDICHTE. ⟨Nr. 50.⟩

RICARDA HUCH: LIEBESGEDICHTE. ⟨Nr. 22.⟩

RICARDA HUCH: LEBENSLAUF DES HEILIGEN WONNEBALD PÜCK. Erzählung. ⟨Nr. 58.⟩

HUMBOLDT: ÜBER SCHILLER UND DEN GANG SEINER GEISTESENTWICKELUNG. ⟨Nr. 38.⟩

JACOBSEN: ERZÄHLUNGEN. ⟨Nr. 40.⟩

JACOBSEN: MOGENS. ⟨Nr. 11.⟩

JEAN PAUL: DAS LEBEN DES VERGNÜGTEN SCHULMEISTERLEIN MARIA WUZ IN AUENTHAL. ⟨Nr. 51.⟩

KANT: BEOBACHTUNGEN ÜBER DAS GEFÜHL DES SCHÖNEN UND ERHABENEN. ⟨Nr. 31.⟩

KINDERLIEDER AUS DES KNABEN WUNDERHORN. ⟨Nr. 60.⟩

LICHTENBERGS APHORISMEN. ⟨Auswahl⟩. ⟨Nr. 33.⟩

DIE SCHÖN MAGELONA. Mit 37 Holzschnitten. ⟨Nr. 39.⟩

HEINRICH MANN: AUFERSTEHUNG. ⟨Nr. 62.⟩

MÉRIMÉE: CARMEN. Novelle. ⟨Nr. 57.⟩

MÖRIKE: GEDICHTE. ⟨Nr. 75.⟩

NOVALIS: HYMNEN AN DIE NACHT. DIE CHRISTENHEIT. ⟨Nr. 21.⟩

PLATO: DIE VERTEIDIGUNG DES SOKRATES. KRITON. ⟨Nr. 9.⟩

PONTOPPIDAN: AUS JUNGEN TAGEN. ⟨Nr. 87.⟩

RILKE: DAS MARIENLEBEN. ⟨Nr. 43.⟩

RILKE: DIE WEISE VON LIEBE UND TOD DES CORNETS CHRISTOPH RILKE. ⟨Nr. 1.⟩

PORTUGIESISCHE BRIEFE. ⟨Briefe der Marianna Alcoforado.⟩ Übertragen von *Rilke*. ⟨Nr. 74.⟩

ROCHLITZ: TAGE DER GEFAHR. Ein Tagebuch der Leipziger Schlacht. ⟨Nr. 17.⟩

HANS SACHS: DREI FASTNACHTSSPIELE. Mit altnürnberger Holzschnitten. ⟨Nr. 46.⟩

SACKMANN: PLATTDÜTSCHE PREDIGTEN. ⟨Nr. 18.⟩

DIE SAGA VOM FREYSGODEN HRAFNKEL. ⟨Nr. 29.⟩

SCHLAF: FRÜHLING. ⟨Nr. 49.⟩

SCHLAF: IN DINGSDA. ⟨Nr. 20.⟩

SCHOPENHAUER: ÜBER SCHRIFTSTELLEREI UND STIL. ⟨Nr. 55.⟩

SCHRÖDER: DEUTSCHE ODEN. ⟨Nr. 66.⟩

SOPHOKLES: ANTIGONE. ⟨Nr. 27.⟩

STENDHAL: RÖMERINNEN. Zwei Novellen. ⟨Nr. 65.⟩

AD. STIFTER: NACHKOMMENSCHAFTEN. ⟨Nr. 69.⟩

TACITUS: GERMANIA. Mit einer Karte. ⟨Nr. 77.⟩

TAINE: HONORÉ DE BALZAC. ⟨Nr. 63.⟩

TOLSTOI: LEINWANDMESSER. Erzählung. ⟨Nr. 36.⟩

TOLSTOI: DER TOD DES IWAN ILJITSCH. ⟨Nr. 52.⟩

TOLSTOI, VOLKSERZÄHLUNGEN ⟨Nr. 68.⟩

TOLSTOI: DER SCHNEESTURM. DIE DREI TODE. Zwei Novellen. ⟨Nr. 73.⟩

TOLSTOI: HERR UND KNECHT. ⟨Nr. 85.⟩

TREITSCHKE: DIE FREIHEIT. ⟨Nr. 15.⟩

TILL ULENSPIEGEL. Mit 58 Holzschnitten des 16. Jahrhunderts. ⟨Nr. 56.⟩

VAN DE VELDE: AMO. ⟨Nr. 3.⟩

VERHAEREN: HYMNEN AN DAS LEBEN. Deutsch von *Stefan Zweig.* ⟨Nr. 5.⟩

WALZEL: IBSEN. ⟨Nr. 25.⟩

WILDE: LEHREN UND SPRÜCHE. ⟨Nr. 53.⟩

BRIEFE KAISER WILHELMS I. AN BISMARCK. ⟨Nr. 83.⟩

DIE BIBLIOTHEK DER ROMANE

Jeder Band gebunden in Leinen 3 Mark, in Leder 5 Mark. Es erschienen bisher 29 Bände. Die Sammlung wird fortgesetzt.

WILLIBALD ALEXIS: DIE HOSEN DES HERRN VON BREDOW.

CH. DE COSTER: UILENSPIEGEL UND LAMME GOEDZAK. Ein fröhliches Buch trotz Tod und Tränen. Übertragen von *Alb. Wesselski.*

DAN. DEFOE: ROBINSON CRUSOE. Herausgegeben von *Severin Rüttgers.*

DOSTOJEWSKI: SCHULD UND SÜHNE. ⟨Raskolnikov.⟩ Roman in 6 Teilen und Nachwort. Übertragen von *H. Röhl.*

GUSTAVE FLAUBERT: FRAU BOVARY. Übertragen von *Arthur Schurig.*

GUSTAVE FLAUBERT: SALAMBO. Historischer Roman aus dem alten Karthago. Übertragen von *Arthur Schurig.*

LOUISE VON FRANÇOIS: DIE LETZTE RECKENBURGERIN.

LOUISE VON FRANÇOIS: FRAU ERDMUTHENS ZWILLINGSSÖHNE. Roman aus den Befreiungskriegen.

JEREMIAS GOTTHELF: WIE ULI DER KNECHT GLÜCKLICH WIRD.

E. T. A. HOFFMANN: DER GOLDENE TOPF – KLEIN ZACHES - MEISTER MARTIN DER KÜFNER UND SEINE GESELLEN.

JENS PETER JACOBSEN: FRAU MARIE GRUBBE. Roman aus dem 17. Jahrhundert. Autorisierte Übertragung von *Mathilde Mann.*

JENS PETER JACOBSEN: NIELS LYHNE. Die Geschichte einer Jugend. Autorisierte Übertragung von *Anka Matthiesen.*

JEAN PAUL: TITAN. Gekürzt herausgegeben von *Hermann Hesse.* Zwei Bände.

SELMA LAGERLÖF: GÖSTA BERLING. Erzählung aus dem alten Wermland. Vollständige Übertragung von *Mathilde Mann.*

EDUARD MÖRIKE: MALER NOLTEN. In ursprünglicher Gestalt.

HENRI MURGER: DIE BOHÊME. Szenen aus dem Pariser Künstlerleben. Übertragen von *Felix Paul Greve.*

W. SCOTT: IVANHOE. In der Übersetzung von *L. Tafel.*

W. SCOTT: DER TALISMAN. In der Übertragung von *Aug. Schäfer.*

CHARLES SEALSFIELD: DAS KAJÜTENBUCH.

STENDHAL: ROT UND SCHWARZ. Eine Chronik der Zustände in Frankreich um 1830. Übertragen von *A. Schurig.*

W. M. THACKERAY: DIE GESCHICHTE DES HENRY ESMOND. Übertragen von *E. von Schorn.*

LUDWIG TIECK: VITTORIA ACCOROMBONA.

CLAUDE TILLIER: MEIN ONKEL BENJAMIN. Übertragen von *Rud. G. Binding.*

TOLSTOI: ANNA KARENINA. Übertragen v. *H. Röhl.* Zwei Bände.

IWAN TURGENJEFF: VÄTER UND SÖHNE. Vom Dichter selbst rev. Übertragung.

TUTI-NAMEH od. DAS PAPAGEIENBUCH. Nach der türk. Fassung übers. v. *G. Rosen.*

WILHELM WEIGAND: DIE FRANKENTHALER. *Fünfte, überarbeitete Auflage.*

